J.A. FAN-L'EXPRESS, NEUCHATEL ★ ★

No 55 (40 pages) UN NUMÉRO 50 c Vendredi 8 mars 1974

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE FONDÉ EN 1738

PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE 4, RUE SAINT-MAURICE TÉLÉPHONE 038 256501

L'EXPRESS

FAN

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

CLAIRVUE

NEUCHATEL

Bassin 8 (038) 24 07 22
Portes-Rouges 149 (038) 25 79 09

Vie économique : le dépérissement européen menace le multilatéralisme

(PAGE 35)

Le projet a terminé sa navette entre les Chambres

Assurance-maladie les Etats pour le taux de 3 pour cent

BERNE (ATS). — Le projet d'assurance-maladie a terminé sa navette entre les deux Chambres. En effet, le Conseil des Etats s'est rallié jeudi à l'autre Chambre au sujet de la cotisation obligatoire à prélever sur les revenus de l'activité lucrative.

Par 24 voix contre 12, les représentants des cantons se sont prononcés à leur tour pour le taux de 3 %, alors qu'en janvier ils avaient opté pour un taux de 2 %, en rectifiant leur tir, ils ont suivi l'avis de la commission qui, la veille, avait décidé par 7 voix contre 5 d'admettre le taux fixé par le gouvernement et le Conseil national et d'éliminer ainsi une importante divergence. La minorité de la commission, dont le porte-parole a été le radical zuricois Honegger, avait opté pour une solution de compromis, soit un taux de 2,6 %. Le libéral vaudois Guisan a défendu seul, devant la Chambre le maintien de la décision de prélever une cotisation de 2 %.

DÉCISION MOTIVÉE POLITIQUEMENT

Le démocrate-chrétien saint-gallois Hofmann a expliqué la décision de la commission. Bien que le retrait de l'initiative socialiste soit peu probable, le taux de 3 %, qui permettrait une meilleure couverture des dépenses consenties notamment pour les soins hospitaliers, est politiquement mieux défendable. Le projet d'article constitutionnel a plus de chance d'être accepté sous cette forme. Selon les évaluations, en 1980, le taux de 2 % permettrait de couvrir 26 % des frais globaux, celui de 2,6 %, 33 %, et celui de 3 %, 39 %. Il y a donc lieu, a précisé M. Hofmann, de revenir sur la décision prise antérieurement, car l'opinion publique est très sensible aux efforts déployés dans le domaine social.

M. Honegger, au contraire, a estimé que la population est opposée à tout nouveau prélèvement sur le revenu. Le taux 3 % coûterait cher, aussi bien aux salariés qu'aux employeurs qui auront à payer la moitié. La couverture des frais de 33 % calculée pour le taux de 2,6 % pourrait être portée à 40 % si l'on parvenait à maîtriser l'explosion des coûts. C'est sur cet objectif qu'il faudrait concentrer les efforts.

Les 2,6 % représentent une solution de compromis à laquelle le Conseil national pourrait adhérer.

Enfin, le taux de 2 % a trouvé un défenseur en la personne de M. Guisan.

(Lire la suite en page 19)

LES IDÉES ET LES FAITS

Triomphe et désastre du laid architectural

« Il est comme un garde-chasse devenu braconnier », disait, du dernier ministre britannique de l'environnement, le Conseil pour la protection de l'Angleterre rurale. Il a en effet été accusé de laisser le « développement urbain » mordre de plus en plus le « Green belt », la célèbre « ceinture verte » de campagnes et parcs entourant Londres, et qu'il était justement supposé protéger.

Encore si cela n'était que ça ! Mais des villes entières sont peu à peu défigurées au nom de ce même « développement ». Il y a des cas tragiques : celui de Bath, dans le Somerset, « la plus digne de toutes les villes britanniques », où des rues entières d'exquises demeures de style géorgien ont disparu pour faire place à de hideuses bâtisses « utilitaires ».

Ou, plus près de nous, celui de Londres, qui est, affirmait l'« Observer », « en train d'être détruit esthétiquement et historiquement ». Mais cela ne date pas d'aujourd'hui : « C'est un assaut de vingt ans », précise le journal. Mené de front par les partisans du « progrès à tout prix », les dirigeants de grandes affaires, les spéculateurs immobiliers. Résultat : d'anciens quartiers familiers sont transformés en « centres modernes », des gratte-ciel jaillissent au hasard, violant la traditionnelle perspective de la capitale, qui se flattait d'être bâtie à « échelle humaine ».

Mais l'Angleterre n'est qu'un cas. « La laideur se vend bien », écrivait récemment un chroniqueur parisien, et il parlait de la France : « Un pays qui, par petites touches, à coups de pylônes ici, de béton là, devient insensiblement un pays triste et laid ». On songe à l'Espagne, et à ses admirables côtes ravagées par l'industrie du tourisme. On songe à Rome. Et même à la Suisse.

A ceux qui protestent, on oppose rituellement « les exigences du progrès ». Mais ce progrès implique-t-il la nécessité du laid, de l'anonyme, du monotone ? Un architecte londonien, M. Derrick Oxley, a très justement dénoncé dans le « Times » ce qu'il appelle « l'arrogance de l'architecture moderne » et « son succès désastreux » : formes complexes, structures extravagantes, blocs massifs. Et de remarquer : « L'architecture nouvelle a renversé deux mille ans de tradition ; personne n'a demandé de faits ni de statistiques, on a seulement été prié d'avoir foi en ce renversement. Or, esthétiquement, économiquement et en termes humains, elle est un échec, et n'est plus l'architecture de l'avenir ».

Beaucoup de mal a déjà été fait. Esthétiquement. Avec de lourdes et inévitables conséquences sur le plan social : « D'innombrables personnalités, des sociologues, des psychiatres, des inspecteurs de Scotland Yard, aboutissent maintenant à la conclusion qu'il existe un étroit rapport entre l'augmentation dramatique du crime, de la violence, du vandalisme, de l'usage des stupéfiants, des maladies mentales, et le rapide développement d'un environnement (architectural) chaotique et oppressif », remarquait l'« Observer ».

Pierre COURVILLE

Hockeyeurs suisses pleins d'espoir

Le tournoi C des championnats du monde de hockey sur glace début aujourd'hui à Grenoble, Lyon et Gap. Pour la Suisse, dont l'objectif est de retrouver place dans le groupe B, le premier adversaire sera la Chine populaire. Bien décidée à justifier la confiance qui leur est faite, les hommes de Killias paraissent en mesure d'atteindre le but fixé. Lire en page 24 des commentaires de notre envoyé spécial.

(Photo A.S.L.)

Quand les Suisses abusent du fameux droit d'initiative...

Le peuple suisse jouit de droits politiques plus étendus que ceux détenus par le citoyen dans les autres pays démocratiques du monde. Le droit d'initiative est sans doute unique. Celui de référendum est facultatif en ce sens qu'on peut s'en prévaloir lorsqu'on entend modifier la Constitution, et il faut alors la double approbation du peuple et des cantons pour que la modification entre en vigueur.

Sous la forme facultative, le droit de référendum joue le rôle du gendarme, dont la peur, on le sait, est le commencement de la sagesse... Il contient ainsi les élans qui pourraient s'emparer des parlementaires ou des autorités exécutives.

Mais il en est des droits démocratiques comme de tous les droits et libertés : il ne faut pas en abuser. Or, la Suisse est en train d'assister à un abus manifeste du droit d'initiative. Le nombre de signatures nécessaires pour faire aboutir une initiative et imposer la consultation populaire est de 50.000. Ce nombre était suffisant aussi longtemps que seuls les hommes détenaient le droit de vote en Suisse.

Suite page 19

René BOVEY

Musique du fond des âges

BERKELEY (Californie) (AP). — La plus ancienne musique connue, datant sans doute de 1400 ans avant J.-C., a été présentée à l'Université de Californie par M. Richard Crocker, professeur de musique.

Les notes et le texte de la mélodie ont été reconstitués à partir de tablettes d'argile rédigées en langue hourrite, avec des caractères cunéiformes, et qui furent découvertes en Syrie, au début des années 50. Le déchiffrement a été réalisé par Mme Anne Kilmer, professeur d'assyriologie.

M. Crocker jouant de la lyre à onze cordes.

(Téléphoto AP)

La brève mélodie, que l'on croit être un chant d'amour adressé aux dieux, a été chantée « dans le texte », et jouée sur une lyre de onze cordes, de type sumérien, reconstituée spécialement pour l'occasion par M. Robert Brown, professeur de physique au British Museum.

Le texte du chant n'a été que partiellement traduit jusqu'ici, mais l'échelle des sons paraît être la même que celle utilisée aujourd'hui.

Selon le professeur Kilmer, « cette découverte a complètement bouleversé les conceptions sur l'histoire de la musique et sur l'âge de la musique occidentale ».

Jusqu'ici, explique le professeur Kilmer, la musique écrite connue la plus anciennes remontait à la Grèce antique.

Les Hourrites, peuple de Mésopotamie, ont connu leur apogée vers le XIVe siècle avant notre ère. La tablette en question provient d'Ougarit, ancienne ville de la côte phénicienne dont les vestiges ont été retrouvés à Ras Shamra.

Prix de l'essence : est-ce le début de la guerre ?

Une compagnie pétrolière décide de réduire ses livraisons à la Suisse

Un porte-parole de la direction de « Total » (Suisse), dont le siège est à Genève, a annoncé hier que, sur instruction de la maison-mère, « Total »-Suisse avait décidé de diminuer de deux-tiers ses livraisons à ses clients par rapport à la moyenne des ventes de janvier et février 1974.

Cette mesure a été prise, a précisé le porte-parole, par réaction aux « atermoiements » de M. Schurmann, qui ne s'est pas encore prononcé sur la demande de hausse du prix de l'essence de 12 % formulée par « Total ».

PAS DANS L'IMMÉDIAT

En effet, le préposé à la surveillance des prix, des salaires et des bénéfices a déclaré dans une note remise à la presse, que « les commentaires de presse suivant lesquels le préposé aurait autorisé des hausses du prix de l'essence à concurrence de 12 centimes par litre sont dénués de tout fondement. Aucune décision à ce sujet n'est imminente. Les prix maxima actuellement valables restent en vigueur ».

La différence entre le prix toléré par M. Schurmann et le prix que souhaite appliquer « Total », et qui tient compte de la situation présente sur le marché, coûte 50.000 fr. par jour ouvrable à la compagnie, a poursuivi le porte-parole de « Total », soit un million de francs par mois. « Le président de la Confédération, M. Brugger, a été informé par télégramme de notre décision », a ajouté le porte-parole.

LE CAS DU JAPON

Il n'est pas inutile de rappeler que le Japon aussi a fait récemment l'objet de pressions, pour des raisons analogues, de la part des compagnies internationales. Celles-ci ont menacé de réduire de 25 % l'approvisionnement de brut du pays si celui-ci ne consentait pas à relever les prix des produits pétroliers. La Suisse se trouve donc en présence du même type de « chantage » et il est à craindre que les autres compagnies ne suivent l'exemple de « Total ».

Chronique régionale : pages 2, 3, 7, 11 et 13
La page des jeunes : page 16
Informations suisses : page 19
Tous les sports : pages 21 et 24
Les arts et les lettres : page 31
Carnet du jour — Programmes radio-TV : page 37
Dernière heure et bourses : page 39
Agriculteurs du Val-de-Ruz : aujourd'hui, même les plus aveugles reconnaissent l'importance du paysan... (Page 6)
Sauvegarde de la vieille ville de Bienne : un premier pas (Page 13)
La demande va baisser sur le marché du logement en Suisse (Page 19)

Un nouveau parti unique

Un parti nouveau est en train de se constituer autour de nous, en Suisse, et dans beaucoup d'autres pays. Si l'on n'y prend garde, il risque de devenir, à moyen terme ou à longue échéance,, un monolithe qu'il serait facile au Pouvoir de manipuler à sa guise. C'est du parti unique des audiovisuels qu'il s'agit.

Son essor se trouve esquissé dans « L'affaire Hégésias », dialogue imaginaire entre le pharaon Ptolémée, au IIIe siècle avant Jésus-Christ, et le philosophe Hégésias. Sous la plume de François Fonvieille-Alquier (aux éditions Albatros), les deux personnages s'empoignent, par l'esprit et par le verbe : c'est l'affrontement éternel entre le Pouvoir absolu d'une part et ceux qui d'autre part écrivent, enseignent, peignent, sculptent et font métier de réfléchir ou de créer.

Mais voici qu'avec la télévision, le Pouvoir a acquis une arme nouvelle, absolue. L'art de gouverner en a été bouleversé. Ptolémée, dans une projection audacieuse vers l'avenir, en pressent les aspects... audiovisuels.

« Chaque famille, dit-il à son philosophe, aura son écran particulier dans sa salle à manger et, à l'heure du repas, parents, enfants, aïeuls et domestiques auront les yeux fixés sur lui, quitte à s'enfoncer la fourchette dans le nez et boire par l'oreille. En six mois, j'aurai refait l'unité morale de ce pays. Quelle aubaine, pour moi, Ptolémée, que ce moyen d'atteindre directement, à tout moment, l'ensemble de mes sujets ! De les rassembler en un immense auditoire (immense, mais éparpillé à l'infini ce qui les met à l'abri de ces émotions collectives, si dangereuses parfois, qui naissent des foules réunies). De s'adresser à eux, les distances abolies, mais sans risquer d'être contredit et en donnant à chacun l'illusion que c'est à lui, personnellement, que l'on s'adresse... Quelle sécurité pour le pouvoir ! »

Oui, quelle sécurité pour le Pouvoir, au siècle audiovisuel, et grâce au parti unique des audiovisuels...

R. A.

小食類 飯類 魚蝦類
LA PORTE DU BONHEUR
類 雞 類 髮 類 鴨 肉
喜臨门
Cuisine chinoise
品 飲 類 麵 類 品 腥
Neuchâtel - Tél. (038) 25 54 12
素菜類 湯類 牛肉類

Kenitex c'est :

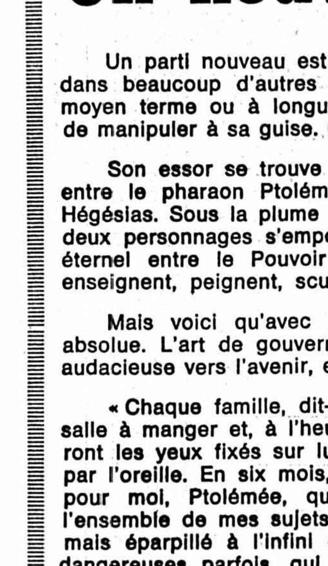

La solution à vos problèmes de façades

Michel RAPPO
2035 Corcelles, tél. (038) 31 49 49

AVIS TARDIFS

Fr. 2.70 par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

VISITE
du centre de production des
FABRIQUES DE TABAC RÉUNIES S. A.,
à Serrières
SAMEDI 9 MARS
à 9 heures et 10 heures

STATION
MIGROS
SAINT-BLAISE
OUVERTE
ESSENCE - DIESEL

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL
Faculté des sciences
SOUTENANCE DE THÈSE DE DOCTORAT
Vendredi 8 mars 1974, à 16 h 15
au Grand auditoire de l'Institut de physique
Etude des paires « courtes » de centres F dans KCl : luminescence et détection optique des résonances magnétiques
Candidat : M. Pierre-André SCHNEGG

BO - BO - BO - BO - BO - BO
RESTAURANT BEAU-RIVAGE
Neuchâtel - Tél. 25 47 65
Ce soir
DANSE AVEC ORCHESTRE
De 20 h. 30 à 2 heures
BO - BO - BO - BO - BO - BO

Hôtel de la Gare, Auvernier
Vendredi 8 mars 1974, à 20 h 15
MATCH AUX CARTES
S'inscrire par téléphone au No (038) 31 21 01.

CE SOIR, 20 heures
Hôtel du Poisson, MARIN
MATCH AU LOTO
du HOCKEY-CLUB MARIN
Abonnements : Fr. 18.—
1er tour gratuit

MATCH AU COCHON
Hôtel de la Couronne Cressier
VENDREDI 8 MARS, à 20 h 30

coop **Rectification**
Horaire du SUPER-CENTRE COOP - Portes-Rouges :
le SAMEDI
ouvert sans interruption de
7 h 30 à 16 h.
(et non 16 h 30 comme annoncé par erreur)

AVIS TARDIFS

Fr. 2.70 par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Connaissance de la Chine
vous invite à une
EXPOSITION-VENTE
qui aura lieu au Centre de loisirs, ch. de la Boine 31, Neuchâtel, du vendredi 8 au mercredi 13 mars
Exposition: **LA FEMME EN CHINE**
Vente : **objets de bambou, artisanat d'art, thé, timbres, livres et brochures**

Halle de gymnastique de DOMBRESSON
CE SOIR, dès 20 h 30
GRAND LOTO
organisé par les sociétés locales
QUINES DU TONNERRE

Hôtel - Brasserie - Pizzeria
FLEUR-DE-LYS
Neuchâtel
sera ouvert tous les dimanches
FERMÉ LE LUNDI

Samedi 9 mars
PETIT-CORTAILLOD
GRAND MARCHÉ AUX PUCES
dès 9 heures

coop **SUPER-CENTRE**
Neuchâtel - Portes-Rouges
Vendredi et samedi
Ambiance musicale sous la conduite d'ALAIN BOULARD

Ce soir dès 20 h 30
CELLIER DE LA SALLE VALLIER, CRESSIER
Récital Jacques DOUAI
Location : Bazar Charles Leuba, Cressier
Téléphone 47 13 33

Naissances

Patrick a la grande joie d'annoncer la naissance de sa petite sœur
Martine
7 mars 1974
Monsieur et Madame Michel BORDONI-MICHELETTI
Maternité Pourtalès, Neuchâtel — Pré-Gaillard 8, 2016 Cortaillod

Huguette et Eric LANDRY ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fils
Bertrand - David
6 mars 1974
Maternité Genève — 13a, chemin des Semailles, Grand-Lancy

DERNIÈRE HEURE
en avant-dernière page

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 7 mars. Température : moyenne : 2,4 ; min. : 1,3 ; max. : 3,4. Baromètre : moyenne : 724,0. Eau tombée : 0,1. Vent dominant : direction : est-nord-est ; force : faible à modéré. Etat du ciel : couvert, pluie de 6 h 30 à 8 h.

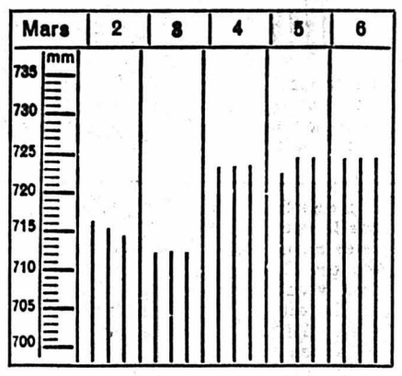

Température de l'eau 6°

Niveau du lac du 7 mars 1974, 428,93

Prévisions du temps. — Plateau et Jura : le ciel sera très nuageux ou couvert. Quelques éclaircies apparaîtront surtout dans l'ouest. La limite supérieure de cette couche nuageuse se situera entre 1400 et 1700 mètres. Au-dessus le temps sera ensoleillé.

En plaine la température sera comprise, la nuit entre —2 et +1 et entre 2 et 7 l'après-midi. Faible vent du nord est.

Evolution pour samedi et dimanche. — Au nord : stratus sur le plateau se dissipant partiellement dimanche. Ailleurs samedi très nuageux et quelques faibles chutes de neige dimanche généralement ensoleillé.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Madame Agnès Chédel-Bützberger ;
Monsieur et Madame Jovan Orlusic et leur fils Sacha,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Maurice CHÉDEL

leur cher époux, père, beau-père et grand-père, que Dieu a repris à Lui, après une très longue et pénible maladie, dans sa 67me année.
Neuchâtel, le 6 mars 1974.
(Edmond-de-Reynier 20)

Père chéri, repose en paix, ta vie s'est éteinte et tes souffrances sont terminées.

L'inhumation aura lieu samedi 9 mars.
Culte à la chapelle du cimetière de Beauregard, à 10 heures.
Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.
Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part, cet avis en tenant lieu

Le comité de la **Société de tir des Hauts-Geneveys** a le pénible devoir d'annoncer à ses membres le décès de

Madame Antoinette BRON

épouse de Monsieur Charles Bron, membre honoraire de la société, et mère de Monsieur Jean-Maurice Bron, membre actif et dévoué.
Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

Gagnantes du concours d'émulation

Voici les gagnantes de l'original concours d'émulation que les grands magasins « Aux Armourins » ont récemment organisé au sein de leur entreprise, pour sélectionner de leurs collaboratrices qui se montrent les plus douées pour une présentation attrayante de leurs étalages. De gauche à droite, Mlle Sylviane Rochat, Mme Antoinette Rodriguez, Mlle Simone Wanzenried, Mme Irmgard Wein, Mme Marguerite Vallelian et Mme Raymonde Zaugg.
(Avipress - J.-P. Baillod)

Un magasin des Geneveys-sur-Coffrane fait peau neuve !

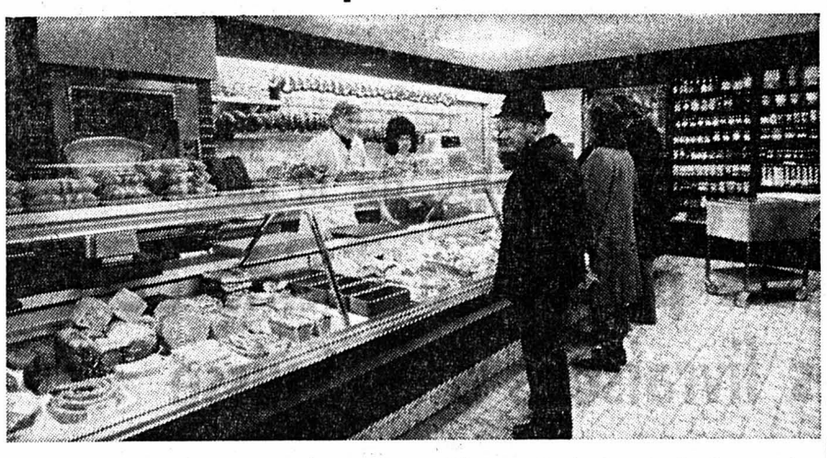

Située dans un ancien bâtiment construit en 1843, la boucherie-charcuterie Fankhauser aux Geneveys-sur-Coffrane a rénové totalement son magasin. En effet, souhaitant encore mieux servir sa fidèle clientèle, M. et Mme Ch.-A. Fankhauser décidèrent d'agrandir leur point de vente. Une rénovation s'imposait et c'est dès aujourd'hui chose faite. La population du Val-de-Ruz trouvera à son service une boucherie toujours à l'avant-garde du progrès et de la qualité de ses marchandises. Signalons qu'une inauguration officielle s'est déroulée hier soir en présence des autorités communales.
Photo J.-P. Baillod
(Communiqué publicitaire.)

FAN
L'EXPRESS
BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR
* jusqu'à fin mars 1974 pour Fr. 6.50
* jusqu'à fin juin 1974 pour Fr. 27.—
* jusqu'à fin décembre 1974 pour Fr. 68.—

Puis renouvellement au tarif suivant :
3 mois Fr. 23.— ; 6 mois Fr. 44.— ; 1 an Fr. 84.—.
(* souligner ce qui convient)
Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.

Nom : Prénom :
No et rue :
No postal : Localité :
Signature :

Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée, affranchie de 15 centimes, à
FAN - L'EXPRESS
Service des abonnements 2001 NEUCHATEL

FAN FAN FAN FAN FAN

Annonces transmises par téléphone

Fautes d'impression

Aucune responsabilité ne peut être assumée en cas d'exécution inexacte d'ordres transmis, modifiés ou annulés par téléphone que nous acceptons pour rendre service à nos clients.

Les erreurs de composition et les impressions défectueuses qui n'altèrent pas de façon déterminante le sens ou la portée d'une insertion, ne justifient ni un refus de payer, ni une réduction de prix, pas plus qu'elles ne donnent droit à une répétition gratuite de l'insertion.

Modification des délais de réception des annonces

	Dernier délai
Numéro du lundi	jeudi 15 heures
Numéro du mardi	vendredi 15 heures
Numéro du mercredi	lundi 15 heures
Numéro du jeudi	mardi 15 heures
Numéro du vendredi	mercredi 15 heures
Numéro du samedi	jeudi 15 heures

Service des annonces FAN

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Monsieur Eugène Grau, à Neuchâtel ;
Madame Francis-F. Achermann, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Gaston Grosjean, à Zurich ;
Mademoiselle Claudette Loew, à Genève ;
Monsieur Patrice Loew, à Neuchâtel ;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Arnold Guyot,
ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Eugène GRAU
née Esther GUYOT

leur chère épouse, maman, grand-maman, belle-mère, parente et amie, qui s'est paisiblement endormie, dans sa 84me année.
2000 Neuchâtel, le 6 mars 1974.
(Rue de la Côte 127)

Comme le Père m'a aimée, je vous ai aussi aimés.
Jean 15 : 8.

L'incinération aura lieu samedi 9 mars.
Culte à la chapelle du crématoire, à 9 heures.
Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Albert Amstutz-Sinicco ;
Madame et Monsieur Fernand Dysli-Amstutz et leurs enfants, à Cortaillod ;
Madame Alfred Amstutz-Delley et famille, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Sergio Sinicco et leurs enfants, à Micottis ;
Madame et Monsieur René Troller-Sinicco et leurs enfants, à Lausanne ;
Madame et Monsieur Giovanni Tedde-Sinicco et famille, à Lausanne,
ainsi que les familles Amstutz, Sinicco, parentes, alliées et amies,
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Albert AMSTUTZ

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, oncle, parent et ami, enlevé à leur affection, dans sa 70me année.
Chez-le-Bart, le 6 mars 1974.
(Chemin des Moines 14)
L'incinération aura lieu à Neuchâtel, vendredi 8 mars.
Culte à la chapelle du crématoire, à 15 heures.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

C'est dans le calme et la confiance que sera votre force.
Esaïe 30 : 15.

Madame Hermance Racle-Botteron, à la Neuveville ;
Madame et Monsieur Luigi Floreano-Racle, à la Neuveville ;
Mesdemoiselles Marthe et Georgette Racle, à la Neuveville ;
Monsieur Roger Racle et familles, à la Neuveville,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Fritz RACLE

leur cher époux, père, beau-père, frère, oncle et parent, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 77me année.
La Neuveville, le 7 mars 1974.
L'incinération aura lieu à Bienne, le samedi 9 mars, à 10 heures.
Culte en la Blanche Eglise, samedi 9 mars, à 8 heures.
Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à l'asile « Mon Repos », à la Neuveville, compte de chèques postaux 25 - 293
Veuillez s.v.p. ne pas faire de visites
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Repose en paix.

Madame et Monsieur Jean Kipfer et leurs enfants Jean-Daniel, Michel et Marika, à Malvilliers ;
Monsieur et Madame Paul Chollet, leurs enfants et petits-enfants ;
Madame Emile Gafner, à Valangin, et ses enfants ;
Madame Pierre Chollet, aux Hauts-Geneveys, ses enfants et petits-enfants ;
Madame Albert Bachmann, à Neuchâtel ;
Madame et Monsieur Paul Virchaux, à Frochaux, leurs enfants et petits-enfants ;
Madame et Monsieur Paul Bachmann, leurs enfants et petits-enfants ;
Madame Samuel Balmer, à Valangin, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Madame
Pierre BACHMANN
née Germaine CHOLLET

leur très chère et regrettée maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a rappelée paisiblement à Lui, dans sa 74me année.
2043 Boudevilliers, le 7 mars 1974.

Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle.
Jean 3 : 16.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, samedi 9 mars.
Culte à la chapelle du crématoire, à 11 heures.
Domicile mortuaire : hôpital de Landeyeux.
Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à l'hôpital de Landeyeux, c.c.p. 20 - 334
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

✆ 25 36 04 ou 33 17 20
POMPES FUNÈBRES
Evard-Flühmann
Neuchâtel Toutes formalités
Transports en Suisse et à l'étranger

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Monsieur Jean-Louis Nicoud-Derivaz et ses enfants :
Monsieur et Madame Jean-Pierre Keusche-Nicoud, à Lima,
Monsieur Jean-Pierre Nicoud, à Genève,
Monsieur Armand Nicoud, à Lima,
Monsieur Michel Nicoud, à Lima,
Messieurs Philippe et Gérald Nicoud, à Auvernier ;
Madame Louis Nicoud, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, à Auvernier, à Neuchâtel et à Bâle ;
Madame Armand Derivaz, ses enfants, petits-enfants et arrière-petit-fils, à Lausanne, à Vevey, à la Tour-de-Peilz, à Pully, à Oron et à Châtillens ;
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur
Jean-Louis NICOUD

leur cher époux, papa, fils, beau-fils, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 63me année, après une pénible maladie supportée avec courage.
2012 Auvernier, le 7 mars 1974.
(Rue de la Pacotte 12)

Repose en paix.

L'enterrement aura lieu samedi 9 mars. Culte au temple, à 14 heures.
Domicile mortuaire : hôpital de la Providence, Neuchâtel.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité de la **fanfare « L'Espérance », de Corcelles-Cormondrèche,** a le chagrin d'informer ses membres du décès de

Monsieur
Jean-Louis NICOUD

membre actif de la fanfare depuis de nombreuses années.
Tous les membres garderont de cet ami dévoué un très bon souvenir.
L'ensevelissement aura lieu samedi 9 mars, à 14 heures, à Auvernier.

Le comité du **chœur d'hommes « Echo du Lac », d'Auvernier,** a le pénible devoir d'annoncer à ses membres le décès de

Monsieur
Jean-Louis NICOUD

membre actif de la société, et les prie d'assister à son inhumation.
Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

Le Domaine E. de Monmollin Fils, à Auvernier, a le chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Jean-Louis NICOUD

leur cher et excellent collaborateur, collègue et ami.
Ils en garderont le meilleur des souvenirs.
Auvernier, le 7 mars 1974.

L'entreprise et le personnel de la maison G. Germond ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur
Jean-Louis NICOUD

père de Monsieur Philippe Nicoud, membre du personnel et ami.
Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Le comité de la **société de musique « L'Avenir », d'Auvernier,** a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur
Jean-Louis NICOUD

ancien membre et père de Messieurs Armand et Gérald Nicoud, membres actifs de la société.
Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

REMERCIEMENTS

Dans l'impossibilité de répondre à chacun, la famille de

Monsieur
Georges ROBERT

très sensible aux nombreuses marques de sympathie et d'affection reçues pendant ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée ses remerciements sincères et reconnaissants.
Neuchâtel, mars 1974.

La famille de

Madame Louis BOSS

profondément touchée des nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées, remercie toutes les personnes qui l'ont entourée de leur présence, leur message, leur envoi de fleurs, ou leur don. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.
Les Geneveys-sur-Coffrane et Cernier, mars 1974.

Très touchée des nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus, la famille de

Madame
Jeanne SCHICK-PERROTTET

remercie toutes les personnes qui ont pris part à son grand deuil, et les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.
Chabrey, mars 1974.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

La flore et la faune des Galapagos par M. D. Weber

Pour une soirée organisée en commun, les sociétés neuchâteloises de géographie et des sciences naturelles avaient invité M. Daniel Weber à présenter la flore et la faune des Galapagos. Cette conférence attira un public si nombreux qu'il fallut passer à l'aula de l'Université pour que chacun puisse trouver place.

Dessinateur en bâtiments, naturaliste autodidacte, M. Weber, aidé financièrement par le Fonds national de la recherche scientifique, a séjourné six ans aux Galapagos, pour étudier la nature dans ces îles. Dans des conditions parfois très dures, M. Weber a fait un travail remarquable : l'herbier des Galapagos, systématiquement complété par un ensemble de photographies et la description d'orchidées nouvelles pour l'archipel.

Avant de donner un vivant reflet de ses nombreuses observations, le conférencier fit un rapide tour d'horizon. Découvertes officiellement par un évêque dont l'embarcation avait été déportée par des courants marins, en 1535, les Galapagos se virent donner leur nom par des baleiniers. Elles devinrent célèbres à la suite des recherches en sciences naturelles qu'y entreprit le grand naturaliste anglais Charles Darwin, pour illustrer sa théorie sur l'origine des espèces.

UNE VÉGÉTATION GREVÉE PAR L'ENVAHISSEMENT DU BASALTE

Appartenant à la République d'Equateur depuis 1832, l'archipel compte 6000 habitants, répartis en une dizaine de villages réfugiés sur les cinq îles principales ; les seules où l'on puisse trouver un peu d'eau, saumâtre d'ailleurs. Malgré leur position chevauchant l'Equateur, les Galapagos jouissent d'un climat subtropical, car elles sont rafraîchies par le courant de Humboldt que les atteint à une température de 18 degrés. Il en résulte des voisinages d'espèces aussi disparates que celles des pingouins et des fougères arborescentes, par exemple !

Les Galapagos offrent un aspect général plutôt rébarbatif qui tient à leur origine de volcans émergés de l'océan et recouverts de laves.

Des basaltes gris, noirs ou brunâtres encombrent la plus grande surface des îles, dont seules les plus grandes sont égayées par quelques bandes de végétation continue, mais relativement pauvre pour une région subtropicale. En effet, la flore vasculaire de l'archipel ne comprend que 880 espèces (plantes indigènes, endémiques et introduites). A titre de comparaison, le canton de Neuchâtel possède environ 1700 espèces. Mais, comme le conférencier allait le montrer et le faire apprécier, diapositives à l'appui, la vraie beauté des Galapagos est toute en finesse, car les espèces sont très petites, notamment parmi les fleurs.

Dans les grandes îles, moins déshéritées, le botaniste peut distinguer diverses zones de végétation. Le littoral présente une flore halophile composée de palétuviers, Cryptocarpus et Sesuvium. Vers 100 m d'altitude, les cactus Opuntia et Jasminocerus accompagnés d'Acacia et de Bursera (arbre à écorce blanchâtre) permettent de déterminer un secteur aride. Sur les pentes sud des îles, les pluies, plus fréquentes à partir de 200 à 300 m d'altitude, favorisent la croissance d'une flore subtropicale abondante composée d'arbres de petites dimensions : Scalesia, Zanthoxylum, Psychotria, Pisonia, Psidium, Miconia. Fougères et mousses épiphytes sont nombreuses. Puis succède une zone ouverte, dépourvue d'arbres, où dominent graminées, fougères et lycopodes.

LES DIX MILLE « GALAPAGOS »

Pour le naturaliste, les surprises viennent plutôt du monde animal, aux Galapagos ; notamment de la présence inattendue, sous ces latitudes, de certaines espèces et plus encore, de la façon dont elles ont réalisé leur adaptation au milieu.

L'archipel est surtout riche en reptiles et en oiseaux de mer ; 10.000 tortues géantes (les « galapagos ») ont pu survivre aux hécatombes commises par les chasseurs de phoques et de baleines. Des iguanes marins se laissent approcher sans trop réagir ; à marée base, ils vont « brouter » des algues, qui constituent leur nourriture principale. Des serpents (inoffensifs), des geckos et des lézards complètent la série unique des reptiles de l'archipel.

Les oiseaux de mer, nombreux, tempèrent laustérité des côtes rocheuses. Frégates, fous de Bassan, mouettes, hérons, albatros, manchots, océanodromes, pélicans, cormorans aptères figurent parmi les espèces typiques. D'autres oiseaux, notamment les pinsons de Darwin au plumage peu attrayant habitent l'intérieur des îles ; seul un examen précis de la forme de leur bec permet de reconnaître les différentes espèces de ces pinsons, qui ressemblent fort aux moineaux de nos villes. Un des oiseaux de proie, la buse, s'alimente de sauterelles, de passeraux et de jeunes iguanes.

LA PROTECTION DE LA NATURE S'ORGANISE

Le centre de recherches Charles Darwin, créé en 1963 dans l'île Santa Cruz, à l'intention des biologistes, a formé des gardiens équatoriens auxquels a été confiée la tâche d'assurer la protection de la nature. Tâche considérable car les 84 îles, îlots et rochers de l'archipel, totalisant 7800 km2, sont très disséminés et d'un accès parfois malaisé. Chaque année, le centre organise des stages pour les enseignants des Galapagos, dans l'espoir de les amener à rendre leurs élèves conscients de la nécessité et de l'importance de protéger la nature menacée.

En étroite collaboration avec le service du parc national des Galapagos, la station biologique Darwin a mis sur pied plusieurs programmes de sauvegarde. Il s'agit, par exemple, de chasser systématiquement toutes les chèvres de certaines îles, où ces animaux introduits ont sérieusement porté atteinte à la flore indigène. On est d'ailleurs en train de recenser les tortues géantes et de faire des élevages de races en danger d'extinction.

Ce sont surtout les fameuses tortues géantes, — elles peuvent atteindre 90 centimètres de haut et un poids de 300 kg — qui attirent les touristes. Mais M. Weber a su convaincre son auditoire du grand intérêt que l'archipel présente pour les naturalistes. Les amis de la nature ne pourront toutefois probablement pas y faire une aussi abondante moisson d'observations que le conférencier car celle-ci représente, sans doute, une somme de patience et de persévérance difficile à égaler.

T. Y.

Au tribunal de police de Neuchâtel

Quelle erreur gravissime !

Le tribunal de police de Neuchâtel a siégé hier sous la présidence de M. J. Ruedin, assisté de Mme M. Steininger qui assumait les fonctions de greffier.

Le 5 novembre, un accident eut lieu à l'intersection du quai Léopold-Robert et de la rue Pourtalès entre une voiture, arrêtée au milieu de la chaussée et conduite par C.-D. M. et un autre véhicule qui venait de Neuchâtel. Le conducteur de celui-ci, R.N., roulait à environ 55 km/h. Il déclara au tribunal que la conductrice débouchait des Jeunes Rives, mais ce fait n'est pas corroboré par un témoin, ni par C.-D. M. elle-même, qui s'explique :

— J'était arrêtée au bord du trottoir ; en repartant j'aperçus une auto qui fonçait sur moi ; elle n'a freiné qu'au dernier moment ; le choc était inévitable.

R.N. prend la parole à son tour : l'autre voiture faisait obstacle ; elle était placée de telle manière qu'on ne pouvait passer ni derrière ni devant.

De toute façon, les circonstances du cas ne sont pas des plus claires, vu l'heure tardive et la forte pluie qui tombait au moment du choc. Le tribunal a besoin d'un temps de réflexion pour résoudre le problème, notamment celui de savoir si R.N. avait adapté sa vitesse aux conditions de la route et de la circulation. Le jugement est remis à huitaine.

MANQUE DE PRÉCAUTIONS

Le 22 juin, D.V. débouchait de la route de Bienne, à Saint-Blaise. Au moment de se rabattre sur la droite, son véhicule heurta une voiture qui circulait normalement. Celle-ci tamponna à son tour un autre véhicule, mais l'histoire ne dit pas jusqu'où les répercussions se sont fait sentir...

Le tribunal reproche au prévenu de n'avoir pas pris toutes les précautions nécessaires en changeant de voie, cela d'autant plus qu'il ne pouvait, au volant de son camion, apercevoir les véhicules qui roulaient à côté de lui. Ce fait aurait dû l'inciter à une plus grande prudence encore ; 100 fr. d'amende et 110 fr. de frais sanctionneront cette faute.

ERREUR GRAVISSIME

Erreur gravissime qui pèsera sur la conscience de R.P. sa vie durant : il a omis d'apposer un « CH » sur son véhicule et de tenir ses feux en ordre. Résultat : 40 fr. d'amende et 20 fr. de frais !

M.Y.

Le 11me Printemps musical

● *PARMI les exécutants du « Printemps » 1974, nous retrouvons une soliste et quelques ensembles qui, pour notre plus grand plaisir, furent déjà des nôtres au cours de ces dernières années : la flûtiste Brigitte Buxtorf, qu'Ernest Ansermet qualifiait de musicienne de premier ordre, l'Ensemble baroque de Winterthour qui, comme en 1971 ajoutera à son riche répertoire du XVIIIe siècle une œuvre contemporaine, l'Orchestre de chambre de Neuchâtel dont il n'est plus besoin de rappeler les qualités et ce jeune Quatuor d'anches français qui fut la révélation d'il y a deux ans.*

Nous ferons également de nouvelles connaissances : la Camerata de Lucerne, une formation de cordes et bois ; ses membres ajoutent à leurs qualités purement musicales la ferveur de la jeunesse. Le puissant baryton Henry Ruffin et son accompagnatrice Christiane Buchs serviront Purcell, Beethoven, Brahms et Dvorak. Enfin, l'orchestre de chambre et l'ensemble vocal « Le Madrigal » de Colmar, sous la direction de René Matter, clôtureront à la Collégiale notre série de concerts.

Ainsi, le Printemps musical de Neuchâtel s'efforce-t-il de maintenir ses objectifs essentiels d'originalité, de diversité et de jeunesse.

Collision

● AU volant de sa voiture, Mme H.R. domiciliée en ville, circulait hier vers 13 h 20 rue des Brandards. A la hauteur de l'immeuble No 11, elle a déplacé son véhicule vers le centre de la chaussée pour éviter une fouille. Au même instant survenait en sens inverse un camion piloté par M. G.C. de la ville également. Une collision s'ensuivit. Dégâts.

Trois demandes de crédit bientôt soumises au législatif boudrysan

De notre correspondant :

Le Conseil général de Boudry tiendra une séance extraordinaire le 14 mars. Dans les objets à l'ordre du jour, figurent une demande de naturalisation d'un citoyen itaien résidant à Boudry depuis de longues annés, des demandes de crédit de 68.000 fr. pour l'achat d'une nouvelle balayeuse ; 120.000 fr. pour la réfection de l'appartement de la Ferme Bellevue ; de 60.000 fr. pour les jardins d'enfants. Les classes d'enseignement préscolaire ne sont pas reconnues sur le plan cantonal. L'écolage perçu, les dons et différents revenus de manifestations ne couvrent pas les frais d'exploitation et le dernier exercice laisse un déficit de 22.000 francs.

Le vote du crédit permettrait la gratuité de l'écolage, l'engaement d'une quatrième jardinaière et courirait les frais de chauffage, éclairage etc., mais l'unanimité est loin d'être faite !

Ensuite d'une motion déposée, le département de l'instruction publique a été chargé de procéder à une enquête pour la mise en service d'un bibliobus. Le prix d'exploitation serait de l'ordre de 100.000 fr. par an, dont la moitié serait prise en charge par l'Etat. La participation prévue pour Boudry est de 8084 francs. Le Conseil communal estime, tout en reconnaissnt le bien fondé d'une tlle entrprise, que les intéressés directs (les lecteurs) pourrient participer aux frais par le payement d'une taxe, si modeste sit-elle, pour l'utilisation des ouvrages mis à disposition.

En outre, l'exécutif n'estime pas équitable la répartition intercommunale de financement et ne pense pas que ce nouveu service sera considérblement utilisé. Le financement intercommunal prévu rapporterait environ 1200.000 fr. par an et couvrirai ainsi la totalité des frais d'exploitation.

Si l'Etat prend la moitié de ces frais à sa charge, on ne comprend guère pourquoi leplan de financement prévoit un montant qui dépasse largement la part intercommunale !

Wr.

Un nouveau garde police à Boudry

(c) Lors de l'audience du tribunal de police de mercredi, le nouveau garde police de Boudry a été assermenté. Il s'agit de M. Noël Reynold originaire de Fribourg où il a suivi les classes primaires et secondaires et fait un pré-apprentissage d'horticulteur.

Il est entré en fonction à Boudry le 1 novembre 1973. M. Reynold est âgé de 24 ans et s'est déjà parfaitement habitué à ses nouvelles fonctions.

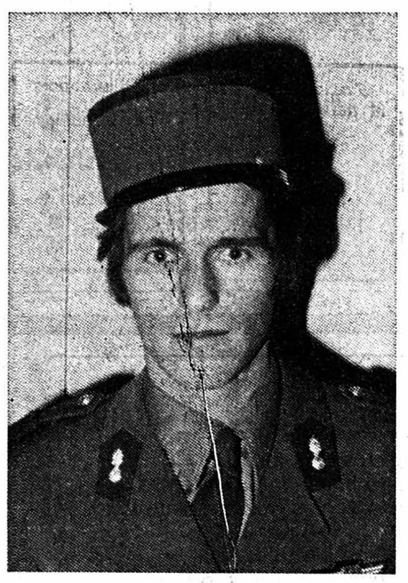

Enfant renversé

Dans des circonstances non encore clairement établies, le petit Roger Fischer, domicilié à Boudry, a été renversé par une voiture hier rue Louis-Favre dans cette ville. Blessé, le garçon a été trnsporté à l'hôpital Pourtalès par l'ambulance de la police locale de Neuchâtel. Il souffrirait d'une fracture de la jambe gauche.

Rupture de conduite : on a eu chaud à Peseux !

Les premiers secours de Neuchâtel sont intervenus rue de Neuchâtel 6 hier vers 12 h 10 à Peseux. Une conduite transportant du liquide pour le nettoyage des vêtements s'était en effet rompue dans le « pressing » Baechler.

Aidés par les sapeurs pompiers de Peseux, les hommes, le visage caché par des masques respiratoires (le gaz à base de perchloréthylène étant très nocif) se sont employés à répandre des produits absorbants.

En quelques instants tout était redevenu normal et les sapeurs du chef-lieu ont pu ranger les véhicules qu'ils avaient placés à proximité en prévision d'un sinistre.

Au Conseil général de Marin-Epagnier

(sp) Convoqué en séance extraordinaire mercredi, le Conseil général de Marin-Epagnier a siégé sous la présidence de M. Jacques Giorgis et en présence de 37 membres. L'exécutif était au complet, mais seuls quatre membres et l'administrateur ont siégé à la table du Conseil communal, M. Gilbert Droz, démissionnaire, assistant aux débats du fond de la salle. On remarque, dans les rangs socialiste, le retour de Mme Marguerite Castella. absente depuis novembre 1972 à la suite d'un accident. La bienvenue fut souhaitée à M. Emile Schweizer (rad.), nouveau conseiller général, remplaçant de M. Petitat.

M. Willy Frau (rad.) a été nommé à l'exécutif en remplacement de M. Gilbert Droz. Mme Marguerite Castella et M. Irénée Sauter (soc.) furent respectivement élus à la commission de la Tène et à la commission de salubrité publique.

CRÉDIT ACCEPTÉ

Suite à une erreur qui s'est glissée dans le rapport de la demande de crédit initial du 11 octobre 1972, l'exécutif devait demander un crédit supplémentaire de 63.000 fr. pour l'aménagement du chemin de Maison-Rouge, les travaux étant terminés. Après discussion, ce crédit fut accepté par 34 voix contre une et une abstention Une demande pour que la taxe d'épuration pour la consommation d'eau des abreuvoirs à bétail soit réduite de 50 % obtint l'accord des groupes libéral et radical. Les socialistes en revanche estimèrent cette réduction inéquitable, certains (entreprises, particuliers arrosant leur jardin et non-raccordés, tels le F.-C. Marin-Sports) devant payer cette taxe intégralement. Un large débat s'ensuivit. Finalement, après que l'administrateur, M. Michel Kohler eut donné de claires explications, cette réduction fut acceptée par 28 voix contre 9.

On se souvient que plusieurs conseillers généraux étaient intervenus à propos des émanations de fumée dans la cheminée d'une grande entreprise de la place. Il fut donné lecture d'une lettre de cette entreprise, de laquelle il ressort que d'après les analyses faites par des ingénieurs spécialisés, le dépassement est de l'ordre de 10 mmg m3.

SOLUTION PROVISOIRE

A propos de la reconstruction éventuelle du Lion d'Or, M. Gaston Gehrig, président de commune et directeur des bâtiments, précisa qu'une solution provisoire était envisagée par la pose d'un baraquement sur le terrain que la commune possède au bas du village. MM. Corti et Morand, architectes mandatés par le Conseil communal, commentèrent les plans et donnèrent réponse à des questions concernant notamment le coût de la construction, l'installation de toilettes publiques, etc...

La demande de crédit concernant cette construction sera soumise au législatif le 10 avril. Dans les divers, plusieurs questions furent posées concernant notamment le camp de ski. la réfection du deuxième tronçon du chemin de Maison-Rouge, une drague amarrée dans la Thielle, le rideau d'arbres cachant le dépôt d'une industrie, la fermeture de la route des Tertres, une erreur dans le creusage du tunnel pour le captage des sources de Vigniers (une visite du Conseil général est demandée par son président), la venue des bus, le nouveau règlement d'urbanisme, la rampe pour poussettes au passage sous-route entre la Cité-Martini et le cimetière. Les conseillers communaux répondirent à ces questions de leur mieux !

La neige dans le Jura neuchâtelois

Tête-de-Ran : 80-90 cm, poudreuse ; Crêt-Meuron : 80 cm, poudreuse ; la Vue-des-Alpes : 50-60 cm, poudreuse ; la Corbatière - la Roche-aux-Crocs : 40-50 cm, poudreuse ; les Bugnenets - les Savagnières : 40-70 cm, poudreuse ; le Pâquier - le Crêt-du-Puy : 30-50 cm, poudreuse ; la Robella (Buttes) : 20-60 cm, poudreuse ; la Chaux-de-Fonds - Chapeau-Rablé : 20-50 cm, poudreuse ; le Locle - Sommartel : 20-30 cm, poudreuse ; Chaumont : 30-40 cm, poudreuse. Partout la neige est poudreuse, les pistes bonnes et les remontées fonctionnent.

Pistes balisées pratiquables pour ski de randonnée à : Tête-de-Ran, la Vue-des-Alpes, la Corbatière, la Sagne, la Chaux-de-Fonds, la Brévine, la Robella, les Cernets - les Verrières, Couvet - la Nouvelle-Censière, Chaumont.

Les Neuchâtelois et la danse moderne acrobatique

Samedi dernier s'est déroulé à la Maison de la culture et de la jeunesse d'Annemasse (France) le traditionnel championnat de rock and roll devant un public record. Ce ne sont pas moins de 54 danseuses et danseurs divisés en quatre catégories : débutants, espoirs, aspirants et nationaux qui se disputèrent les premières places. Bien emmené par son entraîneur M. Charly Laederach, le club de rock and roll « ZOU » de Neuchâtel s'est à nouveau très bien comporté. En effet chez les débutants, les Neuchâtelois se classent premiers avec Tagliorial - Berthoud et troisièmes avec Lagger - Suter. Chez les espoirs : troisièmes avec Macchia - Stigliano et en catégorie nationale premiers avec le couple bien connu Laederach - Hofer.

Ces jeunes gens et jeunes filles donnent à la danse moderne acrobatique un intérêt nouveau, à Neuchâtel et ceci avec beaucoup de succès.

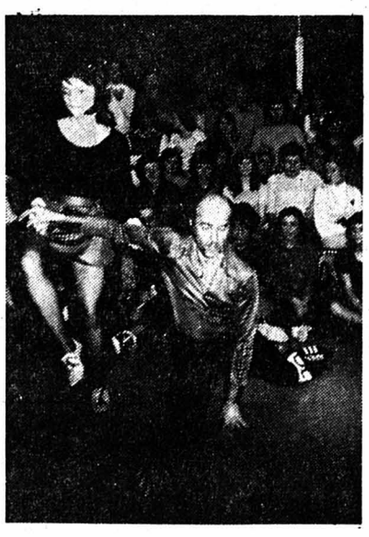

Pour le Salon
Trains rapides sur la ligne du Pied du Jura

Durant la période du Salon de l'automobile, la ligne du pied du Jura voit passer chaque jour cinq trains supplémentaires qui empruntent le raccordement Bussigny - Denges, évitant ainsi le « crochet » par Lausanne. Le matin, un train quitte Bienne à 7 h 48 (il vient de Bâle les samedi, dimanche et lundi) et fait arrêt à Neuchâtel (8 h 12), Yverdon (8 h 36) et arrive à Genève à 9 h 23. Deux autres trains, sans arrêt de Zurich à Genève, passent à Neuchâtel à 8 h 45 et 8 h 55, ce dernier ayant quitté Rorschach à 5 h 22.

Au retour, le train sans arrêt Genève - Zurich passe à Neuchâtel à 17 h 03, tandis que celui qui est limité à Bienne (prolongé à Bâle vendredi, samedi et dimanche) quitte Genève à 16 h 30 avec arrêts à Yverdon à 17 h 16, Neuchâtel, à 17 h 41 et Bienne à 18 h 04. Quant au train Genève - Rorschach, il passe par Lausanne - Berne, sans arrêt dans la ville Fédérale !

LA NEUVEVILLE

Nominations à l'Ecole supérieure de commerce

(c) Sur proposition de la commission de l'Ecole supérieure de commerce, le Conseil municipal de la Neuveville a procédé aux nominations suivantes : Mlle Martha Lehner en qualité de maîtresse principale de sténographie Stolze-Schrey; M. Jean-Paul Stinegger en qualité de maître principal de français et de culture physique ; Mlle Carmen Melchior, qui enseigne actuellement le français et l'italien, en remplacement de M. Dagen qui a fait valoir ses droits à la retraite.

Ces nominations devront encore faire l'objet d'une ratification par la direction de l'économie publique.

Les différentes sociétés de Corcelles-Cormondrèche ont exercé une activité soutenue ces derniers temps

Les sociétés de Corcelles-Cormondrèche ne sont pas restées inactives. Manifestations, soirées, lotos et assemblées se sont succédé à un rythme élevé. La société de tir des Mousquetaires, âgée de 200 ans, a siégé sous la présidence de M. Eugène Bernard qui a annoncé une admission contre aucune démission. Le trésorier, M. Pierre Glauser, donna connaissance des principaux mouvements de caisse et indiqua une augmentation de la fortune provenant essentiellement du magnifique résultat obtenu lors de la manifestation du bicentenaire.

Dans son rapport, le chef technique, M. André Lüthi, estime que les résultats des différents tirs ont été satisfaisants. Il relève le brillant résultat de M. Ernest Jucker lors du championnat de groupe obtenant le maximum de points, soit 75 (15 fois 5). Dans son rapport, M. Bernard souligna le plaisir qu'il a eu durant ses années de présidence, annonça sa retraite et souhaita à son successeur, M. Claude Hausmann, beaucoup de réussite. En témoignage de reocnnaissance, le nouveau président décerna à M. Bernard le titre de président d'honneur et à sa femme une magnifique corbeille de fleurs.

Cette assemblée fut suivie d'un repas. Avant la partie récréative, le chef technique, M. Lüthi, présenta les classements de l'année 1973 et distribua les différents challenges mis en compétition.

Le classement des différents concours s'établit de la façon suivante :

Classement A, roi du tir : 1. Ernest Künzi ; 2. Charles Schüpbach ; 3. Eugène Bernard. - Classement B : 1. Ernest Künzi ; 2. Eugène Bernard ; 3. Max Bonnet. - Challenge Louis Plancherel : 1. Ernest Künzi ; 2. Eugène Bernard ; 3. Emilien Arm. - Challenge Michel Rappo : 1. Ernest Künzi ; 2. Charles Schüpbach ; 3. Eugène Bernard.

Les résultats du tir fête 1973 sont les suivants : cible Mousquetaires : 1. Ch. Schüpbach ; 2. R. Milliquet ; 3. E. Eigenheer. - Cible section : 1. Ch. Jordi ; 2. E. Bernard ; 3. A. Neiger. - Cible Corcelles : 1. Ernest Künzi ; 2. H. Steinmann ; 3. Ch. Jordi. - Cible vétéran : challenge offert par Jean-Pierre Villars : 1. Max Bonnet. Le challenge de la cible marquise offert par M. Ernest Eigenheer a été gagné par Mme Henriette Bernard, femme du président.

Le nouveau comité a été formé de la façon suivante : président : Claude Hausmann ; vice-président : Eugène Bernard ; caissier : André Lüthi ; secrétaire-correspondance : François Muller ; chef technique : Ernest Jucker ; chef matériel : Gérald Gyger ; cantinier : M. Zamparo ; propagande : Ch. Schüpbach ; secrétaire-militaire : Ernest Künzi ; secrétaire-verbaux : Ernest Eigenheer ; chef-cibarre : Etienne Richter ; moniteur-chef : Charles Jordi.

A LA FANFARE « L'ESPÉRANCE »

La fanfare « L'Espérance » a siégé sous la présidence de M. François Pittet qui invita les membres à observer une minute de silence pour honorer la mémoire des disparus. Puis, le secrétaire-caissier, M. Vogel (62 ans de sociétariat) présenta les comptes de l'exercice écoulé. Dans son rapport, le président remercia tous les membres du comité de leur collaboration. L'effectif augmente sensiblement, mais un sérieux effort dans le recrutement de jeunes musiciens reste à faire. Actuellement, la fanfare compte 32 membres actifs dont 26 exécutants. Sous la baguette du nouveau directeur, M. Jean-Claude Blumenstein, le programme pour cette saison sera très varié. Après avoir joué la retraite et la diane le jour de l'anniversaire de l'indépendance de la République et canton de Neuchâtel, il y aura : le 16 mars, concert annuel à la salle des spectacles ; le 7 avril, une tournée des hôpitaux à Neuchâtel ; le 8 juin, la fête du district à Boudry, puis, les 14 et 15 septembre, une sortie de deux jours en Ardèche.

Le comité a été formé de la manière suivante : président : François Pittet ; vice-président : vacant ; secrétaire-caissier : Raymond Vogel ; vice-secrétaire : Jacques Pittet ; archivistes : Charles Pittet et Geneviève Bourquin ; banneret : Francis Pittet. L'adjoint du directeur est M. Jean-Pierre Bornand.

« L'AURORE » FÊTE UNE NONAGÉNAIRE

Le 26 février, Mme K. Meia fêtait son 90me anniversaire. A cette occasion, le chœur d'hommes « L'Aurore » lui a rendu visite et a présenté quelques chants. Cette petite fête s'est terminée autour d'un verre de vin...

UN VEAU SUR LA SCÈNE !

La grande famille de la société de gymnastique s'est produite en public. En effet, dames, pupillettes, pupilles et actifs ont présenté un programme varié et fort divertissant qui a déridé pour quelques heures les nombreux parents et amis qui assistaient au spectacle. Le clou de cette soirée : un veau au milieu d'une danse folklorique ! Cela confirme que le président Minder a plus d'un tour dans son sac...

E.K.

AUVERNIER

De beaux moments en perspective au « Club du jeudi »

(c) Le « Club du jeudi » n'a pas besoin de publicité pour accueillir nombreux ses invités : les bénéficiaires de l'AVS et les personnes isolées. De quinze jours en quinze jours, ils se retrouvent pour le plaisir de se rencontrer, mais aussi pour entendre d'intéressantes conférences sur les sujets les plus variés. Le programme de la saison printemps-été vient d'être connu. Ainsi, la prochaine séance débutera par la présentation de films sur le « vieil Auvernier » qui sera suivie d'un travail en faveur de la léproserie du Dahomey. Aux diapositives sur « La Suisse à bâtons rompus » présentées par M. C. Maeder, succèdera une conférence intitulée « Expériences d'une Conseillère communale », en l'occurence Mme Charles Pattus de Saint-Aubin. En mai, il y aura place pour l'« œcuménisme » dont parlera le curé Aubry de Colombier. En souhaitant le beau temps, on visitera le chantier de la RN 5 sous la conduite de l'architecte Béguin. Une évasion par diapositives dans l'« Engadine » conduite par M. Willy Jeanneret, précédera la journée du suspense, à savoir la promenade-surprise traditionnelle, prélude aux grandes vacances !

Les arbres rares...

Dans notre édition du 28 février, nous avons publié la photographie des trois célèbres mûriers de Colombier, qui ont d'ailleurs donné leur nom à la rue et à l'école qui se trouvent à proximité, en les désignant comme les derniers représentants de l'espèce dans notre canton.

Nous oublions un quatrième arbre de la même essence, planté probablement au moment de la belle époque de l'élevage du ver à soie, et qui croît encore très régulièrement à Corcelles, au nord des maisons de la Grand-rue, dans la propriété de feu M. Alfred Lombard. Chaque été, il produit encore de très gros fruits, très juteux, délicieux à manger à la main.

AVIS OFFICIELS

COMMUNE DE BUTTES

Par suite de la démission honorable du titulaire, la commune de Buttes met en soumission le poste

D'ADMINISTRATEUR COMMUNAL

Traitements et obligations : légaux.
Caisse de retraite. Semaine de 5 jours.
Entrée en fonctions : tout de suite ou date à convenir.

Les offres de service (lettre manuscrite), accompagnées d'un curriculum vitae avec photo, et les copies de diplômes et certificats, doivent être adressées au Conseil communal de Buttes, portant la mention suivante : « Soumission poste d'administrateur communal » à Buttes, et ceci jusqu'au 25 mars 1974, dernier délai.

CONSEIL COMMUNAL.

VILLE DE NEUCHÂTEL

L'Ecole suisse de droguerie, à Neuchâtel, cherche une

SECRÉTAIRE

collaboratrice de la direction, ayant le sens des responsabilités et de l'entregent (relations avec les autorités, le corps enseignant, les fournisseurs de la droguerie et les élèves).
Exigences : certificat fédéral de capacité ou une qualification équivalente. Bonnes notions d'allemand.
Entrée en fonction : 16 avril 1974 ou date à convenir.
Traitement : selon barème communal.
Adresser offres manuscrites, avec curriculum vitae à M. Maurice Blanc, directeur de l'Ecole suisse de droguerie, qui fournira tous renseignements.
Neuchâtel, Evole 41. Tél. (038) 25 13 36.

EXTRAIT DE JUGEMENT

Par jugement du 12 février 1974, le tribunal de police du district du Val-de-Ruz a condamné Jacques DEMIERRE, né le 3 avril 1946, domicilié à Fontaines, à 30 jours d'emprisonnement sans sursis et 100 fr. d'amende, pour ivresse au volant en récidive et autres infractions LCR. La publication du jugement a été ordonnée aux frais du condamné.

Cernier, 5 mars 1974.

Le greffier du tribunal :
J.-P. GRUBER

IMMEUBLES

A VENDRE
FENIN
APPARTEMENTS

4 pièces dès Fr. 125.000.—
Garages Fr. 14.000.—

Cuisine agencée, avec machine à laver la vaisselle. Cuisinière électrique 4 plaques.
Grand frigorifique. Tapis tendus.
Financement hypothécaire 80 %.

FIDUCIAIRE SEILER & MAYOR
Trésor 9, Neuchâtel. Tél. (038) 24 59 59.

Particulier cherche à acheter

maison ou appartement

à Neuchâtel ou aux environs.
Fr. 200.000.— maximum.
Faire offres sous chiffres MY 654 au bureau du journal.

Riviera près Alassio

A vendre studios et appartements, cuisine équipée, près mer et plage, dans résidences suisses, dès **Fr. 31.400.—**, jardin ou balcon. Visites en bus le week-end. Crédits par banque suisse disponible. **Location par SWISS TOURING, INTER SERVICE, 15, Cité, Genève. Tél. (022) 21 56 44.**

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Nous cherchons

TERRAIN A BATIR

région Saint-Blaise - Auvernier permettant la construction d'immeubles locatifs sur trois niveaux au moins.

Adresser offres sous chiffres 80-3102 aux Annonces Suisses S.A. « ASSA », 2501 Bienne.

A vendre, en Gruyère, plusieurs

chalets en madriers

Construction soignée, terrain 1000 m2, Situation idéale et vue imprenable. Venez visiter le chalet témoin !

Tél. (029) 6 16 16, de 14 à 18 heures.

Nous vendons à Sauges,

splendide villa

mitoyenne comprenant : un grand séjour avec cheminée, 4 chambres à coucher, garage. Vue magnifique. Prix intéressant.

S'adresser à
Fiduciaire Francis Anker, case postale 6, 2024 Saint-Aubin.
Tél. (038) 55 16 49.

A VENDRE
au Locle, au centre de la ville, sur excellent passage,

IMMEUBLE

commercial et locatif comprenant en particulier

1 magasin

libre immédiatement, ainsi que 4 appartements dont 2 de 6 pièces.
Prix modéré.
Etude Pierre FAESSLER
Notaire
Grand-Rue 16, Le Locle.
Tél. (039) 31 43 10.

A vendre à Cortaillod : 14 villas

Situation exceptionnelle.

Vue imprenable s'étendant de Saint-Blaise à Cortaillod.

Ensoleillement toute la journée.

Emplacement choisi tenant compte de la protection de l'environnement.

à « CHANÉLAZ »

Prix à partir de Fr. 303.000.—

Nous offrons prêts hypothécaires de 75 % du coût total. 5 - 6 pièces habitables. Cheminée de salon. Balcon - terrasse. Porche d'entrée avec patio. Place de parc et garage.

Chaque villa bénéficie d'environ 700 m2 de terrain.

Sols recouverts de tapis. Machines modernes et cuisine entièrement agencée.

Renseignements :

FIDUCIAIRE SEILER & MAYOR

Trésor 9 - NEUCHATEL - Tél. (038) 24 59 59

PARTICULIER
cherche

fonds pour construction

Garantie.
Faire offres sous chiffres 87-192 aux Annonces Suisses S.A. « ASSA », 2001 Neuchâtel.

A LOUER

A louer, dans maison ancienne

appartement

3 1/2 pièces, mi-confort. Vue, jardin.
Ecrire sous chiffres JV 651 au bureau du journal.

Etude Clerc, notaires
2, rue Pourtalès - Tél. 25 14 68.
A louer immédiatement ou pour date à convenir,
à la rue des Parcs,

appartement de 3 chambres

(sans confort). Chauffage général au mazout.
Loyer mensuel :
Fr. 300.— + charges.

A louer Saint-Blaise

pour le 1er avril 1974 ou date à convenir,
3 pièces tout confort, situation tranquille, vue imprenable, conviendrait pour couple avec un enfant.
Prix : Fr. 685.— + Fr. 50.— charges.
Possibilité de place de parc intérieur à Fr. 60.—.
S'adresser : Etude Fr. Cartier, notaire,
Concert 6, 2001 Neuchâtel.
Tél. 25 12 55.

A LOUER dans immeuble neuf, à Neuchâtel,

magnifiques studios meublés

très spacieux, pour une ou deux personnes ; tout confort, tapis tendu, salle de bains, coin cuisine agencé, ascenseur, quartier tranquille.
Transports publics à quelques mètres.
Libre immédiatement ou pour date à convenir.
Loyer dès 400 fr.

RÉGENCE SA
Rue Coulon 2
(à côté de l'Université)
Tél. 038/25 17 25
2001 Neuchâtel

A louer, tout de suite ou pour date à convenir, dans les Montagnes neuchâteloises,

café-restaurant

de campagne.
Chiffre d'affaires élevé.
Loyer modéré.
Ecrire sous chiffres XA 663 au bureau du journal.

A louer

MAGASIN

bien situé, à Bienne, convenant à : boucherie, comestible ou autre branche ou à entrepôt. Loyer avantageux. Même un appartement à disposition.
Veuillez vous informer auprès de la GRANDE BOUCHERIE BIGLER S.A., 3294 Buren-sur-l'Aar.
Tél. (032) 81 23 45.

Les Cèdres

BOUDRY

A louer dès maintenant

appartements

3 1/2 pièces 92 m2 à partir de Fr. 510.—
4 1/2 pièces 107 m2 à partir de Fr. 600.—

situés dans un magnifique parc arborisé et aménagé pour les enfants, à proximité de l'école primaire, des transports publics et des magasins.

Appartements très spacieux et fonctionnels, comprenant :
cuisines agencées — parquets et autres sols pratiques — balcon — ascenseur — tranquillité.

FIDUCIAIRE SEILER & MAYOR
Rue du Trésor 9 - Neuchâtel
Tél. (038) 24 59 59

A LOUER

à Neuchâtel, dans immeuble neuf, à la rue des Sablons, pour date à convenir, beaux appartements de

3 pièces

Loyer : dès Fr. 540.—
(comprenant consommation du gaz, utilisation de la buanderie avec machine à laver automatique et séchoir électrique, service de conciergerie), plus Fr. 45.— d'acompte chauffage et eau chaude.
Appartements spacieux avec tapis collés - Cuisine complètement équipée - Confort moderne - Ascenseur - Adoucisseur d'eau - Antenne collective TV-Radio.
Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser à : Monsieur Raymond Wetzel, agent général de LA NEUCHATELOISE, Compagnie Suisse d'Assurances Générales, 9, rue du Musée, 2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 24 64 00.

A louer à Neuchâtel

rue de l'Orée - rue des Fahys, pour date à convenir,

APPARTEMENTS

7 logements de 3 pièces à partir de Fr. 560.—
1 logement de 4 pièces à partir de Fr. 740.—
charges non comprises.

Appartements tout confort avec vue sur le lac.

Fiduciaire Seiler & Mayor, Trésor 9, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 59 59.

Monchevaux 8 - 10 - 12, **BEVAIX**
A louer pour le 31 mars 1974 ou date à convenir

beaux appartements de 3 1/2 et 4 1/2 pièces

tout confort, cuisines équipées, ascenseurs, etc.
S'adresser à :
Gérance des immeubles de l'Etat, Seyon 10, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 21 11 81, interne 454.

La Résidence les Chevrons est située entre la vieille localité de Peseux et la forêt.
Elle se trouve à proximité immédiate du centre de la commune, avec ses écoles et ses nombreux commerces.
L'immeuble est, comme son nom l'indique, composé de chevrons successifs qui épousent la pente du terrain. Il est orienté de manière à ce que les appartements bénéficient du maximum d'ensoleillement.

résidence «les chevrons»

Tout dans les Chevrons est fonctionnel, moderne, sûr.
Un grand choix d'appartements de toutes grandeurs est offert aux acheteurs.
Vous apprécierez la qualité des Chevrons en visitant les appartements pilotes décorés par Marcel Jacot, la Chaux-de-Fonds.

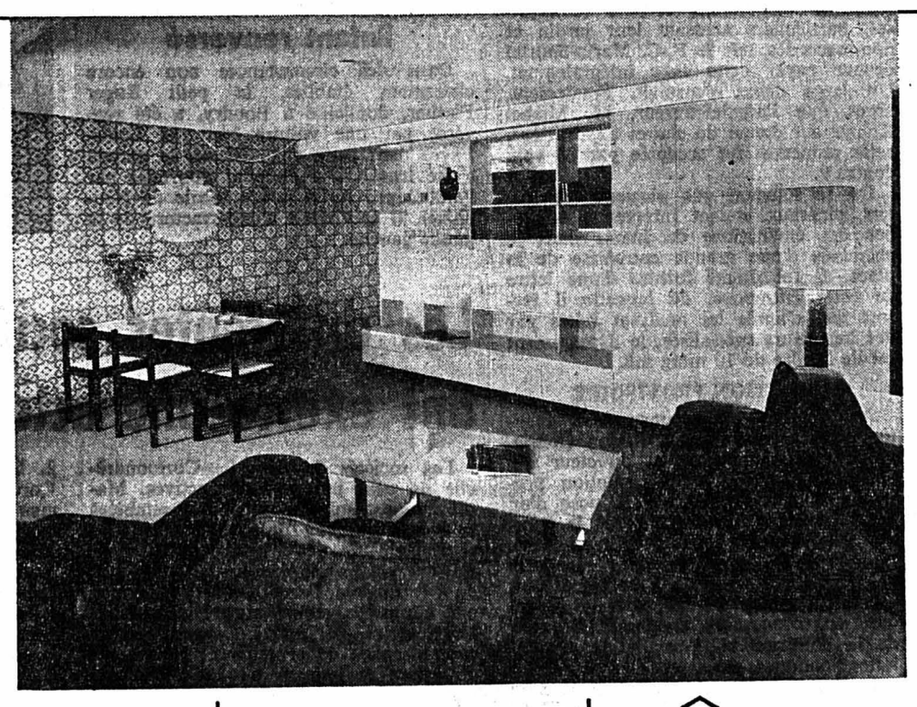

un placement sûr

Visites
les mardi et jeudi de 18 à 22 heures ou sur rendez-vous

Les prix 1973 sont valables jusqu'au 30 juin 1974

Touraine S. A.
Les Bourguillards 16
2072 Saint-Blaise
Tél. (038) 33 55 55

FIDUCIAIRE
Antonietti
& Böhringer
Gérance d'immeubles

rue du Château 13, NEUCHATEL — G. Monnier Tél. (038) 24 25 25.

LE LANDERON

A louer au centre, dès le 1er avril 1974, magnifique appartement de 4 chambres, cuisine équipée, bains, W.-C. et cave.

Loyer mensuel : Fr. 516.—
(charges comprises)

A louer au Landeron

appartement 4 pièces

tout confort, grande cuisine agencée, avec conciergerie.
Immeuble de 6 étages, ascenseur.
Prix : 535 fr., charges comprises.
Moins 220 fr. pour conciergerie.
Tél. (038) 51 15 09.

Lire en page 8

A LOUER
APPARTEMENTS DE VACANCES
DEMANDES A LOUER
CHAMBRES
PENSIONS

MULTI-DISCOUNT BORLOZ

Vendredi 8 et samedi 9 mars
2 grandes journées de doubles timbres

PRIX DISCOUNT — SENJ — PRIX DISCOUNT

Profitez de nos actions spéciales

Au centre : rue de l'Hôpital 10 - rue Pourtalès 9-11 P à 100 m **Serrières : Battieux 2** P

MULTI-DISCOUNT BORLOZ

Profitez de nos actions spéciales

UN RAVISSANT DEUX-PIÈCES PRINTANIER

Yala

Steudler

Serre 9 (1er étage) - Tél. 25 57 65
Spécialiste du beau jersey
Rayon pour dames de taille confortable
Manteaux térylène dames, messieurs
Ouvert le mercredi et le samedi tout le jour

DÉMÉNAGEMENTS - TRANSPORTS
Claude JORNOD
Suisse - Etranger
NEUCHATEL - Tél. 24 23 75 - 46 18 40

Meubles d'occasion à vendre

provenant d'échanges :

chambres à coucher, salons, divans, fauteuils, salles à manger, parois murales, tables, chaises, lits, armoires, étagères, etc.

Prix très bas. — Paiement comptant.

S'adresser aux entrepôts Meubles Meyer - Bôle (NE)

samedi matin de 8 à 12 heures

AUTOMOBILISTES ! Prenez la direction Colombier - Bôle. Grande place de parc.

A vendre d'occasion, pour cause de transformations,

2 armoires vitrées

de 5 m x 2 m 20.
HUG MUSIQUE S.A., en face de la poste, Neuchâtel.
Tél. 25 72 12.

L'IMPRIMERIE CENTRALE S.A.

rue Saint-Maurice 4

tient à la disposition des industriels et des commerçants son matériel moderne pour exécuter tous les travaux en typographie et en offset

Feuille d'avis de Neuchâtel

Prêts
immédiatement
remboursement par petits acomptes
plus avantageux

Depuis 1912
une seule adresse:
Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
ouvert 8.00–12.15 et 13.45–18.00
Tél. 038 - 24'63'63

Je désire Fr. .....
Nom .....
Prénom .....
Rue .....
Localité .....

Nouveau chez Bell:
Le bœuf en daube prêt en 60 minutes

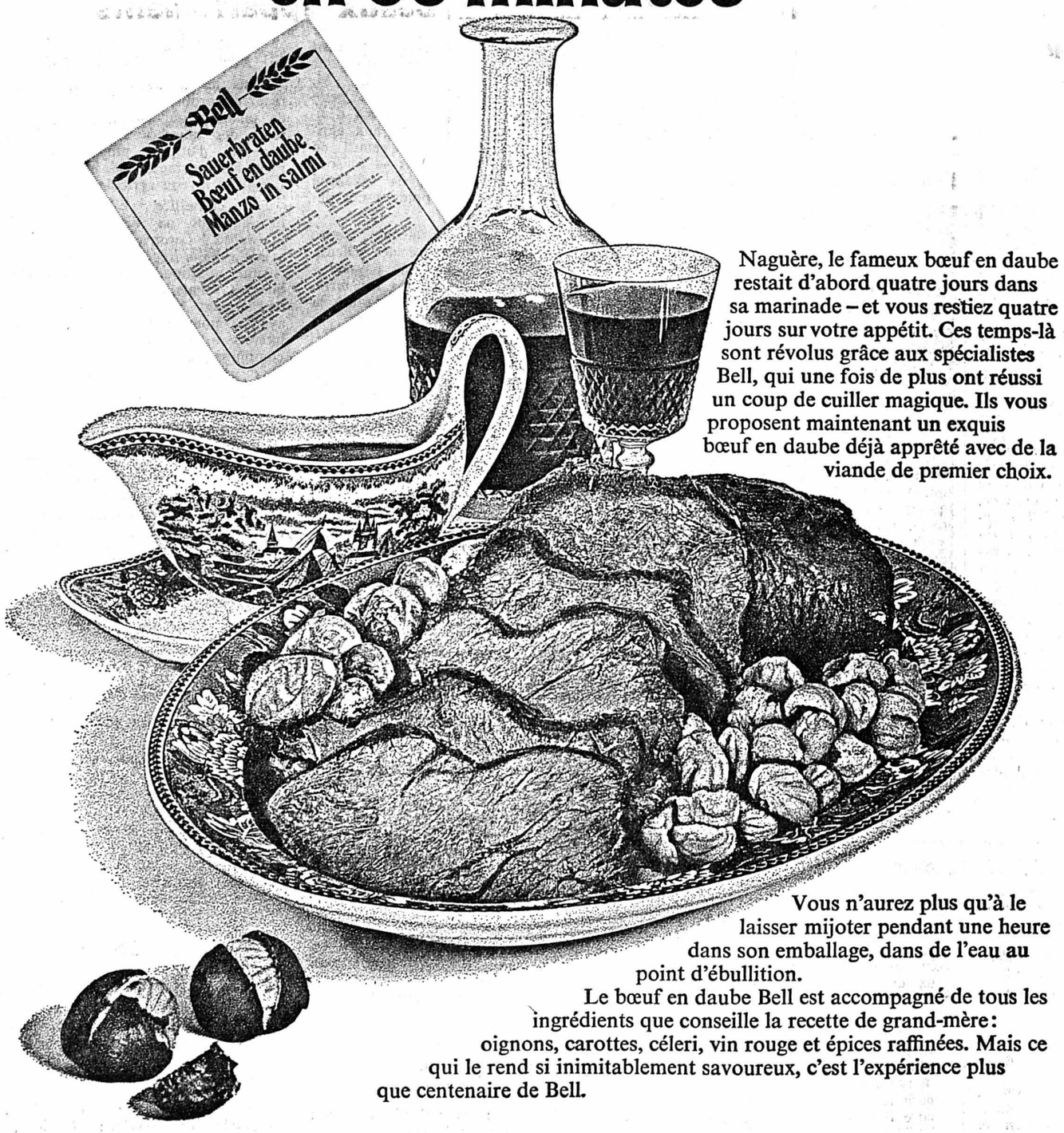

Naguère, le fameux bœuf en daube restait d'abord quatre jours dans sa marinade – et vous restiez quatre jours sur votre appétit. Ces temps-là sont révolus grâce aux spécialistes Bell, qui une fois de plus ont réussi un coup de cuiller magique. Ils vous proposent maintenant un exquis bœuf en daube déjà apprêté avec de la viande de premier choix.

Vous n'aurez plus qu'à le laisser mijoter pendant une heure dans son emballage, dans de l'eau au point d'ébullition.
Le bœuf en daube Bell est accompagné de tous les ingrédients que conseille la recette de grand-mère: oignons, carottes, céleri, vin rouge et épices raffinées. Mais ce qui le rend si inimitablement savoureux, c'est l'expérience plus que centenaire de Bell.

de 600g à 1,2kg
15.– le kg

Bell
bien plus que de la simple viande

EN PLEIN DANS LE VENT

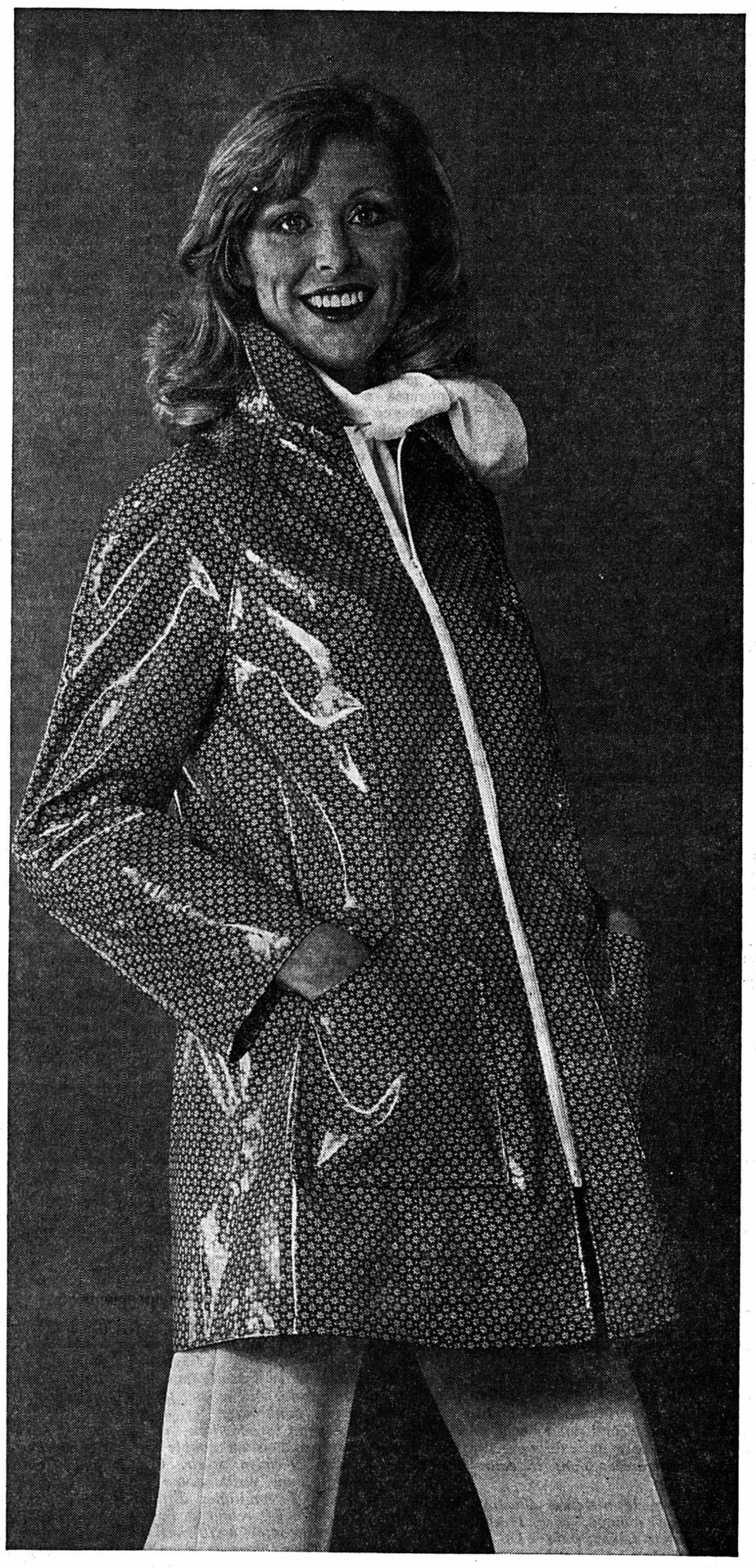

VESTE CIRÉ impression fleur, large fermeture éclair, exécution soignée, tailles 36 à 42

PRIX CITÉ
59.-

PANTALON uni, en trévira-viscose, coupe mode impeccable, sans taille, grandeurs 36 à 50

PRIX CITÉ
35.-

coop
La Cité

VAL-DE-RUZ - VAL-DE-RUZ - VAL-DE-RUZ

Assemblée houleuse sur le malaise agricole à Cernier

L'échéance du 1er mai apportera-t-elle la promesse d'un revenu équitable ?

L'assemblée d'information sur le malaise agricole, organisée mercredi soir, à Cernier, par le parti radical neuchâtelois (voir la « FAN » d'hier) a permis de prendre la température du front paysan.

Le conseiller d'Etat Jacques Béguin, chef du département cantonal de l'agriculture, devait rappeler que, dans le contexte national, Neuchâtel se rattachait avant tout aux régions de montagne avec une production herbagère s'étendant sur 70 % des surfaces agricoles. D'où l'importance de la production laitière, le problème le plus difficile à résoudre. L'agriculture neuchâteloise. tout en souffrant des mêmes maux que celle des autres cantons, est néanmoins avantagée par la surface moyenne des domaines ce qui facilite la mécanisation et la rationalisation du travail.

M. Béguin, s'interrogeant sur l'avenir, releva que les réformes des structures ont déjà atteint leur point culminant et que certaines exploitaions dépassent les possibilités d'un seul homme ou d'une seule famille. Il ne cacha pas le bien fondé des revendications paysannes et la nécessité d'assurer aux agriculteurs un revenu équitable.

« NON » A LA VIOLENCE, « OUI » AU DIALOGUE

En revanche, en évoquant les divers mouvements de janvier qui ont posé des problèmes aux autorités, il condamna la violence qui ne mène à rien de positif et se prononça pour un dialogue ouvert et des contacts étroits entre la base et les dirigeants du pays en vue de faire aboutir par la vie démocratique les revendications raisonnables.

Le second invité des radicaux, M. Daniel Grosclaude, secrétaire de la Fédération des sociétés d'agriculture de la Suisse romande, devait exposer les raisons du malaise paysan et défendre le cahier de revendications remis à Berne par l'Union suisse des paysans (USP). L'USP réclame une revalorisation de 7 à 8 % des prix agricoles et une augmentation de 6 centimes par k. du lait.

M. Grosclaude devait rappeler que les mesures fédérales de décembre dernier non seulement ne correspondaient que partiellement aux demandes de l'USP, mais encore étaient déjà à l'époque largement dépassées par les incidences de la guerre du pétrole. Aujourd'hui, le manque à gagner de l'agriculteur de montagne est d'environ 32 fr. par jour et de celui de plaine de 16 francs.

M. PIOT : UNE POSITION DIFFICILE

Puis ce fut au tour de M. Jean-Claude Piot, directeur de la division fédérale de l'agriculture, d'affronter la tâche difficile, devant un public largement hostile, de défendre la politique agricole fédérale :

— Ma position n'est pas facile : mon opinion personnelle est peut-être différente, mais je n'ai pas le droit de l'exposer en public. Je suis là pour vous informer sur les intentions du Conseil fédéral... Ce plaidoyer de M. Piot, interrompu par des sifflets et des remarques pas toujours très courtoises, on peut le résumer comme suit :

— L'inflation empoisonne le climat économique du pays et malgré ce qu'en pensent les partenaires sociaux de l'agriculture, touche plus particulièrement les paysans. Le Conseil fédéral est sensible au malaise paysan, mais en décembre, pour des raisons de procédure, il n'a pas pu tenir compte du renchérissement du coût de la vie provoqué par la guerre du Proche-Orient. A Berne, on serait prêt à satisfaire largement les revendications justifiées de la paysannerie, mais on ne veut pas céder aux pressions de crainte de déclencher des réactions semblables de la part d'autres milieux sociaux.

Après ces exposés, les trois orateurs devaient répondre aux questions nombreuses et souvent passionnées de l'assistance :

— On manipule les chiffres, on trompe le peuple suisse, si on rejette nos revendications le 1er mai, les paysans passeront à l'action...

— Et nos femmes, n'ont-elles pas également droit à un salaire décent pour des journées de travail interminables...

— Les paysans son endettés, la plupart des bâtiments agricoles ont besoin d'une réfection, on ne peut pas indéfiniment vivre en consommant les investissements...

— Le public accepte les hausses successives du prix de l'essence, des articles industriels, des loyers, pourquoi refuserait-il de payer les produits agricoles à leur juste valeur ?

— Les importations de produits alimentaires étrangers ruinent l'agriculture suisse...

« NE TIREZ PAS SUR LE PIANISTE »

M. Piot, face à cette levée de boucliers devait s'écrirer :

— Ne tirez pas sur le pianiste !

Il s'efforça d'expliquer que le Conseil fédéral n'était pas contre l'agriculture, mais devait tenir compte des intérêts des autres couches de la population. Importations ? M. Piot souligna que, par exemple, pour exporter 55 % des fromages suisses à pâte dure, on devait importer du fromage mou étranger.

Il admit cependant que le marché des surplus alimentaires pratiquait des prix de liquidation avantageux pour les consommateurs, mais nuisibles pour les producteurs. Mais, on ne peut pas vivre sans le commerce international et à Berne on s'efforce de protéger la production nationale dans la mesure où elle peut suffire en grande partie aux besoins du marché intérieur.

LES PRIX : CE N'EST PAS TOUT

En ce qui concerne les prix agricoles, M. Piot estime qu'on ne résoudra pas tous les problèmes par leur augmentation :

— Si on augmentait de 20 centimes le kilo de lait, on pourrait peut-être résoudre d'un seul coup la question du revenu équitable du producteur. Mais pour combien de temps ?

En effet, le lait trop cher — donc le beurre, le fromage et les autres produits dérivés — risquerait de ne plus trouver preneur. D'autre part, si on augmentait sensiblement deux ou trois produits agricoles, le paysan ne serait-il pas tenté de délaisser les autres productions moins favorisées ? M. Piot pense qu'on doit, tout en revalorisant raisonnablement les prix agricoles, aider l'agriculture par toute une série de mesures : compensations, subventions, primes, avantages sociaux, formation professionnelle, aide technique, etc...

UNE SOLUTION : LE TRAVAIL EN COMMUN ?

Le directeur de la division fédérale de l'agriculture appela aussi les paysans à collaborer entre voisins, à s'entraider, à acheter en commun du matériel, à répartir les frais, à renoncer progressivement à l'esprit farouchement individualiste.

Mais cette suggestion devait susciter des remous dans la salle, confirmant que le paysan neuchâtelois n'est pas prêt à renoncer au système d'exploitation familiale.

Toutes les autres interventions devaient porter sur le malaise paysan et la revendication d'un revenu équitable. Une situation bien sombre si l'on sait que seulement 20 à 25 % des exploitations agricoles suisses sont rentables. Toutefois, les nuages noirs s'écartent légèrement du paysage lorsqu'on apprend que malgré la crise aiguë des structures qui frappe l'agriculture suisse et le fait qu'on a enregistré au cours de la dernière période une diminution de 27 % du nombre d'exploitations et de 40 % de la main-d'œuvre masculine, la production a augmenté de 25 %.

Mais comme l'a relevé le conseiller d'Etat Jacques Béguin, la croissance a des limites même dans le domaine agricole et il s'agira de trouver des solutions réalistes pour l'avenir.

UN TABLEAU SOMBRE, MAIS ...

Si la rencontre de mercredi a permis de mieux cerner les principaux aspects du malaise agricole, on ne pouvait s'empêcher en se retrouvant dans la rue de regretter la désunion qui règne actuellement dans les rangs paysans. Un manque de cohésion qui s'est traduit à certains moments par une sorte de dialogue de sourds et qui risque, si le bon sens ne l'emportait pas, de compromettre les batailles de l'avenir.

D'autant plus que l'échéance du 1er mai approche et que l'unité paysanne et la volonté d'un dialogue positif pèseront certainement dans les décisions à venir.

Jaime PINTO

Accidents de ski

En skiant hier vers 15 h 10 sur les pistes du Pâquier, la jeune Françoise Lenherr, 11 ans, domiciliée à Neuchâtel, s'est fracturé la cheville droite. Elle a été transportée en ambulance à l'hôpital Pourtalès.

D'autre part, le jeune Marc-Yvan Pache, 12 ans, domicilié à Neuchâtel, a fait une chute alors qu'il skiait hier vers 14 h 40 à la Vue-des-Alpes. Un genou luxé, le petit skieur a été transporté en ambulance à l'hôpital.

La plupart des membres de la société ont tenu à participer aux débats. En bas : M. Jean-Louis Luginbuhl a présenté le rapport d'activité.

(Avipress - J.-P. Baillod)

La Société d'agriculture du district aux Geneveys-sur-Coffrane

Aujourd'hui, même les plus aveugles reconnaissent l'importance du paysan !

— Aujourd'hui, même les plus aveules se rendent compte, face à la pénurie de produits alimentaires, de l'importance de la paysannerie ...

Ces paroles étaient prononcées hier matin, à la salle de gymnastique des Geneveys-sur-Coffrane, par M. Jean Louis Luginbuhl, qui présidait les assises de la Société d'agriculture du Val-de-Ruz, forte de 430 membres. Beaucoup de monde et des invités y assistaient : le conseiller d'Etat Jacques Béguin, MM. Bernard Vuille, président de la Société cantonale d'agriculture, l'ancien conseiller d'Etat Jean-Louis Barrelet et les représentants des autorités locales qui offraient le vin d'honneur.

Dans son rapport, M. Luginbuhl évoqua le malaise agricole caractérisé par deux faits : l'accroissement de la production profite bien peu au paysan et l'écart entre les prix agricoles et industriels s'accentue sans cesse. Les consommateurs, malheureusment, ne connaissent pas la situation réelle des producteurs, ajouta M. Luginbuhl, qui souhaita que les revendications justifiées des paysans suisses soient satisfaites par le Conseil fédéral : — On doit faire preuve d'énergie, mais éviter les manifestations intempestives qui ne peuvent que causer du préjudice à la cause paysanne.

UN CALME RELATIF

Le calme relatif qui règne actuellement sur le front agricole, risque d'être remis en question si le 1er mai, les autorités fédérales voulaient donner une leçon aux paysans pour juguler l'inflation. Toutefois, M. Luginbuhl appela à attendre cette échéance avec l'espoir que les décisions de Bene permettront aux agriculteurs de rattraper le retard en matière de revenu : — Faisons preuve de cohésion et de solidarité pour donner plus de poids à nos démarches.

En conclusion, il devait mettre l'accent sur l'importance des valeurs morales qui distinguent la paysannerie suisse : l'amour de la terre, l'esprit familial et l'attachement à la liberté individuelle.

1973 : UNE ANNÉE RELATIVEMENT BONNE

En ce qui concerne les résultats de l'année 1973, on peut dire, à l'exception du rendement décevant de la production de céréales, qu'ils ont été relativement bons, grâce notamment aux conditions atmosphériques.

Après l'adoption du procès-verbal de la dernière assemblée, qui évoquait aussi le malaise agricole, l'assemblée dit « oui » aux comptes de l'office commercial du district, à ceux de la société et au budget 1974 qui témoignent d'une gestion saine. Ainsi, l'office commercial enregistre un bénéfice net de 42.445 fr. 40 et le nouveau budget mise sur un boni de 1750 francs. L'assemblée a décidé ensuite, sur proposition du comité, de la suppression des subventions aux syndicats d'élevage. Toutefois, la société financera les manifestations agricoles.

LE NOUVEAU COMITÉ

Le nouveau comité est composé de MM. Jean-Louis Luginbuhl : président ; Jean-David Matthey ; Savagnier ; Robert Blamer, Fontainemelon ; Marcel Jacot, Coffrane ; L. Maridor, Fenin ; O. Walti, Valangin ; Marcel Veuve, Saint-Martin ; Jean Iseli, Montmollin ; Francis Cuche, Cernier ; Claude Ducommun, le Pâquier ; Charles Mast, Villiers ; Claude Dubied, Geneveys-sur-Coffrane ; MM. Fernand Sandoz, G.-M. Challandes, M. Besson et G. Monnier, démissionnaires, ont été remplacés par MM. Francis Matthey, directeur de l'école d'agriculture de Cernier, Théo Brandt, les Hauts-Geneveys, Robert Stauffer, Dombresson, Claude Haussener, Fontaines, et Louis Ruchti, Engollon.

MM. Henri Cortési et Fernand Sandoz ont été nommés membres honoraires.

Une récompense fut ensuite remise aux employés agricoles fidèles : M. Robert Marti (13 ans d'activité), Georges-A. Fraquelli (7 ans) et André Sciboz (8 ans).

M. JACQUES BÉGUIN RÉPOND AUX QUESTIONS

Dans les divers on parla notamment du problème laitier, du système de taxation qui éloigne les producteurs des marchés surveillés, de la nécessité d'utiliser plus rationnellement les fourrages, des impôts et du calcul du revenu agricole.

Le conseiller d'Etat Jacques Béguin, qui ne dissimula pas le plaisir qu'il éprouvait de ces contacts avec la base, répondit longuement à chaque question. Il devait souligner que les achats de terrains par l'Etat ne lésaient pas l'agriculture, mais avaient pour but de préserver les intérêts à long terme de toute la communauté.

M. Bernard Vuille répondit ensuite à quelques questions d'ordre technique, puis M. Fernand Sandoz remercia l'assistance de l'honneur qui lui avait été fait. Enfin tout le monde prit le chemin du restaurant voisin pour boire le verre de l'amitié avant de se mettre à table.

Bref, une séance de travail, rondement menée, bien sage, mais qui ne dissimulait pas l'importance des problèmes à résoudre en vue de dissiper le malaise agricole.

J. P.

LA CHAUX-DE-FONDS

Au « Club 44 »

Reflets des journées de Soleure : petite incursion en cinéma romand

Il est intéressant, par le biais des séances de cinéma du « Club 44 », de prendre contact avec la production « indépendante » du cinéma suisse, soit ce qui se fait en dehors du « Groupe 5 », et plus particulièrement dans le court-métrage.

Le programme de mercredi illustrait le jeune cinéma romand, avec Marcel Leiser et Lucienne Lanaz, pour « La dame de la véranda » et « Le bonheur à 70 ans », Michel Bory, avec « Les onze coups de midi » et Jean-Pierre Brossard et Charles-André Voser, par « La longue marche... de l'animation culturelle ».

Marcel Leiser n'est pas un inconnu du « Club 44 » où son premier long-métrage « Nathalie ciné-roman » avait attiré l'attention sur ce jeune cinéaste. Il nous revient donc, avec « La dame de la véranda », film-fable tourné dans l'esprit du cinéma muet, que l'on peut prendre au premier degré comme un simple divertissement, mais que le regard du cinéphile avisé peut décortiquer en moult clins d'œil et références à un genre de cinéma que le jeune réalisateur porte en lui depuis longtemps. Marcel Leiser a maintenant à son actif plusieurs réalisations intéressantes desquelles émergent un fort besoin de s'exprimer et une manière personnelle de le faire. Sur une idée de Lucienne Lanaz, il a réalisé également « Le bonheur à septante ans », évoquant le couple dans le troisième âge et avec beaucoup de tact et de sensibilité.

PROPOS DE MARCEL LEISER...

« Pourtant, s'explique-t-il, ce genre de film un peu documentaire n'est pas tout à fait dans mes cordes. Mais Lucienne Lanaz m'a proposé ce travail dans une période de marasme, où je ne faisais plus rien, sinon rembourser les dettes de mes précédentes productions, et je suis parti là-dessus dans un double but, refaire un film et m'en sortir. C'est donc le portrait d'une vieille dame qui après des années de multiples difficultés (divorce, remariage, retour à l'usine après 50 ans) rencontre à 70 ans un ami d'enfance. C'est alors le coup de foudre, le bonheur total, ou disons une image du bonheur dans la mesure où les films que je fais sont des films-fables plutôt que des films réalistes au premier degré. Mais l'on sent continuellement que j'ai envie de faire autre chose que du documentaire.

— Comme « La dame de la véranda », par exemple ?

— Oui, car avec « Le bonheur à septante ans », pour la première fois, j'ai reçu une aide fédérale et j'ai réalisé ce court-métrage de fiction qui est tourné dans l'esprit du cinéma muet, les personnages ne parlant pas. Comme mes deux premiers films (« Une fille et des fusils, 1969, et « Nathalie ciné-roman », 1969) étaient très bavards, alors que je déteste le cinéma bavard, préférant le cinéma lyrique, le cinéma de mouvement, j'avais besoin de me prouver que je pouvais m'exprimer autrement que par le dialogue. Par ailleurs, ce film-fable a des personnages très typés, style vaudeville de cinéma muet, qui vivent sur la convention bourgeoise mais lâchent les masques d'une vie traditionnelle. En résumé, c'est la démarche du ciné-roman, soit enlever un masque pour, à partir d'une certaine nudité, essayer de reconstruire d'autres choses, sans partir de slogans tout faits et de dogmatisme. Ce sont des petites choses et maintenant, j'ai des projets fermes de longs-métrages que j'espère réaliser cette année. »

..ET DE MICHEL BORY

Une autre vedette de cette soirée du jeune cinéma suisse romand, Michel Bory, journaliste, écrivain, « raconteur d'histoires » à la radio, et donc également réalisateur. Son deuxième film « Les onze coups de midi » est avant tout un film d'ambiance, où l'image recrée un milieu, une atmosphère, et qui sous le couvert d'une anecdote, esquisse une parabole.

« Souvenez-vous de ce jeu des chaises, précise-t-il, très apprécié par les enfants, dans lequel, à chaque tour, un joueur n'a plus de place, plus de chaise et est éliminé. Ayant vécu un certain temps en Grèce, j'ai été frappé par l'atmosphère des villages, au plus fort de la chaleur de midi, où chacun quitte travail, bistrot, rue, pour se trouver devant sa place à table. Les volets se ferment, la place du village se vide, tout semble mort sous le soleil accablant et le déclin du jour seul fait renaître l'animation. Un étranger, dans cet instant précis de la journée, est alors exclu, n'a pas sa place déterminée, et même est implicitement chassé du bistrot. J'ai donc mis mon personnage central dans ce décor, et ai tenté une progression dramatique de ce récit, faisant de l'étranger écarté et intrus un hors-la-loi qui, en fin de film, est arrêté par la police.

Mon travail de journaliste et d'homme de radio m'oblige à m'exprimer par la parole et le texte et dans le cinéma, je veux trouver un autre moyen d'expression, par l'image, appuyée d'une bande sonore sans que cette dernière comporte nécessairement un dialogue, mais plutôt des bruits qui donnent la profondeur à l'évocation filmée. Si au premier degré, il y a anecdote et que le film peut se suffire comme tel, il est aussi possible de creuser un peu et d'approfondir la parabole. C'est aussi cela qui m'attire dans le cinéma.

» Mais maintenant, après ces deux premiers films qui en fait parlent surtout d'états d'âme, j'ai un peu envie de faire quelque chose de drôle et d'amusant. Tantôt, je vais partir à la chasse d'images en Italie, rapportant du soleil et peut-être un départ d'un autre film ... »

Quant au dernier film de la soirée, « La longue marche... de l'animation culturelle » de Jean-Pierre Brossard et de Charles-André Voser, c'est d'un autre cinéma qu'il s'agit. A l'aide d'interviews d'hommes politiques, de poètes, d'écrivains, de jeunes amateurs de théâtre, dans le Jura, les auteurs font une approche des problèmes d'animation culturelle dans cette région au contexte politique précis. Une tentative intéressante, parce qu'originale à évoquer un tel problème, et surtout, un film-prétexte devant susciter discussions et débats, pour approfondir une question dont il faudra demain, dans un canton indépendant, définir précisément les options.

If

LE LOCLE

Enfant renversé

M. A.B., du Locle, circulait hier vers 10 h 10 au volant de sa voiture, rue des Primevères, en direction du Communal. A la hauteur de l'immeuble No 7, son véhicule a renversé le petit Dominique Gaffiot, quatre ans, domicilié au Locle, qui s'était élancé sur la chaussée en débouchant de derrière un véhicule en stationnement. Blessé, le garçon a été hospitalisé.

Perte de maîtrise sur la chaussée enneigée

Hier vers 12 h 50, M. R.F., du Locle, circulait au volant de sa voiture, chemin Blanc. Dans un virage à droite, il perdit la maîtrise de son véhicule sur la chaussée enneigée et celui-ci vint emboutir une auto en stationnement. Dégâts.

Alain Morisod au temple

(c) Poursuivant sa tournée en Suisse romande, après d'autres localités du canton, Alain Morisod et son orchestre donneront un concert ce soir au temple du Locle. C'est à une manifestation d'une haute qualité musicale que sont conviés les auditeurs de toute la région. Nous avons, dans nos précédentes éditions, donné un compte rendu des différents concerts qui ont déjà eu lieu en Pays neuchâtelois.

LES BRENETS

Congés de sport

(c) Alors que les grands élèves des classes des Brenets sont à Haute-Nendaz pour une semaine, en camp de ski, les petits ont participé à deux sorties. La première, mercredi, avait pour but la Ferme modèle, la seconde jeudi, la patinoire de la Chaux-de-Fonds.

Au cours du premier après-midi, les petits ont pris un bain d'hiver. En effet, par une bise piquante, ils ont trouvé des conditions toutes différentes de celles que l'on a actuellement au village. Du thé en abondance et un cornet à la crème furent les bienvenus, dans des locaux qui sont maintenant parfaitement confortables. La rénovation réalisée redonne maintenant à la Ferme modèle son véritable nom.

Jeudi après-midi, la patinoire des Mélèzes accueillait champions et néophytes. Ces deux journées auront été bénéfiques à tous ceux qui n'ont pas encore l'âge de participer aux camps de ski.

Nouveau conseiller général

(c) Le Conseil communal des Brenets, considérant qu'il y avait lieu de repourvoir un siège devenu vacant au Conseil général, par suite de la démission de Mme Martha Walther, a proclamé élu M. Jean Pilloud (PPN).

Etat civil de février

(c) Décès : 16. Lehmann Henri, né en 1931, mari de Jeanne, née Meyer, agriculteur.

CARNET DU JOUR

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS

Corso : 20 h 30, « Jésus-Christ superstar » (16 ans).

Eden : 20 h 30, « Scorpio » (16 ans - prolongations) ; 23 h 15, « L'amour, un jeu de société ? » (20 ans).

Plaza : 20 h 30, « Un homme sans pitié » (18 ans).

Scala : 21 h, « Opération dragon » (18 ans).

TOURISME

Bureau officiel de renseignements : 84, avenue Léopold-Robert, tél. (039) 23 36 10.

DANSE ET ATTRACTIONS

Rodéo-club bar 72 : 21 h 30 - 4 h.

La Boule d'or : 21 h - 4 h.

Le Scotch : 21 h 30 - 4 h.

Cabaret 55 : 21 h 30 - 4 h.

Chez Jeanine : 21 h - 4 h.

EXPOSITIONS

Musée d'histoire : les collections (ouvert le week-end ou sur demande).

Musée d'histoire naturelle : collections et dioramas.

Musée paysan des Eplatures : nos fermes face à la pression urbaine ; bilan de dix ans de luttes (ouvert le mercredi et le week-end).

Galerie du « Club 44 » : gravures et livres de Virgil (dernier jour).

Musée des beaux-arts : bronzes, marbres et dessins de Poncet.

Galerie du Manoir : dix ans d'art contemporain.

Bibliothèque de la ville : livres et affiches cubains.

Vivarium de la Bonne-Fontaine : fermé pour transformations.

Musée d'horlogerie : fermeture provisoire.

Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.

Pharmacie d'office : Coop, 70, rue de la Paix, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 11.

MANIFESTATION

Club 44 : 20 h 30, le SWAPO : « Mouvement terroriste ou mouvement de libération ? » par Andreas Shipanga.

Le Locle

CINÉMAS

Casino : 20 h 30, Les Charlots font l'Espagne, (16 ans).

Lux : 20 h 30, La Scoumoune, (16 ans) ; 23 h 15, Bananes mécaniques, (20 ans).

EXPOSITIONS

Château des Monts : Musée d'horlogerie et d'histoire, les collections.

Musée des beaux-arts : les collections.

Pharmcie de service : Mariotti, 38 Grand-Rue ; dès 21 h, tél. 17.

Permanences médicale et DENTAIRE :

Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin traitant, tél. 17 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.

Val-de-Ruz

Pharmacies de service : Marti, Cernier ; Piergiovanni, Fontaines.

Permanences médicale et dentaire : votre médecin habituel.

DANSE

Les Geneveys-sur-Coffrane : Le Grenier, de 20 h à 2 h.

Informations horlogères

Breitling : la FTMH prend acte d'une déclaration de la direction

La section de la Chaux-de-Fonds et environs de la Fédération suisse des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie (FTMH) vient de nous faire tenir un communiqué à propos de ce que l'on appelle « l'affaire Breitling » :

« Le personnel de la compagnie des montres Breitling S.A., ainsi que le comité de soutien constitué le 28 février 1974, se sont réunis en assemblée afin d'examiner l'évolution de la situation.

Le personnel a pris acte d'une déclaration de la direction par laquelle celle-ci informe la FTMH que l'entreprise n'envisage ni fermeture, ni transfert et qu'elle poursuivra sa production à la Chaux-de-Fonds, l'intention de la maison étant d'améliorer la productivité.

Le personnel déplore qu'il ait fallu qu'une vingtaine de travailleurs soient les victimes de cette affaire, congédiés ou lassés **du climat de nervosité créé par la direction,** avant que celle-ci ne fasse une information de ses intentions. Ce fait laisse un point d'interrogation, l'avenir dira si la confiance des travailleurs restés au service de l'entreprise était justifiée. Le personnel tient à exprimer ses remerciements au comité de soutien de la FTMH. Celui-ci a récolté, en quelques heures, plus de 800 signatures de personnes qui se sont déclarées solidaires des travailleurs de Breitling S.A.

Enfin, les travailleurs de Breitling S.A. demandent à la Fédération suisse des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie (FTMH) de rester vigilante et de prendre les dispositions nécessaires afin de sauvegarder le plein emploi et le respect des promesses faites par la direction. »

(On peut facilement économiser de l'argent en faisant ses emplettes quotidiennes. Il suffit de comparer soigneusement les prix.)

WIRZ 30.1.80

Le consommateur a le droit d'acheter à des prix nets lui permettant de faire des comparaisons précises.

Prix net

Les prix nets ont pour vous le gros avantage de toujours pouvoir être comparés immédiatement. Vous savez donc d'emblée et sans longues opérations de calcul mental ce que coûte un produit.

Mais les prix nets que nous appliquons depuis le mois de mars 1974 ont encore un autre intérêt considérable: ils sont bien plus avantageux.

Car nos clients bénéficient désormais non seulement de la ristourne accordée jusqu'ici mais encore de la suppression des frais occasionnés par le système de ristourne. Or, cela ne représente pas moins de 15 millions par an, que nous dépensions pour l'impression des timbres et des carnets, l'administration et le contrôle.

Donc, lorsqu'à présent vous achetez dans nos magasins des fruits et des légumes, des produits laitiers, de l'eau minérale, du vin et de la bière, votre chocolat préféré, du pain et des pâtes, votre dentifrice habituel, les conserves et les produits surgelés de votre choix, des produits à lessive, du café et bien d'autres choses encore, vous obtenez, depuis le mois de mars, une plus grande quantité de produits en échange de votre argent.

En appliquant les prix nets, Coop procure par conséquent un nouvel avantage à tous ses clients. Mais aux membres de Coop, nous offrons en outre une prestation d'un nouveau genre: le plan d'épargne Coop. Vous trouverez dans notre journal «Coopération» de plus amples renseignements à ce sujet. Aussi sommes-nous à présent certains que les plus chauds partisans des timbres-ristourne ne tarderont pas à être aussi parmi ceux qui pour rien au monde ne voudront renoncer aux avantages des prix nets.

PS: Il se peut qu'au cours des premières semaines de la période d'introduction des prix nets vous trouviez dans l'un ou l'autre des magasins Coop un article mal étiqueté. Mais vous pouvez être sûr, primo, qu'il s'agit d'une erreur isolée et, secundo, que c'est évidemment le prix le plus avantageux qui est valable.

Votre bon droit

A LOUER

BEVAIX

Résidence Les Epinettes

Appartements à louer

1 pièce, à partir de Fr. 385.—
2 pièces, à partir de Fr. 460.—
3 pièces, à partir de Fr. 565.—
4 1/2 pièces, à partir de Fr. 675.—
+ charges

ainsi que garages, places de parc et magasins ou ateliers de 114 m²

SITUATION : très tranquille dans nouveau quartier résidentiel à l'entrée est du village avec vue très étendue et ensoleillement maximal.

CONSTRUCTION : très soignée, insonorisation parfaite, pièces de bonnes dimensions.

AMÉNAGEMENTS : modernes, cuisines complètement équipées, balcons, ascenseurs, grandes surfaces de verdure.

ENTRÉE EN JOUISSANCE : immédiate.

VISITE DES APPARTEMENTS « PILOTE » : sur rendez-vous.

RENSEIGNEMENTS ET LOCATION :

FIDUCIAIRE Antonietti et Böhringer
Gérance d'immeubles G. Monnier
13, rue du Château NEUCHATEL Tél. 038 24 25 25

A louer à Hauterive

appartement meublé

4 pièces, libre tout de suite.
Loyer : 1200 fr.
Fiduciaire Béraneck, fbg de l'Hôpital 28, 2001 Neuchâtel.

Rue Pourtalès

A LOUER immédiatement, ou pour date à convenir, petit logement de

2 chambres

mansardé. Dépendances.
S'adresser :
ÉTUDE WAVRE, notaires.
Tél. 25 10 63.

Cortaillod

A LOUER immédiatement, ou pour date à convenir, bel appartement de

4 chambres

tout confort.
Loyer mensuel : 480 fr. plus charges.
S'adresser :
ÉTUDE WAVRE, notaires.
Tél. 25 10 63.

Boudry

A LOUER immédiatement ou pour date à convenir, bel appartement spacieux de

4 1/2 chambres

tout confort. Cuisine agencée.
Loyer mensuel : 600 fr. plus charges.
S'adresser :
ÉTUDE WAVRE, notaires.
Tél. 25 10 63.

A louer, à Neuchâtel

STUDIO dès Fr. 380.–

(non meublé), tout confort, cuisine agencée.
Tél. (038) 25 76 72.

A louer au Landeron

appartement

de 4 1/2 pièces, cuisine aménagée, vue, terrasse, ascenseur, place de parc.
Loyer mensuel : 650 fr. plus charges.
Libre immédiatement.
Tél. (038) 51 26 24.

A louer, dès le 1er avril 1974, Bel-Air 39, Neuchâtel,

bel appartement

de 4 1/2 chambres avec tout confort, balcon, vue.
Loyer mensuel : 550 fr. + charges.
Imocom, Terreaux 9, Neuchâtel.

A LOUER

dès le 24 mars 1974, rue de Champréveyres,

deux pièces

tout confort.
Loyer mensuel : 280 fr. plus charges.
Adresser offres sous chiffres BL 643 au bureau du journal.

APPARTEMENTS DE VACANCES

MORGINS (VS).

Reste à louer pour PAQUES

un CHALET

comprenant : 4 chambres à coucher, une salle de séjour, et coin cheminée, une salle de bains, une cuisine équipée.
15 jours Fr. 1000.—
1 mois Fr. 1300.—
Pour réserver, s'adresser à

PROCOM NEUCHATEL SA
Promotion commerciale et immobilière
Claude Engelhard
Terreaux 7
2000 Neuchâtel
Tél. 038 24 27 77

A louer à Klosters

CHALET

4 chambres, 6 lits, tout confort, du 15 au 30 mars.
Tél. (038) 24 58 58.

CERVIA
ADRIATIQUE
Eté 1974: à louer
MAISONS ET APPARTEMENTS DE VACANCES
Tout confort. Plage privée. Prix avantageux.
Renseignements: J.P. Trümpler, case postale 6300 Zoug 3, T. 042/36 50 77

VERBIER

Chalet Appartements

à louer.
Libres tout de suite.
Mars et avril.
AGIVAL; 1936 Verbier.
Tél. (026) 7 20 55.

Dem. à louer

On cherche

appartement

de 2-3 pièces, à Hauterive ou environs. Si possible pour le 1er avril.
Téléphoner au 33 17 98, à toute heure.

---

coop-ol

LA CITÉ UNIVERSITAIRE cherche

CHAMBRES

pour étudiants (es).
Tél. (038) 24 68 05.

L'IMPRIMERIE CENTRALE ET DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S.A.

cherche à louer immédiatement ou pour date à convenir

LOCAL - ENTREPÔT

Nous désirons une surface de 200 à 300 m2. Locaux sains pour stockage de papier de luxe. Région : Neuchâtel - Saint-Blaise - Colombier.

Veuillez s.v.p. adresser vos offres avec surface, lieu, prix, à la direction technique de l'imprimerie.

L'IMPRIMERIE CENTRALE ET DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S.A.

cherche pour l'un de ses employés

appartement de 3 pièces

avec confort. Date à convenir.
Région Charmettes, Neuchâtel.

Veuillez adresser vos offres avec conditions à la direction technique de l'Imprimerie Centrale et de la Feuille d'avis de Neuchâtel S.A., 4 rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

CHAMBRES

A louer pour le 24 mars, à la Coudre,

2 chambres indépendantes non meublées

120 fr. par mois, charges comprises.
Pour visiter, s'adresser à Mme Huguenin, tél. 33 27 16.
Pour traiter : Etude Jacques Ribaux, avocat et notaire, Promenade-Noire 6, tél. 24 67 41.

PENSIONS

Famille du Val-de-Ruz prendrait en chambre et pension

personne âgée

(éventuellement couple) n'ayant pas besoin de soins médicaux. Chambre-bungalow indépendante, promenades faciles, village desservi par le trolleybus, jouissance d'un jardin. Possibilité de prendre quelques meubles ou objets personnels.
Ecrire sous chiffres GR 648 au bureau du journal.

OFFRES D'EMPLOIS

Garage de la place de Neuchâtel

cherche, pour entrée immédiate ou pour date à convenir,

vendeur de voitures

de première force pour représenter deux grandes marques.
Salaire élevé et avantages sociaux.

Faire offres sous chiffres CM 644 au bureau du journal.

CABLES CORTAILLOD

Nous désirons engager

ouvriers

pour nos différents départements (câblerie, laboratoire téléphonique, mécanique) ;

pour la surveillance et la conduite des machines.

Formation par nos soins.

Les personnes étrangères devront être en possession du permis B.

Nous offrons :

— Un système de rémunération moderne
— Climat de travail agréable
— Les avantages sociaux d'une grande entreprise.

Prière de prendre contact par téléphone (038) 42 12 42 ou de se présenter au service du personnel des Câbles Electriques, à Cortaillod.

CABLES CORTAILLOD

La Direction centrale des
FABRIQUES D'ASSORTIMENTS RÉUNIES
2400 LE LOCLE

cherche pour son département de comptabilité financière une

employée de bureau qualifiée

Travail agréable

Conditions et prestations sociales d'une entreprise moderne

Réfectoire à disposition.

Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres ou se présenter à la Direction centrale des F.A.R., Girardet 57, 2400 le Locle, tél. (039) 31 12 86.

FEF FABRIQUE D'ÉBAUCHES DE FLEURIER S. A.
2114 FLEURIER

cherche pour son département de mécanique générale :

un mécanicien-électricien

Le titulaire de ce poste sera spécialisé sur les problèmes électriques et électroniques touchant les moyens de production ; il sera en outre chargé du montage et de l'installation de coffrets électroniques.

Les candidats peuvent obtenir tous renseignements au sujet du poste de travail, des possibilités d'horaire, des conditions de salaire et des prestations sociales auprès de la Division du personnel de l'entreprise, tél. (038) 61 26 26, ou (038) 61 15 85 en dehors des heures de bureau.

Maison affiliée à Ebauches SA.
L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.

MIGROS

cherche

pour son siège central de MARIN

adjoint du chef d'exploitation

Ce collaborateur devrait être à même de s'occuper de la partie **administrative** de notre département exploitation, y compris la gestion des dossiers d'assurances véhicules. Il sera chargé également de la rédaction de rapports techniques et des problèmes inhérents à l'ordinateur.

Nous offrons un travail varié et indépendant qui exige de l'initiative ainsi que de l'entregent pour les contacts avec le personnel.

Place stable, bonne rémunération, semaine de 5 jours, restaurant d'entreprise, avantages sociaux d'une entreprise moderne.

M-PARTICIPATION

Veuillez adresser vos offres ou téléphoner à la

Société Coopérative MIGROS NEUCHATEL, service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel, tél. (038) 33 31 41.

LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
cherche pour son service des annonces

EMPLOYÉ (E)

ayant des connaissances de dactylographie, à temps plein ou à mi-temps.

Nous offrons : semaine de 5 jours, horaire libre. Ambiance de travail agréable dans des locaux modernes, salaire adapté au coût de la vie.

Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres écrites, avec curriculum vitae, à la Direction de la Feuille d'avis de Neuchâtel, 4, rue Saint-Maurice.

Asam Informatique S.A.
6, fbg du Lac, 2501 Bienne.
Tél. (032) 3 42 21

Société de services en informatique affiliée à la Société générale de l'Horlogerie suisse S.A., Groupe ASUAG, cherche, pour entrée à convenir :

ANALYSTES - PROGRAMMEURS CONFIRMÉS

qui seront responsables de la réalisation technique des applications

PROGRAMMEURS D'APPLICATION CONFIRMÉS

avec expérience pratique dans les langages de programmation COBOL ou Assembleur

MONITRICE PERFOREUSE - VÉRIFIEUSE

de caractère vif et méthodique, capable de diriger notre service de saisie des données (matériel IBM).

Nous sommes à même d'offrir une activité variée au sein d'une équipe jeune, de réelles possibilités de formation et de promotion, ainsi que des rémunérations et prestations sociales dignes d'une entreprise moderne et adaptées aux exigences actuelles.

Nous assurons la plus stricte discrétion aux candidats de nationalité suisse ou avec permis qui voudront bien nous adresser leurs offres, avec curriculum vitae, ou prendre contact téléphoniquement avec nous au (032) 22 14 41.

Asam Informatique S.A.
6, fbg du Lac, 2501 Bienne
Tél. (032) 22 14 41

LU

ACTIVITÉ VARIÉE
VIE EN PLEIN AIR
TRAVAIL FORTEMENT MÉCANISÉ
PRESTATIONS SOCIALES IMPORTANTES,

voilà ce que les CFF offrent à un

MONTEUR DE VOIES

Si vous vous intéressez au montage et à l'entretien des voies ferrées, et que vous êtes Suisse ou étranger en possession du permis B ou C et âgé de moins de 35 ans, retournez le coupon ci-dessous à :
Voie 3me section, place de la Gare 12, 2000 Neuchâtel.

Nom - Prénom : .....
Date de naissance : .....
Adresse : .....

OFFRES D'EMPLOIS

SOMMELIÈRE

est cherchée par
l'hôtel du Soleil
à Cornaux.
Entrée immédiate ou à convenir. Possibilité de travail par deux horaires. Gains intéressants. Congé les samedis et dimanches.
Prière de téléphoner entre 11 et 13 heures ou entre 18 et 20 heures.

PHARMACIE cherche :

aide en pharmacie

diplômée, de langue française ; studio moderne disponible.

Employée de bureau

bonne dactylographe, allemand souhaité, horaire partiel et libre.
PHARMACIE S. MARX
Cortaillod. Terminus du tram.
Tél. 42 16 44.

Confiserie R. Nicole, place Pury
cherche

ouvrier pâtissier

Semaine de 5 ½ jours.
Congé le dimanche.
Tél. 25 17 70.

Nous cherchons pour BIENNE, pour date à convenir,

peintre en lettres

capable de travailler de façon indépendante.

Connaissances en sérigraphie, photo (Letterphot).

Place stable et bien rétribuée.
Caisse de retraite.

M.H. Bezzola S.A., rue d'Orpond 8, 2500 Bienne 8. Tél. (032) 41 63 63.

Nettoyage de bureau

serait confié
à personne consciencieuse.
Horaire et conditions à convenir.
Adresser offres écrites à NZ 655 au bureau du journal.

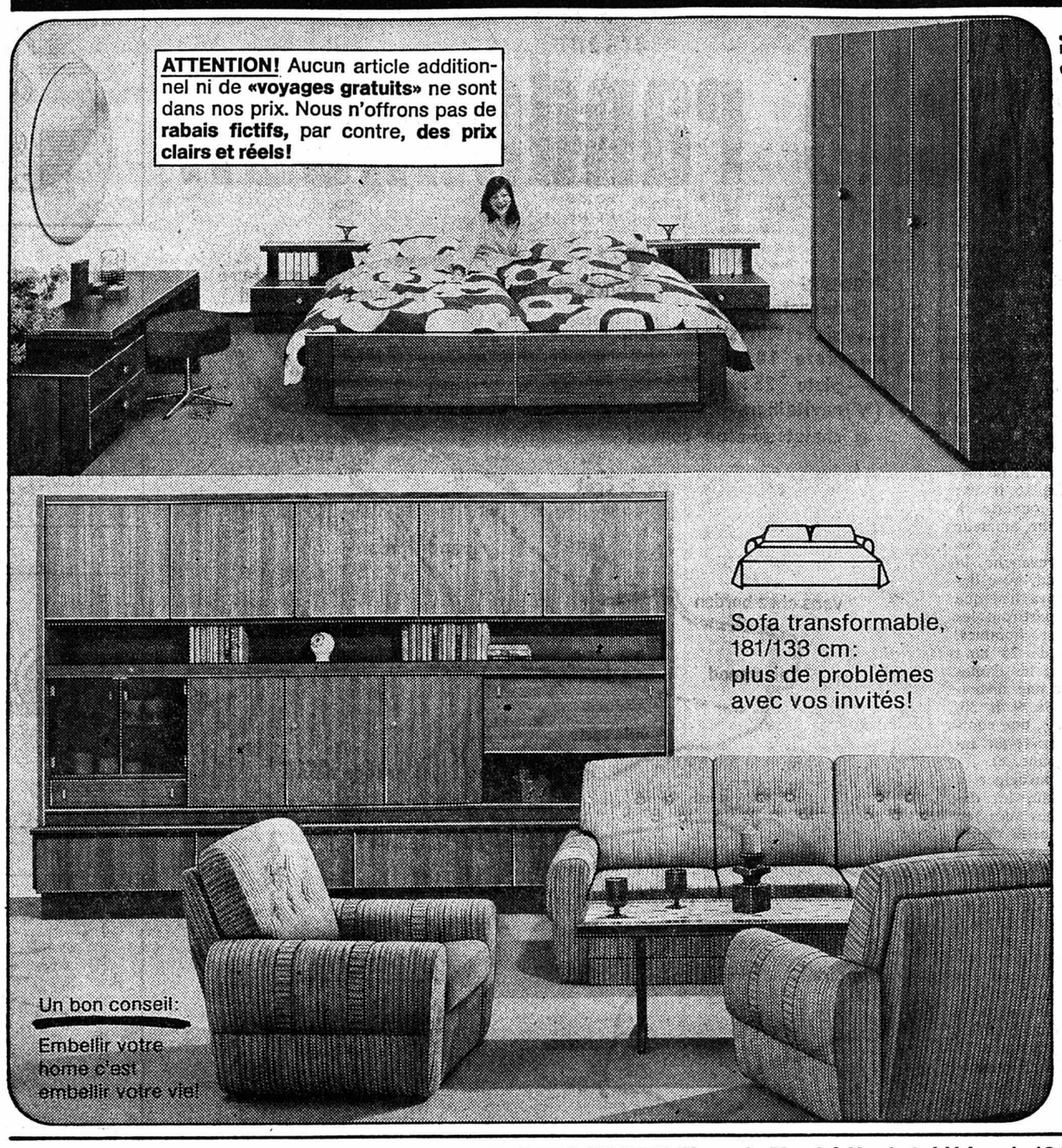

6-74

Du plus grand choix d'Europe:

CHAMBRE A COUCHER, noyer. Haute armoire 4 portes, 220 cm. Largeur de la commode réglable. 12.691 ● **Vente exclusive Pfister:** **3290.-!**

ARMOIRE MURALE, noyer, 304 cm, avec niche stéréo éclairée, vitrine, compartiment TV et bar. 221.402 ● **Vente exclusive Pfister:** **2560.-!**

SALON avec **sofa-transformable,** fauteuils à roulettes. Tissu noppé en différentes couleurs. 33.363 K ● **Vente exclusive Pfister:** **1890.-!**

Livraison à domicile dans toute la Suisse et montage compris!

Pour installer complètement votre intérieur avec tapis, rideaux, lampes, linge de maison, etc., venez directement au Centre d'ameublement spécialisé de loin le plus avantageux et offrant le maximum en choix, garantie et service:

Pfister ameublements sa
...offre toujours davantage!

NEUCHATEL Terreaux 7 Tél. 038-257914 **BIENNE** Place du Marché-Neuf Tél. 032-42 28 62 ● LU à p. de 13.30 h ● JEUDI jusqu'à 21 h **Avry-Centre** AVRY près Fribourg ● MA-VE 9-20 h ● SA 8-17, LU fermé

Thés **Indor** *Cafés*

Notre service de vente cherche un

représentant

qualifié et expérimenté pour visiter la clientèle des détaillants, grossistes, cash + carry et supermarchés.
Rayon : Neuchâtel, Jura bernois et Fribourg.
Nous demandons : solide expérience de la vente dans la branche alimentaire (débutant sera mis au courant), permis de conduire catégorie A.
Nous offrons : travail intéressant et varié, frais de voyage, voiture à disposition, 3 semaines de vacances, caisses de retraite et de maladie ; place stable.
Les candidats désirant collaborer dans un ensemble jeune et dynamique sont priés d'adresser leurs offres manuscrites, avec curriculum vitae, photo, copies de certificats, références et prétentions de salaire, à
INDOR, thés et cafés en gros
WALTER MURBACH S. A., Tannackerstrasse 7, 3073 Gümligen
Tél. (031) 52 04 47

SECURA
COMPAGNIE D'ASSURANCES

cherche, pour son bureau des sinistres, à **NEUCHATEL**

une dactylographe
à la demi-journée.

Cette personne devra s'occuper principalement de la correspondance française de notre inspecteur de sinistres.

Nous offrons une ambiance de travail agréable et un bon salaire.

Les candidates voudront bien adresser leurs offres, avec prétentions de salaire, curriculum vitae, photographie et copies de certificats, sous pli personnel à :
A. Troxler, Secura compagnie d'assurances
Service des sinistres
50, av. de la Gare, 1003 Lausanne

Pour un éventuel rendez-vous à **Neuchâtel,** vous pouvez téléphoner au (021) 20 49 33 en demandant M. Troxler ou sa secrétaire.

L'IMPRIMERIE CENTRALE
ET DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

cherche

une demoiselle de réception

pour son service de presse minute.

Nous demandons la connaissance de la dactylographie ; âge entre 25 et 35 ans ; bonne présentation.

Nous offrons les avantages sociaux d'une grande entreprise, semaine de 5 jours, salaire intéressant.

Faire offres écrites, avec curriculum vitae et photo, à la Direction de l'Imprimerie Centrale et de la Feuille d'avis.

MIKRON HAESLER
PROGRAMMEUR

Nous cherchons sur machines NC

Genre d'activité
Ce poste fait partie de notre département PRÉPARATION DU TRAVAIL. Le nouveau collaborateur se verrait confier la programmation de notre centre usinage ainsi que des tâches de préparation de travail.

Qui sommes-nous
Nous sommes une entreprise dynamique, affiliée au groupe Mikron, qui est synonyme de haute précision et de technique avancée.

Nos produits
Nos machines-transferts répondent aux exigences de branches les plus diverses (automobile, robinetterie, serrurerie, appareillage, horlogerie, etc.)

Avenir
Nos machines-transferts évoluent techniquement dans la même mesure des développements les plus récents. Nous usinons de petites séries diversifiées ce qui rend le travail attractif et vivant.
Veuillez téléphoner à notre chef du personnel, M. J. Chenaux, pour obtenir un rendez-vous.

MIKRON HAESLER S.A.

Fabrique de machines-transferts
rue du Collège 73, 2017 Boudry.

Tél. (038) 42 16 52.

CONVERT, MULLER + Cie S.A. - CRESSIER

Matériaux de construction
cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

UN CHEF MAGASINIER

Appartement de 4 pièces à disposition pour couple.
Prière de s'annoncer par téléphone au (038) 47 10 22 pendant les heures de bureau.

Une Holding dont le siège est situé dans une grande ville de Romandie, et qui réalise près de 200 millions de chiffre d'affaires, cherche pour son centre de calcul :

UN OPÉRATEUR-PUPITREUR ou UN PROGRAMMEUR

auquel elle désire offrir le poste de

RESPONSABLE D'EXPLOITATION

Cette personne de confiance assure :

- la révision et le respect du planning d'exploitation ;
- des contacts suivis avec les utilisateurs de langue française et allemande ;
- le contrôle de la mise en place des nouvelles applications et la sécurité du traitement ;
- la supervision de la saisie (décentralisée) des données et de l'operating.

MM. Amaducci et Kunzlé sont à votre disposition pour examiner avec vous les caractéristiques de cette opportunité. (Référence 4045).

INFORAMA SA (SUISSE)
CARRIÈRES DE L'INFORMATIQUE
8, rue Charles-Humbert - 1205 GENÈVE - Tél. (022) 20 93 06
Conseils en informatique • assistance • programmation • recherche de personnel

GENÈVE, ZURICH, BRUXELLES PARIS, LONDRES, NEW YORK

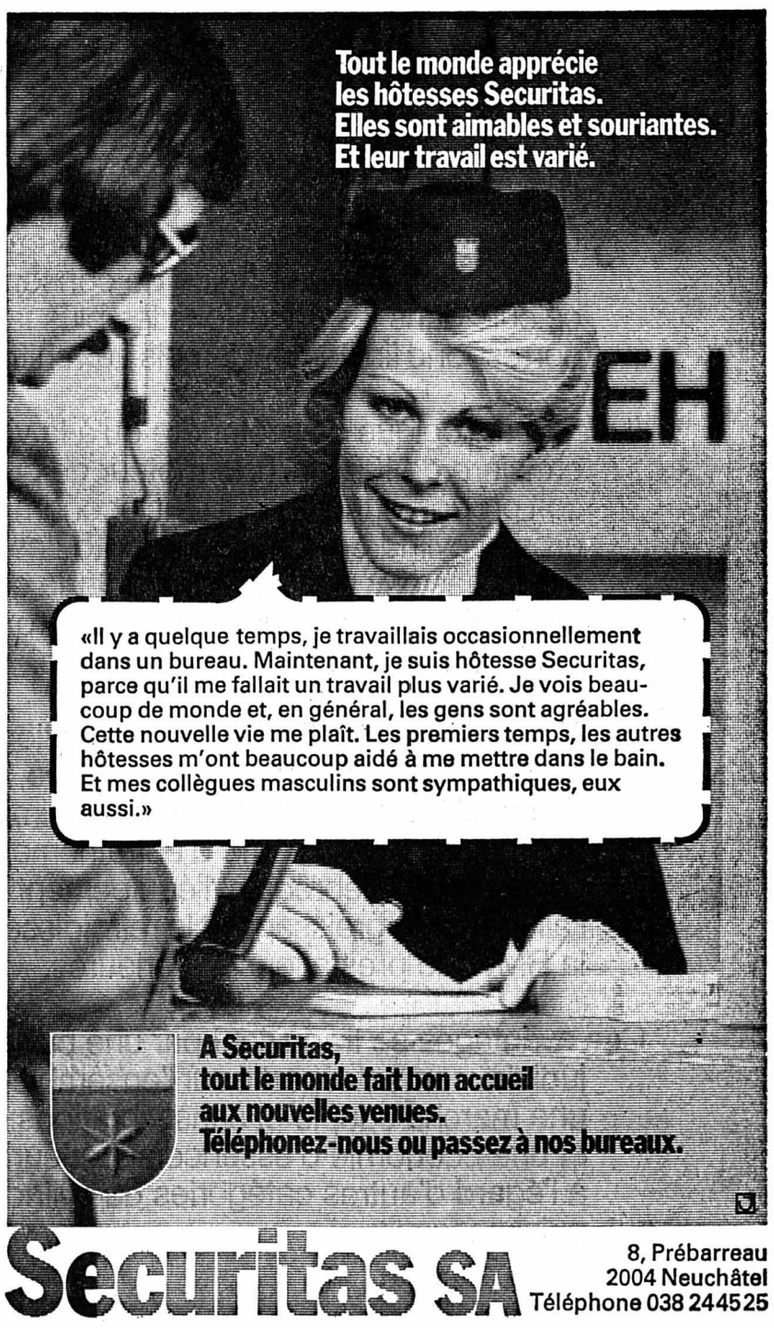

Securitas SA 8, Prébarreau 2004 Neuchâtel Téléphone 038 24 45 25

SOUS LE PATRONAGE DE LA «FAN»

Bientôt la «Blanche randonnée»

De l'un de nos correspondants :

Tout se présente bien sur la montagne sud de Couvet où se déroulera le week-end prochain, soit les 9 et 10 mars, la 5me « Blanche Randonnée » placée sous le patronage de notre journal : à moins que le « radoux » ne se manifeste d'ici là, il y aura de la neige en suffisance et les différents parcours pourront être conservés avec seulement quelques légères modifications. Réuni l'autre soir autour de son président, M. Fritz Kohler, le comité d'organisation désigné par le Ski-club covasson, promoteur de ces journées sportives, a entendu les rapports des responsables des diverses commissions (prix, ravitaillement, caisse, pistes, service sanitaire, bureau des courses et des calculs, matériel, programme, presse et propagande). Là aussi, tout est en ordre pour recevoir le mieux possible les skieurs qui participeront soit à la marche populaire de 12 km, soit à la course de fond de 4, 10 ou 25 km.

Deux postes de ravitaillement seront installés, l'un au chalet du Ski-club aux Hauts-de-Riaux (avec boissons, assiettes froides et potage), l'autre au lieu dit « Les Auberges » près de Vuissens ; aux mêmes endroits, les skieurs trouveront des postes sanitaires. Tous les départs seront donnés entre le Couvent et Vers-chez-Sulpy. La personne la plus méritante de la marche de 12 km et le coureur le plus méritant des 25 kilomètres se verront offrir un prix spécial par la « FAN ». Par ailleurs, tous les participants qui termineront l'itinéraire de 12 km recevront une médaille représentant un « fondeur » stylisé (voir reproduction ci-jointe), alors que tous les concurrents des parcours de fond parvenant à la fin de la course seront récompensés d'un panneau faisant partie d'un triptyque fabriqué et monté par des membres de la société organisatrice. Deux challenges seront disputés : celui du « Crêt-de-l'Anneau», détenu par Claudy Rosat de la Brévine, étant attribué au 1er classé des 25 kilomètres, et celui de « Roger Müller », actuellement entre les mains de Jean-Pierre Rey des Cernets-les-Verrières, décerné au vainqueur des 10 km.

LES 9 ET 10 MARS

A propos de la marche de 12 km, notons que des départs sont prévus samedi et dimanche, entre 9 h et 13 h, la piste étant fermée dès 16 h 30 ; cette marche est ouverte à n'importe quel skieur amateur de randonnée et le choix des skis est libre. En revanche, la triple course de fond, avec départ simultané, n'aura lieu que dimanche ; à 9 h partiront les licenciés, dames et hommes, pour un parcours de 25 km ; à 9 h 15, ce seront les dames et les juniors pour une distance de 10 km ; et à 9 h 30, pour la première fois, une course de 4 km débutera pour les O.J. (organisation-jeunesse).
Auront droit de participer à la course de 25 km, les dames et les hommes nés en 1953 ou avant ; à celle de 10 kilomètres, les juniors filles et garçons nés de 1954 à 1958, et les dames nées en 1953 ou avant ; et à celle de 4 km, les enfants nés de 1958 à 1963.

Des inscriptions tardives seront encore acceptées par les organisateurs au chalet du Ski-club, avant chacun des départs. La proclamation des résultats se déroulera dimanche dès 15 heures au chalet des Hauts-de-Riaux.

C. R.

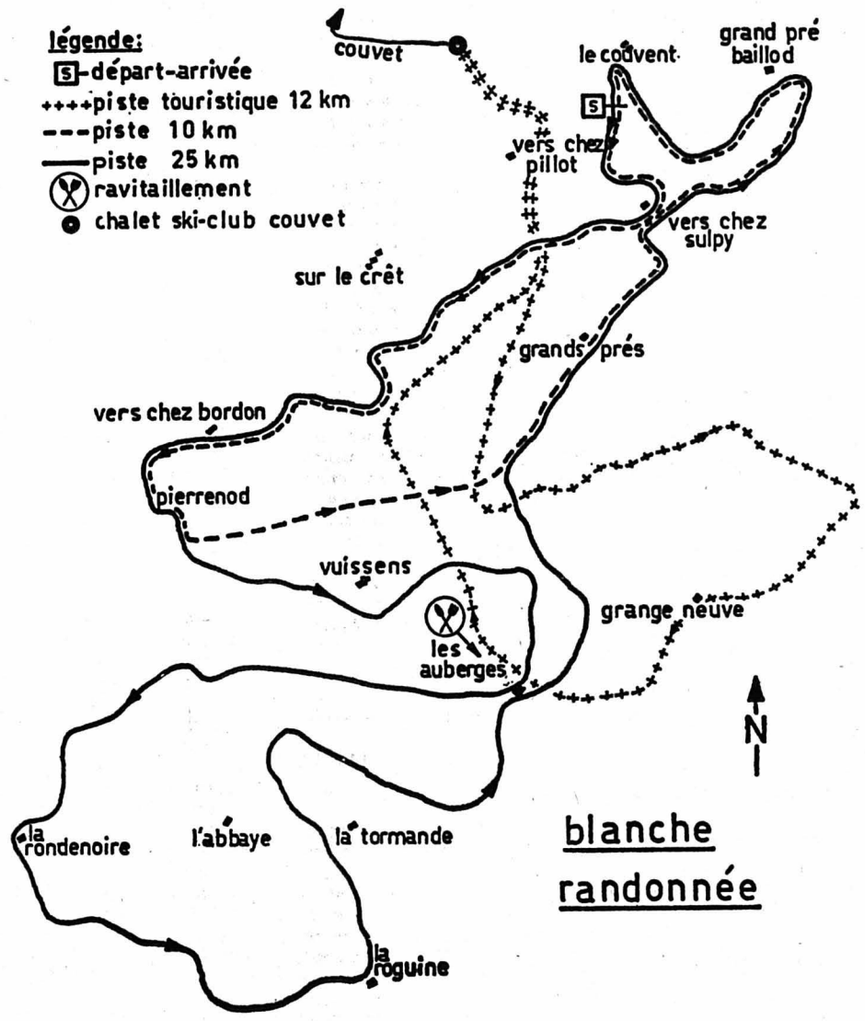

PHARMACIE
BOURQUIN
COUVET Tél. 63 11 13

CHEZ MARCELINE
Grand choix de pulls dames et enfants
Dernière nouveauté de laines
Layette - Mercerie - Gobelins
COUVET Tél. 63 22 13

GARAGE
G. Masson
AGENCE OFFICIELLE TOYOTA
Réparation toutes marques
COUVET Tél. (038) 63 18 28

hamel fleurs
COUVET
Tél. 63 19 41

La maison qui meuble la vôtre...
Nouveautés de printemps 1974 Venez voir nos derniers succès!
Chambres à coucher - Salles à manger - Salons avec ou sans lit incorporé - Lits armoire - Buffets - parois
Buffets - parois par éléments - Chambres d'enfants - Tapis - Rideaux - Styles - Classique - Moderne
Nos prix sont avantageux ! Donnez-nous l'occasion de vous le prouver ! Sans engagement de votre part
odac MEUBLES
2108 COUVET / NE 038 63 26 26

Crise énergétique et BMW

Les prix actuels de l'essence peuvent induire en erreur l'acheteur de voiture mal informé.

Qu'en est-il en réalité, dans le secteur technique de l'automobile? – Dans de nombreux cas, le fabricant ne précise pas que l'indice de consommation, calculé dans les conditions les plus favorables, ne correspond finalement jamais aux chiffres effectifs.

Il n'est pas logique de prétendre qu'à la vitesse de croisière de 100 km/h, le moteur de petite cylindrée soit proportionnellement plus économique qu'une grosse cylindrée. Comme pour toutes les voitures modernes aux moteurs puissants, la consommation la plus avantageuse se situe approximativement à mi-chemin de la vitesse maximale.

BMW peut donc être fier de sa conception technique: une mécanique hautement élaborée, une quantité de subtilités progressistes dans l'admission et la combustion, le système d'entraînement des soupapes et du vilebrequin, l'équipement électrique, l'allumage, le graissage et le refroidissement, dotent la BMW de prestations supérieures.

Ces avantages se traduisent par une puissance, judicieusement répartie sur l'ensemble des régimes, une marche souple et sans vibrations du moteur et une économie d'essence supérieure même à l'égard d'autres catégories de cylindrées et de puissances.

Les personnes avisées ne se laissant pas prendre au leurre de l'essence: BMW vous fait bénéficier de larges réserves de puissance et de sécurité, avec une conduite économique, sans renoncer aux performances et au confort. Un défi à la petite voiture!

Exemples extraits du programme BMW:

Modèle	Vitesse maximale km/h	Zone avantageuse environ km/h	Consommation à 100 km/h (réglage de carburateur standard)
BMW 2002	170	75- 95	8,1 l
BMW 2002 tii	186	90-110	7,6 l
BMW 520 l	184	80-100	8,1 l
BMW 525	193	95-115	9,2 l
BMW 3.0 S	205	100-120	9,6 l

Les conducteurs BMW réagissent par une conduite intelligente. Les conducteurs non BMW doivent réagir par un achat intelligent: une BMW.

MOTAG BMW-IMPORT (SUISSE), 8157 Dielsdorf/ZH
Tél. 01/94 01 11

BMW – plaisir de conduire et d'économiser

FAN

R 1 M 41 74

MODERN'OPTIC
VOS opticiens
Pierre Miéville
Manuel Lazaro
opticiens spécialistes
6, Place-d'Armes
Neuchâtel
Tél. (038) 24 27 24

Commerçants
Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.

PRÊTS
sans caution
de Fr. 500.— à 10,000.—
Formalités simplifiées. Rapidité. Discrétion absolue.
BANQUE COURVOISIER S.A.
2001 NEUCHATEL (038) 24 64 64
Faubourg de l'Hôpital 21
Envoyez-moi documentation sans engagement
Nom
Rue
Localité FAN

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

120e ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

Une première à Fleurier

Récital d'un pianiste polonais

De l'un de nos correspondants :

Bien que le lundi soir ne semble pas, à priori, le meilleur moment de la semaine pour organiser un concert, il faut reconnaître que Mme François Jacot, animatrice des « Concerts de Fleurier », a eu raison d'inviter en début de semaine l'organiste polonais Josef Serafin, de passage pour trois jours seulement dans notre pays : son récital a été de grande qualité et le public assez nombreux ! Et qui plus est, ce fut une « première » dans la mesure où jamais encore l'orgue fleurisan n'avait été joué par un artiste polonais.

Agé de 30 ans et natif de Cracovie, ville où il a étudié l'orgue à l'Ecole nationale supérieure de musique avant d'obtenir en 1971 le 1er prix de l'Académie de Vienne et en 1972 celui du Concours international de Nüremberg, Jozef Serafin a réservé une importante part de son programme à des compositeurs polonais des XVIe et XVIe siècles, tout en les encadrant de deux allemands. En effet, en guise d'ouverture, il a interprété « Passacaille en ré mineur » de Johann Kaspar Kerll, organiste virtuose saxon du XVIIe siècle ; il a conféré à cette pièce un remarquable dynamisme grâce à une registration très douce au début suivie d'un constant crescendo jusqu'à la fin. De la « Tablature » de Jan de Lublin a notamment donné cinq danses qui plaisent à l'oreille tant par leur simplicité d'écriture (elles datent du XVIe siècle) que par le caractère très spontané, très dépouillé du jeu de Jozef Serafin qui a encore offert d'excellents instans à ses auditeurs en leur faisant découvrir d'autres pages polonaises : « Hayducki » de Nicolaus Cracoviensis, « Alia Poznane », « Preambulum en fa majeur », « Preambulum en ré mineur » (trois œuvres d'anonymes) et surtout le charmant « Prélude » de Jan Podbielski.

Jean-Sébastien Bach et des extraits de son « Dogme en musique » fournirent à l'artiste polonais la matière première du plus intense moment du récital : le « Prélude et fugue en mi bémol majeur » dont le prélude majestueux introduit une triple fugue évoquant la sainte trinité et servie par Jozef Serafin avec une rare maestria malgré l'extraordinaire enchevêtrement des voix ; quant aux cinq chorals qui conclurent le concert, ils ont une fois de plus fait vibrer toutes les fibres sensitives des auditeurs par leur grandeur quasi cosmique et leur musicalité aussi expressive que purement esthétique ; l'organiste de Cracovie en a extrait toute la substance significative, ajoutant à une simple interprétation — en particulier dans « Wir glauben all-an einen Gott », l'ultime œuvre du programme — la richesse de sa personnalité bien affirmée et de son indéniable talent qui lui vaut une renommée méritée à travers toute l'Europe, occidentale et orientale.

Double démission à la commune

(c) M. Roger Frick, commis principal aux services industriels depuis une dizaine d'années, a donné sa démission pour le mois d'avril. M. Bernard Junod, employé de l'administration fleurisane lui succèdera. M. Frick entrera dans une entreprise privée de la place.

D'autre part, M. Jimmy Nowacki, préposé à la police des habitants, à l'état civil, à l'office de chômage et à l'agence communale AVS a, lui aussi, résilié ses fonctions pour le mois de mai. Il a été engagé au Locle. M. Nowacki occupe son poste depuis sept ans. Il avait succédé à M. Jean-Louis Brunner qui lui aussi est entré dans l'industrie privée.

Etat civil de Fleurier (février)

Naissances : 8. Hotz Grégoire-Antoine, de Claude-Gilbert et de Véréna-Huguette, née Andrey (maternité de Boudevilliers) ; 13. Aeby Sylvie, de Charles-Joseph et de Claudine-Blanche, née Lais (à Neuchâtel) ; 27. Tache Mélanie, de Jean-Pierre et de Maria-Mercedes, née Massot (à Couvet).

Publications de mariage : deux.

Décès : 1. Fahrni Jean-Numa, né le 17 juillet 1894 ; 10. Currit Jean-Pierre, né le 23 mai 1936 ; 10. Borel-Jaquet Daniel, né le 2 mai 1949 ; 14. Fawer-Ruffieux Gisèle-Simone, née le 20 septembre 1928 ; 14. Grossen Georges-Elima, né le 25 juillet 1886 ; 19. Salla Jaime-Ramon, né le 22 septembre 1924.

COUVET

Perte de maîtrise : Chaux-de-Fonnier blessé

M. R.H., de la Chaux-de-Fonds, circulait hier vers 13 h au volant de sa voiture de Couvet en direction de la Brévine. A la sortie de Couvet, il perdit la maîtrise de sa machine qui sortit de la chaussée à droite et fit une chute de huit mètres dans la rivière le Sucre. Le conducteur a été légèrement blessé et sa voiture est démolie.

Etat civil de Couvet (février)

Naissances : 30 janvier. Berginz Frédéric-Pascal, de Berginz Daniel-Rodolphe et de Liliane-Gilberte, née Guyot, à Couvet. 31. Villar Carlos, de Carlos et de Emilia-Dosinda, née Parente, à Fleurier. 2 février. Leclerc Pascal-Didier, de Jean-Marie-Léon-Henri-Marcel et de Yvette, née Borel, à Couvet. 7. Sturchio Giuseppe, de Salvatore et de Concetta, née Patrone, à Couvet. 8. Trachsel Stéphane, de Hervé-Paul et de Lucette-Edith, née Bétrix, à Travers. 13. Perret Patrick, de Pierre-André et de Renée, née Bortoli, à Fleurier. 17. Vésy Olivier-Edouard, de Gérald-Julien et de Monique-Aimée, née Bruand, à Frasses-Fribourg. 18. Pizzolante Lara, de Santo-Antonio-Luigi et de Maria, née Ravasio, à Couvet. 20. Thiébaud Stéphanie, de Pierre-Yves et de Jocelyne-Michèle, née Linuesa, à Couvet. 24. Robert Thierry-Pascal, de Jacques et de Nelly-Andrée, née Pipoz, à Môtiers. 27. Tâche Mélanie, de Jean-Pierre et de Maria-Mercédès, née Massot, à Fleurier.

Décès : 9. Perrinjaquet Robert-Hermann, né le 6 avril 1898. 11. Groux Gustave, né le 3 septembre 1895. 19. Salla Jaime-Ramon, né le 22 décembre 1924. 26. Berger Jeanne-Adèle, née Fatton le 13 mai 1895.

Mariage : 28. Redard-Jacot Daniel, né le 4 octobre 1948 et Leuba Isabelle, née le 24 décembre 1953.

Championnat scolaire de ski alpin

(sp) Mercredi après-midi s'est déroulé sur les pistes de la Robella le championnat cantonal scolaire de ski alpin. Plus de 180 coureurs ont participé à cette compétition. Ils étaient répartis en équipes de trois à cinq skieurs représentant leur école ou collège respectif. Piqueté sur la piste des chamois par M. Pierre-André Juvet, le slalom comportait trente portes. Les résultats sont les suivants. Catégorie écolières : 1er Collège régional, Fleurier, 171"53, 2. Ecole secondaire, le Locle ; 3. ESR Neuchâtel, Mail I ; 4. Collège les Forges, la Chaux-de-Fonds ; 5. La Fontenelle, Cernier ; 6. ISIP, les Ponts-de-Martel. Catégorie écoliers : 1er Collège régional Fleurier I 427"78 ; 2. Cescole I, Colombier 89"88 ; 3. Collège régional Fleurier II 104"31 ; 4. Ecole secondaire, le Locle 110"81 ; 5. Collège Bois-Noir III, la Chaux-de-Fonds 113"40 ; 6. ESIP, les Ponts-de-Martel 119"31 ; 7. ESR Neuchâtel Mail II 120"04. Catégorie étudiantes : aucune équipe classée. Catégorie étudiants : 1er Ecole de commerce, Neuchâtel, 87"75.

Le vin pétille depuis 145 ans au prieuré de Môtiers

De notre correspondant régional :

La culture de la vigne, au Val-de-Travers, n'a jamais fait flores. On tenta d'en implanter, paraît-il, au-dessus de Boveresse, mais ce fut un échec total. Les espaliers disparaissent de plus en plus et malgré cela, écrivait Marcel North, depuis que « les moines moinent demoinerie » ils ont ainsi le vin. Le prieuré Saint-Pierre à Môtiers fut leur fief jusqu'au moment de la Réformation.

Mais, en réalité, la véritable histoire a commencé en hiver 1829, date à laquelle la maison Richardet commençait de mettre en bouteille du mousseux dans le couvent désaffecté.

ON TRAVAILLAIT A LA PETITE SEMAINE

La méthode n'était, semble-t-il, guère en honneur. On travaillait à la petite semaine, comme jadis sur les bords de la Marne au temps « du vin du diable ». Toute la récolte laborieusement amassée, tous les traitements ne donnaient à peu près rien qui vaille. Cependant, le coup d'envoi était lancé.

Pour ne pas s'exposer à une catastrophe il fallut qu'enfin le bon jour se levât « Le vin des moines, le vin des receveurs, enfin le vin du sieur Louis Richardet, avec ses caves qui l'entourent, avec les bâtiments qui les surplombent, avec les terrains qui jouxent le tout » furent acquis par Louis Mauler.

A cete époque Louis Mauler, venu de Lille, vit ses pourparlers aboutir avec le dénommé Richardet qui remettait à son interlocuteur les vieilles caves et ce qu'elles contenaient. Dès lors, les méthodes de vinification seront mises en honneur au Vallon et le vin pétillera comme au pays de France.

Pour le seconder, Louis Mauler devait faire appel à son cousin Fritz Cottier qui venait de terminer son apprentissage dans une banque de Neuchâtel. Et tout deux, sous les voûtes centenaires, accomplirent un travail de... bénédictin. Ainsi, revenait-on aux sources du prieuré Saint-Pierre.

UN AUTRE DESTIN

Né aussi à Lille, Eugène Mauler devait, lui, connaître un autre destin. Peut-être n'appréciait-il pas la poésie du vin. Et agrégé à la Commune de Môtiers, il vint habiter, jeune encore le Val-de-Travers. Il fit ses études au collège de Neuchâtel, puis apprit l'horlogerie. Après un séjour à Londres, il fut appelé à diriger durant 23 ans la fabrique d'Ebauches de montres de Travers, puis il se fixa à Neuchâtel pour continuer à s'occuper de l'horlogerie en consacrant ses loisirs à l'histoire naturelle.

Après avoir liquidé définitivement sa fabrication d'horlogerie Eugène Mauler fut nommé professeur à l'Ecole de commerce et au moment où il allait se vouer entièrement aux sciences naturelles, la mort vint ruiner ses projets.

Louis et Eugène Mauler étaient deux frères. Leur mère était une Bobillier. Des noms qui, aujourd'hui encore sont bien de chez nous et en particulier du chef-lieu du Vallon.

G. D.

« Les Chanteurs du Rail » en bonne voie pour la semaine belge

(sp) Au fil des séances du « pool culturel » du Val-de-Travers et des semaines qui passent, le programme de la « Semaine belge » du début mai prochain se structure petit à petit. De plus, une grande partie des problèmes financiers est résolue grâce aux garanties consenties par les pouvoirs publics et divers milieux privés en cas de déficit...

La chorale des chemins de fer belges « Les Chanteurs du Rail », forte d'une cinquantaine de membres, sera de la manifestation. Samedi 4 mai, elle se produira à la salle de spectacles de Couvet au cours d'une soirée artistico-folklorico-gastronomique, et dimanche 5, elle chantera une messe wallonne à l'église catholique de Fleurier, avant d'assister à Môtiers à la « première » de la pièce de Michel de Ghelderode, « Mademoiselle Jaïre », jouée par le Groupe théâtral des Mascarons ; lundi, les cheminots chantants visiteront une fabrique d'horlogerie et feront du « shopping » à Fleurier en attendant leur départ pour la Belgique. Quant aux marionnettes de Toone (qui pourraient faire l'objet de trois séances scolaires en plus du spectacle public du 4 mai) et au groupe folklorique des « Canuts », leur voyage en Suisse dépend des subventions qui leur seront allouées par le ministère belge de la culture.

Le nom de l'organiste belge qui donnera un récital au temple de Fleurier le 12 mai est maintenant connu ; il s'agit de Jean Ferrard, interprète d'œuvres de son pays pour la circonstance. Le «pool» siègera à nouveau le 13 mars pour parfaire l'organisation de cette « semaine belge ».

LA CÔTE-AUX-FÉES

Dissolution

(sp) La Société coopérative du chalet des Places à la Côte-aux-Fées a décidé sa dissolution. La liquidation est maintenant terminée.

ST-SULPICE

Jean Hirtzel expose à Granges

(sp) A la veille d'un nouveau départ pour le Brésil, le peintre Jean Hirtzel, provisoirement installé à Saint-Sulpice, exposera du 16 mars au 4 avril à la galerie Toni Brechbühl à Granges.

A propos de places de tir

Nous avons rendu compte dans notre édition de mardi de l'assemblée des commissions de tir qui s'est tenue à Môtiers. Le lieutenant-colonel Petitpierre, qui avait saisi l'occasion de souligner que la moitié des 46 places de tir du canton ne répondaient plus aux exigences fédérales, nous prie de préciser qu'il n'est toutefois pas envisagé de procéder à une suppression généralisée des installations déficientes. Mais comme le délai pour l'adaptation des installations sera échu le 31 décembre 1974, les autorités compétentes et les sociétés de tir s'emploient actuellement à la réalisation des aménagements nécessaires.

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée : 20 h 30, « Big Jake », 16 ans, parlé français.
Môtiers, château : ouvert.
Môtiers, musée Rousseau : ouvert.
Buttes-la Robella : installations en service.
Fleurier, le Rancho, bar-dancing : ouvert jusqu'à 2 heures.
Médecin et pharmacien : habituels.
Ambulance : tél. 61 12 00 ou 61 13 28.
Hôpital et maternité de Couvet : tél. 63 25 25.
Hôpital de Fleurier : tél. 61 10 81.
Service d'aide familiale : tél. 61 23 74.
Bureau de renseignements : les Verrières, Banque cantonale.
« FAN », bureau du Val-de-Travers : Fleurier, 11, avenue de la Gare, tél. 61 18 76, télex 3 52 80.
Fleurier, service du feu : tél. 61 12 04 ou 18.
Police cantonale : tél. 61 14 23.

AVIS TARDIFS

Restaurant de la Grande-Borne
Vendredi 8 et samedi 9 mars
Bal avec soirée raclette ou choucroute
Ambiance - Entrain

AVIS DIVERS

CERCUEILS-TRANSPORTS
TOUTES FORMALITÉS
ENTREPRISE GENERALE DE POMPES FUNEBRES
COUVET ✆ 63 23 42
FLEURIER ✆ 61 11 47
non-réponse ✆ 61 15 47

Stade des Sugits - Fleurier

Demain samedi, à 15 h 30

FLEURIER I - SAINT-BLAISE I

COUPE NEUCHATELOISE

Prix des places habituels

Toutes faveurs suspendues

R. MONNIER Travers 63 14 24 Couvet 63 19 22 Fleurier 61 28 08
INSTALLATIONS TÉLÉPHONIQUES
TÉLÉVISION
NOIR-BLANC + COULEUR

5me marche à skis de la BLANCHE RANDONNÉE du Ski-Club de Couvet

Patronage FAN

SAMEDI 9 et DIMANCHE 10 mars 1974

Départs et arrivées au chalet du Ski-Club (route Couvet-Mauborget)
— Départs : de 9 h 30 à 13 h.
— Fermeture de la piste : 16 h 30.
Finance : Fr. 12.— par personne, au départ.
Médaille-souvenir

Dimanche 10 mars : COURSES DE 4, 10 et 25 km

Catégories : licenciés et non-licenciés ; OJ, juniors, seniors et dames.
Départs en ligne par catégorie, à 200 m du Couvent (route Couvet-Mauborget)
1er départ : 9 h (25 km).
Prix-souvenir à chaque participant.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Madame et Monsieur Willy Feller, à Peseux ;
Monsieur et Madame Jean-Claude Schorpp et leurs enfants, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Pierre Neuenschwander et leurs enfants,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Mademoiselle Alice AUDÉTAT

leur chère tante, cousine et amie, que Dieu a reprise à Lui dans sa 94me année.

Fleurier, le 7 mars 1974.

L'Eternel. ma force et ma forteresse, et mon refuge au jour de la détresse.
Jér. 16 : 19.

L'ensevelissement aura lieu à la Côte-aux-Fées le samedi 9 mars.

Rendez-vous vers la chapelle à 13 h 30.

Départ du domicile mortuaire, hôpital de Fleurier, à 13 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Je sais que mon Rédempteur est vivant.
Job. 19 : 25.

Madame et Monsieur Jean Versel-Stettler, leurs enfants et petits-enfants, à la Vraconnaz et aux Diablerets ;
Mademoiselle Doris Versel,
Madame et Monsieur Lucien Soria-Versel et leur petit Cédric,
Messieurs Laurent et Gabriel Versel ;
Mademoiselle Suzanne Stettler, à la Côte-aux-Fées ;
Madame et Monsieur Joseph Friggeri-Stettler et leur fille Graziella, à la Côte-aux-Fées ;
Monsieur et Madame Daniel Stettler-Dufey et leurs enfants Maxline et Nicolas, à Lausanne ;
Madame et Monsieur Lucien Schwaab-Stettler et leurs enfants Michel et Nicole, à Saint-Imier ;
Madame et Monsieur Jean-Marie Persoz-Stettler et leurs enfants Jean-Luc, Muriel et Christophe, à Genève ;
Madame et Monsieur Samuel Hasler-Stettler et leurs enfants Christian et Claude-Alain, à Genève ;
Les enfants et petits-enfants de feu Marc Dupertuis-Borloz ;
Monsieur et Madame Louis Borloz-Cathélaz et familles ;
Madame veuve Elisa Stettler-Borloz et familles,
ainsi que les familles Cosandey, Stettler, Hodel, Borloz, parentes et alliées,
ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame veuve Auguste STETTLER
née Emma BORLOZ

leur très chère maman, belle-mère, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, le 7 mars 1974, dans sa 74me année, après une longue maladie supportée avec courage et foi.

La Côte-aux-Fées.

Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix.
Que votre cœur ne se trouble point, et ne s'alarme point.
Jean 14 : 27.

L'ensevelissement, avec suite, aura lieu à la Côte-aux-Fées, le dimanche 10 mars, à 13 h 30.

Culte pour la famille à 13 heures, au domicile mortuaire, la Côte-aux-Fées.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

VAUD - VAUD - VAUD

Les boulangers vaudois préoccupés par le recrutement des apprentis

De notre correspondant :

L'association cantonale vaudoise des patrons boulangers-pâtissiers a siégé jeudi après-midi, à l'hôtel de la Gare, à Payerne, sous la présidence de M. Frédéric Fuchs (Sainte-Croix), qui a salué les invités, notamment MM. Jean-Elie Nicod, préfet du district, Achille Meyer, syndic, et Henri Rossier, municipal, les représentants de la meunerie romande, M. H. Boegli, conservateur du Musée romain d'Avenches, M. Louis Schaedler, ancien secrétaire romand, ainsi que plusieurs membres d'honneur.

Après les souhaits de bienvenue de M. Elie Hefti, président de la section Payerne-Avenches, le président Fuchs a rappelé l'activité intense de l'année écoulée, puis a rendu un dernier hommage aux membres défunts. En 1973, la consommation du pain a encore diminué dans le canton et le recrutement des apprentis reste précaire. En terminant son rapport, le président cantonal a engagé les patrons boulangers à avoir une politique active dans leur commerce.

Différents rapports ont encore été présentés : sur la formation professionnelle, par M. Marcel Vallotton, sur l'unification du prix du pain dans le canton, par M. Albert Rappaz, sur la fermeture hebdomaire des magasins, par M. Buhlmann ; sur le difficile recrutement des apprentis, par M. Albert Lavanchy. Neuf patrons boulangers membres de la « cantonale » depuis vingt ans, ont reçu leur diplôme et ont été félicités par M. Lavanchy. M. Narbel a ensuite donné des renseignements sur le prochain congrès de l'association suisse, qui se déroulera à Villars-sur-Ollon, les 17 et 18 juin.

En fin d'assemblée, le préfet Nicod a apporté le salut des autorités cantonales et fait l'éloge du métier de boulanger, tandis que M. Henri Rossier, municipal, faisait un rapprochement entre le blé, le pain et le vin, citant avec bonheur Charles Péguy et Victor Hugo. M. Henri Cuendet, président de la Société des meuniers de la Suisse romande (SMSR), s'est fait l'écho des difficultés de notre ravitaillement en blé indigène et de la situation précaire du marché mondial du blé, dont les prix sont en forte hausse.

A l'issue de la manifestation, la commune de Payerne a offert aux participants un vin d'honneur, dans la salle du « Vendo », puis une collation servie à l'hôtel de la Gare a mis fin à la journée.

YVERDON

Retrait de permis définitif : pourquoi conduisait-il encore ?

(c) Le tribunal de simple police d'Yverdon, présidé par M. V. Grignoli, s'est occupé de trois affaires. La première concernait un accident de la circulation survenu rue des Remparts. G.S. étant stationné en zone bleue rue des Remparts, sa voiture fut heurtée alors qu'elle sortait de la case par celle de P.R. qui roulait en direction du pont de Gleyres. Le tribunal a libéré G.S. et a condamné P.R. pour inobservation à 50 fr. d'amende et à 230 fr. de frais de justice.

La deuxième affaire était un cas d'ivresse au volant. L'inculpé, un dénommé E.D., rentrait de Peseux et s'était arrêté aux Tuileries-de-Grandson, en bordure de route. Il fut repéré par une patrouille de gendarme et deux prises de sang furent faites à 3 h 45 du matin. Ces prises de sang révélèrent un taux d'alcoolémie de 0,67 et 0,62 ‰. E.D. était parti de Peseux vers 1 h du matin et les deux prises de sang furent faites à 3 h 45. Finalement, le tribunal n'ayant pu obtenir la conviction que l'inculpé avait roulé en état d'ivresse, l'a condamné à 30 fr. d'amende et aux frais de justice se montant à 440 fr. pour avoir stationné sur une route principale. Entre 1945 et 1969, l'inculpé avait déjà été condamné... 14 fois et avait écopé d'un retrait de permis de conduire définitif. Dans le cas particulier, le tribunal a donc fait preuve d'une certaine clémence.

YVONAND

Noces d'or

(c) Hier, M. et Mme Emile Gaberel-Tacheron ont fêté à Yverdon les 50 ans de leur mariage. Ils sont âgés respectivement de 79 et 71 ans et ont élevé quatre enfants. Ils jouissent de leur retraite à Yvonand où M. Gaberel a travaillé à la Tuilerie Morandi durant près de 40 ans.

critique TV

Fatalité

Pour compenser sans doute la médiocrite des programmes romands, France 2 présentait mardi et mercredi deux excellents longs métrages. Toujours à l'affût du sensationnel en même temps que de débats qui font écho à l'actualité, « Les dossiers de l'écran », ont su remplacer quasi au pied levé le thème consacré au bandit gentilhomme Mandrin, par « Le Crash mystérieux », de Ralph Nelson racontant l'histoire d'un accident aérien et l'enquête serrée menée par l'un des responsables de la compagnie pour trouver la cause du drame. Le débat qui suivit portait bien entendu sur les accidents de l'aviation civile, en rapport avec l'écrasement de l'appareil de la Turkish Air Line, ce récent drame, le plus meurtrier de tous puisqu'il a causé la mort de plus de 300 passagers. Participaient au débat le président de la commission d'enquête qui devra déterminer les causes techniques de la chute du DC 10 dans la forêt d'Ermenonville, des pilotes civils et des passagers rescapés d'autres accidents.

Ce film au demeurant bien réalisé, assez captivant, démontrait combien la fatalité plus encore que les défaillances techniques et humaines est à l'origine de la plupart des catastrophes, surtout si l'on excepte les attentats terroristes. Il suffit parfois d'une simple tasse de café dont le liquide s'insinue subrepticement dans quelque boîtier, pour que des pannes de commandes électriques causent la catastrophe. Si l'avion semble être un moyen de transport sûr, si ces mastodonts volants sont sans doute les machines les mieux vérifiées de tous les engins de transport, par contre les moyens de sauvetage en cas de catastrophe, de l'avis même des spécialistes ne semblent pas exister. Il est impossible de munir tous les passagers de parachutes pour des raisons de poids et de connaissances techniques de ceux-ci. Et l'altitude du vol ne permet pas dans l'état actuel de trouver d'autres moyens de sauvetage. Il ne reste guère aux pilotes que de tenter l'atterrissage en catastrophe, qui ne réussit d'ailleurs qu'à proximité d'un aéroport et seulement si la radio fonctionne et permet de faire dégager la piste. Les amerrissages, bien que prévus, restent précaires.

« El Perdido », le film du mercredi, était un western, mais l'un des meilleurs, réalisé par Robert Altrich, qui ne cède en rien à John Ford sur le plan de la qualité, avec peut-être un plus grand sens de l'humain, comme aussi une vision de la fatalité qui lui est propre. Kirk Douglas dans le rôle de Brenton O'Malley, c'était le pauvre type par excellence et celui à qui et grâce à qui tous les malheurs arrivent, victime des autres, victime de lui-même, nul ne sait au juste. Se faisant suite, ces deux œuvres fort différentes laissaient pourtant un goût d'amertume, un sentiment de la petitesse et de l'impuissance de l'homme, l'un renforçant l'impression qu'avait laissée l'autre.

G.-A. M.

Au tribunal de police de Payerne

CHAUFFEUR DE CAMION IMPRUDENT CONDAMNÉ À UNE LOURDE AMENDE

De notre correspondant :

Hier matin, le tribunal de police de Payerne, présidé par M. Philippe Abravanel, a eu à sa barre le nommé A.H., né en 1946, domicilié à Moehlin (AG), accusé de lésions corporelles graves par négligence et violation grave des règles de la circulation. Le 1er juin 1973, à Ressudens, commune de Grandcour, alors qu'un violent orage sévissait sur la région, le prévenu, circulant en camion vers Missy, dans un virage a freiné violemment et perdu le contrôle de son poids lourd, qui amorça un tête-à-queue, l'arrière vers la gauche, de sorte que celui-ci se déplaça en travers de la chaussée.

AUTO NEUCHATELOISE ENDOMMAGÉE

L'arrière du pont de charge accrocha alors le côté gauche arrière d'une auto neuchâteloise, conduite par un habitant de la Chaux-de-Fonds, puis arracha la partie supérieure de la voiture conduite par M. Constant Pillonel, d'Estavayer, roulant seul à bord en direction de son domicile, l'avant du camion ayant simultanément percuté contre l'angle d'un mur, à l'intérieur du virage, puis s'étant renversé sur son flanc gauche, en travers de la route. M. Constant Pillonel a été grièvement blessé.

Après l'audition de divers témoins, le tribunal a condamné A.H., pour lésions corporelles graves et violation des règles de la circulation, à 2000 fr. d'amende, avec délai de radiation d'une année et à 612 fr. de frais. Acte a été donné de ses réserves à la partie civile.

CHEVROUX

Soirée du Chœur mixte

(c) La soirée annuelle du Chœur mixte de Chevroux s'est déroulée mardi soir au café du Jura. Le repas fut agrémenté par des chants admirablement interprétés par Mme Aviolat, soprano, et M. Cardinaux, directeur de la société. Les organisateurs avaient aussi prévu des jeux qui remportèrent un grand succès.

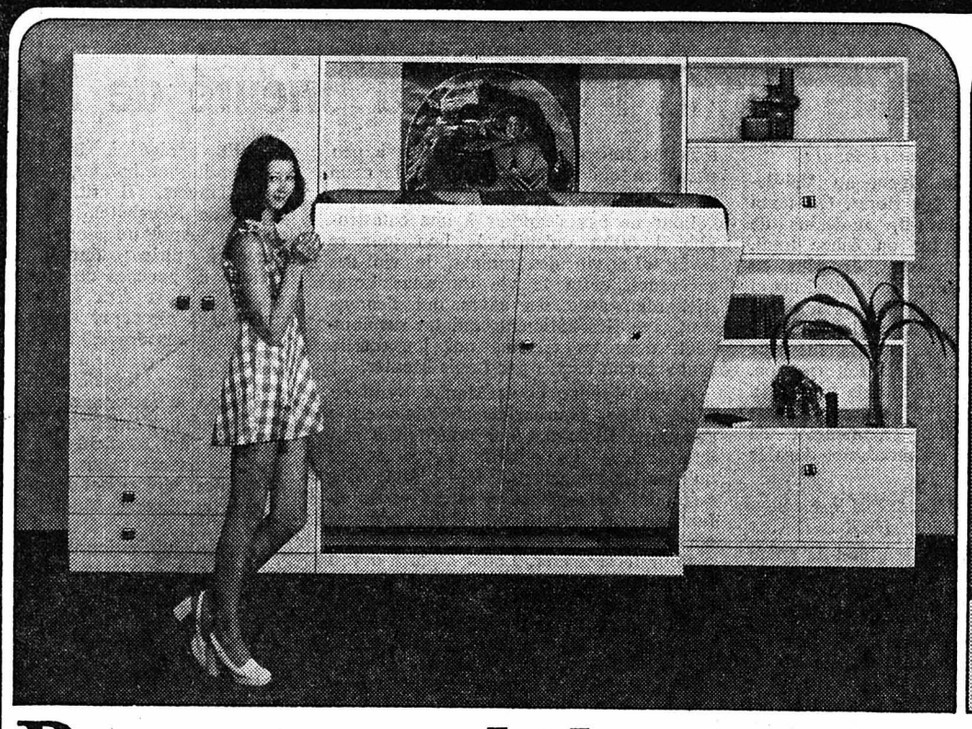

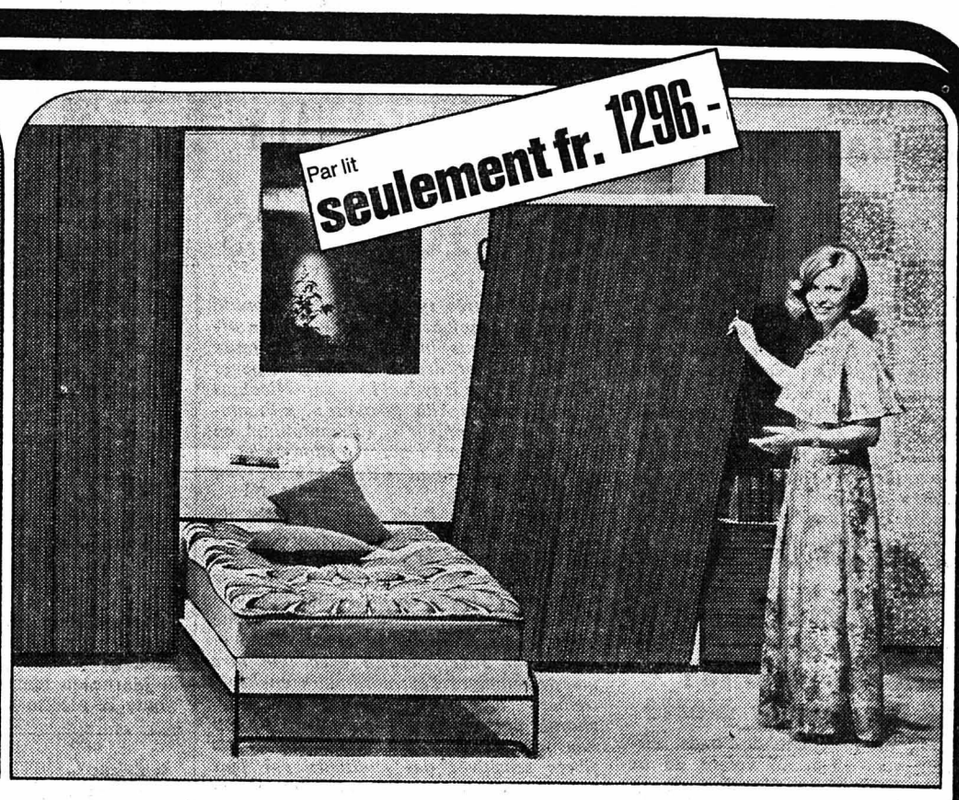

Pour gagner de la place!

Enfin une solution moderne et fonctionnelle grâce au lit mural livrable en 90 ou en 140 cm de large, dans de nombreuses finitions, offrant le même confort qu'une chambre à coucher.

Illustration de gauche : Combinaison laquée blanc avec un grand lit de 140 x 190 cm pour 2 personnes, seulement fr. 1960.—, lit 1 place 90 x 90 cm seulement fr. 1235.—, armoire à 2 portes et 4 tiroirs fr. 820.—, bibliothèque combinée fr. 745.—.

Illustration de droite : Même principe, exécution soignée, plusieurs finitions au choix, largeur 90 et 140 cm. Au prix exceptionnel EM de fr. 1296.— par lit. Nombreuses combinaisons possibles.

EUROPE MEUBLES

- Visitez le plus grand centre de l'ameublement du canton de Neuchâtel, 6 étages, 30 vitrines.
- Livraisons franco domicile
- Crédit-Meubles-Meyer, discret, avantageux.

meubles meyer neuchâtel

Faubourg de l'Hôpital 11–17, Téléphone 038/25 75 05

Petit internat pour enfants

cherche

personne aimant faire la cuisine

Renseignements et offres sous chiffres MW 623 au bureau du journal.

GARAGE DES JORDILS
Tél. (038) 42 13 95
Boudry
engage, pour sa station d'essence,

serviceman

place fixe ;
ainsi que

serviceman remplaçant

pour les fins de semaines.

Nous avons besoin d'un

MÉCANICIEN

pour travaux d'entretien de notre matériel de production.
Ambiance de travail agréable de petite entreprise.
ADAX Peseux.

ADAX Décolletages
CH-2034 Peseux (NE)
Tél. 038/31 11 20

RED-CLUB BAR discothèque

cherche

SERVEUSE

Jeune, bonne présentation. Débutante serait mise au courant.
Horaire agréable. Place stable.
Chambre à disposition.

Pour prendre rendez-vous, téléphoner au 36 14 64 de 10 h à 14 h.
Date d'entrée à convenir.

Vacances balnéaires:

les plus belles destinations Kuoni

Ce n'est pas un rêve:
il fait toujours bon se prélasser au bord de la Méditerranée ou de l'Atlantique!
C'est un coin de ciel bleu. Une calanque ou du sable fin.
Quelques pins parasol ou un cèdre du Liban. La mer pour vous ébrouer, le soleil pour vous dorer, des bateaux, des sentiers pour tout explorer...
Songez-y. Songez au bel été, aux belles vacances que vous pourriez passer là-bas.
Regardez toutes ces destinations,
venez simplement nous voir et nous trouverons la vôtre:

NOUVEAUTÉ! Vacances au Club Méditerranée chez Kuoni.

Algarve (Portugal) départ Genève **Fr. 795.–**
Majorque départ Genève **Fr. 370.–**
Ibiza départ Genève **Fr. 370.–**
Costa Brava départ Zurich **Fr. 395.–**
Costa Dorada départ Genève **Fr. 370.–**
Costa del Sol départ Genève **Fr. 395.–**

Iles Canaries départ Genève **Fr. 495.–**
Athènes départ Genève **Fr. 495.–**
Rhodes départ Genève **Fr. 595.–**
Crète départ Genève **Fr. 990.–**
Chalkidiki (Grèce) départ Zurich **Fr. 695.–**
Sardaigne départ Zurich **Fr. 390.–**
Corse départ Genève **Fr. 455.–**
Tunisie départ Genève **Fr. 395.–**

Agadir départ Genève **Fr. 595.–**
Tanger départ Genève **Fr. 550.–**
Turquie départ Genève **Fr. 495.–**
Roumanie départ Zurich **Fr. 395.–**
Yougoslavie départ Genève **Fr. 335.–**

Croisières Iles grecques avec **séjour balnéaire** à Rhodes, en Crète, à Corfou ou en Turquie **Fr. 898.–**

157.300.1

Dans ces prix, le supplément pour la hausse du carburant n'est pas compris.

Huit jours sans soucis à des prix minimum (Majorque 6 jours) et même 14 jours en Sardaigne ou en Crète – avouez que ce n'est pas cher!
Et nous pouvons même accorder une réduction AVS de 20% sur certaines destinations en mai et en juin (renseignez-vous).
Un service d'autobus a même été prévu pour les Bâlois et les Bernois qui peuvent ainsi rallier l'aéroport de Zurich en toute tranquillité.
Pour savoir où vous rendre en vacances, demandez notre nouveau prospectus «Festival de vacances 1974» à votre succursale Kuoni. Vous y trouverez des idées et des informations sur toutes les formules de vacances.

KUONI

Toujours en quête des plus beaux endroits pour de plus belles vacances

2000 Neuchâtel, 8, rue de l'Hôpital, Tél. (038) 24 45 00 2500 Bienne 3, Dufour 17/Collège, Tél. (032) 29 92 2

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons

aide-mécanicien

pour s'occuper de divers travaux d'atelier variés.
Place stable et bien rétribuée.

Les personnes intéressées voudront bien adresser leurs offres à :

Fabrique EGIS
2022 BEVAIX - Tél. (038) 46 16 22

Société suisse à vocation européenne, cherche, pour son service externe, un

ASSISTANT

au chef de secteur. 20-25 ans.
Contacts humains, permis A.

Faire offres sous chiffres 87-50091 aux Annonces Suisses S.A. «ASSA », 2, fbg du Lac, 2000 Neuchâtel.

coop

Neuchâtel engage:

BOUCHERS

VENDEUSES EN CHARCUTERIE

Prestations sociales d'une grande entreprise. Salaires intéressants. **Faire offres à l'office du personnel COOP, Portes-Rouges 55, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25 37 21, interne 21.**

Si vous croyez ne pas pouvoir améliorer votre position actuelle

Si votre branche rencontre des problèmes de structuration, alors vous devriez songer maintenant déjà à votre avenir et peut-être

changer de profession

en réfléchissant sérieusement à un

emploi dans le service extérieur

Nous offrons :
— une place stable
— un travail agréable
— une introduction approfondie
— d'excellentes conditions sociales
— une grande liberté dans le travail
— plus qu'un bon salaire : frais de confiance et indemnité de voiture complète
— clientèle sympathique

Nous sommes une jeune entreprise de 20 ans et vendons d'excellentes boissons sans alcool dans la restauration et le commerce de détail.
Nous cherchons, pour le nouveau rayon Neuchâtel - Jura, avec domicile à Neuchâtel ou environs, un collaborateur qui se verra confier, après une période d'introduction, notre clientèle de cette région. L'expérience du service extérieur n'est pas absolument indispensable. Pour nous, un apprentissage terminé, de bonnes références et de bonnes connaissances de la langue allemande sont tout aussi importants.
Adressez-nous une offre écrite complète, accompagnée d'une photo récente, de copies de vos certificats, d'un curriculum vitae et de vos références.

Rivella S.A., case postale 74, 1110 Morges

BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE

Sauvegarde de la Vieille Ville: un premier pas

De notre rédaction biennoise :

En octobre 1971, l'initiative pour la sauvegarde de la vieille ville est déposée à la chancellerie municipale avec 4889 signatures valables. Elle demande une interdiction de démolir les immeubles, elle prie le Conseil municipal de prendre les mesures nécessaires en vue d'assainir les immeubles. L'article 125 du règlement sur les constructions et qui concerne spécialement la vieille ville, doit être révisé. Le Conseil de ville et l'exécutif acceptent l'initiative et décident la création d'une commission d'étude des problèmes de la vieille ville. Elle est chargée de réviser l'article 125 afin d'avoir une base légale pour la protection du vieux quartier (conservation de logements, limitation dans l'implantation de bureaux, etc.).

De plus, cette commission est chargée d'élaborer une conception générale pour l'assainissement des immeubles. La séance constitutive a eu lieu en juin 1972. On y retrouve des délégués d'organisations comme la « Guilde de la vieille ville », le « Heimatschutz », le conservateur des monuments historiques du canton, le comité d'initiative, un juriste, une sociologue, ainsi que des fonctionnaires. La commission s'organise en trois sous-groupes. Le premier, chargé de réviser les prescriptions, termine son travail à fin 1972. Le deuxième s'occupe encore du problème du financement et le troisième, chargé d'une conception pour l'assainissement, vient de terminer le gros de son travail.

Le 18 mai 1973, le Conseil municipal prend connaissance du premier rapport intermédiaire de la commission qui comprend : les nouvelles prescriptions, — un relevé détaillé de l'état actuel des immeubles ; — une étude socio-économique des structures de la vieille ville, ainsi que de son image auprès de la population biennoise.

DES PROPOSITIONS CONCRÈTES

Le sous-groupe chargé de l'étude pour l'assainissement élabore un programme d'urgence pour les immeubles appartenant à la commune. Il le soumet à l'exécutif en février avec ces propositions :

« La priorité va à l'étude pour l'assainissement de pâté de maisons situé entre la « Couronne » et la rue de la Fontaine. Cette rangée de maisons appartient à la ville. Pour l'ancien hôtel de la « Couronne », la commission propose l'affectation des locaux de la manière suivante : le sous-sol est réservé au Théâtre de poche. Au rez-de-chaussée, une nouvelle entrée (côté Ring) est prévue avec un foyer, des installations sanitaires et un vestiaire. Au rez-de-chaussée également, un centre de communication, dans lequel sont prévues des expositions alternantes, traitant de problèmes politiques, urbanistiques, culturels ou sociaux intéressant la population.

Ce lieu serait également favorable pour informer les citoyens sur la planification ouverte, « Offene Planung » qui est envisagée à Bienne et qui a été d'ailleurs décidée par le Conseil de ville récemment. Toujours au rez-de-chaussée, une petite cafeteria est à la disposition des hôtes de la maison.

Au premier et au second étage de la « couronne », des expositions permanentes permettraient de présenter les biens culturels appartenant à la ville au lieu de les entasser dans des caves comme cela se pratique aujourd'hui. Les combles de l'immeuble seraient aménagés en atelier de réparation et de restauration, ce qui permettrait aussi d'entreposer plus sûrement des œuvres d'art, appartenant à la communauté. Les pertes et les disparitions d'objets et d'œuvres d'art, constatées récemment, montrent à quel point de tels locaux s'avèrent nécessaires.

Avec la réalisation de ce projet, un des buts fixés par la commission, à savoir l'animation de la vieille ville, serait ainsi partiellement réalisé.

A l'autre extrémité du pâté de maisons, l'immeuble situé 11, rue de la Fontaine serait affecté aux besoins toujours grandissants du « drop-in », institution sociale dont on ne saurait plus nier aujourd'hui son importance. En effet, ce petit groupe travaille actuellement dans des conditions absolument défavorables en vue d'obtenir des résultats efficaces.

RÉNOVER LES LOGEMENTS

Dans son rapport intermédiaire, la commission a mis l'accent sur la rénovation des logements. Les divers relevés effectués dans la vieille ville ont dénoncé l'état souvent inacceptable des appartements, plus spécialement ceux qui sont situés dans les imeubles appartenant à la ville. En effet, un tiers des appartements sont insalubres. 73 % ont des toilettes situées à l'extérieur et plus de 50 % sont chauffés au bois.

L'assainissement des immeubles aura comme résultat une restructuration de la population. Effectivement, l'actuelle composition de celle-ci ne correspond pas à une structure saine, garantissant un fonctionnement économique et social valable.

Sur les 1500 habitants de la vieille ville, 36 % sont des enfants, des ménagères, des rentiers, donc des personnes sans revenus.

La population active est représentée par 32 % de manœuvres. Seuls 4 % des habitants occupent une position sociale moyenne.

Aujourd'hui, la population se compose de 49 % de Suisses et de 51 % d'étrangers. Chez les Suisses, les personnes âgées de plus de 50 ans représentent 21 % de la population (étrangers : 3 % seulement). Chez les jeunes, les étrangers sont deux fois plus nombreux.

Le bon fonctionnement, tant social qu'économique d'un quartier ne peut être maintenu que s'il y a un équilibre dans la population (classes d'âge et couches sociales). En assainissant les appartements situés entre la « Couronne » et la tour du « Banneret » (Rosius), un pas en avant sera réalisé.

Les membres du comité d'initiative ont enregistré avec satisfaction que le Conseil municipal, lors de sa dernière séance, a approuvé les propositions de la commission d'étude, à savoir : le programme d'urgence, la création d'un poste d'architecte chargé des problèmes de la vieille ville, le cahier des charges pour cette nouvelle fonction, l'étude de la rénovation de l'immeuble sis 19, rue Basse qui serait affecté éventuellement à l'école de musique.

Tous ces problèmes d'assainissement sont liés aux impératifs financiers. La commission avait conclu qu'il fallait créer un fonds pour réaliser ces projets.

L'acceptation par le Conseil de ville de la motion Etienne, demandant la création d'un fonds disposant de 500.000 francs par an pour la restauration de ces immeubles est un pas important. En outre, la motion demande une aide de la ville pour les propriétaires désirant entreprendre des rénovations : cautionnement auprès des banques, conseils et projets gratuits, subventions, etc.

Se rendre compte

Une manifestation organisée par la Guilde de la Vieille-Ville s'est déroulée, hier en fin d'après-midi, au foyer du Théâtre municipal. Elle avait pour sujet l'assainissement de la Vieille-Ville et son maintien socio-économique. Les autorités de la ville et les cercles intéressés à la sauvegarde de la Vieille-Ville ont eu l'occasion, au cours d'une visite, de se rendre compte de l'état des appartements des immeubles restaurés en comparaison avec ceux non encore renovés. Nous y reviendrons.

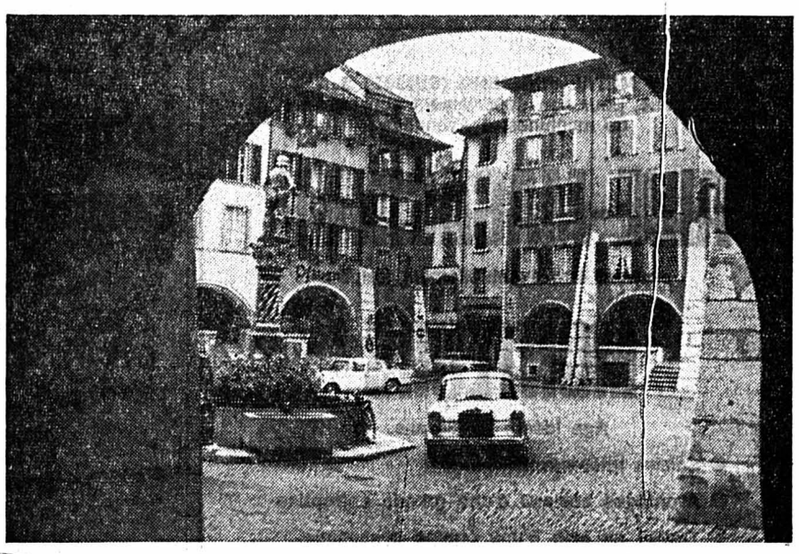

La sauvegarde de la vieille ville de Bienne : la société de consommation a inventé le « confort » et des « gadgets » coûteux et inutiles qui ne dispenseront jamais à l'homme la douceur de vivre des quartiers d'antan.

Un comité particulièrement actif

Depuis le dépôt de son initiative « Pour la sauvegarde de la vieille ville », le comité d'initiative n'a pas été inactif. Que ce soit en déléguant certains de ses membres dans les commissions spécialement mises sur pied pour s'occuper des problèmes de la vieille ville ; en maintenant le contact avec les autorités compétentes, ou encore par des intervention au Conseil de ville, le comité a constamment pu suivre l'évolution des travaux.

Le bilan actuel est satisfaisant. La commission chargée des études préliminaires a élaboré de nouvelles prescriptions pour la construction dans la vieille ville. Le Conseil municipal à donné l'assurance que celles-ci seront intégrées dans le projet du nouveau règlement de construction. Cette commission a également établi un programme d'urgence pour l'assainissement des immeubles appartenant à la commune. Récemment encore, le Conseil municipal s'est déclaré d'accord avec la création du poste d'architecte de la vieille ville et avec le cahier des charges qui s'y rapporte. A signaler aussi l'étape importante que représente l'adoption, par le Conseil de ville, de la motion « fonds pour l'assainissement des immeubles de la vieille ville ».

Lors de sa dernière entrevue avec des représentants du Conseil municipal, le comité d'initiative a encore reçu des assurances complémentaires.

RETRAIT DE L'INITIATIVE

Des prescriptions spéciales pour la construction seront soumises à la votation populaire avant la fin de l'année. Le Conseil municipal s'engage d'ici là à faire opposition à tout projet de démolition et de construction qui par son envergure porterait atteinte à la vieille ville. Constatant que toutes les revendications de l'initiative seront alors satisfaites, le comité a pris la décision de la retirer. Formellement, ce retrait sera effectif lorsque les prescriptions spéciales auront été acceptées par le peuple, c'est-à-dire d'ici la fin de l'année ; espérons-le ! »

JURA - JURA - JURA

LE RASSEMBLEMENT JURASSIEN RÉPOND À L'A.C.B.F.H.

...L'économie n'affrontera pas l'inconnu si un canton du Jura voit le jour

Dans un communiqué publié ces derniers jours (voir « FAN-L'EXPRESS » du 6 mars), l'Association cantonale bernoise des fabricants d'horlogerie (A.C.B.F.H.) a pris position avant le plébiscite du 23 juin. Pas sur le plan politique bien sûr, mais en faisant un certain nombre de restrictions et en demandant que des précisions soient données, avant le plébiscite, sur l'établissement d'un budget comportant les activités socio-économiques, élémentaires telles que : écoles, technicum, bourses, subsides, hôpitaux, routes, protection de l'environnement, création d'une Banque cantonale et d'une Caisse hypothécaire, énergie électrique, etc... L'A.C.B.F.H. suggère que cette information soit confiée à des spécialistes et que les débats contradictoires soient organisés.

PAS D'INGÉRENCE EXTÉRIEURE

Le Rassemblement jurassien (R.J.) a répondu longuement hier à ces remarques et à ces propositions. Il accepte tout d'abord la suggestion d'examiner certains aspects matériels touchant à la création prochaine d'un canton du Jura entier ou partiel, ainsi que celle de confier cette information de base à des spécialistes et d'organiser des forums et débats contradictoires.

« ... Cela dit, ajoute le R.J., nous formulons les remarques ci-après :

● En tant qu'association cantonale bernoise, dont le siège est à Bienne, l'A.C.B.F.H. n'a pas le droit d'intervenir dans la campagne plébiscitaire. La libre dispositon ne saurait s'accomoder d'ingérences extérieures, lesquelles doivent être considérées comme illégales... ;

● Le scrutin du 23 juin est de nature politique et patriotique. Il ne saurait être subordonné à des détails matériels. L'autodétermination reconnue au peuple jurassien doit s'exercer au niveau des phénomènes politico-sociaux et nationaux qui en ont rendu l'application nécessaire, faute de quoi le plébiscite serait dépourvu de toute signification... ;

● Contrairement à ce qu'écrit l'A.C.B.F.H., l'économie n'affrontera pas l'inconnu si un canton du Jura voit le jour. Le contexte suisse, à travers ses 25 variantes cantonales, ne laisse rien dans l'ombre... La façon dont un canton s'intègre dans les courants de l'économie générale, tout en usant de son autonomie au mieux de ses intérêts, est un domaine connu, pour ne pas dire familier... »

INCRIMINER LE POUVOIR ACTUEL ET NON CELUI A CRÉER

Le R. J. poursuit :

« ... A quelques exceptions près, écrivez-vous, l'implantation de nouvelles industries, le développement de celles qui s'y trouvent, les investissements, la croissance démographique sont entravés, qu'on le veuille ou non, par un arrière-plan d'insécurité, de luttes intestines et d'incertitude pour l'avenir. Nous vous faisons remarquer que le tableau ainsi résumé se rapporte à un Jura faisant partie intégrante du canton de Berne. Les antagonismes politiques ne sauraient être la cause de cette stagnation, car ils existent au sein de tous les Etats démocratiques. On doit donc incriminer le pouvoir bernois actuel, et non le pouvoir jurassien à créer... »

« ... En fixant le plébiscite à une date rapprochée, ce qui exclut toute recherche d'envergure, le gouvernement bernois a lui-même, admis que la solution ne réside pas dans une controverse fondée sur des chiffres. On peut néanmoins statistiques fédérales à l'appui, situer le Jura et prouver qu'il se classera dans une bonne moyenne, en compagnie des cantons du même type. »

LE JURA NE PARTIRA PAS LES MAINS VIDES

Le R. J. ajoute que le Jura, injustement défavorisé, aussi bien au siècle passé que de nos jours, aura de fortes réclamations à faire valoir lors du partage. Il relève que certains établissements — Banque cantonale, Caisse hypothécaire, etc... — existent déjà, qu'ils sont copropriété des peuples jurassiens et bernois, et qu'ils seront partagés en conséquence. Il en ira de même pour tous les éléments de fortune, des caisses de retraite et de toutes les participations de l'Etat cantonal bernois.

Le R.J. souligne que les rapports entre Berne et « ses régions » font apparaître ceci : une capitale voit affluer dans ses caisses toute la substance des régions périphériques en se l'attribuant pour une part. Qu'on déplace ce centre politique et administratif dans le Jura et ce dernier pourra ordonner son économie en disposant de la totalité de ses ressources. Enfin, le mouvement autonomiste termine sa réponse en affirmant que dès l'entrée en vigueur des dispositions constitutionnelles, et vu que le gouvernement bernois a fixé la date du plébiscite, il eût été nécessaire de transférer aussitôt la responsabilité des opérations à une commission neutre relevant de l'autorité fédérale.

Celle-ci, qui connaît bien la vie des cantons pour en avoir 25 sous sa houlette, devrait en outre être appelée à fournir aux Jurassiens une information objective portant sur une description de l'éventuel canton du Jura et sur les éléments matériels déterminables. A défaut, certaines catégories de citoyens peuvent être trompés au moyen d'affirmations mensongères et privés ainsi, subjectivement, de leur liberté de choix.

RENAN

Festival de chant

(sp) Au cours de leur assemblée, les délégués des sociétés de chant du Haut-Vallon ont retenu la date du 19 mai pour leur festival. Il se déroulera à Renan. Les chants d'ensemble des chœurs mixtes, des chœurs d'hommes et Maennerchoere ont été choisis, de même que leurs directeurs respectifs.

COURTELARY

Camps de ski

(sp) Les élèves des classes supérieures de l'école primaire de Courtelary se sont rendus récemment à Adelboden pour leur camp de ski. Cette semaine, c'est au tour de ceux de l'école secondaire de profiter d'une semaine « blanche ». Ils se trouvent à Graechen (VS).

Implantation industrielle à Montfaucon

L'assemblée générale de la première section de la commune de Montfaucon a décidé la cession gratuite d'une parcelle de terrain pour la construction d'une nouvelle fabrique sur le territoire communal. Cette entreprise, « Polissage et mécanique Raymond Fleury », occupe actuellement dans son atelier du village une demi-douzaine d'ouvriers. Son extension par la construction d'une nouvelle fabrique pourrait permettre d'accueillir une trentaine d'ouvriers, contribuant ainsi à la diversification de l'industrie du village franc-montagnard.

Pour le Musée jurassien

Le Conseil exécutif a décidé d'allouer au Musée jurassien de Delémont, pour la période 1974-1976, une subvention annuelle de 25.000 fr. Pour l'instant, et depuis de très nombreuses années, cet établissement fondé en 1909 par l'abbé Daucourt, ne recevait annuellement du canton que 10.000 francs. Il avait sollicité récemment une augmentation importante de ce subside, arguant notamment du fait que le Musée de Berne, reçoit chaque année 445.000 fr. de l'Etat. Les 10.000 fr. octroyés jusqu'à présent couvraient à peine les dépenses de fonctionnement.

SAIGNELÉGIER

Les élections au Grand conseil

Le parti chrétien-social indépendant des Franches-Montagnes qui, il y a quatre ans, n'avait manqué que d'une centaine de suffrages pour obtenir un siège au Grand conseil, a décidé de présenter cette année encore une liste pour les élections de mai. Il proposera les noms de MM. Jean-Pierre Beuret, agriculteur à la Chaux-d'Abel et Jean-Michel Boillat, maître secondaire aux Breuleux.

CHOINDEZ

Nécrologie

On a appris le décès de l'ancien directeur des usines von Roll de Choindez, M. Ernest Gehrig, né le 1er mars 1885. M. Gehrig était un homme dynamique qui faisait partie de l'ADIJ, de Pro-Jura et de la Société des officiers de Delémont.

Skieurs et piétons blessés

Hier matin, sur la place de parc des Prés-d'Orvin, une automobile a renversé un jeune homme, âgé d'une vingtaine d'années. Blessé aux hanches, celui-ci a été conduit à l'hôpital de district. Toujours aux Prés-d'Orvins, peu après midi, une jeune fille de 14 ans, s'est fracturé une jambe en skiant. Elle a dû être hospitalisée.

A 13 h 15, route de Brugg, un bambin de cinq ans s'est fait renverser par une voiture. Sérieusement blessé, il a été transporté à l'hôpital Wildermeth. Vers 14 h, un autre jeune skieur s'est fracturé une jambe aux Prés-d'Orvin. Il a été hospitalisé à l'hôpital Wildermeth.

Ecolier grièvement blessé

Hier matin, un automobiliste biennois qui circulait aux Prés-d'Orvin se dirigeait vers Orvin. La route était glissante et un épais brouillard régnait. Il aperçut trop tard un groupe d'écoliers qui marchaient en direction du téléski. Malgré un coup de frein violent, la voiture heurta un écolier, domicilié au Fuet. L'enfant, grièvement blessé, à été transporté à l'hôpital Wildermeth. La voiture termina sa course contre un autre véhicule en stationnement. Les dégâts s'élèvent à 3500 francs.

Deux anniversaires

(c) Mme Juliette Kampmann-Benoit, domiciliée chemin de Cerlier, et M. Christian Sauser, habitant faubourg du Jura, à Bienne, fêtent aujourd'hui leur nonantième anniversaire.

FRIBOURG

Les communes de la Glâne à l'heure des choix décisifs

Après ceux de la Gruyère et de la Broye, les conseillers communaux des communes du district de la Glâne ont été assermentés hier, lors d'une cérémonie présidée par le préfet, M. René Grandjean. 238 élus (dont huit femmes, pour la première fois) auraient dû prêter serment. Il en manquait onze, de Chatonnay (où un recours est pendant), Auboranges, Blessens et Rue, où des élections complémentaires sont encore nécessaires. Les nouveaux exécutifs des 50 communes glânoises sont sans doute résolus à reprendre le collier, avec les meilleures intentions. Mais les élections, hélas ! n'effacent pas le passif des communes. Et, dans la Glâne, il est particulièrement impressionnant. Une colossale entreprise d'assainissement est nécessaire. L'œuvre, évidemment, sera de longue haleine.

La commune la plus importante de la Glâne est celle de Romont, le chef-lieu, avec ses 3276 habitants. Commune bien gérée, sous la houlette du syndic, M. Gérard Clerc, et qui marque des points en s'industrialisant, notamment. Ensuite vient celle de Villaz-Saint-Pierre : 637 habitants. En tout, le district compte quelque 14.000 habitants, soit une moyenne de 280 habitants par commune. 19 communes ont moins de 150 habitants. Pour ces petites collectivités rurales, l'avenir est sombre.

GRAVEMENT ENDETTÉES

Autres indications, l'endettement des communes glânoises dépasse 30 millions de francs. Il y a un an, les redevances de ces communes à l'égard de l'Etat dépassaient 1,6 million. 13 des communes sont au bénéfice de l'aide spéciale de l'Etat. De 1966 à 1972, elles avaient touché à ce titre une somme de plus de 1,3 million. Pour toucher cette aide spéciale. ces communes gravement endettées ont été contraintes d'élever tous les impôts au maximum prévu par la loi. Cela signifie que l'impôt communal peut atteindre (et atteint effectivement dans certains cas déjà) 1 fr. 75 par franc payé à l'Etat...

Hier, dans l'allocution qu'il a adressée aux conseillers communaux, le préfet Grandjean leur a rappelé l'honneur et les devoirs de leur charge. Il les a exhortés à consentir des efforts pour parvenir à une gestion saine, pour exécuter avec célérité les décisions prises, pour respecter les échéances des paiements à l'Etat cantonal et aux institutions du district.

De même, il a énuméré les tâches principales qui attendent les communes pour la législature qui s'ouvre : poursuite des regroupements scolaires (huit classes à trois degrés doivent encore être éliminées), élimination des ordures, épuration des eaux (Romont, Billens et Mézières vont construire une station qui offre un exemple de collaboration).

FUSION DES COMMUNES EN SUSPENS

M. Grandjean n'a pas caché que les impératifs financiers et les exigences du fonctionnement obligeront à chercher des solutions nouvelles. La nouvelle loi sur les communes ouvrira sans doute d'autres voies. mais n'apportera naturellement aucune solution miracle. Quant à la loi sur les fusions de communes, qui est grevée d'un référendum, elle devra être soumise au peuple. Quoi que dise le souverain, il faudra bien finir par se résoudre à opérer. Les communes incapables de se gérer elles-mêmes. dont l'autonomie n'est plus qu'une notion vide de substance, devront être regroupées. Cela ne sera que la première des mesures, sur la longue voie de la restauration des communes.

Par exemple, la commune de la Magne, de moins de cinquante habitants, est un groupe de quelques fermes dans un beau paysage, aux confins de la Glâne, de la Gruyère et de la Veveyse. Elle n'a pas d'école, pas de local public, excepté la laiterie. Le local de vote est tout simplement la cuisine du syndic. Sympathique, sans doute. Idyllique même, pour qui ne fait que passer. Suranné hélas ! c'est sûr.

Michel GREMAUD

La mort de la petite Sandra

L'enfant était restée seule pendant plus de douze heures

De notre correspondant :

Nous avons relaté mercredi les circonstances plus ou moins mystérieuses dans lesquelles l'enfant Sandra Stucki avait trouvé la mort dimanche matin dans une chambre d'hôtel de Crémines où elle avait passé la nuit seule. Le juge d'instruction du district de Moutier, M. J. Schlappach, a diffusé hier, dans le but de renseigner objectivement l'opinion publique, le communiqué suivant :

« Une enfant de 8 mois, la petite Sandra Stucki, de Bâle, a été retrouvée morte le dimanche 3 mars à 9 h, dans le lit d'un hôtel de Crémines. L'autopsie ordonnée par le juge d'instruction du district de Moutier a révélé que l'enfant était décédée des suites d'une aspiration dans les poumons d'aliments vomis. L'enquête suit son cours. » Il sera intéressant d'attendre la conclusion de l'enquête. Il semble en effet que le fait de laisser un enfant de 8 mois seul et sans surveillance dans une chambre inaccessible et fermée pendant plus de douze heures pourrait justifier une inculpation tout en laissant la possibilité à l'autorité de jugement, en l'occurrence le tribunal correctionnel du district de Moutier, de prononcer un acquittement après avoir procédé à l'administration complète de la preuve.

Informations horlogères

Les exportations en janvier

La Chambre suisse de l'horlogerie communique qu'en janvier 1974, les exportations totales de l'industrie horlogère se sont élevées à 187,7 millions de francs, contre 322,7 millions en décembre 1973 et 183,4 millions en janvier 1973. Durant le mois en question, 4,9 millions de montres et mouvements valant 159,8 millions de francs, ont été livrés à l'étranger, contre 7,8 millions de pièces représentant 290,2 millions en décembre 1973 et 5,2 millions de pièces d'une valeur de 159,2 millions de francs en janvier 1973.

En janvier, les exportations horlogères ont augmenté de 4,4 millions de francs, soit de 2,4 % par rapport au niveau de l'année précédente. Quant aux ventes à l'étranger de montres et de mouvements, elles ont diminué de 0,3 million de pièces (6,2 %) comparativement aux résultats de janvier 1973.

Conférences pour cadres techniques

Traditionnellement, le Laboratoire suisse de recherches horlogères (LSRH) organise au printemps une journée de conférences destinées aux cadres techniques de l'horlogerie et des industries annexes. Cette manifestation qui s'inscrit dans le cadre à la fois du recyclage des auditeurs et de l'information sur les activités du LSRH, aura lieu les 19,20 et 21 mars à Neuchâtel.

Les inscriptions, qui atteignent le nombre jamais enregistré jusqu'ici de quelque 350, nécessitent en effet la répétition des exposés trois jours consécutifs. Les matinées seront consacrées à certains types de sources d'énergie miniature ; il y sera question des piles électrochimiques et des batteries nucléaires.

Dans les séances de l'après-midi des sujets très divers seront abordés, à savoir des problèmes de contacts électriques, un aperçu sur les relations scientifico-techniques horlogères avec l'Union soviétique, les possibilités d'une nouvelle méthode d'analyse (le Balisomètre) des oscillateurs mécaniques et enfin la présentation d'un procédé récent de traitement de surface.

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

OXY METAL FINISHING (SUISSE) S. A.
cherche, pour son département construction de machines, à Avenches :

AIDE-MAGASINIER

pouvant être éventuellement formé ;

MONTEURS

Age idéal : 25 - 30 ans.

- Salaire intéressant
- Avantages sociaux d'une grande entreprise
- Travail au sein d'une équipe dynamique.

Prendre rendez-vous par téléphone (037) 75 19 19 ou faire offres écrites : Route Industrielle, 1580 Avenches.

BAECHLER

TEINTURIERS
cherchent pour **LAUSANNE, VEVEY, MONTREUX** et **LA CHAUX-DE-FONDS**

GÉRANTES

Bons salaires.
Travail indépendant.
Entrée immédiate.

Faire offres à : BAECHLER TEINTURIERS, Langallerie 4, Lausanne. Tél. (021) 20 65 61.

METAUX PRECIEUX SA
2000 NEUCHATEL 9

cherche pour ses laboratoires métallurgiques

EMPLOYÉ DE LABORATOIRE

en métallurgie

qui sera appelé à participer à l'examen des problèmes métallurgiques soulevés par la clientèle, ainsi qu'aux programmes de développement.

Nous demandons :
— une bonne formation de base
— si possible connaissance des problèmes métallurgiques liés aux différentes techniques de déformation des métaux
— aptitudes au travail indépendant.

Nous offrons :
— activité variée et intéressante
— possibilité de développement personnel
— excellentes prestations sociales.

Prière de faire offres écrites, avec curriculum vitae et copies de certificats, à notre service du personnel.
MÉTAUX PRÉCIEUX S.A., avenue du Vignoble 2, 2000 Neuchâtel 9.

Nous cherchons un

jeune collaborateur commercial

pour coordonner les activités de nos filiales de Berne, de Neuchâtel et du Tessin (siège à Berne).

Ce que notre dynamique équipe de vente attend de vous :

- bonne formation commerciale
- sérieux dans le travail
- aptitude à exécuter une tâche en toute indépendance
- ouverture et souplesse d'esprit
- maîtrise du français et de l'allemand.

En contrepartie, nous vous offrons :

- poste à responsabilités
- ambiance sympathique
- bureau personnel moderne
- salaire en fonction des prestations
- période programmée pour la mise au courant
- possibilités d'avancement, dans le cadre d'une entreprise de taille moyenne en pleine expansion.

Veuillez envoyer votre offre de service à : SCM (Switzerland) S.A., case postale, 8031 Zurich ou appeler le (01) 44 62 22, pour recevoir davantage de renseignements.

SCM **Pour la photocopie dans le monde entier**

OSCILLOQUARTZ S.A.
Appareils électroniques
2002 NEUCHATEL 2
TÉL. 038 25 85 01

Nous engageons pour nos ateliers des **BRÉVARDS 16** (trolleybus No 8) et des **POUDRIÈRES 137** (tram No 3), un

OUVRIER

ainsi que du

PERSONNEL FÉMININ

pour différents travaux de montage et de contrôle, dans nos services de production de quartz horlogers.

Les postes vacants conviendraient à des personnes ayant si possible déjà travaillé dans l'horlogerie et possédant une certaine expérience au binoculaire. La formation est assurée par nos soins.

Veuillez vous présenter ou téléphoner à :

OSCILLOQUARTZ S. A., Service du personnel
Brévards 16, 2002 NEUCHATEL 2
Tél. (038) 25 85 01, interne 37

Maison affiliée à Ebauches SA.
L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.

NEUCHATEL

engage pour

LA CITÉ UNIVERSITAIRE

cuisiniers
apprentis cuisiniers

Prestations sociales d'une grande entreprise. Horaires agréables.

Faire offres à
LA CITÉ UNIVERSITAIRE, Neuchâtel. Tél. (038) 24 68 05.

Nous engageons immédiatement, ou pour date à convenir, un

PROGRAMMEUR

Notre offre s'adresse à des candidats qualifiés, déjà au bénéfice d'une certaine pratique.

Si notre proposition vous intéresse, si vous désirez travailler dans un domaine en constante évolution et dans une atmosphère agréable, nous vous remercions d'adresser vos offres à :

PRASA Pierre Rieben Actuaire S.A.

Experts en matière d'assurance, case postale 62, 2034 Peseux-Neuchâtel.

Méroz Ressorts S.A.
11-13 COULOUVRENIÈRE - 1204 GENÈVE
FABRIQUE DE RESSORTS INDUSTRIELS

cherche

REPRÉSENTANT

bien au courant des problèmes de mécanique, si possible introduit dans les milieux industriels et à même de développer d'une manière fructueuse les contacts clients-fournisseurs.

Connaissance de l'allemand et du suisse allemand indispensables.

MEROZ

Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae, copies de certificats, photo et prétentions de salaire.

L'hôpital du district de Courtelary, à Saint-Imier

cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

1 LABORANTINE

(aide médicale.)

Travail partiel conviendrait également.

Nous offrons des conditions d'engagement selon le barème cantonal, un travail intéressant et indépendant dans un cadre agréable.

Nous sommes à votre disposition pour de plus amples renseignements ou pour un contact personnel.

Hôpital du district de Courtelary, Saint-Imier. Tél. (039) 41 27 73.

FELCO FABRIQUE DE SÉCATEURS

Félix Flisch
2206 les Geneveys-sur-Coffrane

désire engager

2 JEUNES MÉCANICIENS DE PRÉCISION

pour son département outillage et construction de machines-outils spéciales.
Travail varié. Pas de séries.

Prière de s'annoncer par téléphone au (038) 57 14 66.

Mido

Membre de la General Watch Co Ltd, Bienne

Pour le chef de notre département MARKETING, nous cherchons une

SECRÉTAIRE

qualifiée, ayant le sens de l'initiative, capable d'assumer des responsabilités multiples. Langues exigées : français-allemand plus une langue étrangère (anglais ou espagnol).

Veuillez adresser vos offres détaillées à Mido G. Schaeren & Co S. A., 9, route de Boujean, 2502 Bienne. Si vous désirez de plus amples renseignements, prière d'appeler M. R. Meyer, tél. (032) 42 12 21, interne 57.

FAN-L'EXPRESS

Réception centrale:

Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 25 65 01

Compte de chèques postaux 20 - 178

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10, sauf le samedi

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte du dimanche au vendredi soir, de 18 h à 24 h. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délai de réception de la publicité:

Annonces

Les annonces rçues l'avant-veille à 15 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi les annonces doivent parvenir à notre bureau le jeudi jusqu'à 15 heures ; pour le numéro du mardi les annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi jusqu'à 15 heures.

Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures ; dès ce moment et jusqu'à 22 heures. Ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage

Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 22 heures, nous n'acceptons plus que les avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

Tarif de la publicité

ANNONCES : 56 c. le mm, min. 25 mm. Annonces locales 46 c. le mm, min. 25 mm. Avis tardifs et réclames urgentes Fr. 2.70 le mm. Réclames Fr. 2.—. Naissances, mortuaires 1.— le mm. Petites annonces non commerciales 35 c. le mot minimum Fr. 3.50

Pour les annonces de provenance extra-cantonale :

Annonces Suisses S.A., « ASSA », agence de publicité Aarau, Bâle, Bellinzone, Berne, Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano, Moutier, Neuchâtel, Saint-Gall, Schaffhouse, Sierre, Sion, Winterthour, Zurich.

Tarif des abonnements

SUISSE

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
84.—	44.—	23.—	8.50

ÉTRANGER

Tarif variable selon les pays, se renseigner à notre bureau.

Changements d'adresse

Veuillez nous adresser vos instructions par écrit, trois jours ouvrables d'avance, samedi exclu.

Les changements pour la Suisse, minimum une semaine, sont gratuits. Pour l'étranger, les frais de port sont facturés aux abonnés.

Petites annonces à tarif réduit

35 centimes le mot

Ces petites annonces sont classées sous les rubriques suivantes :

A vendre — Demandes à louer — Perdus-Trouvés
Demandes à acheter — Offres d'emplois — Divers
A louer — Demandes d'emplois

Sont exclues de ces rubriques

- **Toute annonce émanant de commerçants, d'industriels, d'entreprises, sociétés commerciales pour tout ce qui a trait à leur activité professionnelle**
- **Les offres de vente de véhicules à moteur**

COMMENT FAIRE PARAÎTRE UNE PETITE ANNONCE ?

- Nous recommandons aux lecteurs de la ville de s'adresser directement à notre bureau de réception, 4, rue Saint-Maurice, où ils pourront passer leurs ordres
- Pour les lecteurs qui ne peuvent se déplacer : il suffit d'écrire le texte qu'ils veulent voir paraître au dos de la formule de versement du compte de chèque postal (coupon de droite) par laquelle ils paieront l'annonce — CCP de la Feuille d'avis de Neuchâtel 20-178

Le prix est de 35 centimes par mot minimum 10 mots

— chaque élément d'un mot composé compte pour un mot
— chaque nombre compte pour un mot
— chaque ligne ou abréviation compte pour un mot

Les petites annonces doivent être payées d'avance. En aucun cas une commande ne sera acceptée par téléphone
Nous prions notre clientèle de ne pas nous envoyer d'argent ou de timbres-poste dans des enveloppes

ANNONCES SOUS CHIFFRES

Les annonceurs qui désirent garder l'anonymat peuvent profiter de notre service sous chiffres qui réexpédiera les réponses.
Dans ce cas, une surtaxe de Fr. 2.— devra être ajoutée au prix de l'annonce et il faudra compter 9 mots supplémentaires pour la formule : « faire offres sous chiffres... au bureau du journal ».

OFFRES D'EMPLOIS

Petite entreprise de Saint-Blaise cherche

jeune ouvrière

pour petits travaux en atelier, à plein temps. Horaire libre.
Prendre contact pendant les heures de bureau au (038) 33 43 90.

Fabrique d'horlogerie Jean-Pierre Villard & Cie cherche un

horloger-décotteur

pour différents travaux de fabrication et service après-vente.

Faire offres ou se présenter.
2035 Corcelles. Tél. (038) 31 62 62.

Pavillon des Falaises, au bord du lac.
Nous cherchons, pour la saison d'été (10 avril - 8 octobre), une

serveuse (eur) de métier

et

serveuse extra

Gain élevé.

Téléphoner le matin au (038) 24 58 42.

On cherche une

SOMMELIÈRE

pour travail 1 jour sur 2 et congé le dimanche.
S'adresser au café de l'Industrie. Tél. 25 28 41.

Nous cherchons, pour date à convenir, une

VENDEUSE

de boulangerie.
Semaine de 5 jours.
Tél. 25 28 54.

On cherche

un serviceman

Place stable et bien rétribuée. Travail 1 semaine le matin, 1 semaine l'après-midi.
Se présenter aux Garages Schenker, Hauterive, bus No 1, station Shell.

On cherche

un laveur-graisseur

Place stable et bien rétribuée.
Se présenter aux garages Schenker, Hauterive, bus No 1, station Shell.

Employée de bureau

capable, aimant les chiffres, est demandée à la demi-journée.
Adresser offres à : Société coopérative de menuiserie, Vallon du Seyon, 2006 Neuchâtel. Tél. 25 14 09.

Atelier de réglages cherche, pour entrée immédiate,

plusieurs personnes

pour différents travaux de réglages.
Bons gains à personnes habiles.
Tél. 24 57 47 (en atelier seulement).

On cherche

JEUNE FILLE

pour aider au ménage et garder un enfant après l'école.
S'adresser à Mme Rossier, Boudevilliers. Tél. (038) 36 15 86.

Hôtel des Communes les Geneveys-sur-Coffrane
cherche

SOMMELIÈRE

(débutante acceptée).
Tél. (038) 57 13 20.

On cherche

personne de confiance

pour tenir le ménage de 2 prêtres du Vicariat français, rue Morillon 16, 3007 Berne.
Tél. (031) 46 19 05.

Horaire agréable. Autonomie dans le travail. Bon gage. Entrée à convenir. Si possible après Pâques.

Famille (4 personnes), tenue de ménage très soignée, maximum de confort, cherche

employée de maison

Excellentes conditions et rétribution.
Téléphoner au (032) 23 35 55.

Où trouverais-je une gaie et honnête

JEUNE FILLE

qui nous aide partout ?
Nous sommes une petite famille de 2 adultes et de 2 enfants. Une gentille jeune fille aurait la possibilité d'aider au magasin et au bureau et de suivre des cours. Vie de famille et bon salaire assurés. Libre le dimanche.
Faire offres à Mme Casillo, marché aux boissons, Blickensdorf, 6340 BAAR (ZG).

En reconstituant correctement le portrait de Massimo Datti, vous avez une chance de le visiter à Rome au printemps.

1291/74

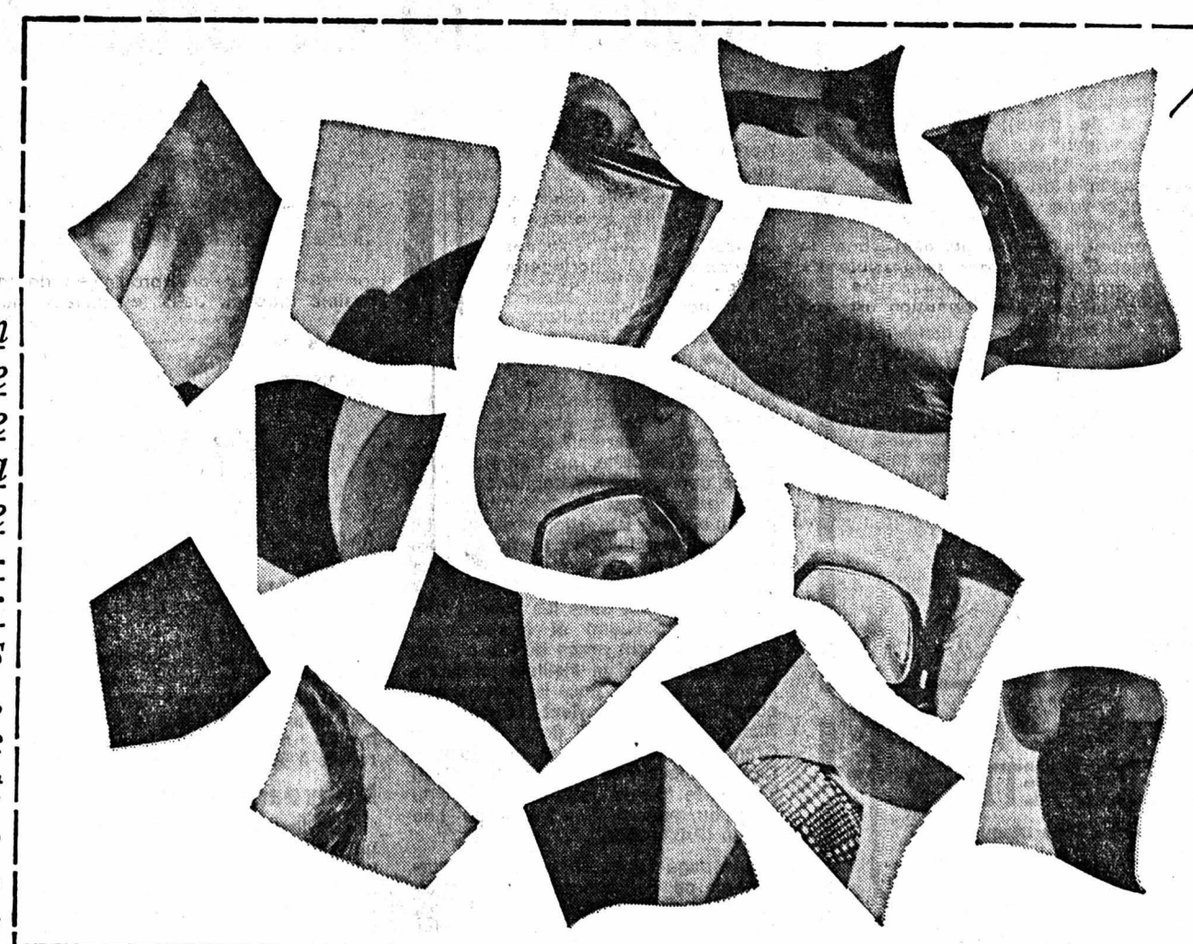

Ce puzzle est un portrait. Il représente le célèbre créateur de mode romain qui a conçu pour nous une collection exceptionnelle pour hommes: Massimo Datti. Des complets, des vestons, des manteaux. Avec aussi des chemises et des cravates. Une élégance de grande qualité pour les hommes exigeants. A des prix que l'on peut se permettre.

Vous ferez la connaissance de la nouvelle collection Datti à notre maison de mode. Mais il faudrait aussi faire la connaissance de Massimo Datti lui-même. C'est simple. Découpez le puzzle, reconstituez-le, collez-le sur une carte postale. Ecrivez au verso vos nom et adresse. En allant voir la collection Massimo Datti, jetez la carte postale dans l'urne disposée à cet effet dans la maison de mode spengler.

Tous les puzzles bien faits participeront à un tirage au sort. Chaque gagnant recevra un voyage de trois jours à Rome, en avion, hôtel, etc., y compris, pour deux personnes. Vous serez en outre invités chez Massimo Datti. Et vous serez aussi les hôtes d'Alberto Fabiani, le créateur de nos modèles exclusifs pour dames. Et maintenant: Bonne chance!

spengler

BIENNE

On cherche

demoiselle ou jeune fille

pour aider au ménage, semaine de 5 jours, bon salaire, entrée à convenir.
Famille Schnyder-Wyss, boucherie de la Gare, Wildegg (Argovie). Tél. (064) 53 12 15.

Nous cherchons

des couturières

ou personnes sachant coudre, pour une fabrique de confection pour dames, près de Saint-Gall.
Très bon salaire.
Tél. 24 42 12, le matin.

On cherche

SERVICEMAN

Tél. (038) 25 02 72, pour prendre rendez-vous.

Importante firme suisse
cherche

REPRÉSENTANTS

Conditions d'engagement :
— fixe
— forte commission
— frais de déplacement, service militaire et vacances payés.
Pour tous renseignements : Tél. (022) 41 07 17, le soir dès 19 heures.

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou date à convenir :

AIDE - CAVISTE

AIDE - MAGASINIER

Faire offres ou se présenter à :

Philippe BERTHOUD & Cie, rue de la Gare 7, Corcelles. Tél. (038) 31 13 69.

AMANN & Cie S.A.
désire engager :

secrétaire employée de commerce

capables d'exécuter avec soin de la correspondance et divers travaux de bureau.
Travail varié dans des bureaux modernes.

Faire offres ou se présenter à la direction de Amann & Cie S.A., Crêt-Taconnet 16, Neuchâtel. Tél. (038) 25 67 31.

Jeunes variétés

REGINE : chanter Paris...

Rien n'est simple ici-bas, car une vie à elle seule n'est déjà pas simple. Si le hasard s'égrène, si le hasard existe — car il existe — des chapelets de sentiments nous font vivre à l'envers ce que nous aurions aimé découvrir à l'endroit. Non contents d'être mauvais en gymnastique, nous essayons d'obtenir un prix d'excellence des bonnes manières. Que notre berceau soit Paname, Rio ou Rome, nous errons, à ces moments perdus, là où le cœur n'est que solitude, vers ce qui devrait être le bonheur. Un peu d'amour et d'amitié, et la recette de Bécaud nous permet de vivre convenablement. Mais il y a le hasard, l'incroyable, l'inconcevable hasard... Alors les choses deviennent drôles, les vies deviennent sinueuses, comme des sentiers battus, comme cette vie de Régine qui chatouille et qui blesse nos petites habitudes, sans trop nous faire souffrir.

Car Régine est une gageure. Gageure aux conventions, gageure à la vie, au hasard, aux cris du cœur. On n'aime pas Régine, on la voit, on l'écoute, on la subit. Qu'importe ses qualités, qu'importe ses défauts. Elle trône. Imperturbable, souveraine, elle mène par la barbiche le Paris des grosses fortunes. Elle sourit sans amitié aux noctambules argentés, annonce des modes, démode la bêtise et rigole sous cape du bon tour qu'elle vient de faire. Alors, comme tout un chacun, à ses moments perdus elle fait ce qu'elle aime. Alors, la tête enivrée de musique, le cœur parfumé des odeurs d'un certain Paris, elle chante. Inutile d'aimer. Inutile de ne pas aimer, elle chante. Entre deux notes, entre deux couplets, la dame au boa cache par un sourire l'inquiétude véritable. Malgré l'argent, malgré le renom, elle reste seule. Alors, raison de plus, elle continue à chanter. Chanter Belleville, Paris, un certain air de fête, embué de bals populaires et de sons « accordéoniques ». Régine chante. Parisienne, elle garde ce public immortel qui aime la rengaine et les refrains entraînants, qui aime les complaintes et les valses d'antan. Qui aime en un mot tout ce que l'on ressent, sans pouvoir le chanter. Voilà pourquoi la patronne de ce célèbre « night-club » restera, dans l'histoire de notre chanson, un personnage unique, même si l'on n'aime ni les boas et encore moins les chinchillas.

La dame au boa et aux chinchillas.

Pas question dans ce court article de présenter la carrière (avec les numéros, avec les dates, avec les âges) de Régine. Née en Belgique, elle commence dans la vie de façon agréable. Agréable, car ne n'est pas la richesse, mais simplement l'apanage de tous les sentiments. De la Belgique aux pavés de Belleville, voilà un court voyage qui permet de découvrir le monde du cœur. Paris, fredaine, Paris romance, Paris la faim, Paris misère... on ne meurt pas ici. Tout chante, tout crie... Après la guerre, après le retour de déportation de son père, Régine fait son apprentissage. C'est la plonge, le boulevard, les rencontres, le vestiaire dans les boîtes de nuit, c'est l'apprentissage, le vrai... N'oubliez pas la chanson, elle est là, silencieuse. Bientôt...

Et puis tout arrive... Le fric, la chance, l'oseille, les idées, les foules d'amis, les mains dans le dos, les mains dans rien, les mains sur rien... C'est le nom en néon, le nom des néants, le nom des riens. L'argent, un peu le bonheur, mais il faut parler de soi... Régine, l'animatrice, Régine la patronne, travaille en secret. Bonne élève (elle a du cœur), elle réussit l'examen. Alors, pour elle tout commence. Elle chante. L'Académie Charles Cros et l'Académie du disque français sont au rendez-vous avec deux prix. Mais cela ne veut rien dire. Dame de scène, patronne de music-hall, Régine cache la vache enragée de l'enfance avec de la prose pour romances. La partie est gagnée. L'amer à boire... coule dans nos sentiments. La dame au boa nous a fait quelque chose d'agréable. Elle nous a dit simplement que les vieux airs sont toujours les plus jeunes... Le public populaire (le vrai et seul public) a été conquis. Régine restera avec lui, sans ses millions, sans sa cour de noctambules... bien longtemps après que les lumières se sont éteintes.

Merci Régine !

Échos et potins

Nicoletta réconciliée avec son public

Une satisfaction, le retour de Nicoletta. Cette fois, Nicoletta se réconcilie avec son public et fait taire tous ses détracteurs. Son album est de bonne tenue, et puis il y a de très belles chansons, très bien interprétées, à commencer par « Enfants, venez chanter l'espoir », « Les Tours d'ivoire », « Exil », « Enfance » et « L'Homme fatal ».

Nicoletta

Votre disquaire préféré
G. HOSTETTLER
Radio - TV - Disques
NEUCHATEL, Saint-Maurice 6-11
✆ 25 44 42

Les petits secrets de Moustaki

Georges Moustaki a des secrets. A commencer par les choristes de son dernier disque, « Sans la nommer », qui sont tout simplement les « Troubadours », Serge Reggiani et Maxime Le Forestier.

TOUS LES INSTRUMENTS DE
hug jazz
chez
HUG - Musique NEUCHATEL

Après la clôture du Midem

Le marché du disque s'apprête à connaître des temps difficiles

Le Midem a fermé ses portes, le Palais des expositions, de Cannes, a retrouvé sa tranquillité habituelle. Les affaires, paraît-il, ont été bonnes et nombreuses et tout le monde s'en est retourné chez soi satisfait, qui d'un contrat obtenu, qui d'un catalogue vendu...

Pourquoi se désoler après tout ? Le prix du disque a augmenté dans des proportions faramineuses, les taxes qu'il supporte sont le triple de celles pratiquées dans les autres pays européens, les approvisionnements en plastique ont diminué de 20 %, mais tous ces messieurs sont satisfaits. C'est ce qui ressort de toutes leurs déclarations (« officielles » il est vrai, et parfois aidées, sinon provoquées, par un verre de whisky ; on boit beaucoup à Cannes).

En fait, tout n'est pas noir pour les firmes phonographiques, c'est vrai ; il s'est vendu 110 millions de disques l'an dernier en France. Le chiffre d'affaires de la plupart des sociétés « multinationales » s'est compté en milliards pour le seul marché français et les bénéfices ont été une fois encore confortables. Pourtant, pour qui s'est rendu à Cannes, il n'y a aucun doute possible ; derrière la bonne humeur de circonstance, perce un malaise qui paraît profond.

La crise

C'est surtout le consommateur qui commence à s'inquiéter, car les belles paroles des PDG Barclay, Azan et Cie ne lui font pas oublier que son produit bien-aimé sa musique en conserve et à domicile vient d'augmenter de 7,5 % et qu'on lui répète que ce n'est qu'un début.

Car cette augmentation, justifiée dans la mesure où le ministre des finances avait bloqué les prix depuis plusieurs années, entraîne une réaction en chaîne : déjà interprètes et compositeurs exigent que cette première hausse soit répercutée sur leurs redevances, et les cours seront majorés d'autant.

Réaction qui se trouve d'autre part renforcée par les conséquences de la crise économique mondiale. L'argument annoncé pour cette première hausse était la difficulté d'approvisionnement et d'augmentation des prix du papier et du carton nécessaires à la fabrication des pochettes.

Avec la crise de l'énergie, c'est le disque lui-même, le support musical qui devient plus onéreux. Avant même la reprise des hostilités au Proche-Orient, les principaux fournisseurs de matières plastiques ont fait un pari à la hausse, pari gagné pour eux, perdu pour le consommateur qui reste et restera ce cochon de payant. On parle maintenant, à côté de cette augmentation de son prix, d'une diminution des approvisionnements de l'ordre de 20 % du chlorure de vinyl, cette matière dérivée du pétrole, dans laquelle on grave les sillons.

Piraterie

Une des conséquences de cette flambée des prix, qui est particulièrement crainte, est la multiplication des versions pirates. Crainte par les fabricants de disques cela va sans dire. Le Centre d'information et de documentation du disque s'en alarmait tout récemment : « Au lieu d'acheter un disque 43 ff., les jeunes, qui constituent près de 40 % de la clientèle, vont emprunter un disque et l'enregistrer sur un magnétophone ou mieux sur une cassette vierge (qui ne coûte qu'une vingtaine de ff.), et la cassette, ça peut se reproduire par trois, six, douze. Nous pouvons ainsi aboutir à une grande vague de copies gratuites, à une nouvelle forme de piraterie. »

Dans le même temps, un de nos confrères dénonçait avec violence une tricherie d'un des grands magasins français de vente de disques et cassettes, portant sur plusieurs milliers de « cartouches » pirates, en provenance des Etats-Unis. Mais au fait, si ces pirateries se multiplient, est-ce donc parce que le disque coûte beaucoup moins cher qu'on ne le dit, et que les fabricants s'en « mettent plein les poches » ?

La vérité n'est pas aussi simple. Il faut compter avec l'Etat, car l'Etat, lui, sait compter. Sur un disque vendu 40 ff., l'artiste touche environ 3 ff... et le fisc 12 ff. ! Le taux de TVA sur le disque est le plus élevé de tous les produits : 33,33 % alors que le caviar et la haute couture sont respectivement taxés 6 et 20 % ; alors que le livre pornographique lui-même bénéficie du taux « culturel » protecteur de 7 %.

Une campagne de presse largement reprise a voulu mettre en évidence cette contradiction. Il y a quelques jours, le ministre des finances a fait connaître, sa réponse ; elle est claire et sans ambages : « Sans méconnaître le rôle culturel et éducatif du disque (sic), il n'est pas possible de réserver une suite favorable à cette requête. »

N'ayant plus aucun espoir de ce côté et étant parallèlement acculés à une nouvelle augmentation dans les semaines à venir, les éditeurs phonographiques prévoient quelques changements dans leur politique.

Nouvelle politique

Ce qui est d'ores et déjà certain, c'est la réduction des catalogues, impliquant une plus grande vigilance dans la sélection des artistes, jusqu'à présent les bénéfices réalisés grâce aux « valeurs sûres » (Rubinstein, Karajan...) étaient réinvestis dans le lancement de jeunes interprètes. Ils vont maintenant se retrouver au chômage. Cette politique n'est pas tellement nouvelle : en 1973, Barclay a réduit sa production de 20 % environ et a réalisé le même chiffre d'affaires.

D'autres restrictions sont probables : réduction, voire suppression du double album, simplification des pochettes, et même à l'exemple des Etats-Unis, l'adoption d'un nouveau procédé réduisant le poids d'une « longue durée » de 125 à 95 grammes.

Mais c'est la réaction du public qui demeure pour le moment inconnue : les pessimistes envisagent une baisse de la production de 10 à 30 % pour 1974, alors que la progression normale est une hausse annuelle de 20 %. D'autres sont particulièrement optimistes. Ainsi le délégué du SNICOP (syndicat national des industries et des commerces de publications sonores et audiovisuelles) pense que le disque est devenu un produit de consommation si répandu, que les gens s'adapteront. Les mélomanes ne modifieront pas leurs habitudes. Le marché du disque classique, traditionnellement stable, est celui qui souffrira le moins.

Quand le cinéma fantastique se met à traiter de la crise énergétique...

Le cinéma fantastique est en train de prendre un tournant important. Après une adolescence longue et plus ou moins surveillée, ce 7me art bis a décidé de devenir adulte et sage, et c'est peut-être là que tout devient important. Si le Ciné-club de la 2me chaîne de l'ORTF nous donne pour quelques soirs de sympathiques images d'Epinal, il faut cependant reconnaître que les « King Kong » et autres « Fiancée de Frankenstein » sont quelque peu défraîchis. Le fantastique n'est pas l'horreur, et si Dracula a faussé les cartes pendant de longues années, l'ordre a été vite rétabli. L'équipe des surréalistes, Arrabal et Lapoujade en tête, ne donne à personne des signes de confiance. Pourtant, grâce à tous ces rubans de pellicule, le fantastique prend un autre volume. Le 2me Festival d'Avoriaz en aura été la preuve. Et si le jury, présidé par Silvia Montfort, a donné la faveur, dans les thèmes traités, à la pollution et à l'écologie, c'est simplement parce que le cinéma reste aujourd'hui le meilleur miroir de la vie, aussi bien pour le présent que pour l'avenir. « Soylent Green » de Richard Fleischer, a donc obtenu le Grand prix et ce n'est que justice. Cela n'enlève rien à la qualité d'« El Topo », le film de Jodorowski (Prix du jury) ou encore à « Hex » de Léo Garen (Prix spécial).

Une page est tournée, et bien tournée en ce qui concerne le fantastique. Une preuve : les Dracula 74 ont été battus, et bien battus, par les nouveaux courants. « Les Fiancées de Dracula », malgré le charme — tout relatif en la circonstance — de Claude Jade et Anicée Alvina, se retrouvent sur le banc de touche. La pollution galopante des années 2000 est un sujet plus sérieux, et « Soylent Green » s'inscrit donc à ce titre comme un film d'utilité publique. A voir également « Westworld » de Michael Chrichton, où l'on rencontre Yul Brynner dans un rôle inhabituel et dans le monde non moins inhabituel des robots à tête d'hommes.

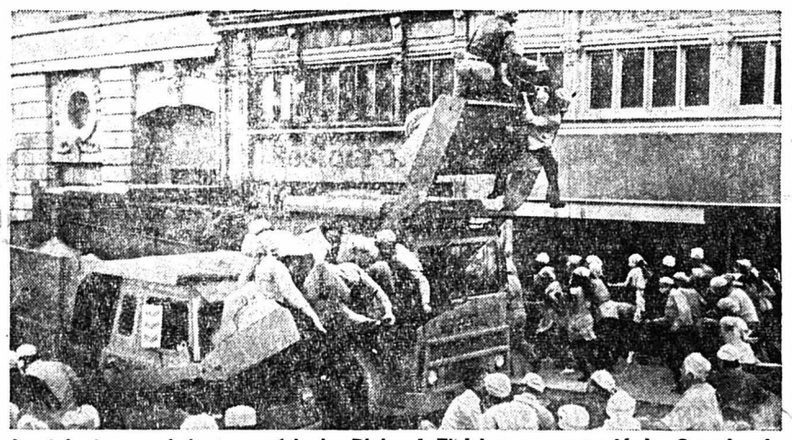

Le talentueux cinéaste américain Richard Fleisher a remporté le Grand prix du Festival d'Avoriaz avec « Soylent Green », film peuplé de personnages habillés « unisexe » à cause de la pénurie, masqués à cause de la pollution et nourris exclusivement au « soylent », tablettes synthétiques. A vous donner la chair de poule...

Nouveaux prophètes

« Soylent Green » de Fleischer est un film d'anticipation mais également un film terrifiant, par le caractère d'actualité qu'il véhicule. Outre l'excellente interprétation de Charlton Heston, le film vaut également et surtout par son message. Imaginez le monde en l'an 2020 et consultez avec crainte les images de Fleischer. L'homme est devenu une sorte de bétail, habillé unisexe par la force des choses et nourri exclusivement de tablettes synthétiques : le « soylent » (n'oublions pas l'importante pénurie de matières premières !). Voilà la trame, et pour tout couronner, la crise énergétique aidant, les voitures sont immobilisées... à jamais. Dans ce petit monde « paradisiaque », on s'entasse à 25 par appartement de trois pièces, et chacun pédale à tour de rôle sur une bicyclette (prévue à cet effet) pour obtenir la fée électricité. Bien entendu, dans ce monde, il y a — encore et toujours — une classe privilégiée, et cette fois (pour ne pas changer les habitudes) les notables sont les propriétaires de fabriques de « soylent ». Dans le film, sachez enfin que ces « messieurs » qui mangent des fruits et de la viande ont su également s'occuper de la police. Dès que dans les rues des révoltes grondent... les policiers de ces « messieurs » s'en vont allègrement charger la foule, à coups de bulldozers (on n'arrête pas le progrès). Il nous restera aussi à voir et à supporter la fabrication du fameux « soylent », et puis... à réfléchir, car « Soylent Green » est un film qui fait réfléchir. C'est un très bon film.

« El Topo », dans un autre genre, est décalqué sur les œuvres d'Arrabal. Jodorowski est, il est vrai, l'un des fondateurs du mouvement « Panique » et son film s'en ressent. Que dire de ce déluge d'images délirantes et insoutenables (souvent), si ce n'est que la violence et le sang s'acclimatent très bien avec les contes de fées. Jodorowski, tout de noir vêtu, promène son fils de sept ans nu comme un ange, au milieu de villages désertés ou dévastés. C'est beau et très bien fait, mais les images sont très dures. Au terme de cette longue marche (où l'on a expliqué la vie, la mort et un peu la liberté), « El Topo » (La Taupe) débouche vers la lumière... mais il est aveugle.

« Hex » enfin est une sorte d'« Easy Rider » mêlé de sorcellerie. Léo Garen aime le travail bien fait, et surtout l'art sous toutes ses formes. Ses images nous rappellent souvent d'autres images, ne serait-ce que celles de « Zabriskie Point », d'Antonioni, dont Garen était l'assistant. Tout se recoupe et l'histoire de ces deux sœurs (très belles) aux prises avec un groupe de motocyclistes est fort intéressante.

Du 2me Festival d'Avoriaz, on retiendra une excellente recherche artistique, dans tous les domaines. Dracula a limé ses dents. L'homme aujourd'hui n'a pas besoin de sang mais d'air pur. Et c'est là que le bât le blesse. Espérons que les pellicules d'Avoriaz trouveront un écho valable et des prises de position efficaces pour nous assurer un avenir... loin du monde des horreurs et des trains fantômes.

Catherine Rouvel ne veut plus jouer que des rôles «habillés»

Catherine Rouvel a maintenant une réputation bien établie ; elle a été pendant longtemps l'actrice la plus nue du cinéma français. Tous les metteurs en scène ne pensaient qu'à elle pour la faire déshabiller — plus ou moins — à l'écran et de toute façon, lui faire incarner des « filles légères », lorsqu'il ne s'agissait pas tout simplement de prostituées. Elle n'en sortait pas. Cette splendide Marseillaise, bien en chair, à la chevelure flamboyante, sensuelle, passe très bien sur l'écran, d'autant qu'elle est excellente comédienne.

Mais voilà, Catherine Rouvel n'est plus d'accord. Une bonne fois pour toutes, elle a décidé, depuis plus de deux ans, qu'elle n'avait pas une vocation de « strip-teaseuse ». Elle vient de se découvrir un talent de tragédienne, tout au moins de comédienne « habillée ». Elle le dit, le crie à qui veut l'entendre... même à ceux qui font la sourde oreille.

Chaque fois qu'elle voit poindre un producteur, un metteur en scène ou un journaliste à l'horizon, elle s'écrie :

— Non, non et non, c'est bien fini maintenant ! Je ne tournerai plus qu'habillée jusqu'au cou. Ah ! le temps est bien passé de « la Rouvel » montrant ses charmes à toutes les caméras ! Vous verrez ce que je vous dis...

Pourtant, elle a encore tenu le rôle d'une prostituée dans le film de Marcel Carné, sorti en mai 1972, « Les Assassins de l'ordre » avec Jacques Brel.

— J'ai accepté de tenir le rôle d'une prostituée dans le film de Marcel Carné, dit-elle, **parce que je ne me déshabille pas à l'écran. Sinon, je vous assure que j'aurais dit non, j'en ai assez, vous savez. Maintenant d'ailleurs, je pose mes conditions quel que soit le metteur en scène, je ne veux pas le savoir. Ecoutez, j'ai honte quand je pense à ce qu'on m'a fait faire dans « Mont-Dragon » par exemple. Je n'aurais jamais dû accepter. Je n'ai pas su assez tôt qu'à partir du moment où les gens commencent à tourner des rôles semblables les uns aux autres, ils sont classés, étiquetés et qu'il devient très difficile d'en sortir. Tous les acteurs vous le diront.**

— Donc, si vous avez un conseil à donner à un jeune comédien, c'est de ne jamais accepter au début deux rôles semblables consécutifs ?

— Oui, en gros, c'est ça. Dès le deuxième film, il faut varier... enfin, il faut essayer. Mais voilà, il est nécessaire aussi de gagner sa vie, alors on prend n'importe quoi ; ce qui se présente...

— Tout de même, Catherine, n'exagérez pas en ce qui vous concerne. Evidemment, les rôles que vous tenez sont toujours fort dévêtus, on ne peut pas dire le contraire, mais tout de même, vous avez tourné avec quelques metteurs en scène importants : Michel Deville dans « Benjamin », Jacques Deray dans « Borsalino », Chabrol dans « La Rupture », Carné...

— Oui, je le sais bien.

— Par ailleurs, les acteurs dont vous avez été la partenaire ne sont pas non plus des inconnus que je sache : Piccoli, Catherine Deneuve, Michèle Morgan, Jean-Louis Trintignant, Alain Delon, Belmondo, Jean-Pierre Cassel, Brel.

Découverte par Renoir

— Je n'ai jamais dit et je ne dirai jamais que je regrette quoi que ce soit. Je sais que j'ai eu beaucoup de chance, et avant tout, celle d'avoir été découverte par Jean Renoir qui m'a fait démarrer avec « Le Déjeuner sur l'herbe » qui est un classique du cinéma maintenant.

— Sans doute, Renoir, qui est le fils du peintre, avait-il trouvé en vous une similitude avec les beautés immortalisées dans les tableaux de son père.

— Oui, bien sûr, j'ai un physique qui se prête au déshabillage et au « sexy », mais je déplore que l'on ne voie en moi que le côté sensuel. Je suis une comédienne et ça on l'oublie un peu trop. Cependant, j'ai éprouvé une grande joie, en jouant dans le film tourné par Guy Cavagnac, un jeune metteur en scène qui a été l'assistant de Jean Renoir d'ailleurs. C'est comme si j'avais été redécouverte, vue avec les yeux qui savent me voir moi et pas seulement mon corps, vous comprenez ? Dans « Le soldat Laforet », de Cavagnac, je suis enfin une femme différente qui ne passe pas son temps à se déshabiller. De plus, c'est une très belle histoire qui se situe pendant la guerre dans l'Aveyron. J'ai été profondément heureuse pendant le tournage de ce film.

— Allez-vous voir vos films, Catherine ?

— Jamais. Ça me terrorise. Je vais seulement voir quelques rushes quand j'ai une inquiétude.

— Etes-vous sévère envers vous-même ?

— Plus, je suis impitoyable. C'est curieux, quand je me regarde à l'écran, je me démolis totalement. Je me fais horreur. Alors je n'y vais pas. Je laisse aux autres, au metteur en scène, aux techniciens le soin de me juger.

— Est-ce que le fait que votre fils grandisse ne joue pas sur votre décision de tourner des films différents ?

— Ce n'est pas la raison, mais il y a quand même ça aussi. Renaud a maintenant 13 ans. Il n'a pas vu mes films bien sûr, pas encore, mais un jour il les verra et s'ils sont tous de ce style...

— Votre mari, je suppose qu'il n'est peut-être pas ravi ?

— J'ai la chance d'avoir un mari formidable qui me laisse faire mon métier et n'intervient pas. Quand je l'ai connu, il était professeur de lettres dans un lycée pilote de Marseille. Mon métier nécessitait que je sois à Paris. Il a demandé à être muté. Il est maintenant à l'Institut pédagogique. Toutes les preuves d'amour, mon mari me les a données et me les donne chaque jour.

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

EGGER

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir, des

- constructeurs d'exécution
- dessinateurs de machines
- dessinateurs techniques

pour notre bureau technique, construction pompes, ainsi que des

- tourneurs
- 1 mécanicien

en tant que responsable de l'outillage.

Nous offrons :
— salaire en rapport avec les capacités
— ambiance de travail agréable
— semaine de 5 jours
— caisse de retraite
— service de bus entre Cressier - Neuchâtel - la Neuveville.

Les candidats sont priés d'écrire ou de téléphoner à :
ÉMILE EGGER & CIE S.A.,
fabrique de pompes et de machines,
2088 Cressier (NE). Tél. (038) 47 12 17.

Travailler avec nous : un plaisir

Aimeriez-vous travailler dans notre entreprise d'assurance à Berne ?

Notre siège principal engagerait

une personne compétente

pour le traitement des feuilles de maladie. Des notions de dactylographie seraient utiles.

Nous vous offrons un bon salaire, la semaine de 5 jours avec horaire libre et les avantages sociaux d'une maison à l'avant-garde.

Si vous désirez en savoir plus, Monsieur Wymann, notre chef du personnel, vous renseignera volontiers. Mais ne tardez pas à nous téléphoner.

GRUTLI ASSURE PROTÈGE
Société suisse Grutli
Siège principal Effingerstrasse 64 3000 Berne 14
Tél. 031 25 42 21

Ogival

Fabrique d'horlogerie

Afin d'assurer l'expansion constante de notre entreprise, nous engageons tout de suite ou pour date à convenir :

une metteuse en marche
une remonteuse de rouage
un (e) décotteur (euse)
une poseuse de cadrans
plusieurs ouvrières

aptes à être formées sur des travaux requérant : minutie, propreté et habileté.

NOUS OFFRONS : places stables. Bon salaire à personne capable. Excellentes prestations sociales ; ambiance de travail agréable. Possibilité d'horaire personnalisé.

Veuillez adresser vos offres ou vous présenter à OGIVAL S.A., chemin des Saules 7, Colombier, téléphone (038) 41 21 68.

FAVAG SA Neuchâtel

cherche
pour le bureau technique
du département appareils et équipements pour installations horaires et acoustiques

un constructeur
et un dessinateur

désirant appliquer leurs connaissances dans le domaine de la construction d'appareils électriques et électroniques.

Ils seront appelés à s'occuper
— de la construction d'appareils destinés à la distribution de l'heure et à la mesure du temps
— de l'élaboration de projets et documents de fabrication
— de la normalisation de diverses pièces détachées.

Horaire mobile
offrant une liberté individuelle très étendue permettant de concevoir la journée de travail selon les désirs et besoins de chacun.

Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae et copies de certificats, au service du personnel A.

Les candidats peuvent solliciter un entretien ou obtenir des renseignements supplémentaires par téléphone, interne No 331

FAVAG S.A., Monruz 34,
2000 NEUCHATEL. Tél. (038) 21 11 41.

Le Centre Electronique Horloger S.A.

à Neuchâtel,

Institut de recherche communautaire de l'industrie horlogère suisse,

cherche

MÉCANICIEN ÉLECTRICIEN

pour l'installation de ses laboratoires et l'entretien des installations existantes.

Nous demandons :

des connaissances dans les domaines suivants :

— pratique du courant fort
— pratique du dépannage.

Nous offrons :

un travail varié au sein d'une petite équipe avec la possibilité de se perfectionner dans le donaine d'installations et d'appareils utilisés en physique et en chimie.

Prière d'adresser les offres manuscrites, avec curriculum vitae et copies de certificats, à la direction du Centre Electronique Horloger S.A., case postale 41, 2000 Neuchâtel 7.

OMEGA

Nous cherchons pour notre crèche d'entreprise :

1 jardinière d'enfants

de langue maternelle française.

Cette personne serait responsable d'un groupe d'enfants de 5 à 6 ans.

1 femme de ménage

pouvant travailler à plein temps.
Entrée immédiate.
Prière de s'annoncer à OMEGA, Division du personnel commercial et administratif, 2500 Bienne.
Tél. (032) 41 09 11, interne 2629.

OMEGA — Membre de la Société Suisse pour l'Industrie Horlogère S.A. — SSIH

Cercle National, Neuchâtel
cherche, pour entrée immédiate :
travaillant seul ;

chef de cuisine
fille de buffet
plongeur - casserolier
nettoyeuse du matin
sommelière, extra

ou autres personnes désirant travailler.

Amboance agréable, bons gains, travail exclusif dans les heures normales.

Se présenter avec référence sau Cercle National, Neuchâtel.

+GF+

Suisse alémanique

Venir travailler 1 ou 2 ans en Suisse alémanique.
Pourquoi pas, pour changer d'air.

Vous en profiterez beaucoup. Professionnellement d'abord et personnellement tout autant.

Pour compléter une petite équipe de vente sympathique, nous cherchons

une secrétaire

pour les marchés de langue française.

Quelques connaissances d'italien seraient également très appréciées mais pas obligatoires.

Si vous le désirez vous pourrez collaborer à la correspondance allemande et parfaire ainsi vos connaissances dans cette langue.

Disposez-vous d'une formation commerciale de base et d'un peu de pratique ?

Alors adressez votre offre à notre département du personnel qui répondra également à vos questions par téléphone au
No (053) 8 26 34.

Georges Fischer Société Anonyme, Schaffhouse

DUBIED

Nous cherchons pour notre usine de Peseux :

un pointeur qualifié
un fraiseur qualifié

Faire offres ou se présenter à notre service du personnel qui donnera également toute précision sur simple appel téléphonique.

Ed. DUBIED & Cie S. A.
2074 Marin
Tél. (038) 33 12 21 ;
dès 18 h, (038) 33 44 17.

USINE DE PESEUX

LOOPING

Réveils et pendulettes

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou a convenir,

METTEUSES EN MARCHE

sur grandes pièces.

Nous offrons places stables et bien rétribuées (uniquement en atelier).
Pour le mois d'août,

APPRENTI (E) DE COMMERCE

Nous garantissons une excellente formation commerciale à jeune homme ou à jeune fille ayant suivi l'école secondaire.

Se présenter chez LOOPING S.A.
rue de la Gare 5A, 2035 Corcelles.
Tél. (038) 31 77 33.

Fabrique de fournitures d'horlogerie
cherche, pour entrée au plus tôt, pour l'expansion de son usine :

du personnel féminin

pour différents travaux propres et faciles sur machine semi-automatique.
Horaire selon convenance. Mise au courant assurée par nos soins si nécessaire ;

1 employée

pour le département planning (entrée et sortie du travail) ;

1 micromécanicien

1 mécanicien-outilleur

ayant permis de conduire.

S'adresser à :
Aimé Rossel,
Prés-Guëtins 20, 2520 la Neuveville.
Tél. (038) 51 24 70.

AUBERGE DU GRAND PIN PESEUX

ENGAGE TOUT DE SUITE OU POUR DATE A CONVENIR

CUISINIER

Tél. (038) 31 77 07

L'hôtel-restaurant BEAUX-ARTS, Neuchâtel,
engagerait pour fin mars

sommelière (ier)

Faire offres ou se présenter au bureau de l'hôtel. Tél. 24 01 51.

Nous cherchons une personne de confiance

pour l'entretien de nos bureaux

situés à l'avenue de la Gare, à Neuchâtel.
Faire offres sous chiffres AK 642 au bureau du journal.

HUGUENIN ET FOLLETÊTE

cherchent :

PERSONNEL FÉMININ
PERSONNEL MASCULIN

pour travaux propres en atelier.
Mise au courant par nos soins.
Salaires intéressants à personnes capables.

S'adresser à Huguenin & Folletête,
Portes-Rouges 163, Neuchâtel.
Tél. (038) 25 41 09.

Entreprise de mécanique à Neuchâtel cherche pour date à convenir

EMPLOYÉE DE BUREAU QUALIFIÉE

pour son département importation-exportation, facturation et quelques travaux comptables.
Nous offrons, dans un cadre de travail agréable :
— un travail varié et indépendant
— une rémunération en rapport avec capacité
— l'horaire libre
— la semaine de 5 jours.

Faire offres, avec curriculum vitae, copies de certificats, sous chiffres 28-900058, Publicitas, Neuchâtel.

MIGROS

cherche

pour **sa succursale à FLEURIER**

vendeuse-caissière

ou

vendeuse débutante

Pourrait être formée par nos soins.

Nous offrons :

— place stable
— semaine de 44 heures
— salaire intéressant
— nombreux avantages sociaux.

M-PARTICIPATION

Veuillez téléphoner au (038) 33 31 41 ou écrire à : Société Coopérative MIGROS NEUCHATEL, service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel.

Notre directeur d'exploitation cherche

UNE SECRÉTAIRE

de langue maternelle française ou allemande, parlant et écrivant avec aisance les deux langues. Le travail ne manque pas ; mais il est intéressant et varié.
Votre futur chef apprécie l'initiative, l'entregent et aussi la bonne humeur...
— Vous possédez une formation de base complète et quelques années de pratique.
— Nous offrons de bonnes conditions de travail, l'horaire variable, un restaurant de personnel et les avantages sociaux d'une grande entreprise.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous, soit par écrit, soit par téléphone. M. Buol, du Service du personnel, répondra volontiers à toutes vos questions.

Suchard
CHOCOLAT SUCHARD S.A.
Service du personnel
2003 Neuchâtel
Tél. 038/21 11 55, interne 456

FROIDEVAUX S.A., HORLOGERIE

cherche à engager

metteuses en marche

pour travail en atelier (éventuellement à domicile).

Prière de faire offres à la Direction de Froidevaux S. A., ruelle Vaucher 22, 2002 Neuchâtel. Tél. (038) 25 70 21.

La boucherie-charcuterie

FANKHAUSER

Tél. (038) 57 11 05

aux Geneveys-sur-Coffrane

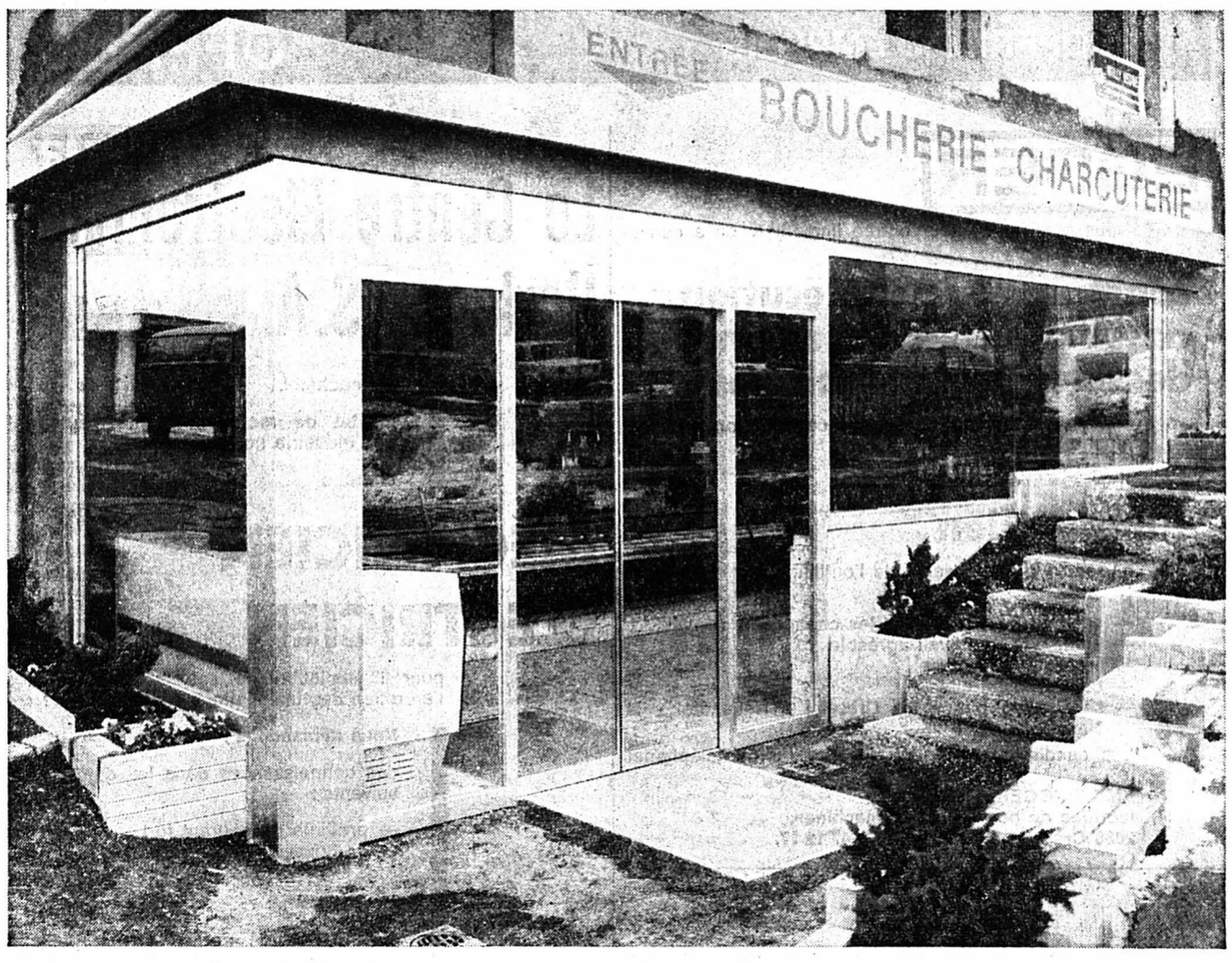

Une seule préoccupation : bien servir la clientèle

Aujourd'hui, la boucherie-charcuterie Ch.-A. Fankhauser inaugure ses nouveaux locaux, reconstruits au même emplacement, aux Geneveys-sur-Coffrane. A l'occasion de cet événement qui marque une nouvelle étape de l'essor de ce commerce, on a prévu l'ouverture exceptionnelle du magasin jusqu'à 22 heures et une « attention » attendra chaque client.

L'objectif de la reconstruction : servir dans de meilleures conditions une clientèle fidèle et la présentation plus rationnelle des différentes qualités et sortes de viandes et de la fameuse charcuterie-maison, qui a aussi largement contribué à la renommée de la maison fondée en janvier 1969.

Les prix de la viande, constate M. Fankhauser, après avoir subi, au cours des dernières années, des hausses justifiées par l'augmentation des cours à l'achat, de la main-d'œuvre et des autres charges, se sont heureusement stabilisés.

Des conseils judicieux à la clientèle

En Suisse, les ménagères donnent la préférence aux morceaux « nobles » comme le filet. Beaucoup de femmes travaillent ou sont occupées avec des enfants en bas âge et ces morceaux permettent de préparer un repas rapidement. Néanmoins, M. Fankhauser s'efforce de conseiller judicieusement sa clientèle en lui proposant aussi ce qu'on qualifie à tort les « bas » morceaux. Ces morceaux, à la qualité et au goût excellents, permettent, par exemple, la cuisson de savoureux ragoûts, mais nécessitent un temps de cuisson plus long.

Ici aussi on estime que les ménagères devraient s'habituer à équilibrer leurs achats de viande (et par la même occasion le budget familial) en consommant des qualités de viandes différentes, toujours découpées et préparées avec soin.

Un avantage : tout sur place

La présence d'une boucherie moderne (la seule du village) aux Geneveys-sur-Coffrane offre un autre avantage : celui de trouver sur place, sans avoir besoin de se déplacer en ville, un large choix de viandes et de charcuterie maison, à des prix souvent aussi avantageux qu'ailleurs.

Les viandes vendues ici proviennent en majorité de la production des agriculteurs du Val-de-Ruz.

Le porc est très demandé à la saison des broches, les viandes rouges durant toute l'année, et depuis peu, l'agneau de Nouvelle-Zélande est de plus en plus apprécié.

Chez Fankhauser, on trouve aussi de la volaille du pays et du poisson surgelé.

Livraisons à domicile

On ne se limite pas à conseiller judicieusement la clientèle de façon à mériter sa confiance : on lui offre ausssi un service de livraison à domicile, trois fois par semaine (mardi, jeudi et samedi). Il suffit de passer ses commandes la veille ou le jour même avant 7 heures. Les villages desservis : les Geneveys-sur-Coffrane, les Hauts-Geneveys, Malvilliers, Valangin, Boudevilliers, Coffrane, Montmollin, Montezillon, Rochefort, Chambrelien et les Grattes. Il suffit d'appeler le 57 11 05.

M. et Mme Fankhauser et leurs deux collaborateurs n'ont qu'une seule préoccupation : donner satisfaction à leur clientèle.

Signalons pour conclure que les travaux d'architecture et d'ingénieurs ont été exécutés par le bureau technique de l'entreprise F. Bernasconi aux Geneveys-sur-Coffrane.

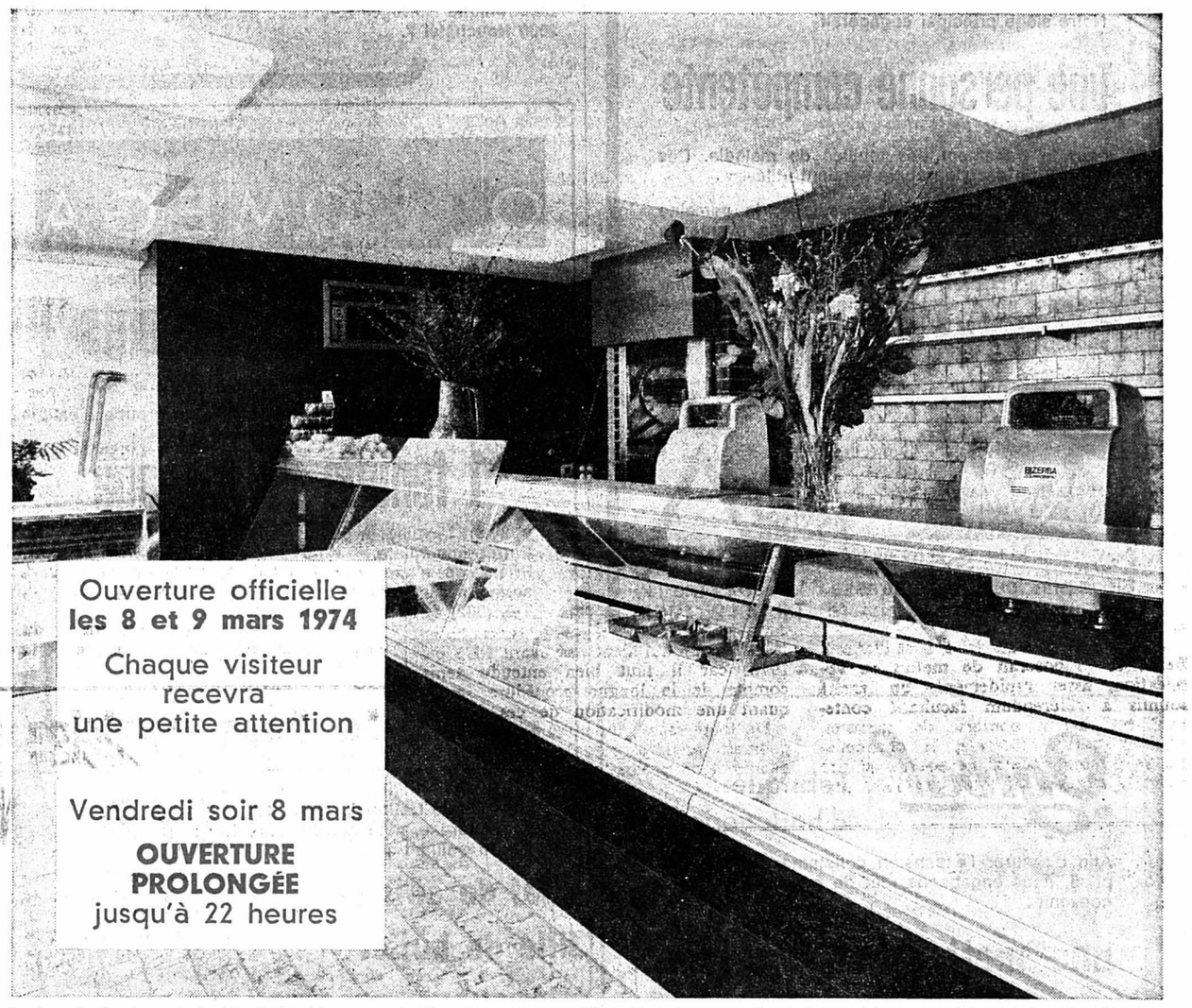

La boucherie-charcuterie Ch.-A. Fankhauser : des locaux modernes, bien équipés, permettant de servir plus rapidement la clientèle et de lui présenter rationnellement un large éventail de produits de haute qualité et à des prix avantageux.

fait peau neuve

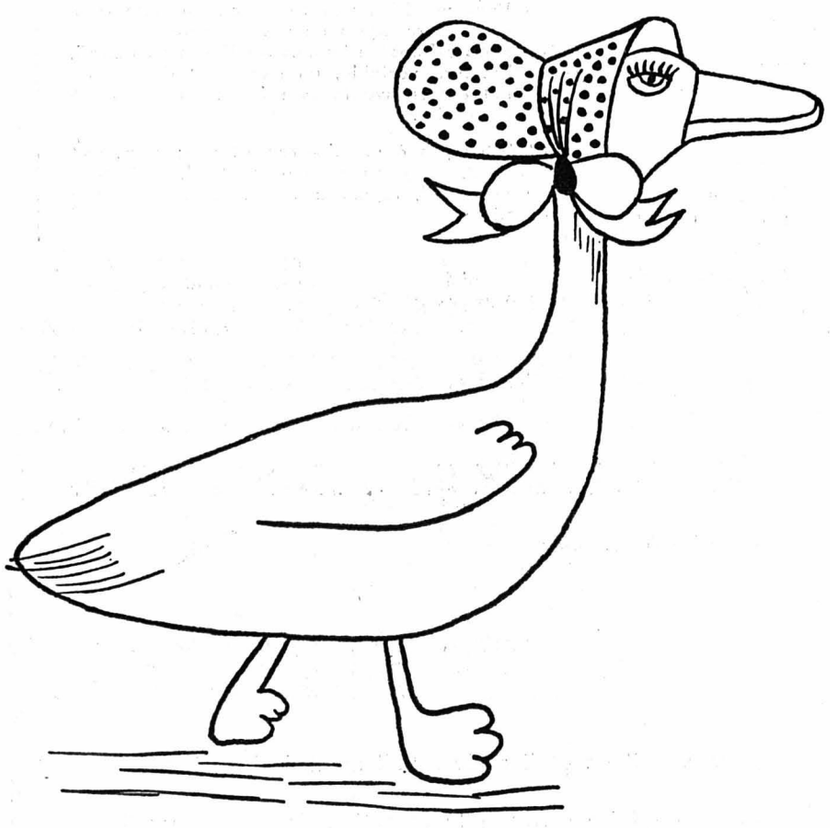

Les entreprises suivantes ont collaboré à la réalisation :

Mobilier de boucherie :
Hobac S.A.
menuiserie
Les Geneveys-sur-Coffrane

Installation de boucherie :
C. Hoegger & Cie S.A.
fabrique de machines
Gossau

Installation de réfrigération et climatisation :
Frigorex S.A.
Lucerne

Aménagement extérieur :
Hug + Graf
Uster

Pierre artificielle :
Bernard Ayer
Cornaux

Chauffage :
Prébandier S.A.
Neuchâtel

Ferblanterie, couverture :
François Vuillemin
Peseux

Agencement de cuisine :
DuBois Jeanrenaud S.A.
Neuchâtel

Electricité :
Willy Veuve
Fontainemelon

Maçonnerie, béton armé, carrelage, plâtrerie :
Félix Bernasconi
Les Geneveys-sur-Coffrane

Fenêtres, menuiserie intérieure et charpente :
André Sigrist
Les Geneveys-sur-Coffrane

Armoires :
Häusermann A.G.
Seegen

Portes :
Usine Ego S.A.
Neuchâtel

Plinthes :
Jean Boillat
Malleray

Nettoyages :
Gilberte Zurcher
Areuse

Revêtement caoutchouc :
Hassler S.A.
Neuchâtel

Revêtements de sols :
Frütiger & Fils
Cernier

Peinture :
Edouard Bieri
Les Geneveys-sur-Coffrane

Faux plafonds boucherie :
Marcel Debély
Cernier

Installations sanitaires :
Willy Schleppy
Les Geneveys-sur-Coffrane

Portes automatiques :
S.A. pour l'automation des portes
Dübendorf

Serrurerie et vitrerie :
André Brauen
Les Geneveys-sur-Coffrane

Stores à lamelles :
Barthélémy Hugli
Valangin

Volets à jalousies :
Hans Kiefer S.A.
Otelfingen

Ventilation d'immeuble et de boucherie :
Pärli & Cie
Neuchâtel

Ustensiles de boucherie :
Jean-Pierre Rouvière
Lausanne

Grils :
Maison Beer
Zurich

Balances :
Maison Latscha
Zurich

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

SELON UNE ÉTUDE DU PROFESSEUR KNESCHAUREK

La demande va baisser sur le marché du logement suisse

ZURICH (ATS). — Selon une étude faite par un groupe de travail placé sous la direction du professeur Kneschaurek, de l'Ecole des hautes études économiques et sociales de Saint-Gall, la construction de logements en Suisse devra à l'avenir s'adapter à une nouvelle situation de la demande dans ce domaine. En effet, la population croit moins rapidement qu'auparavant et la demande future de logements n'atteindra pas tout à fait le niveau de la production des années 1972-1973, au cours desquelles environ 76.000 logements ont été achevés par année. Une limitation de la construction au niveau le plus bas de la demande des prochaines années et décennies ne pourra être évitée, selon le groupe de travail, car même dans le cas le plus favorable la demande moyenne sur le marché du logement atteindra jusqu'en 1980, à peine plus que les deux tiers de la production.

D'autre part, le taux d'occupation des logements continuera à baisser et la demande sur le marché des logements de vacances ou secondaires augmentera encore. Pour la décennie allant de 1990 à l'an 2000, il faut s'attendre à un taux de logements inoccupés de 1,5 %, alors qu'en 1970, ce taux n'était que de 0,5 %.

Toujours selon l'étude faite par le groupe de travail, les possibilités d'expansion de l'économie nationale sont également limitées. La résistance envers une demande illimitée de logements de la part des étrangers se développera aussi, ainsi que, d'une manière générale, une répugnance chez nous à construire ou faire construire.

La construction, affirme le groupe de travail, a pourtant certaines possibilités de substitution dans une production accrue d'autres édifices (écoles, hôpitaux, établissements de soins, homes pour personnes âgées, bâtiments commerciaux et administratifs, etc). Il ne sera pas cependant possible de parvenir à une compensation totale, en tout cas pas au cours des cinq à dix prochaines années, pendant lesquelles l'offre et la demande connaîtront de grandes différences régionales dans le secteur du bâtiment.

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, la production de logements a augmenté dans des mesures extraordinaires. Elle est parvenue à un niveau encore jamais atteint, en 1972-1973, avec environ 76.000 logements annuels. Entre 1947 et 1972, elle a presque quintuplé, que ce soit en nombre de logements ou en francs réels, avec 6,3 à 6,4 %, le taux de croissance de la construction se situe nettement au-dessus du taux de croissance général de l'économie qui est de 4,7 % par an.

Dans le produit social brut, la part de la construction de logements est passée d'une moyenne annuelle de 4 % pendant les années 1947 à 1949 à plus de 8 % dans les années 1972-73 et il est maintenant loin au-dessus de la moyene des pays industrialisés d'Europe occidentale. Si l'on considère la manière dont est structuré le marché de la construction de logements, on constate une croissance supérieure à la moyenne pour les logements d'une ou deux pièces, de même que pour ceux de six pièces et plus. Cela reflète la tendance accrue à construire des villas, mais davantage encore de petits appartements dans les villes et agglomérations.

Depuis 1850, on note une baisse constante du taux d'occupation, des habitations (uniquement les résidences principales et non les résidences secondaires ou de vacances). En 1850, on notait en effet encore 5,2 habitants par logement, à la fin du siècle 4,8, peu avant la Seconde Guerre mondiale 3,9 et en 1972 3,1. Le nombre d'habitants par appartement devrait passer à 2,9 en 1980, 2,7 en 1990 et finalement 2,6 en l'an 2000.

Selon l'étude du groupe de travail, la demande continue à augmenter dans le secteur des résidences de vacances et secondaire. L'ère de la civilisation des loisirs approche. Le processus de concentration de l'économie et de la société, qui ne peut pas être complètement enrayé par les mesures touchant l'aménagement du territoire, fait monter la demande en résidences de vacances et secondaires « à la campagne ». Le développement du réseau routier favorise en outre la mobilité de la population et la création de logements secondaires se révèle d'autant plus rentable que ceux-ci sont plus faciles à atteindre.

Le groupe de travail s'attend aussi à une augmentation, du taux de démobilisation des logements : 0,26 % pour la décennie 1970-1980, 0,3 % au cours de celle de 1980-1990 et enfin 0,35 % entre 1990 et l'an 2000. Il estime par contre que la demande de nouveaux logements par suite du détournement des buts qui étaient impartis aux anciens se maintiendra.

Le Conseil national accepte les articles conjoncturels

BERNE (ATS). — Par 90 voix contre 15, le Conseil national a accepté jeudi matin les articles conjoncturels, rejetant les contre-projets Debétaz et Muret. Des divergences subsistent cependant avec le Conseil des Etats, essentiellement en ce qui concerne les moyens d'action à mettre à la disposition de la Confédération, le Conseil national s'étant limité, mercredi, aux instruments dits classiques (monnaie et crédit, finances publiques et relations extérieures). Le Conseil national a en outre commencé l'examen des divergences qui le sépare de la Chambre des cantons au sujet de la loi sur la coopération au développement et l'aide humanitaire.

ARTICLES CONJONCTURELS

Le Conseil national a d'abord examiné l'exécution de l'article conjoncturel. Alors que la majorité de la commission demandait simplement que le Conseil fédéral présente annuellement un rapport sur les mesures prises en matière conjoncturelle, une minorité conduite par M. F. Masoni (rad.-TI) se ralliait au Conseil des Etats qui entend que l'assemblée fédérale puisse décider si ces mesures restent en vigueur. Cette proposition a été rejetée par 111 voix contre 17, le contrôle devant être prévu, selon les rapporteurs et le président de la Confédération, M. Brugger, dans le cadre de la législature d'application. Le Conseil national a encore rejeté une proposition de M. R. Weber (soc.-TG) qui tenait à ce que les dispositions législatives d'exécution ne s'appliquent qu'au Conseil fédéral et non pas à la Banque nationale suisse, puisque celle-ci ne dépend pas directement du parlement.

Le conseiller national E. Debétaz (rad.-VD) a ensuite développé son contre-projet. Il s'est dit persuadé que le Conseil fédéral devait pouvoir agir dans le domaine de la conjoncture, mais que cela ne devait pas diminuer gravement les prérogatives du parlement, du peuple et des cantons. C'est la raison pour laquelle il a proposé de donner des moyens d'intervention à la Confédération par le biais de l'article 89 bis de la constitution revu et corrigé, article prévoyant la possibilité pour le Conseil fédéral d'édicter des arrêtés urgents. Cet article remanié permettrait, selon M. Debetaz, de mener une politique conjoncturelle cohérente, sans toutefois porter atteinte au fédéralisme.

La proposition Debétaz, soutenue à la tribune par M. Y. Richter (rad.-NE), a été cependant rejetée par 101 voix contre 16, M. E. Brugger ayant notamment fait remarquer qu'il n'était pas possible à notre pays d'avoir une politique conjoncturelle sans que les cantons suivent le mouvement.

Enfin, un autre contre-projet présenté par M. A. Muret (PDT-GE), contre-projet « qui ne peut être l'œuvre de la majorité actuelle, mais d'une majorité nouvelle », ne reposant pas sur le capitalisme, a été rejeté par 86 voix contre 5.

DÉVELOPPEMENT ET AIDE HUMANITAIRE

Le Conseil national a ensuite examiné les divergences qui le séparent du Conseil des Etas concernant la loi sur la coopéraion au développement et l'aide humanitaire internationales. Si ces divergences ont été facilement aplanies, le moment de la votation aux Chambres sur la loi a en revanche été mis en question. En effet, les relations internationales ayant été profondement modifiées par la crise énergétique, la majorité de la commission a proposé de demander au Conseil fédéral un rapport complémentaire, la commission du Conseil des Etats proposera d'ailleurs une même façon d'agir. Cependant, cela n'a pas du tout plu a quelques conseillers nationaux. En effet, M. J. Schwarzenbach, qui demandait que ce rapport soit soumis aux Chambres au plus tard pour la session d'hiver 1974. A fait remarquer que ce n'était pas la crise énergétique qui était à l'origine d'une telle attitude, mais bien la crainte d'un référendum et d'une décision populaire négative. Il s'est finalement rallié à une proposition de M. J. Fischer (act.-Nat.-BE) demandant une votation immédiate M. O. Fischer (rad-BE) a également demandé une votation immédiate, alors que M. F. Peyrot (lib.-GE) demandait au Conseil fédéral de revoir l'ensemble du projet, l'assistance étant poursuivie entre temps conformément à la procédure actuelle.

Le conseiller fédéral Pierre Graber répondra lundi aux députés.

Difficultés financières grandissantes des communes

BERNE (ATS). — Le conseil administratif de la centrale d'émission des communes suisses a siégé sous la présidence du conseiller national Erwin Freiburghaus à Berne. Au centre des délibérations figurait à côté des ordres du jour ordinaires une discussion générale de la situation sur le marché des capitaux ainsi que des problèmes financiers universels dans les communes.

Dans la discussion, on a expressément attiré l'attention sur la contradiction dominante entre la législation de l'Etat et des cantons dans les difficultés financières grandissantes des communes. Toujours plus, on peut constater que les communes ne sont pas à même de se conformer aux engagements fixés par la loi, déclare un communiqué de l'Association des communes suisses publié jeudi. L'expansion dans le secteur de la législation n'a pas assez pris en considération les possibilités financières des communes.

En outre, le perfectionnement exigé de différentes autorités charge les communes en plus. Les conséquences d'un tel développement sont un endettement accroissant pour beaucoup de communes. Déjà aujourd'hui de nombreuses communes ne sont plus en mesure de conclure de nouveaux investissements parce que les moyens financiers disponibles sont liés au but. Les communes ne peuvent plus disposer librement de l'emploi de 80 % de leur capacité financière. Avec les 20 % restants, les autorités communales sont obligées de parer d'un côté l'endettement croissant et de l'autre de financer de nouveaux projets.

FINANCES : QUE NOUS RÉSERVE BERNE ?

A la tête du département fédéral des finances, M. Chevallaz a succédé à M. Celio. Mais les problèmes restent les mêmes pour le nouveau grand argentier de la Confédération. M. Celio, à la fin de son mandat, avait déjà tiré plusieurs fois la sonnette d'alarme à propos de l'état des finances fédérales. Pour Berne l'heure était à l'austérité. On parlait d'autre part de la nécessité de trouver, dans les années à venir, de nouvelles ressources.

Financièrement parlant, la Confédération se montre de plus en plus inquiète. Le « trou » pourrait devenir plus béant dans les années à venir. Alors, M. Chevallaz se propose d'agir. Rien d'officiel n'a été annoncé pour le moment, mais on lui prête l'intention d'agir assez rapidement par le truchement de mesures d'austérité et d'autres d'origine fiscale.

Au chapitre de l'austérité, tout d'abord, Berne se proposerait de mettre en application, assez rapidement, un arrêté soumis à référendum facultatif contenant un certain nombre de mesures. L'administration fédérale, la chancellerie, le tribunal fédéral ne pourraient par exemple engager au total que 1000 personnes nouvelles par an. Les PTT et les CFF ne seraient pas touchés.

Au chapitre des subventions, un tour de vis est également envisagé. Berne aurait en effet le loisir de différer l'entrée en vigueur de certains arrêtés entraînant de nouvelles subventions ou de réduire celles-ci. Mais il ne sera pas touché aux subventions en cours. Cette mesure entraînerait cependant la modification de toute une série de lois, notamment celles touchant à l'encouragement aux sports, la protection des eaux, l'harmonisation tarifaire des compagnies de transport et celle de l'AVS.

A propos des mesures fiscales, on créerait une manière de super-ICHA en attendant l'introduction, dans un proche avenir, de la TVA (taxe sur la valeur ajoutée). D'un autre côté, l'impôt de défense nationale serait plus chargé. Cependant, les effets de telles mesures fiscales ne se produiraient pas avant 1975 ou 1976, car il faut bien entendu tenir compte de la longue procédure impliquant une modification de ces impôts.

De toute façon, les mesures que Berne pourrait prendre pour assainir ses finances nous promettent encore bien des discussions !

Votations cantonales en Valais : les partis ont pris position

(c) Depuis jeudi, on connaît enfin les positions officielles des trois grands partis valaisans à la veille de la triple consultation populaire.

On le sait, un objet domine ces votations : celui touchant les rapports Eglise-Etat, objet qui nécessite la réforme de la constitution cantonale.

Les positions aujourd'hui sont claires à ce propos : « oui » disent les socialistes, « oui » clament les démocrates-chrétiens, « non » s'écrient avec moins d'unanimité, il est vrai, les radicaux.

Pourquoi ce « non » surprenant du parti radical, refusant en quelque sorte la séparation projetée de l'Eglise et de l'Etat ? Les radicaux considèrent qu'il est antidémocratique de lier l'affirmation des libertés religieuses à la création de communes ecclésiastiques, que les Eglises ne doivent pas être mêlées aux luttes électorales ni à la perception d'impôts lourds et inéluctables. Ils considèrent que la conscience individuelle risque d'être violée par les nouvelles dispositions. En recommandant de voter non au nouvel article de la constitution, les radicaux souhaitent toutefois que le pluralisme religieux soit bientôt reconnu en Valais.

La ligue vaudoise pour la protection de la nature et la N 1 Yverdon-Chiètres

(c) Au vu des modifications fondamentales intervenues dans la réalisation de notre réseau de routes nationales, par rapport au projet initial, la Ligue vaudoise pour la protection de la nature estime que le tronçon de la N 1 Yverdon - Chiètres n'est plus justifié.

Il y a 13 ans, alors que la N 1 était la seule autoroute prévue entre la Romandie et Berne, la Ligue vaudoise pour la protection de la nature avait lutté pour que le choix du tracé se porte sur le secteur le moins dommage de ce site d'importance nationale qu'est la rive sud-est du lac de Neuchâtel. Aujourd'hui, la réalisation avancée des N 5 et N 12 promues au rang d'autoroutes, nécessite une remise en question d'un tronçon que les protecteurs de la nature avaient toujours envisagé avec regrets. La conjoncture actuelle, la disparition accélérée des sols agricoles, la destruction des valeurs naturelles et la prise de conscience des modifications de l'environnement sont autant de motifs impératifs qui justifient une nouvelle analyse de ce problème.

La L.V.P.N. rejoint sur ce point les options prises par la Société pour la sauvegarde du patrimoine et qui ont fait l'objet de récentes conférences de presse. Il est souhaitable que la rive sud-est du lac de Neuchâtel soit maintenue comme zone naturelle. Nous ne pouvons plus nous permettre d'évaluer la nécessité de créer une route en fonction d'une augmentation théorique du trafic, nous devons, dit la Ligue vaudoise pour la protection de la nature, réaliser que notre territoire limité ne peut supporter indéfiniment la multiplication des axes routiers. Le seuil critique n'est-il pas déjà atteint...

50 tonnes de verre récupérées à Lausanne

LAUSANNE (ATS). — La commune de Lausanne a organisé pour la première fois, mercredi, une campagne de ramassage de « verre perdu ». Ce fut un succès : près de cinquante tonnes de verre ont été apportées par la population dans dix-neuf bennes réparties dans les principaux quartiers. On a retrouvé une vieille bouteille de vin datant de 1911...

La matière ainsi récupérée sera réutilisée par la verrerie de Bulach, celle de Saint-Prex arrivant à saturation dans ce domaine (une quarantaine de communes vaudoises récupèrent maintenant le verre). D'une part on met fin à un gaspillage aujourd'hui inadmissible, d'autre part on soulage les usines d'incinération des ordures (jusqu'ici, le « verre perdu » des Lausannois était brûlé et représentait 5 % des 60.000 tonnes de déchets incinérés chaque année).

Gazoduc dans le Léman : rejet du recours

BERNE (ATS). — Le Conseil fédéral a rejeté le recours de diverses associations de pêcheurs contre une décision du département fédéral des transports et communications et de l'énergie concernant l'immersion du gazoduc romand dans le Léman, annonce un communiqué du département fédéral de justice et police. Les conclusions des associations recourantes, qui visaient à faire modifier la concession de Gaznat S.A., étaient tardives, car elles n'ont été présentées qu'au cours de la procédure d'approbation des plans de détail. Le Conseil fédéral a en outre dénié au groupe de Nyon de l'association des paysannes vaudoises, qui s'était jointe au recours des associations de pêcheurs, la qualité pour agir dans cette matière. En conséquence, il a déclaré son recours irrecevable.

En raison de l'importance des intérêts en jeu, le Conseil fédéral a aussi examiné s'il ne devait reconsidérer d'office sa décision du 28 février 1973 accordant la concession à Gaznat S.A., en vertu de son pouvoir de haute surveillance. Il est arrivé à la conclusion que tel n'était pas le cas. En effet, le seul danger pour la conduite provient des éboulements sous-lacustres. Or les expertises figurant au dossier sont unanimes à considérer que le tracé choisi rend ce danger pratiquement nul.

SUITE Assurance-maladie

Si l'on avait maintenu la version première du Conseil fédéral selon laquelle la cotisation obligatoire devrait être affectée à la couverture des seuls soins hospitaliers — alors que dans le projet actuel, elle concerne aussi les soins à domicile, les prestations en cas de maternité et les mesures de médecine préventive, — le taux de 2 % aurait été suffisant.

LE CONSEIL FÉDÉRAL POUR LES 3 %

Le socialiste soleurois Weber a exprimé les réticences de son parti. Il aurait mieux valu, a-t-il déclaré, suivre l'avis du conseiller national Mugny qui avait proposé un taux défini proportionnellement à l'ensemble des frais médico-pharmaceutiques. On a préféré le taux fixe et c'est dommage. Les choses étant ce qu'elles sont M. Weber se rallie aux 3 %.

Quant au conseiller fédéral Hurlimann, il a aussi défendu les 3 %. Si tant est qu'on veuille un taux fixe, il faut un chiffre entier. Les décimales appartiennent plutôt au champ d'application de la loi. D'autre part, les 3 % donnent une marge de sécurité pour le financement, car on ne peut savoir quelle ampleur prendra l'explosion des coûts.

SUITE Abus du droit d'initiative

Il devient tout à fait insuffisant maintenant que les femmes ont le droit de vote, et en regard aussi de l'augmentation de la population.

L'ÉPICERIE DANS L'ARÈNE POLITIQUE

Il en résulte que n'importe qui peut désormais lancer une initiative et la faire aboutir, aussi farfelue soit-elle. On a même vu la portée des Migros, Coop et autres Denner. L'épicerie descend maintenant dans l'arène politique, ce qui constitue une déformation grotesque d'un droit démocratique essentiel. Les mouvements extrêmistes de droite et de gauche exploitent bien entendu le filon. La preuve en soit qu'il faudra voter prochainement sur deux initiatives qui laissent perplexes. L'une, xénophobe, concerne le nombre des étrangers résidant dans notre pays, et qu'on voudrait limiter constitutionnellement ; ce qui est aberrant. L'autre regarde un fameux droit dit de « participation » par lequel la gauche socialisante et les syndicats voudraient redorer leur blason politique.

Que doivent faire les autorités établies et les corps parlementaires devant des revendications de ce genre, surtout lorsqu'elles se révèlent d'emblée inapplicables dans la pratique (comme l'initiative xénophobe) ou difficiles à mettre en œuvre (comme le droit de participation) ?

LA PRATIQUE DU CONTREPROJET

N'entrons pas encore en matière sur le fond même des questions auxquelles on va nous demander de répondre, mais arrêtons-nous à une pratique qui se généralise dangereusement : celle du contreprojet. Quand une initiative a abouti, on sait que le parlement doit se prononcer d'abord et donner une manière de préavis pour éclairer la manifestation ultérieure de la volonté populaire. Conseil national et Conseil des Etats doivent donc recommander l'acceptation ou le rejet des propositions avancées, ou encore donner mandat au gouvernement d'élaborer un contre-projet. On offre alors un choix au citoyen, qui peut se déclarer contre ce qu'on lui propose par la voie de l'initiative, mais en faveur d'un projet officiel mieux équilibré.

L'usage de ce procédé est politiquement séduisant puisqu'on paraît entrer partiellement dans les vues des initiants. On ménage ainsi une clientèle électorale future, mais on esquive en fait une responsabilité. Ainsi en est-il face à l'initiative xénophobe. Certains milieux — et notamment les syndicats — réclament un contreprojet, en se gardant toutefois de dire en quoi il devrait consister. Du moins jusqu'à présent. Or, il est patent que cette initiative est aberrante, qu'elle ne tient pas compte des réalités et qu'elle est par certains de ses aspects inhumaine et méchante. Dans ces conditions, n'est-ce pas lui faire trop d'honneur que de lui opposer une solution plus nuancée du problème de la présence en Suisse de nombreux étrangers, travailleurs ou non.

FUITE EN AVANT

Le problème existe, mais il serait plus courageux et plus logique de dire carrément non à la solution qu'on nous propose — pratiquement et juridiquement inapplicable — et cela d'autant plus que la volonté du gouvernement de freiner l'afflux d'étrangers est connue, qu'elle porte déjà effet et qu'elle se manifestera encore. Il n'est pas nécessaire de recourir à la fuite en avant, pas plus qu'il n'est sage d'adopter l'attitude des nostalgiques d'un passé idyllique et révolu qui rêvent d'une Suisse pure et dure que nous ne connaîtront plus jamais.

René BOVEY

OÙ ALLER SKIER ?...

Bulletin d'enneigement communiqué par les CFF

du jeudi 7 mars

Station	Temps °C	Hauteur de la neige Station cm	Hauteur de la neige Champ de ski cm	Etat de la neige du champ de ski	Etat des pistes
JURA					
Mont-Soleil	— 3	20	30	poudreuse	bonnes
Nods-Chasseral/P.-d'Orvin	— 3	30	70	poudreuse	bonnes
Saint-Cergue	— 1	40	100	poudreuse	bonnes
Sainte-Croix - Les Rasses	— 4	30	60	poudreuse	bonnes
Tête-de-Ran, Neuchâtel	— 8	100	100	poudreuse	bonnes
Tramelan	— 2	20	50	poudreuse	bonnes
Vallée de Joux	— 5	30	80	poudreuse	bonnes
Val-de-Travers	— 4	20	50	poudreuse	bonnes
ALPES VAUDOISES					
Château-d'Œx/Rougemont	— 5	10	100	poudreuse	bonnes
Les Diablerets	—10	80	150	poudreuse	bonnes
Les Pléiades/Orgevaux	— 5	30	30	poudreuse	bonnes
Leysin/Col des Mosses	— 5	50	150	poudreuse	bonnes
Caux/Rochers-de-Naye	—10	40	140	poudreuse	bonnes
Villars	— 4	30	100	poudreuse	bonnes
ALPES FRIBOURGEOISES					
Charmey/Bellegarde	— 3	40	120	poudreuse	bonnes
Lac Noir/La Berra	— 6	40	80	poudreuse	bonnes
Les Paccots	— 8	60	80	poudreuse	bonnes
Moléson	— 4	60	110	poudreuse	bonnes
OBERLAND BERNOIS					
Adelboden	— 6	50	130	poudreuse	bonnes
Grindelwald	— 1	30	60	poudreuse	bonnes
Gstaad	— 5	40	120	fraîche	bonnes
Kandersteg	— 7	40	160	fraîche	bonnes
Lenk I.S.	— 4	30	120	poudreuse	bonnes
Muerren	— 8	100	130	poudreuse	bonnes
Saanenmœser/Schœnried	—10	90	150	poudreuse	bonnes
Wengen/Kleine Scheidegg	— 6	50	80	poudreuse	bonnes
VALAIS					
Bruson	— 8	40	120	poudreuse	bonnes
Champéry/Morgins	— 5	10	110	poudreuse	bonnes
Champex	Pas d'annonce				
Haute-Nendaz/Thyon	—10	40	90	poudreuse	bonnes
Les Marécottes	Pas d'annonce				
Leukerbad/Torrent	— 6	50	100	poudreuse	bonnes
Montana/Crans/Anzère	— 5	40	100	poudreuse	bonnes
Saas Fee	— 7	60	120	poudreuse	bonnes
Super-Saint-Bernard	—10	60	150	poudreuse	bonnes
Verbier	— 6	70	200	poudreuse	bonnes
Zermatt	— 7	70	110	poudreuse	bonnes
Val d'Anniviers	— 6	60	90	fraîche	bonnes
Torgon	— 4	40	100	poudreuse	bonnes
LES GRISONS					
Arosa	—12	120	150	poudreuse	bonnes
Davos	—11	120	240	poudreuse	bonnes
Saint-Moritz	—13	60	110	poudreuse	bonnes
SUISSE CENTRALE					
Andermatt	— 8	100	150	poudreuse	bonnes
Engelberg	— 5	20	120	poudreuse	bonnes

SUISSE ALEMANIQUE

Soleure : deux candidats pour succéder à M. Willi Ritschard

SOLEURE, (ATS). — Deux candidats briguent le siège laissé vacant au Conseil d'Etat soleurois par la nomination de M. Willi Ritschard au Conseil fédéral : le socialiste Gottfried Wyss, instituteur, Gerlafingen, et le démocrate-chrétien Guido Pfluger, ingénieur agronome, Neuendorf. Le souverain décidera le 10 mars prochain, et éventuellement le 31 mars — si un deuxième tour de scrutin était nécessaire — lequel de ces deux candidats entrera au Conseil d'Etat. En cas d'élection du candidat socialiste, la formule actuelle du gouvernement cantonal (2 radicaux, 2 socialistes, 1 démocrate-chrétien) sera reconduite. Si, en revanche, le candidat démocrate-chrétien trouve grâce devant le souverain, son parti ravira un siège aux socialistes et deviendra l'égal des radicaux.

Les démocrates-chrétiens justifient la présentation d'un candidat par les résultats des élections au Grand conseil de 1973, qui en ont fait le second parti du canton après les radicaux. De leur côté, les socialistes déclarent qu'outre un siège au Conseil d'Etat, les démocrates-chrétiens ont également un représentant au poste de chancelier.

Réuni en assemblée des délégués, le parti radical a décidé par 78 voix contre 68 et 6 abstentions de ne pas présenter de candidat. Il a décidé en outre, par 119 voix contre 11 et 12 abstentions, de laisser à ses sympathisants la liberté de vote. Quant à la section de Soleure des organisations progressistes de Suisse, elle soutient le candidat socialiste.

Collision tram-camion à Bâle : six blessés

BALE (ATS). — Six personnes ont été blessées hier après-midi, à Bâle, par une collision entre un tram et un camion. Les dégâts s'élèvent à près de 100.000 francs. Le poids lourd a percuté de plein fouet la motrice qui est sortie des rails.

Quatre passagers ont subi des contusions, tandis que le conducteur du camion et le wattman devaient être transportés à l'hôpital, assez sérieusement blessés.

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons pour notre service des rentes

un employé de bureau

(éventuellement une employée) qualifié aimant les chiffres, capable de travailler d'une manière précise et indépendante. Dactylographie exigée, connaissance de deux langues nationales souhaitable.

Les offres complètes sont à adresser à Agence 4 Caisse de compensation de l'horlogerie, rue de Morat 7, 2501 Bienne.

LA POUPONNIÈRE L'ABRI
Lausanne
cherche, pour le 1er avril 1974,

SECRÉTAIRE

active, ayant plusieurs années de pratique, habituée à un travail indépendant. Cette collaboratrice doit pouvoir se charger de la préparation des salaires, des décomptes AVS, de la tenue à jour des comptes de pension, de la caisse, de la correspondance, du téléphone, de la réception, etc.

Les offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et d'une photographie, avec indication de salaire désiré, sont à adresser à M. Jean Riesenmey, trésoreir de la Pouponnière, av. Jomini 8, 1004 Lausanne.

MISE AU CONCOURS

La Société cantonale neuchâteloise d'agriculture et de viticulture met au concours le poste de

secrétaire cantonal

et de rédacteur-administrateur de son journal « Campagnes et Coteaux ».
Ce poste conviendrait à une personne dynamique, ayant des connaissances agricoles.
Le cahier des charges peut être obtenu auprès du secrétariat cantonal, case postale 68, 2013 Colombier.
Les soumissions manuscrites doivent être adressées, avant le 20 avril, à la même adresse, avec curriculum vitae.
Date d'entrée en fonctions : à convenir.

NAGEL NEUCHATEL

Chauffage - Ventilation - Sanitaire

cherche pour entrée immédiate ou à convenir,

employé(e) de bureau

Emploi intéressant et stable, ambiance agréable, semaine de cinq jours.

Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae, photographie, copies de certificats, ou téléphoner au (038) 25 35 81.

Jeune éditeur neuchâtelois cherche

vendeurs occasionnels

pour un nouveau journal mensuel. Pourcentage accordé sur la vente de chaque numéro.
S'adresser aux
Editions de la Rampe,
case postale 543, 2001 Neuchâtel.

Hôtel du Lac, Auvernier,
tél. (038) 31 21 94,
cherche pour entrée immédiate :

jeune cuisinier

(sorti d'apprentissage éventuellement) ;

fille d'office

pour fin mars ;

fille de salle

GARAGE DE LA STATION
Valangin
cherche un

mécanicien en autos

Date d'entrée à convenir.
Tél. 36 11 30.

Nous cherchons

femme de ménage

3 à 5 demi-journées par semaine pour entretien d'un ménage tout confort, à Colombier. Travail facile.
S'adresser à :
Etude Cartier,
rue de la Gare 11,
2074 Marin. Tél. (038) 33 35 15.

74200

Teamwork

Pour affronter vents et tempêtes, voici les impers Croydor! Si solides qu'ils résistent aux éléments déchaînés — c'est leur métier! Et si jolis qu'ils mettent de la gaieté dans la bourrasque.

Leur qualité? Swiss Quality Standard.

Leur style? Décontracté mais net, sport féminin. Toujours à la pointe de la mode.

Les impers Croydor, c'est de la bonne humeur dans le mauvais temps...

Teamwork — c'est le mot (un peu barbare) par lequel nous désignons notre collaboration avec les grandes marques... Teamwork, c'est tout simplement, pour vous, l'assurance de trouver dans votre grand magasin des articles de qualité reconnue et de style résolument mode. A des prix... résolument agréables.

Imperméable, polyester/viscose. 38-48 179.–

Trench-Coat, dacron/coton. 36-44 199.–

croydor

AU LOUVRE La Nouveauté SA

Entreprise générale d'électricité de Neuchâtel
cherche, pour date à convenir,

1 monteur électricien

capable de diriger équipe de monteurs ;

1 magasinier

permis de conduire nécessaire ;

1 employée de bureau

avec quelques années de pratique.

Faire offres avec curriculum viate, sous chiffres AI 611 au bureau du journal.

Cherchez-vous une

SITUATION INDÉPENDANTE

et des possibilités de gain plus grandes ?
Nous vous offrons un poste de représentant dans notre Organisation (assurance-vie) pour les secteurs de Lausanne et de Suisse romande.

Une formation scolaire spéciale n'est pas absolument nécessaire.

La mise au courant est faite par nos soins. Nous vous fournissons des adresses.
Fixe, commissions, frais. Prestations sociales étendues.

Renseignez-vous, sans engagement, à case 565, 1000 Lausanne 17, ou par téléphone au No 20 33 81.

L'IMPRIMERIE CENTRALE ET DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S.A.

engage tout de suite ou pour date à convenir

MANŒUVRE

pour un département de son imprimerie.

Nous offrons une place stable à un homme consciencieux, habile, désirant améliorer sa situation sociale. Salaire en rapport avec les capacités de travail.
Semaine de 5 jours.

Veuillez vous adresser à la réception de l'imprimerie en demandant le chef technique ou téléphoner pour fixer un rendez-vous au (038) 25 65 01 (interne 253).

Nous engageons :

PERSONNEL FÉMININ

pour travaux propres sur machines ;

UN FRAISEUR

pour notre département mécanique.

APPARTEMENT A DISPOSITION.

KYBURZ & CIE S.A.
Plastique
Rue des Indiennes 9
2074 Marin - Tél. (038) 33 33 61

cyclisme

Les amateurs porteront encore tous nos espoirs

LA SAISON S'OUVRE DIMANCHE EN SUISSE

L'épreuve sur route pour amateurs d'élite qui aura lieu dimanche à Lugano marquera le début de la saison en Suisse. Un détail frappe immédiatement : aucun amateur n'a fait le saut chez les professionnels. Au contraire, en raison des importantes difficultés financières rencontrées, ces derniers ont vu leur contingent diminuer. Fritz Wehrli a tout simplement mis un terme à sa carrière alors que Bruno Hubschmid a décidé de tenter à nouveau sa chance chez les amateurs, après une expérience plutôt défavorable.

LA « BANDE A PLATTNER »

A l'heure actuelle, tout le secteur professionnel est remis en question bien que Fuchs (Filotex), Sutter (Jolly-Ceramica), Pfenninger et Spahn (Willner) aient réussi à retrouver de l'embauche. C'est notamment valable pour les deux derniers nommés, qui avaient été licenciés après que le groupe « Maerki-Bonanza » qui les équipait eut pris la décision de ne plus conserver dans ses rangs de routiers professionnels.

Il semble, « a priori » que l'avenir soit moins sombre chez les amateurs. Oscar Plattner, l'entraîneur national, pourra compter à nouveau sur les concurrents qui firent déjà partie de sa « bande » la saison passée : Iwan Schmid (4me du Tour de l'Avenir), Xaver Kurmann, Robert Thalmann, Gilbert Bischoff (vanqueur du Grand prix des nations), Werner Fretz (2me du tour du Mexique), Roland Schaer, Meinrad Vœgele, Paul Ackermann, Ernst Nyffeler, Beat Graeub, ainsi que Bruno Hubschmid, qui ne poura toutefois participer aux championnats du monde (cette mesure est également valable pour les Jeux olympiques) en raison de sa « réamateurisation ».

A MONTRÉAL

Le point culminant de la saison sera les championnats du monde, à Montréal. Cet important rendez-vous suivra immédiatement le traditionnel Tour de l'Avenir et le Grand prix Guillaume Tell, au cours desquels les Suisses vont devoir lutter pour leur sélection. Mais il leur faudra, en plus, la mériter et les performances qu'ils vont réaliser vont conditionner la décision des responsables. Pour sa part, Oscar Plattner a fait plusieurs propositions, l'une d'elles concernant le quatuor de la route, qui sera vraisemblablement réformé. Pour le reste, ses autres projets, ses plans futurs, il faut attendre.

Le problème principal est créé bien évidemment par le secteur professionnel. Le SRB en est, d'ailleurs, conscient et souhaite qu'interviennent rapidement de nouvelles structures. Une première décision a été prise puisque les professionnels ont obtenu l'autorisation de s'aligner dans certaines épreuves en compagnie des amateurs d'élite. La possibilité leur a ainsi été donnée de courir plus souvent que par le passé. Pour l'instant, on cherche également à élargir ce nouveau champ d'action à l'étranger. Néanmoins, le SRB est bien décidé à n'envoyer aux championnats du monde que ceux qui manifesteront de réelles ambitions. Et là aussi, les performances réalisées au cours de la saison joueront un rôle capital, encore qu'il soit tenu compte de la volonté des coureurs à se mettre en évidence.

SAVARY SANS CONTRAT

On attend, maintenant, avec un certain intérêt le résultat des mesures prises. Alors que Fuchs en est à sa troisième année chez « Filotex », toutes les licences n'ont pas encore été distribuées. Albert Zweifel, qui a participé, cet hiver, à des épreuves de cyclocross, a signé un contrat avec le groupe italien « Furzi ». Ce dernier devait également équiper Fritz Wehrli à l'étranger, mais on connaît la décision de l'Argovien, qui n'avait plus la possibilité de courir en Suisse. René Savary, lui, est toujours sans contrat.

Fuchs, Pfenninger, Spahn, Sutter, Zweifel : pour eux, la saison paraît pour le moins assurée et on les retrouvera vraisemblablement au Tour d'Italie (Pfenninger et Spahn appartiennent également au GS Zonca). Pour Wehrli et Savary, c'est différent mais tout espoir n'est pas perdu de les revoir dans les pelotons.

REDOUTABLE. — Déjà trois fois vainqueur du Grand prix des nations à moins de 23 ans, le Vaudois Gilbert Bischoff saura sans doute se faire encore respecter cette saison. (ASL)

À 32 ANS, SON ENTHOUSIASME EST ENCORE INTACT

GIMONDI : « JE VEUX HONORER MON TITRE »

Son âge : 32 ans bientôt. Son enthousiasme : celui d'un débutant. Avec une réserve, pourtant : **Je suis obligé de me souvenir que je suis parmi les vieux ; il faut donc que je dose beaucoup mieux mes efforts. Mais je vais tout faire en fonction de ce maillot que je porte.**

Felice Gimondi joint le geste à la parole. Alors qu'un large sourire illumine son visage, il caresse l'emblème de sa victoire de Barcelone, en septembre dernier. Le maillot arc-en-ciel qui lui couvre la poitrine, lui va bien.

— Bien sûr, mais il est lourd à porter. Il y a des années et des années qu'on me le réclamait, en Italie. Maintenant qu'il est là, il va falloir que j'en fasse encore plus. Et c'est justement ce qui sera difficile.

DEPUIS NOËL

Le champion du monde, Felice Gimondi, a toujours été un coureur sérieux. Appliqué. Fort de ses responsabilités, il a entrepris sa saison 1974... à Noël déjà. Les kilomètres ont été « ingurgités » progressivement, toujours en fonction de son organisme qu'il dit « vieux ». Poulidor, pour lui, c'est une exception. Quant à la condition physique, elle n'est pas encore bonne :

— J'ai bien le temps. Je me suis fixé un objectf qui débutera à mi-avril. Je me présenterai au mieux de ma forme depuis Paris-Roubaix.

« ON VERRA »

Au programme également, d'autres classiques (presque toutes) et puis, le Tour d'Italie. Avec l'espoir de le remporter, bien sûr, bien que le problème soit à deux faces : **On ne sait pas encore si Eddy sera là. Si ce n'est pas le cas, j'ai beaucoup d'espoir. Mais s'il vient, ce qu'il faut malgré tout espérer pour l'intérêt de l'épreuve, alors, « on » risque bien de se battre pour la deuxième place...**

Une fois le « giro » fini, Gimondi verra. C'est lui qui le dit. Il a déjà été touché par les organisateurs du Tour de France, mais il a demandé, par l'intermédiaire de ses patrons (Bianchi), d'attendre. Le champion du monde se répète. Force nous est de faire de même : **A mon âge, je ne sais pas comment je serai, en juillet. Pour repartir dans une telle aventure...**

Felice Gimondi est un garçon heureux. Philosophe aussi. Barré par Merckx depuis bientôt dix ans, il attend toujours son heure, la trouve de temps à autre. Ennuyé sur le plan familial par des problèmes de santé de son épouse, il fait d'incessants allers et retours du lieu des courses à Bergame. Enfin champion du monde, au terme de sa neuvième saison professionnelle, il n'attend guère d'avantages financiers de cette victoire surprenante : **J'étais déjà tellement cher avant qu'on ne peut guère m'augmenter !**

Mais, malgré tout, Gimondi repart dans la saison 1974 avec un plaisir non dissimulé. Il aime tellement son vélo.

Serge DOURNOW

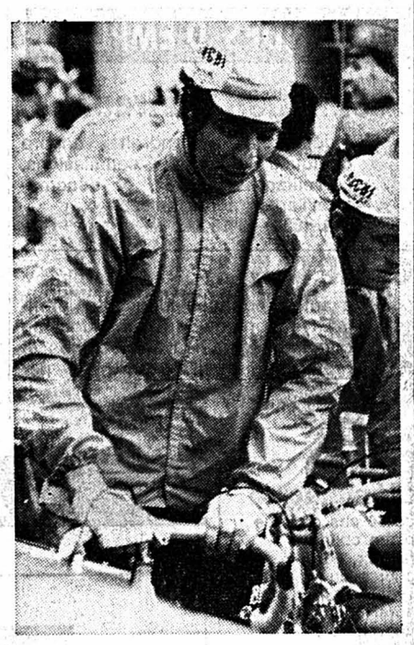

FELICE GIMONDI. — « A mon âge... » (S.D.P.)

Le circuit du «Dauphiné Libéré»

Le circuit du « Progrès et du Dauphiné Libéré », qui aura lieu du 3 au 10 juin, a été présenté à la presse. Ses caractéristiques seront un prologue à Roanne, neuf étapes pour un kilométrage total de 1380 km, deux journées influencées par la montagne et une course contre la montre de 34 km comportant l'ascension du col de l'Escrinet. La participation, elle, pourrait être, cette année, selon l'organisateur, Georges Cazeneuve, de onze équipes de dix coureurs.

Voici les grandes lignes du parcours :

Lundi 3 juin : prologue contre la montre à Roanne. **Mardi 4 juin, première étape :** Roanne - Chalon-sur-Saône (145 km) par Pouilly, Montceau-les-Mines, le Creusot et Mellecey. **Deuxième étape :** Chalon-sur-Saône - Mâcon (75 km). **Mercredi 5 juin, troisième étape :** Mâcon - Lons-le-Saunier (189 km) par Cuisery, Louhans, Dôle, Arbois, Poligny. **Jeudi 6 juin, quatrième étape :** Lons-le-Saunier - Lyon (220 km) par Saint-Claude, col de la Serra, Oyonnax, Pont-d'Ain, Pérouges, Meyzieux. **Vendredi 7 juin, cinquième étape :** Lyon - Grenoble (192 km) par Pont-de-Chéruy, Crémieu, Bourgoin, col de l'Epine, Chambéry, col du Granier (1134 m), col du Cucheron (1139 m) et col de Porte (1326 m). **Samedi 8 juin, sixième étape :** Grenoble - Gap (175 km) par Uriage, col du Luitel (1262 m), La Morte (1360 m), Lavaldens, col de Malissol (1105 m), La Mure, col des Accarias, Mens, col Saint-Sébastien, Cordeac, col du Noyer (1664 m), les Baraques et col de Manse (1268 m). **Dimanche 9 juin, septième étape :** Gap - Privas (142 km) par Aspres-sur-Buëch, col de Cabre, Die, Loriol, Le Pouzin. **8me étape :** Privas - Vals-les-Bains (34 km contre la montre par le col de l'Escrinet, 787 m). **Lundi 10 juin, neuvième étape :** Vals-les-Bains - Avignon (220 km) par Aubenas, Montélimar, le Fraysse, Grignan, Valreas, Orange, Carpentras.

automobilisme

Quinze places restent encore à pourvoir

Plusieurs Suisses au nombre des 40 concurrents déjà invités aux 24 Heures du Mans (15-16 juin)

L'Automobile-club de l'Ouest vient de publier une première liste de quarante concurrents invités à participer aux 24 Heures du Mans 1974, qui auront lieu sur le fameux circuit de la Sarthe, les 15 et 16 juin. Parmi les voitures retenues, on en note trois du « Wicki Racing Team » (une Lamborghini et deux de Tomaso Pantera), auxquelles s'ajoutent les « Porsche Carrera » de Claude Haldi et du « Porsche-club romand ».

EN CATÉGORIE « SPORT »

Vingt-deux concurrents ont été invités, pour l'instant, en catégorie sport (groupe 5). On trouve, bien entendu, les quatre « Matra-Simca » (une MS 680 et trois MS 670) avec des équipages entièrement français (Gérard Larrousse - Henri Pescarolo, les vainqueurs de l'an passé ; Jean-Pierre Beltoise - Jean-Pierre Jarier ; Jean-Pierre Jabouille - François Migault et Bob Wolleck - Jean-Pierre Jaussaud).

L'usine italienne « Alfa Romeo » est également présente avec quatre « 33 TT 12 » de trois litres dont on connaît déjà certains pilotes, tels les Italiens Facetti, Zeccoli, de Adamich, Merzario et l'Allemand Stommelen. On relève encore deux « Gulf Ford » (Derek Bell et Mike Hailwood), deux « Ligier-Maserati », deux « Lamborghini » (dont celle du « Wicki Racing Team ») et une « Lancia Stratos » (Sandro Munari - Jean-Claude Andruet).

MULLER AVEC VAN LENNEP

La Suisse sera encore présente dans cette catégorie avec Herbert Muller, qui fera équipe avec le Hollandais Gijs van Lennep au volant d'une « Porsche Carrera RS » du « Martini Racing Porsche System ». Enfin, bien qu'ayant officiellement renoncé aux 24 Heures, « Ferrari » sera néanmoins représentée par une « 312 B » du « North American Racing Team » de Luigi Chinetti.

En grand tourisme (groupe 4), quinze concurrents ont déjà été désignés : deux « Chevrolet Corvette », les plus grosses cylindrées de l'épreuve avec leur 6998 cmc (Henri Greder, Marie-Claude Beaumont, Alain Cudini d'une part, l'Américain John Greenwood d'autre part), les deux « De Tomaso Pantera » du « Wicki Racing Team », deux « Ferrari GTB » du Nart, une « Porsche 911 » (Claude Ballot-Léna) et huit « Porsche Carrera » avec comme pilotes, les Suisses Claude Haldi et Bernard Chenevière, le Suédois Bjœrn Waldegaard, les Français Jean-Claude Lagniez et Guy Chasseuil.

ENCORE QUINZE

Dans la catégorie tourisme (groupe 2), on ne note que trois « BMW 3,0. CSL ».

Les organisateurs ont précisé que la liste ne sera complétée (15 places) qu'après l'épreuve des Quatre Heures du Mans qui se déroulera le dimanche 24 mars.

Une nouveauté chez « Alfa Romeo »

L'écurie « Alfa Romeo » a poursuivi, à Monza, les essais de ses deux « 33/TT-12 » qui seront alignées, le 25 avril, au départ des 1000 km de Monza, première manche du championnat du monde des constructeurs.

Au cours de ces essais, l'Italien Arturo Merzario a établi un nouveau record de l'anneau lombard en 1'28", sur une voiture où une prise d'air type formule un avait été montée derrière le poste de pilotage. De son côté, l'Allemand Rolf Stommelen a réalisé 1'28"8 sur le modèle normal, sans prise d'air.

● L'écurie Ferrari a confirmé sa participation à la course des champions (17 mars sur le circuit de Brands Hatch). La marque de Maranello alignera deux voitures 312/b-3, version 1974, pilotées par Clay Regazzoni et Niki Lauda. Les deux bolides seront ensuite alignés dans le Grand prix d'Afrique du Sud, troisième manche du championnat du monde des conducteurs, le 30 mars à Kyalami.

boxe

À LA CHAUX-DE-FONDS

Importante réunion demain soir

Le Boxe-athlétique-club de la Chaux-de-Fonds annonce pour demain soir l'organisation de sa 2me réunion depuis sa fondation, qui remonte à l'automne dernier. Elle se déroulera au Pavillon des sports de la Charrière. Une affiche séduisante attirera les amateurs du « noble art », avec une confrontation Alsace et Lorraine contre le BAC La Chaux-de-Fonds renforcé.

Dégageons du programme deux matches-revanches, le premier en poids moyen, entre le Français Chesini, champion d'Alsace et Lorraine 1972 et 1973, et le Lausannois Ungaro, champion d'Italie militaire. Le 2me, en poids coq, avec Dominique Cotinaut, champion d'Alsace et Lorraine 1973, contre Gianni Caraccio, La Chaux-de-Fonds, champion suisse 1972 et 1973. Ces boxeurs s'étaient déjà rencontrés le 7 décembre, lors de la première réunion de La Chaux-de-Fonds. Ungaro et Caraccio s'étaient alors imposés.

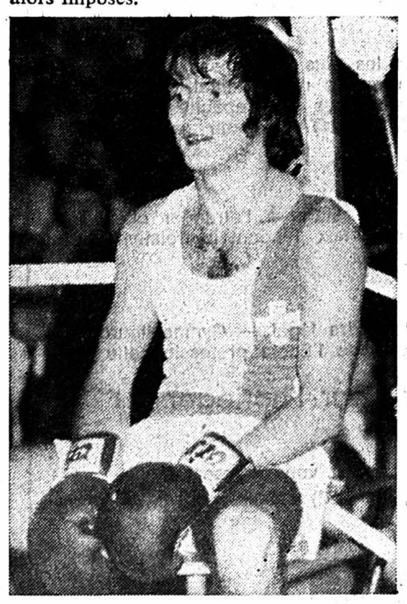

CARACCIO. — L'Italo-Chaux-de-Fonnier, champion suisse 1971 et 1972, sera l'une des vedettes de la réunion de demain.

Le clou de la soirée sera cependant le combat qui mettra aux prises, en surlégers, le professionnel français Jean-Marie Cotinaut, deux fois champion de France amateur et vainqueur du Tournoi des indépendants, et l'Italo-Lausannois Del Guacchio, ancien membre de l'équipe nationale amateur d'Italie.

P.G.

LE PROGRAMME

Combats préliminaires (3 x 2 minutes). — Légers : Courtine (Sion) - Cuenin (Chx-de-Fds). — **Plume :** Hodel (Neuchâtel) - Rœtheli (Sion).

Combats principaux. (3 x 3 minutes). — Surlégers : Rousset (Luneville) - P. Hofer (Chaux-de-Fonds) ; J. Renaud (Vandœuvre) - G. Etter (Chaux-de-Fonds). — **Légers :** Champagne (Luneville) - J.-P. Schwab (Tramelan). — **Welters :** Michel (Golbey) - C. Heimo (Chaux-de-Fonds). — **Surwelters :** Facquet (Vandœuvre) - Secura (Neuchâtel). — **Légers :** Maminoune (Golbey) - G. Muccaria (Chaux-de-Fonds). — **Mi-lourds :** Benaissa (Luneville) - C. Moreno (Chaux-de-Fonds). — **Moyens :** Berkoui (Golbey) - J. Seuret (Tramelan) ; Chesini (Vandœuvre) - Ungaro (Lausanne). — **Welters :** M. Renaud (Vandœuvre) - Emery (Sion). — **Coqs :** Cotinaut (Vandœuvre) - G. Caraccio (La Chaux-de-Fonds). — **Professionnels (6 x 3 minutes), surlégers :** J.-M. Cotinaut (Nancy) - Del Guacchio (Italie-Lausanne).

A Vevey aussi

Au Casino du rivage, à Vevey, samedi 9 mars, une réunion réservée aux amateurs opposera des pugilistes de la Suisse romande. Le combat vedette sera celui des poids mi-lourds, entre le Morgien Fiol et le Valaisan de Genève Nater.

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S.A.
Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale : Marc Wolfrath
Rédacteur en chef : Jean Hostettler

tir

LES CHAMPIONNATS DU MONDE 1974, À THOUNE, VONT COÛTER CHER

Il faut trouver 3 millions de francs !

Les augures avaient raison, mais on ne les écoute pas toujours : ceux qui affirmaient que l'organisation des championnats du monde de 1974 exigerait plus d'un million de francs ne s'étaient pas trompés ! Sauf sur un point : à l'époque, ils n'avaient pu donner à l'inflation sa juste « valeur ». S'ils avaient prévu un taux de 10 % l'an, ils auraient sans aucun doute majoré leurs prévisions.

Aujourd'hui, avec ou sans inflation, les chiffres sont là : le comité central de la Société suisse des carabiniers a approuvé le budget des prochains championnats du monde, arrêté à... 3.081.000 francs, sans avoir réussi à réduire le précédent d'un million de francs, comme il l'avait espéré un moment.

Personne ne discute des 580.000 francs mis à la disposition des organisateurs des épreuves aux armes de chasse, qui se dérouleront dans des installations dont la trace se conservera. En revanche, d'aucuns comprennent assez mal pourquoi ceux de Thoune ont besoin de 2.501.000 francs, en sachant qu'ils construiront des stands provisoires dont on perdra jusqu'au souvenir au lendemain même des championnats...

ERREUR DE PRONOSTIC

On ne nous enlèvera pas de l'idée qu'ils ont dû changer leur fusil d'épaule : ils étaient bien persuadés, au départ, que la ligne de tir du « Guntelsey », si brillamment inaugurée à l'occasion du Tir fédéral de 1969, pourrait servir de cadre aux épreuves au fusil, à quelques détails près. Aujourd'hui, on vit des lendemains qui déchantent : seuls les concours à 300 m y trouveront leur place ; il faut prévoir des installations provisoires pour les autres compétitions. De cela, on n'en sort pas. D'où le drame ou ce que l'on tient pour tel !

C'est à certains (menus) détails que l'on commence, en fait, à prendre conscience de l'importance de la tâche des organisateurs oberlandais, qui ont pris soin de fournir quelques précisions chiffrées quant à leurs préoccupations. On sait donc, aujourd'hui, que les transmissions exigeront un investissement de 137.500 francs contre 161.500 francs pour le contrôle des coups, plus 235.000 francs pour les épreuves aux différentes distances sur le plan interne, sans parler de 92.100 francs pour les transports et la régularisation du trafic, ni des 71.000 francs destinés à la garde des installations, ni encore des 46.400 francs mis à disposition du service de presse, ni, enfin, des 35.731 francs prévus pour la subsistance des collaborateurs et le nettoyage des stands.

DANS SIX MOIS

Et ce n'est qu'un début. Les organisateurs de Thoune doivent assumer encore diverses tâches précises, qu'ils ont aussi chiffrées pour leur information personnelle... et celle de leurs commensaux ! Il ne faut pas oublier que ces championnats vont durer treize jours pleins et qu'ils réclameront des sacrifices. Les Oberlandais en feront, soyons-en conscients, en espérant avec eux qu'ils seront bien secondés. Les inscriptions sont ouvertes !

A force de parler de ces championnats, on finit par oublier qu'ils commencent dans six mois, à peu près. Et dire que l'on persiste à les voir par le petit bout de la lunette...

L. N.

tennis

Grand prix d'hiver

Après les championnats suisses sur courts couverts, Petr Kanderal et Dimitri Sturdza occupent la première place du classement provisoire du Grand prix suisse d'hiver avec 115 points. Pour le dernier tournoi comptant pour le Grand prix (8-10 mars à Winterthour), Kanderal a été désigné comme tête de série N 1 devant l'Autrichien Peter Pokorny, Dimitri Sturdza, le Français Jean-Claude Barclay et le Lausannois Michel Burgener.

football

650.000 francs de dettes à Lucerne

Au cours d'une conférence de presse qui a eu lieu mardi soir, les dirigeants du F.-C. Lucerne ont fait le point. « Notre seul but est de monter en ligue A à la fin de cette saison. Nous devons atteindre ce but, sans quoi la situation financière de notre club ne ferait que s'aggraver », a déclaré M. Renggli, président du F.-C. Lucerne. Cette situation financière est tout autre que rose. Le premier tour du championnat 73-74 s'est soldé par un déficit de près de 30.000 francs, le nombre de spectateurs étant en baisse. Les dettes de Lucerne s'élèvent a plus de 650.000 francs.

ET LE TREILLIS ?

Au cours de cette conférence de presse, on a également évoqué la question du treillis qui doit être posé à la suite d'une décision de l'ASF. Selon M. Renggli, une telle installation coûtera entre 60.000 et 100.000 francs. On ne sait toujours pas qui réglera la facture. La ville de Lucerne, propriétaire du terrain de l'Allmend, a été priée de venir en aide au club. On ne connaît pas encore la décision prise par le responsable du département des finances.

Un mot encore sur Albert Sing, l'entraîneur, vivement critiqué au cours de ces derniers jours. « L'homme au cigare » reste confiant. Il espère que ses joueurs auront les nerfs et les capacités nécessaires pour occuper l'une des deux premières places du classement à la fin de l'exercice. Au cas où les Lucernois échoueraient sur la ligne d'arrivée, l'avenir du club serait en jeu.

E. E.

hockey sur terre

Toujours Rotweiss

Pour la neuvième fois, Rotweiss Wettingen a enlevé, à Bâle, le titre de championnat suisse en salle. Le club argovien n'a pas connu la défaite et, dans le match décisif, il a battu Lucerne par 4-3.

Classement final : 1. Rotweiss Wettingen 5-10. 2. Lucerne 5-8. 3. Bâle 5-6. 4. Black Boys Genève 5-4. 5. Grasshoppers 5-2. 6. Servette Genève 5-0.

télégrammes-sports

RUGBY. — Deux matches seulement des quarts de finale de la Coupe suisse ont pu être joués dimanche : Zurich - Hermance Genève 0-19 (0-10) ; Monthey - IOS Genève 11-40 (7-22).

CURLING. — Lucerne Platus a remporté pour la première fois la Coupe suisse, cela devant Weinfelden et, ex-aequo, Saanenmœser et Zoug. Quant au championnat suisse juniors, il a été logiquement enlevé par Dubendorf.

OFFRES D'EMPLOIS

Une place d'avenir pour vous!

Nous engageons pour notre nouveau département **rideaux-tapis**

VENDEUR (EUSE) QUALIFIÉ (E)

ayant expérience de la branche décoration, à même d'assurer la responsabilité de ce rayon et apte à diriger du personnel.

Salaire élevé à personne capable. Ambiance agréable dans un cadre moderne et sympathique.

Semaine de 5 jours. Avantages sociaux d'une grande entreprise.
Entrée immédiate ou date à convenir.

Prière d'adresser offres écrites, avec curriculum vitae et photographie, à la direction de

meubles **meyer** neuchâtel
fbg de l'hôpital
tél. 038/25 75 05

Famille à Paris cherche

JEUNE FILLE

entre 18 et 35 ans, d'expression française, pour s'occuper d'une fillette de deux ans. Bons gages, chambre personnelle avec salle de bains.

S'adresser avant le 11 mars à Mme Frank Chalet Arno 3780 Gstaad.
Tél. (030) 4 14 53.

On cherche

CHAUFFEUR

pour camions basculants. Date d'entrée à convenir.
Tél. 53 23 30 - 53 35 68.

Médecin praticien cherche

aide de médecin

Entrée immédiate ou à convenir.
Adresser offres écrites à YI 664 au bureau du journal.

Employée de maison

connaissant la cuisine est cherchée par famille de deux personnes. Bon salaire. Chambre avec télévision. Quartier Tranchées. Genève.
Nous cherchons aussi

femme de ménage

Téléphoner au (022) 46 45 78 jusqu'à 15 heures et après 19 heures.

Superbe

RÔTI DE BŒUF

et toujours nos

belles langues de bœuf

Nos magnifiques poulets frais

«FINBEC»

max Holmann
T.25 10 50 BOUCHERIE-CHARCUTERIE
Rue Fleury 20 - NEUCHATEL

GARAGE ELITE

E. KNECHT
Fbg du Lac 29-31
Tél. (038) 25 05 61
Alfa Romeo

AVIS
à notre fidèle clientèle

jordan
électricité
seyon-moulins 4
tél. 25 26 48
APPAREILS ÉLECTRO-MÉNAGERS LUSTRERIE
Pendant les transformations, entrée du
MAGASIN, RUE DU SEYON

Jeune

employée de commerce

22 ans, expérience dans entreprises commerciales, indépendante, langue française et connaissances d'allemand, cherche emploi à mi-temps, varié et à responsabilités dans une maison commerciale. Place de Neuchâtel.
Répondre sous chiffres FP 647 au bureau du journal.

Jeune

employé de commerce

23 ans, solide formation commerciale, langues maternelles français et italien, diplômé en anglais et en allemand, cherche emploi intéressant à Neuchâtel ou aux environs.
Ecrire sous chiffres VF 661 au bureau du journal.

Jeune Suissesse allemande avec diplôme cherche place de

VENDEUSE

à Neuchâtel, pour le 15 mai 1974.
Ecrire sous chiffres 33-31308 à Publicitas, 9001 Saint-Gall.

Affaire intéressante

A remettre, après décès, dans petite ville du Valais, sur rue principale,

atelier de coordonnerie

seul de la localité avec toutes les installations, petit loyer, bonne clientèle.
Occasion unique.
Tél. (025) 3 70 70.

A remettre entre Neuchâtel et Bienne

GARAGE-CARROSSERIE

Pour traiter : Fr. 100.000.—.
Faire offres sous chiffres 87-130 aux Annonces Suisses S.A. « ASSA », 2, fbg du Lac. 2001 Neuchâtel.

A remettre à Neuchâtel

CAFÉ-RESTAURANT

Petite affaire avec possibilité de développement.
Faire offres sous chiffres 87-130 aux Annonces Suisses S.A. « ASSA », 2, fbg du Lac. 2001 Neuchâtel.

A remettre, à 6 km de Neuchâtel, éventuellement à vendre avec immeuble,

boucherie-charcuterie

moderne.
Important chiffre d'affaires.
Ecrire à case postale 304, 2001 Neuchâtel.

COMMERCES

A remettre dans le Vignoble neuchâtelois, petit commerce de

gypserie-peinture

Appartement à disposition.
Tél. 46 12 59.

AXHOR S.A.

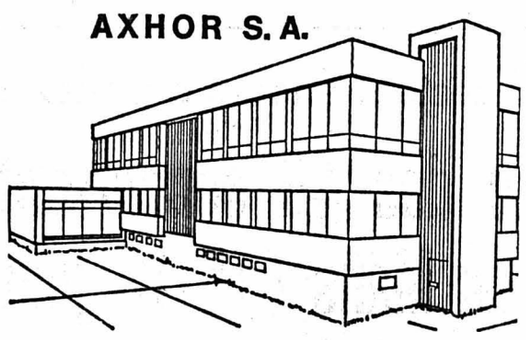

cherche, pour sa succursale de DOMBRESSON,

OUVRIERS

pour travailler sur différentes machines.
Prestations sociales d'une grande entreprise.
Faire offres par téléphone (038) 53 11 83.

Nous cherchons

femme de ménage

10 heures par semaine, pour l'entretien de notre magasin.
S'adresser à : Pfister Ameublements S.A., Terreaux 7, 2000 Neuchâtel.

On demande pour le 1er avril

un jeune cuisinier

logé et blanchi ; vie de famille, gages selon entente.
Faire offres au restaurant du Lac, 1462 Yvonand près Yverdon. Tél. (024) 31 14 51.

Agence générale d'assurance
de Neuchâtel,
de moyenne importance,
cherche pour le 1er mai ou date à convenir :

UNE SECRÉTAIRE

très qualifiée et expérimentée ;

DEUX DACTYLOS

ayant de bonnes connaissances des travaux de bureau en général.
Nous offrons :
— un salaire correspondant aux exigences ;
— la semaine de 5 jours à 40 heures ;
— d'excellentes prestations sociales ;
— un bon climat de travail.

Faire offres sous chiffres OY 625 au bureau du journal.

Fabrique d'horlogerie
Jean-Pierre Villard & Cie
Entreprise en pleine expansion cherche un

ANIMATEUR DE CHAINE

auquel seront confiés différents travaux de fabrication.
Offrons :
— place stable
— salaire en rapport avec capacités.
Demandons :
— formation d'horloger complet.
Faire offres ou se présenter.
2035 Corcelles. Tél. (038) 31 62 62.

FAN

Annonces en couleurs

Le délai habituel de remise des ordres de publicité n'est pas valable pour les annonces comportant de la couleur. Différents impératifs d'ordre technique devant être pris en considération dans des cas de ce genre, les ordres et le matériel d'impression correspondant doivent nous être remis 6 jours ouvrables avant la parution.

DEMANDES D'EMPLOIS

Technicien métreur

Indépendant prendrait encore quelques affaires : soumissions, surveillances métrés, et décomptes. Tarifs intéressants.
Tél. (038) 51 18 24.

COMPTABLE

ayant expérience fiduciaire prendrait encore quelques mandats de comptabilités. Travail soigné et rapide, à partir de 60 fr. par mois.
Tél. 25 88 30.

Jeune

Suisse alémanique

de 16 ans cherche place comme facteur, garçon de course ou éventuellement dans hôtel pour apprendre le français.
Faire offres à Urs Greber, c/o Damm, 3711 Kiental. Tél. (033) 76 15 87.

Jeune Suissesse allemande

vendeuse en confection de sport

cherche emploi à Neuchâtel ou aux environs. Entrée : début mai.
Faire offres sous chiffres 44-400.724 à Publicitas, 8021 Zurich.

1re coiffeuse

libre tout de suite, cherche place à Neuchâtel.
Adresser offres écrites à HS 649 au bureau du journal.

Gouvernante

cherche emploi ; libre tout de suite.
Ecrire sous chiffres PS 302005 à Publicitas, 1002 Lausanne.

Nous invitons instamment les personnes répondant à des

annonces sous chiffres

à ne jamais joindre de certificats ou autres documents

ORIGINAUX

à leurs offres. Nous ne prenons aucune responsabilité en cas de perte ou de détérioration de semblables objets.

Feuille d'avis de Neuchâtel

DEMANDES A ACHETER

CHERCHE À ACHETER:

pièces cantonales, médailles et écus de tir, médailles et monnaies en or, de 20 et 100 fr., pièces anciennes en argent, de 1 c à 5 fr. suisses.

J'achète aussi les pièces de la Principauté du Liechtenstein, ainsi que les pièces allemandes de 1600-1932.

JE VENDS : J'ai toujours un grand choix de pièces cantonales, pièces de tir, pièces de 5 fr., de 1850-1952, etc.

Je serai le samedi 9 mars 1974 au grand magasin AUX ARMOURINS à Neuchâtel
(entrée rue de l'Hôpital)

Je me rends aussi à domicile, j'achète rapidement et discrètement, paiement comptant.

IMOBERDORF - CHAILLY 49 - 1012 Lausanne - Tél. (021) 28 26 20

FAN L'EXPRESS FAN L'EXPRESS

35.000

EXEMPLAIRES

ce n'est pas une fois par mois mais

TOUS LES JOURS

le tirage CONTROLE de la FAN

Feuille d'avis de Neuchâtel
L'EXPRESS

(Contrôlé par la société anonyme Recherches et études des moyens publicitaires, Zurich Commission romande Lausanne)

L'EXPRESS FAN L'EXPRESS FAN

AVIS DIVERS

COUTURE

retouches de tous vêtements dames
DAIM-CUIR
retouchés, réparés, etc. par spécialiste
Veston-Pantalon
Toutes retouches
Pitteloud, couture Temple-Neuf 4. Neuchâtel. Tél. 26 41 23.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

PERUHAG
brevets d'invention
Agence à Neuchâtel: 24, rue du Coq-d'Inde tél. 038/25 12 18

Particulier cherche à emprunter

Fr. 12.000.—

Conditions selon entente.
Discrétion.
Faire offres sous chiffres DN 645 bureau du journal.

A vendre à prix très bas, pour raison d'âge, le stock d'un

MAGASIN DE CYCLES

Pour renseignements :
R. Crétinier.
COUVET. Tél. (038) 63 12 44.

APPRENTISSAGES

Ω OMEGA

Nous formons les

HORLOGERS DE DEMAIN

Nous cherchons encore pour l'été 1974 quelques

APPRENTIS

Si vous vous engagez aujourd'hui pour un apprentissage d'**HORLOGER PRATICIEN** d'une durée de 3 ans, vous pourrez ensuite continuer votre formation.

NOUVEAU

Pendant 6 mois, nos spécialistes vous formeront à

l'électronique horlogère

dans les laboratoires les plus modernes. A la fin de ce stage, vous recevrez un certificat OMEGA attestant vos connaissances et capacités dans cette branche **FONDAMENTALE** pour le futur horloger.

UNE GRANDE CHANCE

Celle de bénéficier d'un stage à l'étranger chez l'un de nos agents généraux pendant la troisième année d'apprentissage.

ET ENCRE

Horaire libre dans le cadre légal — Gymnastique
Cours internes en plus de l'Ecole professionnelle

Chez OMEGA, une place d'avenir pour l'horloger

Pour toute demande d'information ou d'engagement, veuillez vous adresser à **OMEGA, Département formation, 2500 BIENNE,** tél. (032) 41 90 95.

Ω OMEGA — Membre de la Société Suisse pour l'Industrie Horlogère S.A. — SSIH

Coop Hit

1.3. — 19.3.1974

maintenant **Prix net**

Jus d'oranges Happy Day
100% pur
riche
en vitamine C
1 litre

1.15 au lieu de 1.40

Incarom
café soluble
boîte de 685 g

7.30 au lieu de 13.30

La majorité de nos clients et membres préfèrent des prix nets clairs:

A partir du début mars 1974 nous vendons à prix nets dans l'ensemble des magasins Coop de toute la Suisse.

La majorité de nos clients et membres préfèrent des prix nets clairs: Pour nous, en tant que coopérative, l'opinion de nos clients et membres joue un rôle décisif. Et c'est pourquoi nous vous avons demandé votre opinion au sujet des prix nets.
Le résultat est clair: plus de 60% de toutes les personnes interrogées préfèrent les prix nets. Avec le lancement de la vente à prix nets les prix baisseront en conséquence. Et ce que l'organisation concernant les timbres coûtait jusqu'à maintenant nous en ferons également profiter nos clients.

C'est ainsi que Coop, avec les prix nets, sera encore plus avantageux pour tous les clients. Les prix nets sont des prix clairs, transparents et comparables.
Et les timbres Coop que vous avez encore à la maison en ce moment? Et ceux qui feront leur apparition dans quelques années à l'occasion de rangements? Ne sont-ils plus valables à partir du début mars? Tout au contraire. Il n'y en a plus, mais les timbres Coop conservent leur valeur. 10 ans durant. Jusqu'à l'année 1984 on peut les échanger contre de l'argent liquide. Comme depuis toujours.

Cornettes fines Gala
pâtes aux œufs frais – une classe supérieure
2 paquets de 500 g

2.50 au lieu de 3.40

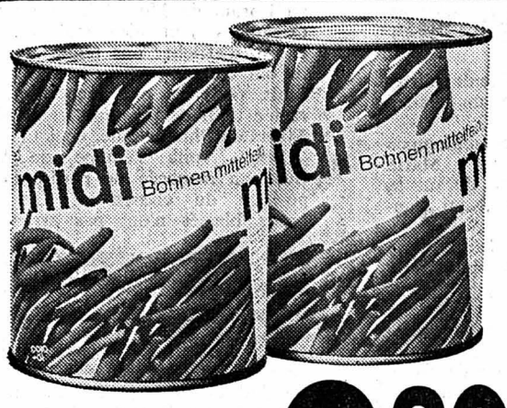

Haricots Midi mi-fins
2 boîtes de 860 g
poids égoutté: 460 g

2.80 au lieu de 3.50

Nescafé Gold
verre de 200 g
9.40 au lieu de 15.40

Nescafé Gold
sans caféine
verre de 200 g
10.90 au lieu de 16.40

Nescafé Gold
Espresso
verre de 200 g
9.40 au lieu de 15.40

Dash lessive complète
baril de 5 kg
seulement

14.90

rabais 50%

Pâte dentifrice Colgate au Gardol
2 tubes économiques de 85 g

2.95 au lieu de 5.90

prix bas permanents

		Avant le 1er mars, prix avec ristourne	maintenant, prix nets Coop
Café Coop, Jubilor	250 g	3.30	**2.90**
Café Coop, Casa	250 g	2.20	**1.80**
Café Coop, Bonsoir	250 g	3.10	**2.70**
Huile de tournesol Coop	1 lt	3.40	**3.10**
Huile d'arachide Coop	1 lt	3.80	**3.30**
Margarine végétale bonjour avec 10% de beurre	500 g	2.70	**2.40**
Margarine végétale bonjour	500 g	2.40	**2.10**
Jus d'orange plus abricot Exotic	lt	2.10	**1.80**
Jus de pamplemousse Exotic	1 lt	2.50	**2.–**
Pâte dentifrice beldent	125 g	1.20	**1.10**

6.3. — 12.3.1974

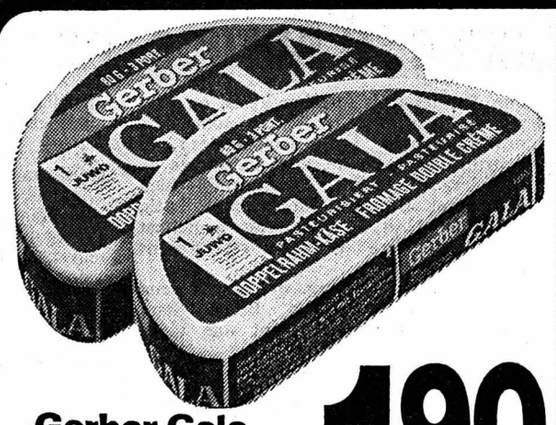

Gerber Gala
fromage
double crème
2 boîtes de 80 g

1.90 au lieu de 2.70

Gold Star
filets de cabillaud panés
surgelés, 400 g

2.40 au lieu de 2.90

4105

coop

Prix net – Coop se met en quatre

hockey sur glace

Aujourd'hui débutent les Championnats du monde, groupe C

LA CHINE : PREMIER EXAMEN POUR L'ÉQUIPE SUISSE CE SOIR À LYON

Ce ne sera pas tout à fait l'inconnue. Rudolf Killias a déjà eu maille à partir avec l'équipe de la République populaire de Chine que la Suisse affronte ce soir, à Lyon, dans son premier match du tournoi C des championnats du monde.

L'entraîneur national se souvient de ce match joué à Langnau, en novembre 1972, alors qu'il dirigeait encore la for-

DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL

mation juniors. Et cette fois-là, les Chinois l'avaient emporté, par 3-2.

Horisberger et Berger n'ont pas oublié non plus cette défaite, eux qui étaient sur la glace. Mais il n'en demeure pas moins que la Suisse a la faveur du pronostic avant ce premier match des championnats du monde. A elle de justifier cette confiance.

DÉTAILS

« Pour leur premier match, les Chinois seront certainement dangereux », estime cependant Rudolf Killias. C'est dire que l'équipe helvétique se gardera de sous-estimer un adversaire qui reste, malgré ce qu'on sait de lui, assez mystérieux.

Les joueurs suisses sont arrivés jeudi en fin d'après-midi à Grenoble. Ils ont immédiatement pris leurs quartiers à Claix, un petit village situé à une dizaine de kilomètres de la métropole de l'Isère. « Aucun souci de ce côté-là. L'hôtel nous est quasiment réservé », indique Killias. Il est vrai que l'entraîneur suisse avait pris la précaution d'accomplir une reconnaissance, il y a plus d'un mois déjà. Ce ne sont certes là que détails, mais qui peuvent avoir leur importance sur la durée d'un tournoi mondial.

Hier matin, les joueurs ont eu leur premier contact avec la glace du Palais des sports de Grenoble. Le temps d'un tour d'horloge et il fallut déjà céder la place à l'équipe de France. Mais, plus que d'un entraînement, il s'agissait avant tout de « rester dans le coup », de patiner un peu. L'essentiel du travail a déjà été fait. Comment pourrait-il en être autrement d'ailleurs ?

PEU D'INTÉRÊT

Dans cette enceinte majestueuse, qui abrita le tournoi olympique 1968, une seule chose n'est pas assurée : la présence du public, tant il est vrai que l'intérêt d'un tournoi C est faible. Jouer devant des gradins vides n'est guère passionnant, c'est indéniable. Mais, sur ce point aussi, Killias a sa petite idée : « Depuis que j'ai pris en main l'équipe de Suisse, j'ai cherché à innover. Conception du jeu, sélection, relations humaines, je crois pouvoir dire que tout est nouveau. Alors, un changement de plus... », avoue-t-il avant de lancer une boutade : « Jusqu'aux joueurs, qui cherchent ici sept victoires, alors que, souvent, la seule ambition de notre équipe nationale était de limiter les dégâts. »

Une chose est sûre. La formation helvétique a des responsabilités dans ce tournoi et elle n'a jamais cherché à les minimiser. L'objectif est avoué depuis longtemps : une promotion dans la catégorie supérieure. Pour l'instant, l'état d'esprit est excellent. S'agissant du hockey suisse, ce n'est pas un lieu commun de l'affirmer. Restent les résultats. Le premier constat est pour ce soir.

P. PRALONG

Les matches d'aujourd'hui

17 h 00 à Grenoble : Italie - Corée du Nord ; 20 h 30 à Lyon : Suisse - Chine populaire ; 20 h 30 à Gap : Hongrie - Australie ; 21 h 00 à Grenoble : France - Bulgarie.

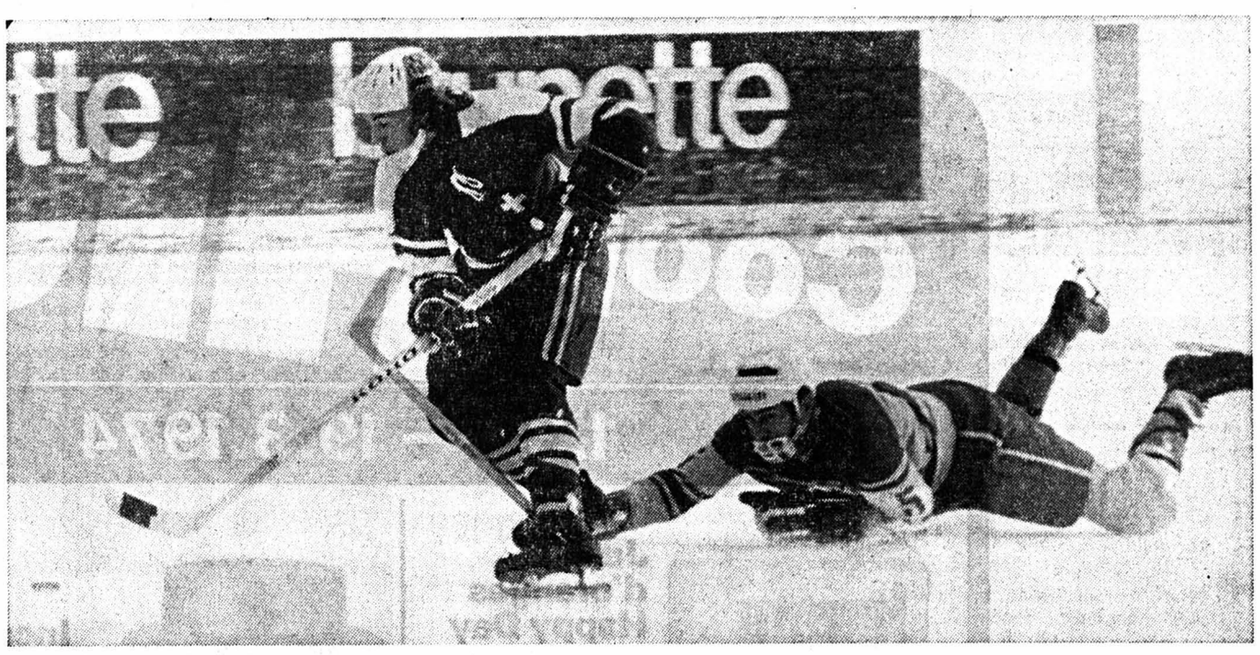

L'ESPOIR. — Il anime les Suisses, au nombre desquels Bruno Wittwer devrait être l'un des plus en vue.

patinage artistique

Championnat du monde à Munich

Karin Iten en tête après les figures imposées

Comme elle l'avait déjà fait aux championnats d'Europe 1973 et 1974, la Zuricoise Karin Iten (18 ans) s'est montrée la meilleure au cours des figures imposées de l'épreuve féminine des championnats du monde de Munich. Cette performance était un peu attendue car la Canadienne Karen Magnussen et l'Américaine Janet Lynn, qui l'avaient toutes deux précédée lors des championnats du monde 1973, ne sont plus en lice (elles ont passé chez les professionnels).

La patineuse de Winterthour n'en a pas moins réussi un exploit en laissant loin derrière elle ses principales rivales. Parmi celles-ci, l'Allemande de l'Est Christine Errath, championne d'Europe en titre, a confirmé ses gros progrès en se hissant à la deuxième place. Cette amélioration de la jeune patineuse allemande dans les figures imposées en fait la grande favorite pour le titre mondial. L'année dernière aux joutes mondiales, elle avait encore dû se contenter de la cinquième place après les imposées, ce ce qui l'avait empêchée d'obtenir mieux que la médaille de bronze du classement final.

Comme aux récents championnats d'Europe, la Britannique Maria MacLean a terminé troisième devant la Hollandaise Diane de Leeuw, qui s'entraîne aux Etats-Unis.

Karin Iten a été placée à la première place par huit des neuf juges (le neuvième l'a classée à égalité avec Christine Errath). Pour autant qu'elle maintienne sa position dans le programme court, le danger, pour Karin Iten, viendra surtout. sans parler de Christine Errath, et la Hollandaise Diane de Leeuw, et de l'Americaine Dorothy Hamill, toutes deux réputées pour leur programme libre.

La jeune Bernoise Evelyne Reusser (16 ans), troisième du championnat suisse, a poursuivi son dur apprentissage. Elle occupe la 21me place après les figures imposées alors qu'elle avait terminé 20me aux championnats d'Europe de Zagreb.

CLASSEMENT

1. Karin Iten (S) 9,5 - 76,77 ; 2. Christine Errath (RDA) 21-73,70 ; 3. Maria MacLean (GB) 40-69,42 ; 4. Diane de Leeuw (Ho) 37-70,36 ; 5. Dorothy Hamill (EU) 37-70,51 ; 6. Julie McKinstry (EU) 56,5-68,04 ; 7. Kathy Malmberg (EU) 61-68,04 ; 8. Marion Weber (RDA) 70-66,5 ; 9. Liana Drahova (Tch) 87,5-94,97 ;10. Anett Poetzsch (RDA) 93,5-64,38. Puis : 21. Evelyne Reusser (S) 201-55,24.

DANSE

Les Soviétiques Ludmilla Pachomova et Alexandre Gorchkov, tenants du titre, ont encore accentué leur avance au cours des deux danses imposées qui ont eu lieu jeudi à Munich. Ces deux danses n'ont d'ailleurs apporté aucun changement au classement, si ce n'est qu'elles ont permis aux écarts de se creuser entre certains concurrents.

Hoffmann succède à Ondrej Nepela

Comme généralement prévu, l'Allemand de l'Est Jan Hoffmann (18 ans) a remporté l'épreuve masculine des championnats du monde. Il succède ainsi au Tchécoslovaque Ondrej Nepela, détenteur du titre depuis 1971 et qui patine désormais pour « Holiday on Ice ». Troisième l'an dernier à Bratislava derrière Nepela et le Sovétique Serge Tchetveroukhine, qui lui aussi a abandonné le patinage de compétition pour devenir l'entraîneur de son compatriote Vladimir Kovalev, Jan Hoffmann s'est somme toute, logiquement retrouvé à la première place après avoir enlevé le titre européen il y a quatre semaines à Zagreb.

Son programme libre a frôlé la perfection sur le plan technique. Il fut le seul à présenter trois triples sauts dont un seul fut légèrement imparfait. Ses seules lacunes se trouvent sur le plan artistique. Ses notes artistiques furent d'ailleurs moins bonnes que les notes techniques, mais sans que cela puisse remettre sa victoire en question.

La meilleure exhibition de la soirée fut cependant présentée par le danseur-patineur canadien Toller Cranston (25 ans), qui s'était déjà illustré dans le programme court. Le champion du Canada fut extraordinaire sur le plan artistique. Il limita cependant le nombre des difficultés tchniques de son programme, ce qui l'a empêché de combler le retard qui le séparait du Soviétique Serge Volkov. Il a dû ainsi se contenter de remonter de la quatrième à la troisième place aux dépens du second Soviétique. Vladimir Kovalev, à qui une chute a sans doute fait perdre la médaille de bronze.

CLASSEMENT

1. Jan Hoffmann (RDA) 11-231,44 points ; 2. Serge Volkov (URSS) 27-227,94 ; 3. Toller Cranston (Ca) 26-227,86 ; 4. Vladimir Kovalev (URSS) 38-226,21 ; 5. Ronald Shaver (Ca) 39-225,13 ; 6. Gordon MacKellen (EU) 52-222,80 ; 7. John Curry (GB) 59-220,68.

ski

COUPE DU MONDE

Rosi Mittermaier termine en force

L'Allemande de l'Ouest Rosi Mittermaier, qui aura 24 ans, au mois d'août prochain, a brillamment terminé une saison qui avait été assez décevante pour elle. Une semaine après sa victoire de l'Abetone, elle a remporté, à Novi Smokovec, le dernier slalom spécial comptant pour la Coupe du monde.

Rosi, souriante et gracieuse, toujours de bonne humeur, ne se plaint pas de son retour en forme trop tardif. Elle l'explique d'ailleurs : **J'avais commencé la saison avec de nouvelles chaussures en matière plastique. Ça n'a pas marché et c'est en revenant à mes anciennes chaussures de cuir que j'ai pu renouer avec la victoire.**

COMME PRÉVU

Ce nouveau succès à permis à Rosi Mittermaier de ravir la deuxième place de la Coupe du monde de slalom spécial à la Française Fabienne Serrat qui a fait une chute en Tchécoslovaquie. Le trophée revient comme prévu à l'Allemande Christa Zechmeister, également victime d'une chute, qui était inaccessibles avec ses 103 points. Quant à la Coupe du monde proprement dite, son classement n'a subi aucune modification importante étant donné que toutes celles qui occupent les premières places du classement ont été disqualifiées.

Rosi Mittermaier l'a emporté à l'issue de deux manches passionnantes, avec sept centièmes seulement d'avance sur la Française Danièle Debernard, qui a sans doute manqué la victoire pour avoir un peu trop hésité sur la première partie de la seconde manche. Après le premier parcours, elle occupait la première place, à égalité avec la championne du monde de la spécialité, Hanni Wenzel, et avec 4-100 d'avance sur Mittermaier.

TROP PRUDENTE

Hanni Wenzel, avec le dossard No 15, ouvrit le second parcours mais elle se montra trop prudente. Après un bon temps intermédiaire, elle fut chronométrée en 46"27. Debernard entama elle aussi la seconde manche trop lentement. Elle passa en 22"46, soit à 13-100 de Wenzel, au poste de chronométrage intermédiaire mais une fin de parcours très rythmée et rapide lui permit de reprendre 35-100 à sa concurrente.

Puis ce fut le tour de Rosi Mittermaier (dossard No 6) : meilleur temps intermédiaire (21"98), meilleur temps pour la seconde manche (45"81) et meilleur temps total (88"07). Contrairement à la première manche, où une légère faute dès les premières portes lui avait valu un léger retard, elle exécuta un second parcours presque parfait qui ne pouvait que la faire gagner.

Classement

1. Rosi Mittermaier (RFA) 88"07 (42,06 et 45,81) ; 2. Danièle Debernard (Fr) 88"14 (42,22 et 45,92) ; 3. Hanni Wenzel (Lie) 88"49 (42,22 et 46,27) ; 4. Lise-Marie Morerod (S) 89"20 (42,85 et 46,35) ; 5. Patricia Emonet (Fr) 90"85 (43,68 et 47,17) ; 6. Irmgard Lukasser (Aut) 90"91 (44,00 et 46,91) ; 7. Marianne Jaeger (S) 92"33 (46,01 et 46,32) ; 8. Regina Sackl (Aut) 92"63 (43,86 et 48,77) ; 9. Odile Chalvin (Fr) 93"02 (44,84 et 48,18) ; 10. Ingrid Eberle (Aut) 93"83 (44,39 et 49,44) ; 11. Bernadette Zurbriggen (S) 94"55 (44,92 et 49,63).

Jeux d'Holmenkollen

Le fond 15 km, première épreuve masculine des Jeux nordiques de Holmenkollen, a vu une nette défaite des deux champions du monde qui se trouvaient en lice, le Norvégien Magne Myrmo (15 km) et le Suédois Thomas Magnusson (30 km). En l'absence des Soviétiques et des Allemands de l'Est, le Finlandais Juha Mieto a fait partiellement oublier ses échecs de Falun en devançant cinq Norvégiens. Mieto s'était déjà imposé à Holmenkollen l'an dernier, Quant à Magne Myrmo, vainqueur en 1970 et 1972, il a dû se contenter de la huitième place. Le meilleur des Suisses a été comme prévu Edi Hauser, qui a toutefois terminé très loin des premiers (71me).

● Les épreuves internationales nordiques de Holmenkollen ont débuté par la fond féminin 10 km qui a été remporté par la Norvégienne Berit Moerdre-Lammerdal, dixième aux championnats du monde de Falun.

Chez les professionnels de la Ligue nationale

L'étrange attitude de Montréal

Sensationnel duel entre Parent et T. Esposito

C'est à n'y rien comprendre ! Si les Golden Seals de la Californie se mettent à faire la pluie et le beau temps au Forum de Montréal, c'est que les Canadiens sont bien malades. Incapables d'afficher une tenue constante, ils ont été proprement coulés par les Seals (4-3) et ont reçu toute une râclée (6-0) de puissants et combatifs Flyers de Philadelphie, un jour après.

Donc, voilà l'équipe de Scotty Bowman menacée de perdre la 2me position du classement. Les nombreux blessés n'ont pas arrangé les

De notre correspondant à Montréal Jarco Jojic

choses mais il est hors de question de chercher une excuse de ce côté-là. Le mal est plus profond. Ken Dryden fait cruellement défaut dans les filets et l'on se rend compte de plus en plus que l'intransigeance de la direction des champions du monde à son égard s'est révélée être une grossière erreur. Il manque aussi à l'attaque un véritable joueur de centre opportuniste et capable de sonner la charge. Il y a pire encore. L'enthousiasme, comme le venin, ont complètement disparu chez les Montréalais.

Le pilote Bowman demeure un point d'interrogation. Il observe un mutisme total face aux questions des journalistes et il se pourrait qu'il soit poussé sur la corde raide très bientôt s'il ne parvient pas à trouver une solution rapide aux maux des siens. Récemment, il était question d'un échange avec Détroit ou Vancouver mais la date limite du 4 mars s'est écoulée sans nouvelles fracassantes. Le potentiel est toujours là. Cependant, il faudra implorer le « Grand Manitou » afin de canaliser les énergies et remettre sur rail la puissante machine tricolore. Dans tous les cas, les partisans qui se rendent fidèlement au Forum ne tolèreront pas longtemps l'apathie qui a envahi leurs favoris. A Montréal, il n'y a point de place pour des clubs perdants et encore moins dans le hockey. Quelques têtes tomberont-elles sous peu ?

Quand aux Rangers de New-York, soumis au feu nourri de la critique ces dernières semaines, ils sont en passe de faire oublier à leur public qu'ils sont trop payés et indisciplinés. Ils présentent un dossier de neuf victoires consécutives et leurs deux prochaines rencontres contre le Canadien seront déterminantes en ce qui a trait au 2me rang. A part le duel entre Montréalais et New-Yorkais il semble que tout soit dit dans la division Est de la L.N.H. Boston décrochera aisément le trophée Prince de Galles. Buffalo paraît dans l'impossibilité de rejoindre les Maple Leafs de Toronto et Détroit, les Islanders de New-York et Vancouver ne présentent plus aucun intérêt.

Dans la conférence Ouest, une lutte titanesque oppose les Flyers de Philadelphie aux Black Hawks de Chicago. Celle-ci est doublement passionnante puisqu'elle met en jeu la première position au classement et le trophée Vézina, emblême de la suprématie chez les gardiens de buts. Avec son onzième blanchissage de la saison, obtenu aux dépens des Canadiens, Bernard Parent s'est approché de Tony Esposito, des Hawks, et une infime marge (2 buts) sépare ces formidables cerbères. Philadelphie a eu toutes les peines du monde à résister à une forte poussée de Chicago, qui date d'une quinzaine de jours. Les méchants Flyers ont même dû partager la 1re place pendant 2 ou 3 jours à cause d'un net fléchissement offensif mais ils ont redressé la barque et possèdent, maintenant, une avance de 3 points sur Chicago.

AU HASARD

Aux échelons inférieurs prédire ceux qui occuperont les 3me et 4me places et détiendront un billet donnant droit aux séries éliminatoires à la fin du calendrier régulier relèverait de la pure fantaisie. Six points séparent Atlanta de Minnesota. Les North Stars jouent de mieux en mieux et les Kings de Los Angeles les imitent admirablement. Les Blues de Saint-Louis font pâlir les connaisseurs par leurs résultats en dents de scie et les Flames d'Atlanta grignotent des points sur tout ce qui passe. Aucune de ces formations n'est plus forte que l'autre. Les North Stars, qui sont les meilleurs à l'offensive avec 185 buts, sont, par contre, les pires à la défensive, ayant concédé 217 filets.

Alors, qui choisir ? Autant citer des noms au hasard. Une telle façon de procéder favoriserait sûrement les Blues de Saint-Louis et les Flames d'Atlanta.

Derniers résultats

Californie - Montréal 4-3 ; Islanders - Toronto 2-5 ;Rangers - Minnesota 3-1 ; Boston - Détroit 4-4 ; Buffalo - Philadelphie 2-4 ; Vancouver - Pittsburg 1-6 ; Saint-Louis - Los-Angeles 2-4 ; Montréal - Philadelphie 0-6 ; Toronto - Boston 6-4 ; Calirfonie - N.Y. Rangers 2-8 ; Islanders - Buffalo 3-4 ; Chicago - Détroit 6-6 ; Vancouver - Atlanta 3-5.

Classements

DIVISION EST

	J.	G.	P.	N.	p.	c.	Pts
Boston	61	42	11	8	278	169	92
Montréal	63	37	18	8	232	180	82
Rangers	62	34	16	12	238	184	80
Toronto	63	30	21	12	233	189	72
Buffalo	62	28	26	8	197	205	64
Détroit	63	22	31	10	212	262	54
Islanders	61	15	31	15	148	202	45
Vancouver	63	17	36	10	173	243	44

DIVISION OUEST

	J.	G.	P.	N.	p.	c.	Pts
Philadelphie	61	37	14	10	210	128	84
Chicago	61	32	12	17	208	126	81
Atlanta	63	23	29	11	165	194	57
Saint-Louis	62	23	29	10	171	170	56
Los-Angeles	63	23	30	10	174	199	56
Minnesota	62	18	29	15	185	217	51
Pittsburgh	61	20	35	6	177	221	46
Californie	63	12	43	8	162	276	32

football

BILAN APRÈS LE PREMIER TOUR DES ¼ DE FINALE

Bayern Munich favori de la Coupe d'Europe des champions

L'Atletico Madrid a réalisé l'exploit des quarts de finale (matches aller) de la Coupe d'Europe des champions en battant, à Belgrade, l'Etoile Rouge par 2-0. Les Espagnols, largement dominés territorialement, ont pratiqué la contre-attaque avec un rare bonheur, ce qui leur a permis de s'assurer un avantage de deux buts qui devrait être déterminant. Ce résultat est d'autant plus étonnant que l'Etoile Rouge, avec ses internationaux Djajic, Karasi, Acimovic et Bogicevic, faisait figure de favori après avoir successivement battu, à deux reprises, les Polonais de Stal Mielec et surtout Liverpool, le champion d'Angleterre.

COMME BAYERN

A moins d'un renversement de situation extraordinaire, l'Atletico a acquis virtuellement sa qualification aux demi-finales, tout comme Bayern Munich, qui s'est imposé (4-1) devant le C.S.C.A. Sofia, tout auréolé de son succès du tour précédent aux dépens d'Ajax Amsterdam. Bayern Munich, où émergèrent comme toujours Beckenbauer, Mueller, Hoeness et Breitner, mais aussi le Suédois Torstensson, auteur de deux buts, fait maintenant figure de favori No 1 de la Coupe d'Europe des champions.

Mais il lui reste encore des adversaires sérieux. et notamment Ujpest Dosza, équipe elle aussi constellée d'internationaux, comme Bene, Toth, Dunai, Fazekas, Zambo, qui a obtenu un match nul prometteur à Trnava devant le Spartak (1-1). Sauf surprise, on devrait retrouver en demi-finales Bayern-Munich, Celtic Glasgow (pour qui le but de retard concédé à Bâle ne constitue pas un obstacle insurmontable), Atletico Madrid et Ujpest Dosza Budapest.

COUPE DES COUPES

En Coupe des vainqueurs de coupe, le détenteur, l'A.C. Milan, ne jouera que la semaine prochaine contre Paok Saloniques. Sur les trois matches joués, on peut prévoir que deux clubs se sont déjà ouvert l'accès aux demi-finales : le Sporting de Lisbonne, dont l'avantage de trois buts sur le F.C. Zurich semble bien décisif, et Borussia Moenchengladbach, vainqueur (2-0) de Glentoran, à Belfast et qui abordera le match retour sans aucune inquiétude.

Le F.C. Magdebourg, qui a pris deux longueurs d'avance sur Beroe Stara Zagora, se trouvera devant une tâche difficile dans quinze jours mais la qualification reste à sa portée.

En coupe de l'U.E.F.A., on trouve un troisième club allemand, le V.F.B. Stuttgart, qui a battu Vitoria Setubal par 1-0. Mais le « score » est étroit et les Portugais ont toutes les chances de renverser la situation le 20 mars à Setubal. Par contre, le F.C. Cologne a fait un sérieux faux pas en s'inclinant, chez lui. devant Tottenham Hotspur, qui s'impose ainsi comme le favori de l'épreuve pour succéder à Liverpool.

DE JUSTESSE

Ipswich Town a gagné d'extrême justesse, à trois minutes de la fin, grâce à un but de Kevin Beattie, contre Lokomotive Leipzig. Les Allemands de l'Est conservent donc toutes leurs chances de qualification, à l'image de Feyenoord Rotterdam, qui a obtenu le partage des points (1-1), en Pologne contre Ruch Chorzow.

LES FINALISTES DU « MONDIAL » LOGÉS

A plus de trois mois du début de la Coupe du monde en Allemagne, tous les finalistes ont annoncé au comité d'organisation les logements qu'ils avaient choisis. La liste se présentait ainsi:

Groupe 1 : Chili au château Glienecke à Berlin ; Allemagne de l'Ouest à l'école de sport de Malente, à l'Ecole de Sport de Kaiserau (demi-finales) et à l'école de sport de Munich-Gruenwald (finale) ; Allemagne de l'Est à l'hôtel Quickborn près de Hambourg ; Australie au centre sportif d'Ochsenzoll près de Hambourg.

Groupe 2 : Brésil à Herzogenhorn en Forêt Noire, à l'hôtel am Rosenberg à Hofheim-Taunus (demi-finales) et au Touring-hôtel à Essen ; Ecosse à l'hôtel Erbismuehle à Weilnau et au Parkhotel Fuerstenhof à Celle ; Yougoslavie au Air-Kongress-hôtel à Sprendlingen près de Francfort ; Zaïre à l'hôtel Jagdschloessen à Ascheberg près de Munster.

Groupe 3 : Hollande au Waldhotel Krautkraemer à Hiltrup ; Uruguay à l'école de sport de Duisbourg-Wedau et à l'Ecole de sport de Barsinghausen ; Bulgarie à l'école de sport de Kaiserau et à l'école de sport de Barsinghausen ; Suède à l'hôtel Holiday Inn à Moenchengladbach.

Groupe 4 : Italie à l'hôtel Monrepos à Ludwigsburg, à l'hôtel Erbismuehle à Weilnau ou à l'hôtel Gut Hoehne à Metz-kausen près de Dusseldorf ; Argentine à l'hôtel Holiday Inn à Sindelfingen ; Pologne à l'hôtel Sonne-Post à Murhardt-Wuertemberg ; Haïti à l'école de sport de Munich-Gruenwald.

hockey sur glace

Rotblau : un pied en ligue B ?

Poule finale de première ligue : Rotblau Berne - Langenthal 4-2 (0-1, 3-0, 1-1). Le match retour aura lieu samedi.

SPORTS dernière

FOOTBALL

● France. 16me de finale de la coupe de France, match aller : Lille-Sochaux 0-0.

HANDBALL

● Comme il y a quatre ans en France, la finale du championnat du monde de handball opposera, dimanche à Berlin-Est, la Roumanie et l'Allemagne de l'Est. Ces deux équipes ont terminé en tête des deux groupes éliminatoires. La Roumanie s'est qualifiée en battant la Tchécoslovaquie, vice-championne olympique, par 20-13. L'Allemagne de l'Est a pour sa part battu la Yougoslavie, championne olympique, par 19-17.

Pour insérer une petite annonce au tarif réduit de 35 centimes le mot

vous avez la possibilité de passer à notre bureau de réception, 4, rue Saint-Maurice, ou d'inscrire votre annonce au dos du coupon d'un bulletin de versement postal.

Ces annonces ne sont pas acceptées par téléphone et elles doivent être payées avant la parution.

Les annonces commerciales ainsi que les annonces pour la vente de véhicules à moteur ne sont pas admises dans la catégorie des petites annonces.

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

1872

Aarau, Aigle, Altschwil, Appenzell, Arbon, Au SG, Baar, Baden, Bâle, Bellinzone, Berne, Beromünster, Bienne, Binningen, Birsfelden, Bischofszell, Boudry, Boujean, Brigue, Brügg, Buchs SG, Carouge, La Chaux-de-Fonds, Chêne, Chiasso, Coire, Crans s/Sierre, Davos, Delémont, Dietikon, Dübendorf, Emmenbrücke, Eschenbach LU, Fribourg, Genève, Gland, Grenchen, Grindelwald, Heerbrugg, Hergiswil NW, Hérisau, Hochdorf, Interlaken, Kreuzlingen, Kriens, Küsnacht ZH, Lancy-Palettes, Langenthal, Lausanne, Liestal, Locarno, Le Locle, Loèche-les-Bains, Lucerne, Lugano, Lyss, Malters, Martigny, Mendrisio, Montana, Monthey, Montreux, Morges, Muttenz, Neuchâtel, Neuhausen a/Rhf., Nyon, Oberwil BL, Olten, Porrentruy, Prattein, Reinach BL, Renens, Riehen, Rolle, Rorschach, Saas Fee, St-Gall, St-Moritz, Saxon, Schaffhouse, Schwyz, Sierre, Sion, Sissach, Stein AG, Sursee, Thalwil, Uster, Vevey, Viège, Villars-sur-Ollon, Wettingen, Wetzikon ZH, Wil SG, Winterthur, Wohlen AG, Wolhusen, Yverdon, Zermatt, Zofingue, Zoug, Zurich
Londres, New York, San Francisco, Tokyo

Les actionnaires de notre établissement sont convoqués à la

102e Assemblée générale ordinaire

qui aura lieu le

mardi 19 mars 1974, à 15.30 heures,
dans notre bâtiment du personnel «Zum Goldenen Löwen»
St. Alban-Vorstadt 38, à Bâle

Ordre du jour :

1° Approbation du rapport annuel, du rapport de l'Office de contrôle et des comptes annuels.

2° Décharge aux organes d'administration et de direction.

3° Répartition du bénéfice de l'exercice; fixation du dividende et de la date de son paiement.

4° Split des actions et création des bases statutaires pour l'émission de bons de participation. Modification des §§ 4, 5, 6, 7, 8, 9, 11, 15, 16, 21, 22, 25, 38, 39, 41, 43 et 44 des statuts.

5° Emission de 220 000 bons de participation au porteur de fr. 100.— nom., au prix de fr. 150.—, avec droit au dividende dès le 1er janvier 1974, en accordant aux anciens actionnaires un droit de souscription dans la proportion de 1 bon de participation pour 5 actions anciennes de fr. 500.— nom. chacune.

6° Autorisation au Conseil d'administration d'émettre au maximum 330 000 bons de participation additionnels de fr. 100.— nom., en excluant le droit de souscription des actionnaires et des porteurs de bons de participation.

7° Election de membres du Conseil d'administration.

Les actionnaires qui désirent assister à l'Assemblée générale ou s'y faire représenter sont priés de déposer, auprès de notre établissement, leurs actions (ou un certificat de dépôt d'une autre banque reconnu suffisant) au plus tard jusqu'au **jeudi 14 mars 1974.** Ils recevront en échange un récépissé et la carte d'admission. Les actions ainsi déposées ne pourront être retirées qu'après l'Assemblée générale.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 1973 avec le rapport de l'Office de contrôle, le rapport de gestion, les propositions pour l'utilisation du bénéfice net ainsi que le texte des modifications des statuts proposées seront à la disposition des actionnaires, à nos guichets, à partir du 8 mars 1974.

Bâle, le 19 février 1974

Le Président du Conseil d'administration
Prof. Dr. Max Staehelin

Bruno RŒTHLISBERGER
offre
pommes et poires
à partir de 1 fr. 15, prises à son dépôt de Wavre.
Tél. (038) 33 21 33.

Les réparations de votre voiture à des prix avantageux
et discutés d'avance, seront exécutées par le garage H. Comtesse. Parcs 40, Neuchâtel. Tél. 25 28 77.

L'annonce reflet vivant du marché

LE BEY - MARCHÉ DE GROS
Av. de Grandson 78 – Tél. (024) 24 15 15
YVERDON

EN ACTION CETTE SEMAINE :

Lessive Tria Box de 1 kg 500		Fr. 6.55 au lieu de 9.90
Quanto régénérateur de tissus	le flacon de 1 litre	Fr. 2.25 au lieu de 3.70
Meister Proper	flacon de 750 g	Fr. 2.60 au lieu de 4.25
Medea vin d'Algérie 1971	d'origine garantie la bout.	Fr. 3.10
Castel Fleuri Tarragone 1970	d'origine garantie la bout.	Fr. 3.20
Inca d'Oro, café soluble	le boc. de 180 g	Fr. 8.10 au lieu de 12.95
Inca d'Oro, sans caféine	le boc. de 180 g	Fr. 8.75 au lieu de 13.85
Nouveau, bonbons au chocolat Pop kirsch	la boîte	Fr. 2.40 au lieu de 3.90
Duo Toast Roland 180 g		Fr. 1.95 au lieu de 3.30
Oranges Jaffa 2 kg 500		Fr. 2.70
Cocotte ronde Pyrex avec couvercle	1,5 l	Fr. 6.60

Cette semaine dégustation de l'apéritif Suze

– ENTRÉE LIBRE –
GRAND PARKING

jeune - nouveau!
Vionnet ameublements choisit pour vous

cette magnifique paroi en chêne.
Avec ses lignes pures, elle réchauffera votre intérieur.

Largeur 375 cm.
Hauteur 230 cm.

Exécution de haute qualité à un prix exceptionnel
Fr. 3430.–

Dans tous les magasins Vionnet, choix très complet et sélection de mobiliers actuels et traditionnels de qualité

ameublements Vionnet sa
Genève — Bulle — Charrat — Yverdon — Lausanne-ouest

bon pour une documentation 581
Nom: _____
Adresse: _____

Yverdon : 39, rue de Neuchâtel - Tél. (024) 2 76 36

Pavillon des Sports
La Chaux-de-Fonds
Samedi 9 mars à 20h15

BOXE BOXE

Combat professionnel
6x3 min
Super-léger
Del Guachio/Italie
contre
Cotinaut/France

Amateurs
Sélection de Lorraine
contre
BAC La Chaux-de-Fonds
Mucaria J. Caraccio G. Heimo C. Hofer P. Etter G. Moreno C.

Entraîneur: Heimo F.

Prix des places Fr. 8.–, 12.–
Etudiants Fr. 4.–

boxe et athlétique club La Chaux-de-Fonds

DÉMÉNAGEMENTS
DEVIS - VISITE DE MOBILIER - CARTONS
M. DANUSER Tires 22 2034 PESEUX (038) 33 17 48 (038) 31 57 83
Transports internationaux

Crédit comptant
Commande d'argent comptant bon marché
Les restrictions de crédit ont été allégées. Nous pouvons de nouveau maintenant mieux satisfaire vos désirs.

Montant désiré Fr. — remb. mensuel Fr. (max. 24 mois)
But du crédit
Je désire conclure une assurance pour solde de dette*
Je suis en bonne santé et entièrement apte au travail* — *oui/non
Nom — Prénom
NP/Lieu — Adresse
A l'adresse ci-dessus depuis — Nationalité
Domicile précédent — Adresse
Né le — Profession
Etat civil — Nombre d'enfants
Employeur — Depuis
Salaire mensuel Fr. — Revenus access. mensuels Fr. (p. ex. revenu de l'épouse etc.)
Loyer mensuel Fr. — Dettes remboursables par acomptes Fr.
Date — Signature

391
Banque Rohner SA
1211 Genève 1, 31, rue du Rhône, Tél. 022 24 13 28
9001 St-Gall, Neugasse 26, Tél. 071 23 39 22
Succursales à Zurich, Lugano et Chiasso

Changer pour une voiture aussi économique que possible est plus facile qu'on ne pense. Car aujourd'hui, nos «économiques» offrent tout ce qu'on attend d'une voiture.

NOUVEL IMPÉRATIF... NOUVELLE SOLUTION!

CHRYSLER 180

Cette voiture s'offre à vous sous deux aspects, tentants l'un et l'autre: un luxe de toute grande classe, un équipement riche et confortable, tous les dispositifs de sécurité nécessaires et, associés à ces qualités, un remarquable don d'économie, des frais d'entretien vraiment minimes et une durabilité exemplaire. La Chrysler 160 est encore plus avantageuse et la Chrysler 2 litres à transmission automatique, plus luxueuse.

Modèle 160: 1639 ccm, 80 CV-DIN, 160 km/h, 10,2 l/100 km.
Modèle 180: 1812 ccm, 100 CV-DIN, 170 km/h, 9,4 l/100 km.
Modèle 2L: 1981 ccm, 110 CV-DIN, 170 km/h, 11 l/100 km.

Fr. 12'990.-
+ fr. 50.– de frais de transport
9,4 l/100 km

L'ÉCONOMIE FAITE VOITURE

Concessionnaires : Neuchâtel : A. Waldherr, tél. (038) 24 19 55. **Fleurier :** C. Hotz, tél. (038) 61 29 22. **Le Landeron :** J.-B. Ritter, tél. (038) 51 23 24. **Fontaines :** E. Benoit, tél. (038) 53 16 13. **Les Verrières:** A. Haldi, tél. (038) 66 13 53. **Peseux :** M. Briones-Morales, tél. (038) 31 47 55.

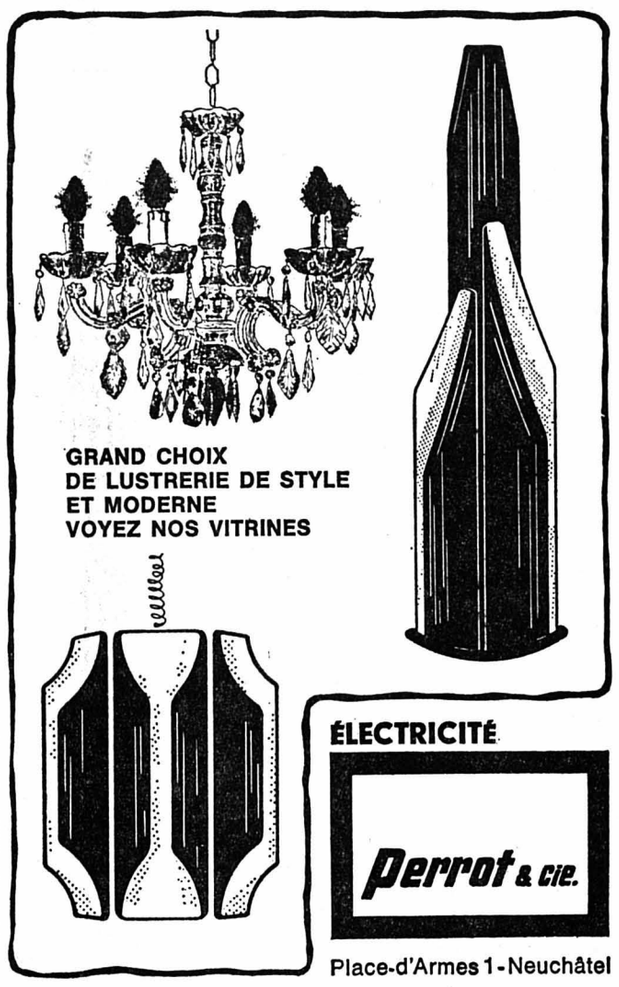

Habitants de Neuchâtel!

Voulez-vous en savoir davantage sur le combat héroïque mené par A. SOLJENITSYNE ? Alors venez écouter les conférences données par son ami et compagnon de captivité, l'ingénieur russe

Dimitri PANINE !

Lundi 11 mars, Cité universitaire salle No 2, avenue Clos-Brochet 10 à 20 h 15.

Revêmurêsol

quai Ph.-Godet 14 (vis-à-vis du hangar des trams), Neuchâtel
La solution à tous vos problèmes de rénovation et de revêtement pour vos plafonds, vos murs et vos sols.
Sols : linos, plastique, tapis mur à mur, carrelage, etc.
Plafonds : suspendus, tendus, lamins, porons, etc.
Murs : papiers peints, tapisserie matelassée, vinyl, liège, plastique, faïence, etc.

et notre exclusivité sensationnelle :

Revêmurêsol - Fibre

se pose sur tout et partout, sans joints ni raccords.
Visitez notre show-room les vendredis soir de 20 à 22 h et les samedis, de 8 à 16 heures.
Venez vous renseigner sans engagement.
Tél. 25 96 79, heures des repas ou le soir.

■ **Nouvel arrivage de tapisserie plastique matelassée**

BERLIN IST EINE REISE WERT

Berlin, Brandenburger Tor, le Tiergarten, la Gedächtniskirche, sont là. Déambulez le long du Kurfürstendamm et dégustez le délicieux Käsekuchen chez Kranzler puis revenez dans le XXe ciècle à l'Europa Center d'où vous aurez une vue sur tout Berlin.
SÉJOURS A BERLIN dès Fr. 325.–
chambres à 3 lits

Hôtel 1re catégorie: BRISTOL, KEMPISKI
Fr. 398.– y compris vol par Jet - transfert - hôtel - petit-déjeuner et tour de ville. .

Une exclusivité
BLUE BIRD TOURS
LONDON AIR TOURS
Suivez l'oiseau bleu vers Berlin!

64-66, rue de Lausanne
1202 Genève
Tél. 31 74 66 - 31 44 96

coop

Saint-Blaise - Fleurier - Couvet - Vauseyon - Serrières - Boudry
Tél. 33 54 55 | 61 11 65 | 63 12 34 | 24 40 35 | 31 34 60 | 42 11 68
P P P P P P

VENTE DE PORC

Rôti épaule	les 100 g Fr.	1.20 net
Ragoût	les 100 g Fr.	1.- net
Emincé	les 100 g Fr.	1.30 net

SUPER-CENTRE PORTES-ROUGES 25 37 21 P

coop

Marche populaire de la Quinzaine de Neuchâtel

NEUCHATEL - Pierre-à-Bot
23 mai 1974 - Jeudi de l'Ascension

Le programme et les bulletins d'inscription peuvent être retirés à la réception de la Feuille d'avis de Neuchâtel, Uniphot Gloor, Voyages Wittwer, Aux Armourins (rayon de l'alimentation).

Veuillez m'envoyer _____ bulletins d'inscription.
Nom : _____ Prénom : _____
Rue : _____
Localité : _____

A envoyer à **QUINZAINE DE NEUCHATEL**
Case postale 886
2001 NEUCHATEL

PAUL KRAMER-NEUCHATEL

GIBIER

Sur commande
Epaule, selle et gigot de CHEVREUIL
Râbles de LIÈVRE
Filets de MARCASSIN

Lehnherr frères
le magasin spécialisé — gros et détail
Neuchâtel - Rue Fleury 7 - Tél. (038) 25 30 92
FERMETURE HEBDOMADAIRE : LE LUNDI

Récemment arrivés :

Les plus ravissants tissus de printemps et d'été aux prix les plus avantageux, de toute la Suisse.

Jersey imprimé « Silklook »	24.—
Hot-jersey, trévira coton	8.50
Trévira à carreaux 140 cm	16.—
Gabardine trévira 140 cm	16.—

A Bienne, également grand choix de tissus pour rideaux.

MODESA

tissus et rideaux S.A.
3, rue du Canal Bienne
(ancienne Quincaillerie Suri)

d'autres magasins à
Berne, Bâle, Thoune et la Chaux-de-Fonds

Champex lac

RELAX

alt. 1500 m - A 30 km du Grand-Saint-Bernard

VACANCES IDÉALES POUR FAMILLES

Promenades à skis — Itinéraires balisés — Patinoire gratuite

FORFAIT SKIEURS — 7 JOURS
valable jusqu'au 7 avril 1974
pension complète - services - taxes

Hôtel Splendide	Tél. (026) 4 11 45	Fr. 265.—
Hôtel du Glacier	Tél. (026) 4 12 07 - 4 15 39	Fr. 245.—
Auberge de la Forêt	Tél. (026) 4 12 78	Fr. 230.—
Sunways hôtel-club	Tél. (026) 4 11 22	sur demande

Libre parcours sur les installations (télésiège 1500 - 2200 m / 3 téléskis) **7 JOURS** — Fr. 56.—
Ecole suisse de ski - 6 demi-journées — Fr. 36.—
Réductions pour groupes
Chalets et appartements à disposition
Renseignements : **Office du Tourisme, 1938 CHAMPEX** — Tél. (026) 4 12 27

Vacances de Pâques en Valais

1100 m alt. Pension complète Fr. 31.— à 36.— par jour. Pistes de ski jusqu'à 2300 m ; promenades, accès par route et train.
Demandez prospectus :
Hôtel de l'Avenir,
1923 Les Marécottes.
Tél. (026) 8 14 61.

institut international
pour l'enseignement
de la gestion
d'entreprises commerciales

Cours du soir de

STÉNODACTYLO

pour débutantes.
Tous les lundis soir dès le 25 mars 1974.

Renseignements et inscriptions à :
INSTITUT INTERNATIONAL POUR L'ENSEIGNEMENT DE LA GESTION D'ENTREPRISES COMMERCIALES, FAUSSES-BRAYES 3, 2000 NEUCHATEL. Tél. (038) 24 33 73.

Un budget de publicité bien étudié augmente le rendement de votre propagande et vous économise de l'argent. Les 21 succursales et agences des

ANNONCES SUISSES S.A.
« ASSA »

réparties dans les villes de Suisse les plus importantes, sont à votre disposition pour vous fournir tous renseignements et devis, sans engagement de votre part et sans frais. N'hésitez donc pas à les consulter. Elles vous répondront avec rapidité et compétence !

ASSA

CES BLOUSES QUI FONT LE CHIC...

Bien que l'accent soit mis cette saison sur les jupes : jupes cloches, jupes élargies par des plis, des panneaux incrustés, jupes portefeuilles, jupes entièrement plissées... le pantalon n'est cependant pas absent des garde-robes. Sa ligne n'est pas révolutionnaire, elle est à peu près la même que celle de l'année dernière : jambes larges sans excès, poches obliques, taille plus ou moins haute mais toujours soulignée par de hautes ceintures, avec ou sans revers.

Avec ces nouvelles jupes, allongées en général de 10 cm, et ces pantalons, que porte-t-on ? Pour le matin et le sport :

— des chemises polo qui, quelles que soient leurs couleurs et leurs motifs, portent toujours col et patte de boutonnage blancs ;

— des chemisettes américaines unies ou à motifs sur des thèmes sportifs ;

— des blousons à carreaux de Vichy bleu ciel et blanc, en voile de polyester, manches et taille resserrées par des smokes ;

— des marinières plus courtes que celles de l'année dernière, avec des manches arrêtées aux coudes ;

— des blouses amples, style paysan ;

— de longs twin-sets de couleur en général sombre, gansés de vif ;

— de courts polos rayés, sans manches, de toutes les couleurs sur fond blanc, avec ou sans mancheron ;

— des débardeurs portés sur des chemisiers classiques ;

— de classiques chemisiers en lainage fin, en jersey, en gabardine ; le col est fermé par une large cravate masculine ou une souple écharpe de mousseline.

Pour les heures crépusculaires vous porterez des blouses de charme. Ces blouses qui permettent de s'habiller sans en avoir l'air subissent, comme tous les vêtements de cette saison, l'influence 1930 (encolures et taille froncées, manches courtes ou manches très amples resserrées dans un étroit poignet). Au demeurant, leur nouveauté réside moins dans leur ligne que dans le choix des tissus, souvent d'une rare somptuosité : lamé noir à feuilles d'or, mousseline de soie imprimée, dentelles arachnéennes, précieuse dentelle d'Irlande, crêpes travaillés de jours faits à la main...

L'entretien des meubles de jardin

Vous allez ressortir vos meubles de jardin ! Ils ont maintenant piètre allure... Il n'y a pas à hésiter : il faut absolument leur donner un petit coup de neuf qui commence par un bon nettoyage !

Les meubles de bois peint seront lessivés avec une éponge imbibée d'eau additionnée de lessive. Rincez abondamment et essuyez.

S'ils sont en fer peint, ne les lavez pas à grande eau. Mieux vaut les brosser avec une brosse en chiendent. Passez ensuite une éponge mouillée pour en éliminer la poussière.

Le bois peint

Si vos chaises et tables de bois peint sont écaillées, il faut rénover le revêtement. Pour cela, décapez à l'ammoniaque ou employez un décapant du commerce. C'est très facile, il suffit en effet de passer au pinceau une couche épaisse du produit et d'attendre. Lorsque la peinture est ramollie, ôtez-la avec un couteau à mastic. Vous rincerez ou à l'eau ordinaire ou au white spirit.

Ne pensez pas que vous allez ensuite allègrement repeindre vos meubles ! Cette opération est plus délicate que vous ne le pensez, puisqu'il faut la réaliser en trois temps.

1. Passez une couche d'impression.
2. Etendez une couche de peinture maigre, qui est une couche de fond.
3. Passez enfin la peinture.

Signalons aussi que les meubles soumis aux intempéries au bord de la mer, par exemple, auront intérêt à être peints avec une nouvelle laque plastique au polyuréthane semblable aux peintures vitrifiantes.

Le fer qui rouille

Le fer rouille facilement. Tous les ans, il faut donc vérifier minutieusement les meubles de fer car la moindre écaillure amènera la rouille.

Commencez par les brosser énergiquement à la brosse de fer, puis polissez à l'émeri. S'ils sont attaqués vous devez les décaper. Ensuite vous passerez une couche antirouille. A ce sujet sachez que le minium est maintenant remplacé de préférence par du chromate de zinc plus durable. Les endroits rongés seront rebouchés au mastic puis, douze heures après, poncés. Passez trois couches de laque, les deux premières allongées d'un additif antirouille.

Plastique et rotin

Les meubles de plastique que l'on achète de plus en plus ne présentent aucun inconvénient d'entretien. De temps à autre, vous leur offrirez un traitement de beauté à la bombe. S'ils sont rayés ou trop jaunis, peignez-les avec une peinture spéciale en polyuréthane avec durcisseur à incorporer.

Quant au rotin, il se lave à l'eau savonneuse additionnée d'eau oxygénée ou d'acide oxalique à raison de 50 à 100 g par litre d'eau. S'il est terni par les ans, peignez-le avec une peinture en aérosol, ou enduisez-le d'un vernis à bateau.

LA SANTÉ DES CHEVEUX

Ce chapitre de beauté est destiné à répondre à quelques questions de lectrices :

L'alimentation a-t-elle une influence sur la vitalité des cheveux ? Les facteurs nutritionnels ont une part indiscutable et l'on connaît bien le rôle néfaste des régimes pauvres ou mal dosés sur la vitalité de la chevelure. D'aucuns ont été jusqu'à faire la démonstration de l'influence désastreuse de modes d'alimentation déséquilibrée, affirmant que certains individus sont chauves parce qu'ils ont suivi, durant une partie de leur vie, des règles d'hygiène alimentaire quantitativement ou qualitativement incorrectes. Les régimes trop riches en sucreries selon les uns, ou habituellement trop épicés et salés selon les autres, peuvent à eux seuls être déterminants.

Il est d'ailleurs courant d'observer, chez les patientes trop grosses, et dont les cheveux sont en mauvais état, que le régime amaigrissant, pauvre en sel et en sucre, produit une action bienfaisante aussi bien sur leur poids que sur leur chevelure.

Est-il bon de se brosser les cheveux ? Sensible, comme le reste du corps, aux perturbations organiques de toute nature, le cheveu mérite d'être soigneusement entretenu et traité, quand il est encore sain, afin de le conserver longtemps en bon état. C'est pourquoi l'hygiène du cuir chevelu a une importance capitale que nul maintenant ne doit ignorer : les cheveux, même souples, brillants et faciles à coiffer, nécessitent des soins réguliers et appropriés. Leur brossage, matin et soir, est essentiel pour les nettoyer, les assouplir et tonifier le cuir chevelu, mais en s'abstenant de brossages trop vigoureux avec des brosses de nylon, car celles-ci peuvent se révéler désastreuses pour des cheveux tant soit peu fragiles.

Combien de fois par mois doit-on se laver les cheveux ? Il est suffisant d'appliquer un shampooing de bonne qualité tous les dix jours.

La découverte de détergents doux, à base de noix de coco, de corps moussants, antiseptiques et antioxydants a permis d'améliorer encore la qualité des shampooings qui se trouvent, biologiquement, parfaitement adaptés à la physiologie du cheveu. Ils peuvent être employés, même sur des épidermes sensibles, sans aucun inconvénient.

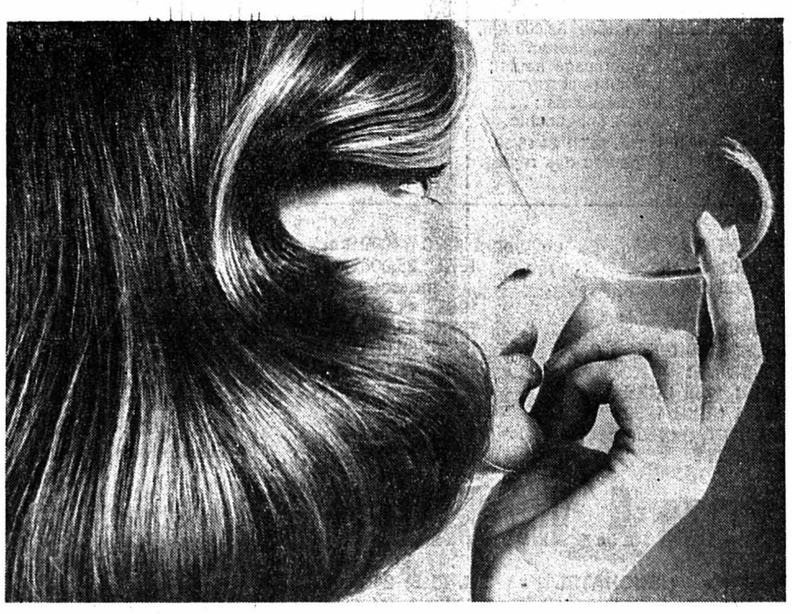

Pour laver vos cheveux, bien qu'il existe actuellement d'excellents shampooings, vous pouvez aussi employer de vieilles recettes naturelles !

STEAKS
à la portugaise

INGRÉDIENTS : 4 steaks de bœuf de 200 g chacun environ, 4 tomates, 2 piments, un poivron, 400 g de petits pois écossés, 2 échalotes, de l'huile, un citron, du sel, du poivre.

Faites cuire les petits pois à l'eau salée. Pelez les tomates et concassez-les. Hachez les piments. Taillez le poivron en petits dés. Hachez les échalotes. Faites-les revenir dans de l'huile et ajoutez-y les tomates, les piments et le poivron. Assaisonnez de sel, de poivre et laissez cuire à petit feu. Assaisonnez les steaks. Passez-les dans de l'huile et faites-les griller. Posez les steaks sur la fondue de tomates. Dressez les petits pois soigneusement égouttés et garnissez avec le citron coupé en huit.

PRÉPARATION : 20 minutes.

CUISSON : 20 minutes.

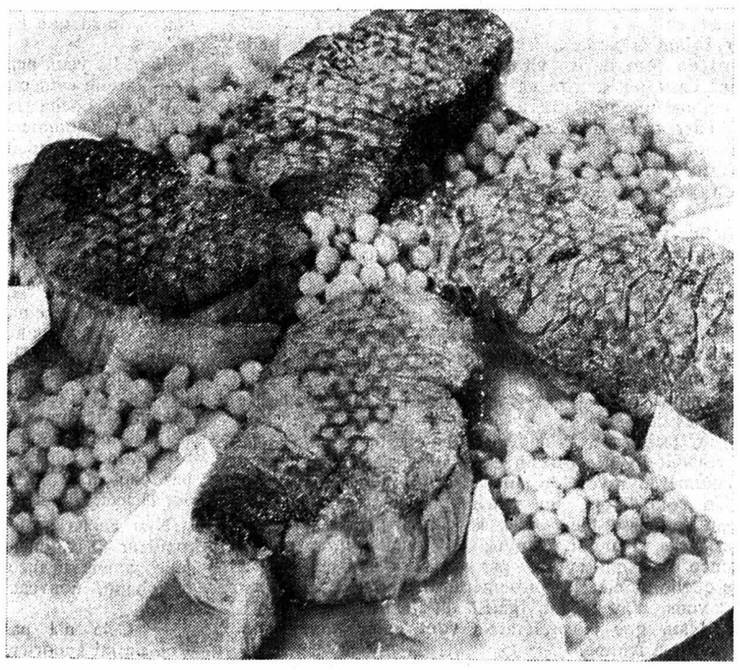

LE SPÉCIALISTE CONSEILLE...

Seuls les cheveux soignés sont beaux...

Les problèmes que la santé et la beauté des cheveux posent n'ont jamais été aussi grands qu'actuellement, vie trépidante, pollution, déshydratation, etc.

Grâce aux recherches incessantes des spécialistes, des traitements spécifiques, sur mesure, ont été trouvés, pour reconstituer les éléments affectés. Il ne faut surtout pas s'imaginer que seul un shampooing, aussi bon qu'il soit, suffit à guérir ou soigner des cheveux altérés, desséchés, fourchus, ou trop gras.

Mais seuls des traitements adaptés et appropriés à chaque cas peuvent redonner santé et vigueur aux cheveux.

Ces traitements consistent à :

1. Eliminer les « fourchettes » par une coupe spéciale, sans raccourcir.
2. Bains d'huiles scientifiques.
3. Shampooing spécial, sur mesure.
4. Application d'un traitement spécifique, revitalisant.

Ces traitements répétés 3 à 4 fois, selon les cas, garantissent un résultat surprenant pour la santé, la beauté de la chevelure et pour la tenue de la coiffure.

P. SCHENK, Haute coiffure biosthétique, Neuchâtel.

Le savoir-vivre et la télévision

La télévision est entrée dans notre vie. Et surtout dans la vie de nos enfants. Elle distrait, elle apporte des connaissances. Mais elle risque aussi d'envahir votre existence au point de faire oublier l'essentiel.

Il ne faut donc pas, quelque plaisir qu'on en ait — notamment les personnes âgées dont la journée se trouve ainsi « remplie » — devenir esclave du petit écran. On doit également réussir à cohabiter en toute harmonie — mais c'est difficile, du moins dans les familles d'au moins quatre personnes.

De la mesure avant toute chose...

Aux Etats-Unis, chaque famille possède très souvent plusieurs téléviseurs et une grande maison. Mademoiselle peut donc se pâmer devant son idole, le fils aîné suivre un match, les parents voir un film ou une pièce de théâtre. Comme nous n'en sommes pas là, le plus sage est de consulter le programme quotidien et de s'entendre sur une émission. Avec trois chaînes, il y aura certainement des concessions à faire : elles ne doivent pas toujours venir de la même personne.

Il est plus important encore de ne pas devenir un de ces intoxiqués qui, vissés à longueur de journée sur leur fauteuil ou leur divan, abandonnent toute activité. C'est-à-dire que, par exemple, monsieur ne doit pas « oublier » d'aider madame à mettre la table ou à desservir sous prétexte que le feuilleton le passionne. Ou renoncer, pour la TV, à lire le moindre livre.

Pendant le week-end, vous pouvez, en revanche, madame, contenter les vôtres en leur proposant le dîner-plateau, afin que tout le monde se retrouve au living devant le poste. Mais attention : pas de bouillon, pas de sauce, le plancher et les vêtements en souffriraient. Vous proposerez des sandwiches-club, des rissolés, des omelettes fourrées, des crêpes.

Mais n'abusez tout de même pas de ces facilités et cela pour plusieurs raisons.

La TV et l'appétit

D'abord, à moins d'une émission exceptionnelle qui pourra ultérieurement fournir un sujet de conversation, pédagogues et psychologues affirment que la télévision, absorbée à pareille dose, tue le désir de dialogue, empêche les échanges d'impressions, supprime les avantages du repas du soir, le seul moment où l'on peut se décontracter, se retrouver affectivement, bavarder des événements de la journée, en un mot former une famille. Ensuite, il n'est pas recommandé, pour la santé, de manger en regardant la télévision. Les enfants, en particulier, oublient de se nourrir, laissent refroidir les mets chauds, s'excitent un peu trop pour la digestion...

Et les télé-parties ?

Enfin, faut-il le rappeler, il est du plus mauvais goût de recevoir quelqu'un en regardant la télévision. Il ne faut pas seulement baisser le son : il faut couper le son et l'image !

Quant à offrir à vos amis et voisins des soirées-télévision, faites-le avec circonspection. Non seulement certains peuvent profiter d'une invitation pour imposer une habitude, mais là non plus il n'existera plus avec eux de ces « communications » personnelles dont se nourrissent précisément l'amitié ou les simples relations.

Du reste, comme vous devez de toute manière atténuer la sonorité du récepteur après 22 h, afin de ne pas gêner le sommeil d'autrui, l'écoute en grand nombre risquerait de devenir pénible et le spectacle de perdre tout intérêt.

NETTOYAGE A SEC
vitasec
LE BON SERVICE POUR PEU D'ARGENT
NEUCHATEL : Flandres 1, Battieux 3
LA NEUVEVILLE : rue du Port

mode textile
pour des vêtements propres !
BASSIN 8 - GOUTTES-D'OR 92
SAINT-BLAISE : Grand-Rue 8

Quelques bonnes recettes

Le pot-au-feu de lapin

Pour 6 personnes : 1 gros lapin pas trop gras, 1 gros os à moelle, 250 g de poitrine fumée, 250 g de carottes, 250 g de navets, 3 ou 4 poireaux, 2 oignons piqués de clous de girofle, 3 gousses d'ail, sel, poivre, thym, laurier.

Pour servir : 3 cuillerées de moutarde, 3 cuillerées de crème, 2 jaunes d'œufs.

Coupez la tête et les pattes du lapin, réunissez les poireaux en botte. Epluchez les oignons, les carottes et les navets. Mettez le lapin, l'os et la poitrine fumée dans une grande marmite. Ajoutez tous les légumes, l'ail, le céleri, sel, et poivre. Versez trois litres et demi d'eau, faites bouillir à petit feu une heure et demie environ, en écumant de temps en temps. Le lapin doit être bien blanc et sa chair moelleuse.

Au moment de servir, mélangez dans un grand bol la moutarde, la crème et les jaunes d'œufs. Versez du bouillon, peu à peu, en remuant au fouet jusqu'à ce que vous ayez une sauce liée et nappante. Servez le lapin découpé et la poitrine fumée en tranches sur un grand plat avec les légumes autour. Servez la sauce à part et le bouillon dans des assiettes creuses.

Pamplemousses grillés

Préparation : 3 minutes ; cuisson, 6 minutes.

2 pamplemousses, 4 cuillerées à soupe de sucre, 4 cuillerées à café de bénédictine, 4 demi-cuillerées de beurre.

Coupez les pamplemousses en deux, dans le sens de l'épaisseur, saupoudrez chaque moitié de sucre. Ajoutez le petit morceau de beurre et mettez sous le gril du four pour faire caramériser le sucre. Sortez du four et arrosez copieusement de bénédictine immédiatement.

Les gnocchis à la parmentier

Pour 6 personnes : 1 bol de purée épaisse, 1 bol de farine, 3 cuillerées à café de purée de tomates, 2 cuillerées à soupe de farine, ½ litre de lait, 50 g de gruyère râpé, 3 cuillerées à soupe d'huile, sel, poivre, muscade.

Mélangez la purée avec la farine de manière à obtenir une pâte qui ne colle plus aux doigts. Formez-en des boules de la grosseur d'une noix et jetez-les dans une casserole d'eau salée bouillante. Lorsque les boules remontent à la surface, elles sont cuites. Prenez-les à l'écumoire et déposez-les sur un plat à gratin.

Quand toutes les boulettes sont cuites, préparez une sauce tomate en faisant chauffer l'huile dans une petite casserole, puis l'extrait de tomates et la farine ; tournez et mouillez peu à peu avec le lait chaud, laissez cuire cinq minutes en tournant. Retirez du feu, ajoutez le gruyère et versez sur vos gnocchis. Faites gratiner à four moyen.

Carottes simplettes à la crème

Un kilo de carottes, 100 g de beurre, 150 g de crème fraîche, sel, poivre, muscade, persil.

Peler les carottes ou simplement les gratter si elles sont fraîchement arrachées de terre. Les couper en rondelles pas trop minces et les cuire de 20 à 30 minutes dans l'eau bouillante salée. Lorsqu'elles commencent à s'attendrir, les égoutter, les mettre dans un sautoir avec le beurre, sel et poivre. Couvrir. Laisser étuver à feu très doux jusqu'à ce que les carottes soient parfaitement fondantes. Veiller à ce qu'elles n'attachent pas. Il peut être nécessaire en cours de cuisson de rajouter un peu de beurre ou un peu d'eau ou éventuellement du bouillon, mais il ne faut pas noyer les carottes qui doivent, en fin de cuisson, être sans liquide. Faire chauffer la crème, la saler et la poivrer (légèrement) puis l'assaisonner d'une pointe de muscade râpée. Ne pas faire bouillir. Dresser les carottes dans un plat creux ou un légumier, les napper de la crème chaude et les saupoudrer largement de persil haché. Ces carottes peuvent constituer un repas, elle peuvent également être accompagnées de viande grillée.

Estée Lauder

Les shampooings traditionnels sont souvent trop alcalins. Si un shampooing est trop alcalin, il peut contrecarrer l'action d'autres soins capillaires alcalins (les teintures et les permanentes sont des traitements alcalins).

Le Shampooing herbal d'Azurée nettoie complètement les cheveux... et parce qu'il est **non alcalin,** il garde aux cheveux leurs huiles essentielles et ne change pas la couleur des cheveux décolorés ou teintés.

KINDLER
Rue de l'Hôpital 9 - NEUCHATEL

Prêt-à-porter
chédel Couture
ST-HONORÉ 2 - NEUCHATEL - TÉL. 25 43 46

RODIER PARIS
En exclusivité
Boutique Madeleine
Madame B. Lachausse
Rue de la Promenade-Noire 8
Tél. 25 15 85 Neuchâtel

Domino

Programme du 1er au 31 mars 1974

Orchestre Top Sextette - Pip Seeborg

Première au Domino !
Dans un show fantastique, six musiciens pur sang vous enthousiasmeront par leurs rythmes

Ines Simon
Sex séduisant de Vienne

Sara Montez
Intimité et charme - rêve assuré

Linda Grey
Le « sex-atout » de la Dame de cœur !

Najoua
Charme oriental

Attractions vers minuit.
Fermé le dimanche.

Le Cabaret dansant International de Bienne
55, rue Centrale, tél. (032) 22 87 44, Bienne

CAMION CHEVROLET

1957, entièrement révisé et expertisé, conçu pour transport de bateaux ; charge utile 5 tonnes.

GARAGE AUTOS IMPORT.
Tél. (022) 42 58 04, demander M. FISCH.

ILE D'ISCHIA

ISCHIA-TOURS spécialiste pour vacances et cures

IMO RENTE S. A.
Seyon 10, Neuchâtel, tél. (038) 25 21 56
Hôtels toutes catégories
Garnis, pensions dès Fr. 16.—
Villas, appartements de vacances

Toutes les 3 semaines dès le 7 avril, cures thermales de 3 semaines ; par avion dès Fr. 1150.—, cure comprise.

ISCHIA TOURS, spécialiste pour l'île d'Ischia

alfa romeo
GARAGE DU VAL-DE-RUZ
2043 BOUDEVILLIERS
Tél. (038) 36 15 15

Famille SCHÜPFER
Promenade-Noire 6 - Tél. 25 61 69 - Neuchâtel

FRUITS ET LÉGUMES

Oranges MORO kg 1.20
TRÈS BELLES FRAISES - Prix étudiés
Salades pommées de serre - Cresson de Nice
Navets de Cavaillon
Melons charentais - Mangues
Haricots extra-fins
et une quantité d'autres articles exotiques
Très beaux radis à 1.10 la botte
EN PRIMEUR :
Belles asperges fraîches
Nouvel arrivage de pommes vertes GRANI
Poires Williams fraîches

Belles sous l'averse !

Vous le serez « Mesdames »
avec nos **imperméables**
de style décontracté
Lignes fluide ou cintrée

Tout le charme du printemps dans ses coloris dernier cri...
TOUJOURS
à la Belette
SOUS LES ARCADES
fbg de l'Hôpital 9, Neuchâtel — Tél. 25 20 18

COLOR CENTER AUTO-SHOP
Rue de l'Ecluse 15
Tél. 038/25 17 80
2000 Neuchâtel

Couleurs et matériel pour les
beaux-arts

Beau choix de **TOILES apprêtées**
à partir de Fr. **13.—** le m²

L'annonce
reflet vivant du marché
l'annonce
dans la Feuille d'avis
de Neuchâtel

VÉHICULES À MOTEUR ET ACCESSOIRES

A vendre de particulier
Alfa Romeo 1750 B
modèle 1971, expertisée, état impeccable ; facilités de paiement.
Tél. (038) 31 74 46.

A vendre de particulier
MINI 1000
modèle 1970, jaune, 48.000 km, très soignée.
Tél. 46 11 35 (46 22 22).

A vendre
MINI
1968, pour bricoleur.
Garage du Vully.
Tél. (037) 71 29 79.

A vendre
FIAT 124
récemment expertisée, prix à discuter.
Tél. 53 16 70, heures des repas.

A vendre
Toyota Corona 1600 DL
modèle 1970, expertisée.
Garage du Val-de-Ruz Boudevilliers.
Tél. (038) 36 15 15, privé (038) 41 37 03.

Alfa Romeo
1972, 2000 Berline.
Garage des Falaises.
Tél. 25 02 72.

Mercedes-Benz
1969, 230, 6 cylindres, blanche.
Garage des Falaises.
Tél. 25 02 72.

A vendre
Consul L 2300
1000 km, année 1973. Valeur neuve 16.000 fr., cédée à 13.000 fr.
Tél. 24 36 46, heures de travail, M. Bellakovitz.

A vendre
2 CV 6
année 1971, expertisée, 3000 fr.
Tél. 51 32 01.

A vendre
Triumph Spitfire
modèle 1970, expertisée.
Garage du Val-de-Ruz Boudevilliers.
Tél. (038) 36 15 15, privé (038) 41 37 03.

GARAGE WASER NEUCHATEL

Voiture de Sport
SPITFIRE MK III
Modèle 1969
3 places, expertisée.
Prix : Fr. 4200.—.
Grandes facilités de paiement.
Garage WASER
Seyon 34-38, Neuchâtel.
Rue du Seyon 34-38
Tél. 038 25 16 28
25 00 98

A vendre . . .
Alfa Romeo 1750 GTV
fin 1970, 39.000 km, rouge, moteur et embrayage neufs ; nombreux accessoires ; état impeccable.
Tél. (038) 24 18 59 (heures des repas).

A vendre Citroën
2 CV 4
20.000 km, modèle 1972. Expertisée.
Tél. 42 35 91.

A vendre
Renault R 5
modèle 1973, 27.000 km, expertisée, très bon état.
Tél. (038) 42 28 44, à l'heure des repas.

OCCASION DU JOUR
Morris 1300
1969, 46.000 km, parfait état. Expertisée.
Garage M. BARDO, Sablons 47, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 18 42 - 24 18 44.

A vendre
MINI 1000
1970, 68.000 km, très bon état général. Expertisée.
Garage du Vully.
Tél. (037) 71 29 79.

OPEL
1900 S, 1972, beige.
Garage des Falaises.
Tél. 25 02 72.

Mercedes-Benz
300 SEL, 6,3 l, 1970.
Garage des Falaises.
Tél. 25 02 72.

Occasion unique
Volvo Coupé
overdrive, 55.000 km, consommation moyenne 10,5 l/100 km
Tél. (038) 33 58 71.

Vespa Sprint
125 cm3 modèle 1973, 7500 km, état neuf.
Tél. 24 05 94.

RENAULT
R 12 Break, 1970.
Garage des Falaises.
Tél. 25 02 72.

Je vends
Suzuki T 250
modèle 1971, montée polyester, moteur neuf, + 2 K 81 neufs + pièces origine, 2500 fr.
Tél. 41 27 02, heures des repas.

Vente achat échange
Reprise au plus haut prix du jour pour voitures neuves de toutes marques

Mercedes 230 SL ;
Mercedes 220 S 65 ;
Mercedes 220 S, automatique ;
Mercedes 220 S ;
Porsche 911 S, révisée ;
DS 21 1972, 5 vitesses, voiture impeccable ;
D Super 5 1972 ;
VW 1200 1900 fr. ;
VW 1300 2800 fr. ;
VW 1600 3400 fr. ;
R 16 1967, impeccable, 3400 fr. ;
Fiat 850 40.000 km, 3000 fr. ;
Opel Kadett 1971, 30.000 km, 5400 fr. ;
Vauxhall Viva 6 CV, 2800 fr. ;
Austin 1100 2500 fr. ;
Fiat 125 52.000 km, 3400 fr. ;
Valiant 1965, 2900 fr. ;
Autobianchi Primula expertisée, 900 fr.

Tél. 25 29 50
Garage de la Cuvette
H. Bayard
Vauseyon
Rue des Tunnels 9
2006 Neuchâtel
Tél. (038) 25 29 50
Tél. 25 29 50

Alfa Romeo
1750 GTV, 1970, Coupé, blanc.
Garage des Falaises.
Tél. 25 02 72.

Centre d'Occasions

Renault R 12 TS	29.000 km blanche	1973
Renault R 12 TL	30.000 km crème	1972
Renault R 4 Break	3000.—	1969
Austin 1300	33.000 km verte	1971
Peugeot 204 TO	60.000 km blanche	1968
Peugeot 304 TO	80.000 km blanche	1970
VW 1302 S	53.000 km rouge	1970
Ford 17 M	43.000 km brune	1971
Mini Clubman	48.000 km rouge	1972
BMW 2002	43.000 km grise	1971
Citroën GS Club	45.000 km verte	1972
Fiat 850 Coupé	2400 fr.	bleue
Ford Cortina	2900 fr. blanche	1967

RENAULT **ROBERT**
Champ-Bougin 34 36 - NEUCHATEL
Tél. (038) 25 31 08

J'achète des
MINI d'occasion
Garage du Vully.
Tél. (037) 71 29 79.

Cause de départ
Ford Transit
expertisée.
Tél. 33 43 25.

A vendre
Alfa Romeo GTV 1600
moteur refait, non expertisée.
2200 fr.
Tél. (038) 51 19 85, dès 19 heures.

FIAT
128 SL, 1973, coupé, bleu.
Garage des Falaises.
Tél. 25 02 72.

RENAULT
R 6, 850 cm3, 1970, blanche.
Garage des Falaises.
Tél. 25 02 72.

A vendre
Austin Maxi 1500
blanche, 1971, 38.000 km, très bon état général. Expertisée.
Reprise éventuelle.
Garage du Vully.
Tél. (037) 71 29 79.

A vendre
caravane
Sprite Sport 435, année 1973, état de neuf ; 4-5 places, chauffage à gaz, W.-C. ; auvent. Place à disposition dans camping, à proximité immédiate de Neuchâtel.
Téléphoner au (038) 46 15 30, heures des repas.

OCCASIONS
CRÉDIT ÉCHANGES

GRATUIT AVEC CHAQUE VOITURE D'OCCASION **1 vélo** pliable

GS 1220 BREAK, 1972, bleue Fr. 7700.—
RENAULT R 16 TS, 1971, gris clair, Fr. 7200.—
GS 1220 CLUB, 1973, ivoire, 10.000 km Fr. 8800.—
RENAULT R 4, 1969, grise, Fr. 2900.—
DATSUN 2000, 1969, rouge métallisé, Fr. 3900.—
FIAT 124 S, 1971, blanche, Fr. 5800.—
CITROEN DW 21 PALLAS Injection, 1972, bronze, intérieur cuir, boîte mécanique à 5 vitesses. Fr. 12.900.—
FORD 2300 S, 1968, brun clair, Fr. 4100.—
GS CLUB, 1971, blanche, Fr. 5700.—
PEUGEOT 304, 1970, blanche, Fr. 6600.—
SIMCA 1000, 1970, blanche Fr. 4000.—
CITROEN DS 21 PALLAS, 1970, bronze, intérieur cuir Fr. 6900.—
NSU 1200 C, 1971, beige Fr. 4400.—
FIAT 1600 SPIDER, 1971, rouge, Fr. 7900.—
AUSTIN AMERICA, 1969, rouge, Fr. 3900.—
MORRIS MARINA TC, 1972, blanche, Fr. 7900.—
DATSUN 1800, 1969, rouge Fr. 5200.—
FIAT 125 S, 1969, rouge Fr. 5800.—
MERCEDES 200, 1966, gris clair Fr. 5900.—
VW K 70, 1971, blanche Fr. 7900.—
RENAULT R 15 TS, 1973, bleu métallisé, 13.000 km, boîte automatique, radio
MÉHARI, 1973, rouge

ACOMPTE INITIAL = 35 %, SOLDE EN 18 MOIS

Une 2cv Gratuite par tirage au sort
2 CV 4 5,4 L aux 100 km
CITROËN AUTOBIANCHI
Garages Henri Favre S.A. Apollo Fbg Lac Neuchâtel 038 241212

CHRYSLER SIMCA SUNBEAM

VW PASSAT TS	novembre 1973	4000 km	
SIMCA 1501 S	1972	25.000 km	
SIMCA 1500 automatique,	1968	moteur neuf 41.000 km	
SIMCA 1000 S	1973	27.000 km	
CHRYSLER 160 GT	1972	68.000 km	
CHRYSLER 160	1971	75.000 km	
SUNBEAM 1250 LUXE	1972	30.000 km	
SUNBEAM LUXE 1250	1971	30.000 km	
AUSTIN 1000, moteur neuf	1968	91.000 km	
OPEL KADETT	1967	87.000 km	

Garage A. WALDHERR
Parcs 147 - NEUCHATEL - Tél. (038) 24 12 65

OCCASIONS VOLVO

VOLVO 142 ST	1971	grise	65.575 km	Fr. 8.200.—
VOLVO 144 S	1970	blanche	76.340 km	Fr. 8.200.—
VOLVO 144	1969	blanche	42.906 km	Fr. 9.600.—
VOLVO 144	1970	rouge	49.290 km	Fr. 9.700.—
VOLVO 144	1971	blanche	39.160 km	Fr. 11.500.—
VOLVO 144	1972	blanche	25.900 km	Fr. 12.900.—

VOITURES GARANTIES
Garages SCHENKER, 2068 Hauterive
Agence VOLVO Tél. (038) 33 13 45

NOTRE FEUILLETON 9

L'ENNEMI BIEN-AIME

par LEE MARNER

Nan Varn les examinait, lèvres retroussées dans les angles, une expression spéculative dans le regard.

— N'y faites pas attention, conseilla-t-il, ma chère sœur a la manie de sauter sur les conclusions.

— Je suis là strictement pour affaires, répondit Wendy en souriant.

— Depuis quand mon frère fait-il des affaires ? Et sans attendre de réponse, Nan se retourna : — Où est Amanda ? Larry, c'est effrayant, elle est de plus en plus dans la lune !

Une jeune fille en duffle coat et blue jeans regardait vaguement autour d'elle, une écharpe bleue et rouge nouée négligemment autour de sa tête. A l'appel de Nan, elle s'avança d'un pas nonchalant.

— Je vous avais perdue dans la foule, dit-elle.

Wendy n'avait jamais entendu une voix aussi placide et aussi apaisante. Nan lui présenta son amie. Cette jeune fille au visage pâle et délicat, aux yeux bleus rêveurs, était donc Amanda Scott. Ils gagnèrent la voiture, Nan parlant abondamment, rappelant des souvenirs, posant des questions. En remarquant la toile sur le siège avant, les blonds sourcils d'Amanda se soulevèrent légèrement.

— Vous n'avez donc pas paressé, Larry ?

— Oh ! si, répondit-il en riant, pendant deux grands jours. Si c'est à cette peinture que vous faites allusion, elle est de Rob, le frère de Wendy.

— Oh ! vous m'avez parlé de lui ! (Les yeux bleus nonchalants et souriants se tournèrent vers Wendy). Puis-je la voir ?

La jeune fille prit la toile et la montra.

— Mais, je croyais... balbutia Amanda en se retournant avec étonnant vers Larry.

— Il faut bien manger ! Même Rob commence à le comprendre... On ne peut pas vivre avec l'estomac vide.

— Encore une tentative de fuite !... murmura si doucement Amanda que Wendy l'entendit à peine.

Nan avait cessé de sourire et son regard avait pris une expression hostile.

— Par moments, vous me rendez folle, Amanda ! Larry, montons en voiture.

Dans l'auto, Amanda sourit, et ils bavardèrent comme s'il ne s'était rien passé. Larry annonça qu'il conduisait Wendy chez le marchand de tableaux, et qu'ensuite ils iraient goûter.

— Larry, si nous essayions de le vendre à la place de Wendy, nous en obtiendrions peut-être un meilleur prix ? suggéra gentiment Amanda.

— C'est faisable, acquiesça la jumelle, avec une note d'approbation et d'affection dans la voix qui surprit Wendy.

Les jeunes gens descendirent, laissant Nan et Wendy seules pendant qu'ils entraient dans le magasin.

— Je tiens à vous remercier, dit précipitamment la sœur de Rob.

— Me remercier ?... Et de quoi ?

— De votre bonté au sujet des droits de pêche. Nous avons passé chez le notaire...

— Oh ! ça, interrompit Nan en riant, c'est un plaisir pour nous. Et d'ailleurs l'idée est de Larry.

— Ah ! il ne me l'avait pas dit, mais cela lui ressemble bien.

— Vous l'aimez bien ? (Les yeux de Nan brillaient de curiosité).

— Bien sûr, je l'aime beaucoup.

— De quelle manière ? insista Nan.

Wendy rougit en comprenant ce qui se cachait derrière cette question ; mais avant qu'elle puisse répondre, la main de Nan se posa doucement sur la sienne.

— Je voudrais que Larry vous épouse... Vous et personne d'autre !

Son regard s'était involontairement dirigé vers le magasin d'objets d'art.

CHAPITRE III

L'embarras empourpra les joues de Wendy. Que dire ?

— Je n'ai jamais pensé... à épouser Larry, balbutia-t-elle

Le regard de Nan devint vif et scrutateur, puis ses lèvres se plissèrent dans un sourire et elle feignit de considérer sa remarque comme une plaisanterie.

— Mon cher frère a raison, je saute sur les conclusions. Pardonnez-moi, Wendy, et ne me prenez pas pour une horrible faiseuse de mariages.

L'émotion qui pointait dans la voix démentait la gaieté factice de Nan. Oubliant sa propre confusion, Wendy éprouva de la sympathie pour son amie.

— J'aime beaucoup Larry, dit-elle sérieusement, mais je ne suis pas amoureuse de lui. Ni de personne !

Pourquoi la pensée d'Alan traversa-t-elle son esprit ? Elle la chassa avec impatience. Elle avait dit la vérité : elle n'aimait personne, elle en était bien sûre.

Nan cessa de rire et ses yeux bruns prirent une expression grave et mélancolique.

— En agissant avec trop de précipitation, j'ai peut-être gâté les chances de Larry.

Tout en réfléchissant, Wendy secoua lentement la tête. Comment pouvait-on être certain de la naissance de l'amour ? Venait-il comme le rayon de soleil qui illumine tout en un instant ? Un coup d'œil, un sourire, un baiser, le voilà ! Parfois, cela se passe bien ainsi, se dit-elle ; mais pour la plupart des gens, l'amour, comme un jeune arbre, pousse d'abord mince et fragile et finit par atteindre une magnifique stature. De quelle manière se présenterait-il pour elle ?

— Non, vous n'avez rien gâté, dit-elle à haute voix. Savez-vous, Nan, que je préférerais vous avoir pour belle-sœur à toute autre femme.

Les yeux de Nan clignèrent, ses lèvres se plissèrent dans un sourire moqueur.

— Ne vous faites pas de souci, vous m'aurez pour belle-sœur, taquina-t-elle ; si vous n'épousez pas Larry, j'épouserai Rob.

— Ce serait un merveilleux moyen de me sortir d'embarras ! répliqua Wendy du même ton.

Elle parla de Clare, de son attitude avec Rob. Elle ne pouvait pas la considérer comme un flirt innocent, car il était évident que la belle blonde souhaitait éveiller la jalousie d'Alan.

Nan, les yeux pensifs, écoutait.

— Inutile évidemment de mettre Rob en garde !

Wendy hocha la tête : il ne lui était pas difficile de s'imaginer comment son frère accueillerait un tel avertissement. Elle entendait son rire entêté et connaissait son obstination à faire ce qui lui plaisait ; tout ce qu'on pourrait lui dire ne ferait que l'ancrer dans sa résolution.

— Vous connaissez les hommes !

Nan acquiesça d'un signe de tête.

Amanda sortit du magasin d'objets d'art, suivie de Larry portant la toile sous le bras.

— Pas vendue ? demanda Wendy désappointée.

— Il offre cinq guinées, expliqua doucement Amanda ; nous ne pouvions accepter sans vous consulter.

— Ce n'est pas beaucoup !

Wendy fut incapable de cacher sa déception. Rob était si heureux à l'idée de faire de l'argent de ses œuvres... Et aucun magasin, à part celui-ci qui offrait un prix de famine, n'achetait des tableaux.

— Cinq guinées, ce n'était pas assez ; Rob ne s'en serait pas contenté, dit Larry en prenant le volant et en appuyant sur l'accélérateur.

Nan déclara, que plus tard, ils obtiendraient peut-être un meilleur prix, mais Wendy doutait qu'une petite boutique paie jamais beaucoup plus. Pourtant, rien n'était perdu : le marchand, nouveau venu à Sinderford, ne connaissait pas Rob.

— Cela n'a pas d'importance, dit-elle ; rien n'empêche Rob de lui apporter lui-même d'autres toiles.

(A suivre)

ÉDITIONS DES REMPARTS, LYON

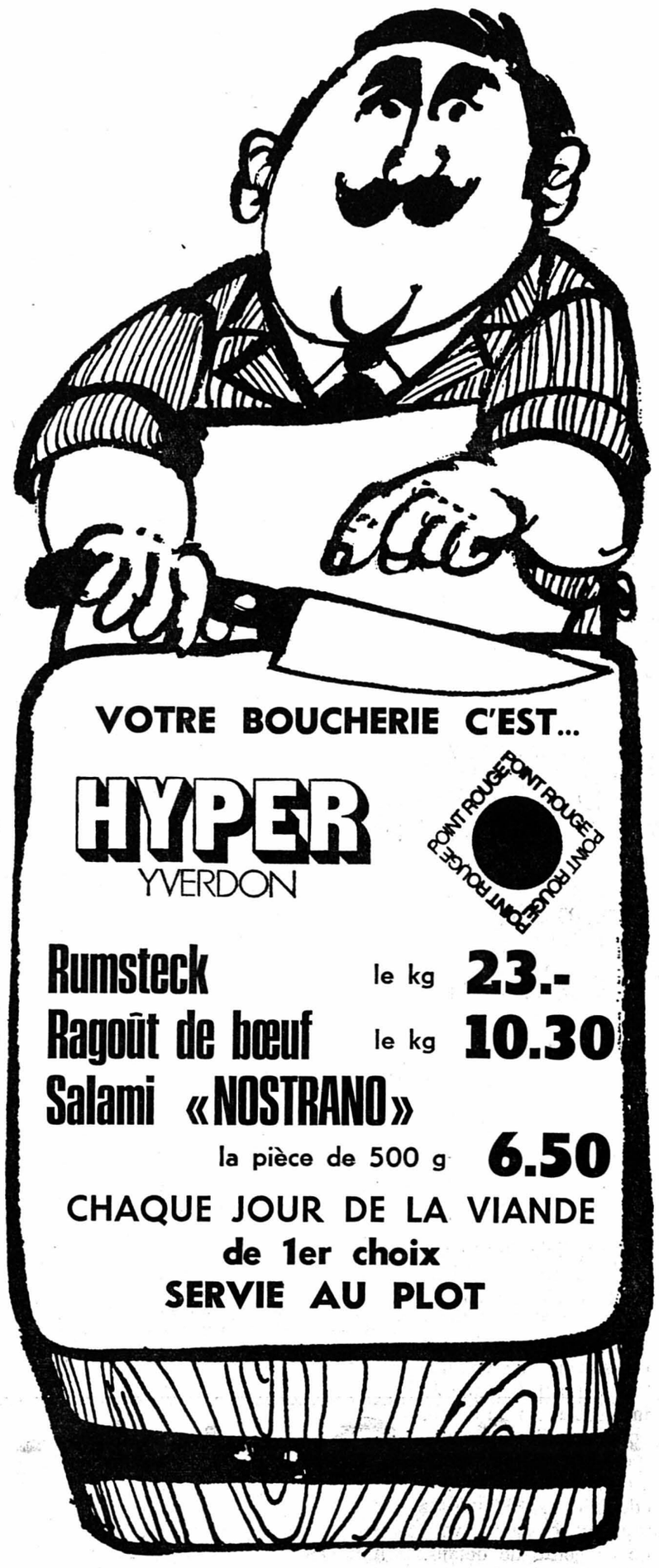

vous propose en fin de semaine

ROTI DE BŒUF LARDÉ

à un prix très avantageux

J'ai trouvé

le moyen de faire exécuter mes photocopies à la minute, sous mes yeux, chez **Reymond, Rue Saint-Honoré 5, Neuchâtel.**

Particulier cherche

Fr. 1000.—

remboursement à convenir.

Adresser offres écrites à TC 629 au bureau du journal.

Horlogerie-Bijouterie
WERNER MARTIN & Cie
Centre Moderna
rue E.-Roulet 5 2034 Peseux

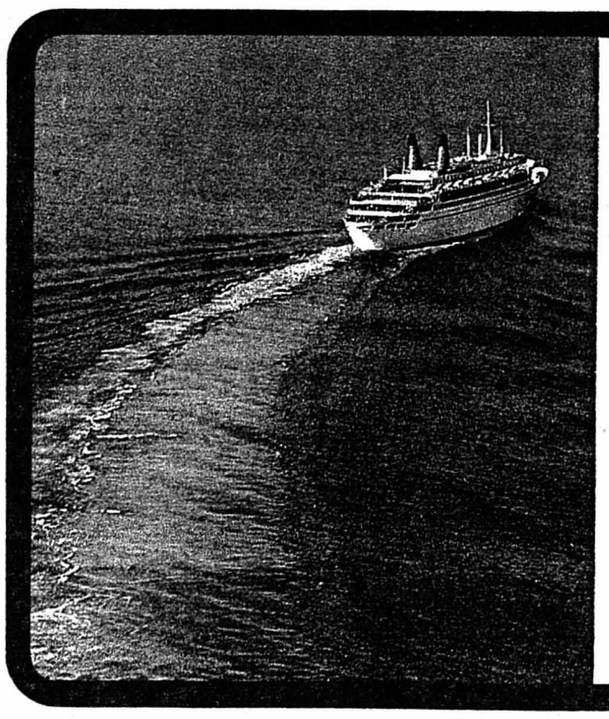

Vogue la croisière...

Quelle qu'en soit la manière, nos croisières ont tout pour vous plaire. Il y en a une folklorique (avec cor des Alpes et youtze à bord), des romantiques (sur voiliers), des classiques (avec séjour balnéaire) et des exotiques. En voici une sélection:

Pour les amateurs du folklore
Première croisière folklorique en Méditerranée à bord du MV Romanza (9000 BRt). Au départ de Venise à destination de la Grèce-Turquie, 23 octobre—2 novembre dès **Fr. 1020.—**

Pour les futurs pirates
Romantique voyage en mer à bord du voilier-moteur Seeadler. Une croisière «sans étiquette» le long de la côte yougoslave. 7 jours dès **Fr. 305.—**

Pour les marins en famille
Croisière en famille avec 25% de réduction sur le MS Queen Frederica (22500 BRt). Espagne—Afrique du Nord—Sicile, 12—19 juillet et 4—11 octobre dès **Fr. 590.—**

Pour les croisiéristes sur cargo en cabine de 1ère classe
Intéressant trajet jusqu'en Turquie méridionale à bord du MS Brennero (4400 BRt). Nombre de passagers limité, atmosphère personnelle à bord. 4—23 octobre dès **Fr. 1370.—**

Pour les vacanciers balnéaires
Croisière de 7 jours en Espagne-Maroc, à bord du MS Enrico C (16000 BRt) combinée avec 7 jours de vacances balnéaires à Majorque par exemple, dès **Fr. 915.—**

Prix au départ du port d'embarquement, suppléments pour carburant non compris. **Billets de raccordement à prix réduits pour accès en train.**

popularis tours

2000 Neuchâtel	4, rue de la Treille	(038) 24 02 02
2300 la Chaux-de-Fonds	41, av. L.-Robert	(039) 23 48 75
1000 Lausanne 9	21, rue Saint-Laurent	(021) 20 65 31

Participez au grand concours de voyages Popularis 1974 avec ses prix d'une valeur globale de Fr. 20000!

COMPTOIR DES PAPIERS PEINTS
couleurs & vernis
Seyon 15
Dépositaire des produits
SIKKENS
ET CAPAROL
Tél. (038) 25 40 50

AGENCE OFFICIELLE - GARAGE R. WASER

BRITISH LEYLAND MORRIS — BRITISH LEYLAND MG — BRITISH LEYLAND TRIUMPH

RUE DU SEYON 34-38 - NEUCHÂTEL Tél. (038) 25 16 28

WIRZ 274.1.3

Toyota poursuit sa marche triomphale. A cadence normale.

Les années 1967 à 1972 ont été marquées par des ventes records. En 1973, la situation s'est normalisée. Nous abordons l'avenir avec confiance, car notre succès ne va pas fléchir. Les faits sont là pour le prouver.

1. En dépit des circonstances défavorables qui ont pesé sur l'ensemble de la branche – par exemple, les restrictions de crédit décidées par le Conseil fédéral et la crise du pétrole – Toyota a poursuivi, en 1973, sa marche triomphale en Suisse. (Ailleurs aussi, puisque, en 1973, la Toyota Corolla a été la voiture la plus vendue en Finlande et 280 000 Toyota ont été immatriculées aux Etats-Unis.)

2. Plus de 60 000 Toyota circulent déjà en Suisse. Jamais encore, les modèles d'une nouvelle marque de voitures ne s'étaient répandus ici à une cadence pareille.

3. Le nombre des automobilistes qui vont échanger leur Toyota usagée contre une neuve, ne cesse de croître. On escompte en effet qu'une automobile reste en moyenne entre les mains de son premier acheteur pendant 3 ans. C'est donc maintenant que le gros des propriétaires de Toyota vont changer de voiture. Or, comme les Toyota présentent les meilleures qualités en matière de sécurité et d'économie – notamment à cause de leurs carburateurs à double registre, dont la sobriété proverbiale gagne en importance –, ces automobilistes, persuadés qu'ils ont bien choisi, vont rester fidèles à la marque.

4. Les nouveaux venus qui abandonnent d'autres marques sont de plus en plus nombreux aussi. Autant de conducteurs qui savent à quel point les Toyota sont faites pour nous autres Suisses. Des voitures ultra-confortables, qui comportent l'équipement le plus complet de leur classe: des sièges-couchettes, avec appuie-tête, à l'auto-radio, en passant par les glaces teintées, sans oublier le judicieux système de chauffage-ventilation à air frais, ni l'allume-cigarettes et les pneus à carcasse radiale. Tout cela, pour vous garantir la sécurité et le bien-être sur la route. Sans supplément de prix.

Car – n'est-ce pas? – quand nous autres Suisses choisissons une voiture, nous voulons tout simplement que le compte y soit, jusqu'au moindre détail, en matière d'économie, d'équipement, de confort, de performances, de sécurité, de fiabilité, de robustesse, d'endurance, de prix et de finition.

Eh bien justement, chaque Toyota *est* la somme de ce genre de détails. C'est à cela qu'elle doit sa valeur durable. Et – pas étonnant! – son succès. Voilà donc des faits, on ne peut plus éloquents, qui convainquent les gens du métier. Ceux qui ne s'en laissent pas conter par quelques détracteurs, sans doute poussés par la jalousie que suscite le succès continu de Toyota.

TOYOTA

Avec garantie doublée: 1 an ou 20 000 km

Toyota Corolla 1200 Deluxe Fr. 8690.— | Toyota Celica 1600 ST Coupé Fr. 13 390.— | Toyota Carina 1600 Sedan Super Deluxe Fr. 11 300.—

Toyota Crown 2600 Sedan Deluxe Fr. 18 700.— | Toyota 2000 Sedan Deluxe Fr. 13 650.— | Toyota 2300 Sedan Deluxe Fr. 15 950.—

Aussi en versions Coupé et Station Wagon.

3 bonnes spécialités fraîches
du pays
CANETONS - CABRIS
Jeunes PIGEONS
LEHNHERR frères
le magasin spécialisé gros et détail
NEUCHATEL - Rue Fleury 7 - Tél. (038) 25 30 92
FERMETURE HEBDOMADAIRE : LE LUNDI

IMPORTATION DIRECTE CUIR ET DAIM
Blousons, vestes, manteaux pour dames et hommes
VESTES EN CUIR dès Fr. 190.–
BLOUSONS EN CUIR pour dame dès Fr. 180.–
MANTEAUX CUIR ET DAIM dès Fr. 340.–
OUVERT VENDREDI ET SAMEDI
F. DURGNIAT, Portes-Rouges 149 - Tél. 24 30 65

ÉCRITEAUX en vente au bureau du journal

prêt comptant
Pour quelle raison dépenser plus ailleurs? Un prêt comptant BPS est avantageux. Rendez-vous compte par vous-même! Envoyer le coupon ci-contre. Discrétion assurée.
Banque Populaire Suisse
à deux pas de chez vous

Je m'intéresse à un prêt comptant. Veuillez me faire parvenir les documents y relatifs.
Nom, Prénom 42
Rue
NAP et localité
Prière d'envoyer ce coupon à:
Banque Populaire Suisse, Centrale des pr. cpt, Case postale, 3000 Berne 16

LETTRES ARTS

La chronique des livres de P.-L. BOREL

LE JOURNAL DE L'IMPRESSIONNISME

par Maria et Godfrey Blunden

Le Journal de l'impressionnisme 1) est certainement l'un des meilleurs livres, sinon le meilleur, que l'on ait jamais publiés sur l'impressionnisme. Pourquoi ? Parce que, à la qualité des illustrations et à l'excellence de leur choix, il joint un texte bien documenté, intelligent et spirituel, qui se lit avec le plus vif plaisir. Les auteurs en sont Maria et Godfrey Blunden.

Au début du second Empire, les futurs impressionnistes ont près de vingt ans. « De jeunes révolutionnaires en colère », comme devait le dire Zola. Napoléon III a effacé des murs de Paris la fière devise républicaine, Liberté, Egalité, Fraternité. Il a rétabli partout le grand N napoléonien, symbole de puissance et de gloire. Quand il passe dans sa voiture de gala, on peut admirer, surmontant l'énorme véhicule, l'aigle aux ailes impériales, et quand il signe un traité, c'est toujours avec une plume d'aigle.

Jusque-là, la grande peinture a été une peinture noble, à grands sujets mythologiques ou historiques, et Cabanel, Meissonier, Bouguereau continuent la tradition. En décidant de peindre la vie de tous les jours dans ses aspects les plus familiers, y compris les scènes de café et de bar, les impressionnistes se déclassent, et le comte Nieuwerkerke, surintendant de l'Académie des beaux-arts et président du jury du Salon annuel, déclare avec dédain : « C'est de la peinture de démocrates, de ces hommes qui ne changent pas de linge, qui veulent s'imposer aux gens du monde ; cet art me déplaît et me dégoûte. » L'empereur juge sentencieusement que **Le Déjeuner sur l'herbe** offense la pudeur. Quant au public, il trouve plus simple de rire devant ces tableaux où gens et choses sont représentés de manière si comique. Au fond, pour les amateurs sérieux, c'étaient tout simplement des chromos.

Auguste Renoir : Portrait de Victor Chocquet.

D'ailleurs, même parmi les impressionnistes, l'entente n'était pas parfaite. Courbet disait de l'**Olympia** : « C'est plat et cela manque de modelé. On dirait la reine de pique sortant du bain. » A quoi Manet répliquait : « La notion de rotondité selon Courbet, c'est une boule de billard. » En fait, Courbet n'admirait guère que lui-même, puisqu'il disait de ses propres tableaux : « C'est tellement beau que c'en est stupide ! » Quant à Cézanne, il trouvait Manet trop aristocrate : « Tous ces gens-là sont des salauds, disait-il. Ils sont aussi bien mis que des notaires. »

De là à suspecter ces peintres de républicanisme, il n'y avait qu'un pas. Un jour, Renoir qui peignait sur le motif, en pleine nature, voit sortir d'un bois un jeune homme affolé, qui le supplie de lui donner un morceau de pain ; c'est un jeune républicain réduit à cacher son existence. Quelques années plus tard, sous la Commune, Renoir, qui est resté à Paris, se met à peindre son vieil amour, la Seine. Un attroupement se produit, on soupçonne le peintre d'être un espion des Versaillais, et l'on crie : « Jetez-le à l'eau. » A ce moment, un communard s'avance, et Renoir reconnaît le jeune homme auquel il a donné du pain. Il est sauvé.

Ainsi, en commençant par Manet qui restera le grand chef du mouvement, puis avec Courbet, Degas, Renoir, Monet, Pissarro, Sisley, Seurat, Cézanne, tous admirablement représentés dans ce beau volume, nous voyons se dérouler toute la fresque de l'impressionnisme. Depuis l'heure où un critique ironiquement déclara qu'il y avait là « de l'impression » et où les tableaux des refusés, munis d'un grand R, étaient éloignés du Salon dans un long cortège funèbre, jusqu'au triomphe final de l'impressionnisme, on voit chacun de ces peintres faire son chemin, même Cézanne, lui dont on disait : « Qui est-ce qui a peint cette horreur ? Un petit poseur qui se donne des airs de génie, sans jamais nous envoyer une toile qu'il nous soit possible d'accepter. »

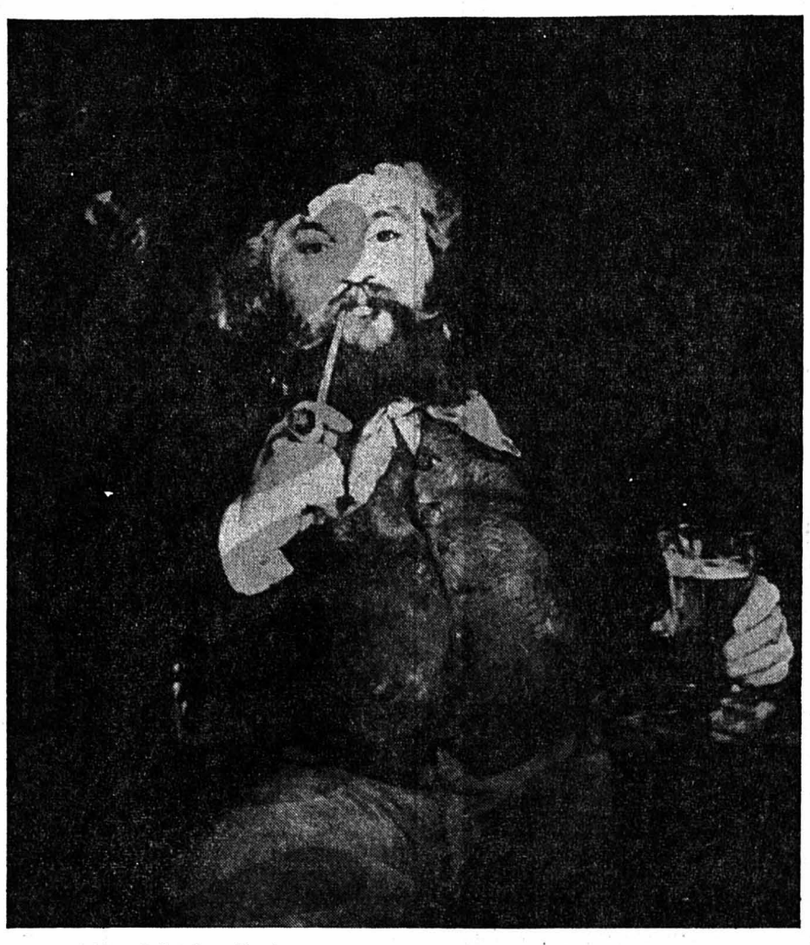

Edouard Manet, Le bon Bock.

En fait, Cézanne déjà dépasse l'impressionnisme, car son art, dans sa volonté de simplification hardie, atteint en quelque sorte l'essence du sacré. Cézanne est un constructeur, et non pas simplement un œil, comme il l'a dit lui-même de Monet : « Monet, n'est qu'un œil, mais quel œil ! » Monet regarde, et devant son œil la nature vibre, s'enchante et s'irise. C'est en 1895 que l'on a donné la meilleure définition de l'impressionnisme : « Dans le monde multiple, ce qui nous doit précisément charmer, c'est l'instable vibration de vie qui anime le ciel et la terre et la mer, et toute la nature inerte. Eh bien, cette mouvante merveille de toute heure qui surgit à nos yeux de tous les spectacles de la planète lumineuse, ce miracle changeant, qui ne cesse que pour enfanter d'autres miracles, cette intensité de vie qui nous vient de l'homme ou de la bête, mais qui nous vient aussi de l'herbe, du bois et de la pierre, la terre nous en prodigue la fête sans jamais lasser. » Cette déclaration est de Georges Clemenceau.

P.L. B.

1) Skira.

NOTES DE LECTURE

Dostoïevski. CAHIER DIRIGÉ PAR JACQUES CATTEAU. (Editions de L'Herne.) Un très intéressant cahier, contenant des textes de Dostoïevski qui n'avaient pas encore été traduits en français, des documents et témoignages, en particulier la célèbre lettre à Gogol de Belinski, des interviews de Boris Boursov, de Julien Gracq et de Gabriel Marcel, des essais et des études, des parallèles avec d'autres grands écrivains de la littérature mondiale, et une bibliographie analytique.

René Fallet. ERSATZ. Roman. (Denoël.) Hitler n'est pas mort. Un de ses sosies ayant accepté avec enthousiasme de mourir à sa place, en 1945, dans la fameuse chancellerie du Reich, le führer, endossant les vêtements et la personnalité de cet « ersatz », est devenu le garde champêtre d'un petit bourg allemand. Et aujourd'hui le voici dans une maison de retraite à Nuremberg, entouré de pensionnaires des deux sexes qui ont conservé intacte leur admiration pour Hitler. Cocasse et divertissant.

Robert Quatrevent. MOI, LE SERPENT. Fantaisie. (Denoël.) Dans l'Eden, le serpent regarde une adolescente merveilleusement belle. Descendant de l'arbre où il est lové, il s'enroule autour d'elle et crée ainsi la Femme, lui offrant les cinq sens, la conscience, l'instinct sexuel, en un mot : son âme. Bientôt la Créature rencontrera la Créature complémentaire et ils fuiront ensemble dans le paradis. Une prose harmonieuse et intensément poétique.

Giuseppe Bonaviri. DES NUITS SUR LES HAUTEURS. Roman. (Denoël.) Revenant en Sicile où son père est mort, le narrateur trouve autour de la dépouille paternelle une foule de parents, de mages et d'astrologues occupés à chercher l'oiseau mystérieux qui a emporté l'esprit du mort. Coups de théâtre sur le thème de l'occultisme sicilien, dévoilant l'invraisemblable fatras de mythes dont nous sommes tissés.

Norman Mailer. UN CAILLOU AU PARADIS ET AUTRES NOUVELLES. Traduit de l'américain. (Robert Laffont.) Toujours les mêmes thèmes, le dégoût, la violence et la mort, dans des nouvelles dont l'auteur, dans la préface, s'amuse à dire d'abord beaucoup de mal pour en dire ensuite beaucoup de bien. Mais le pire serait, paraît-il, d'écrire sur son propre compte avec une objectivité d'acier.

HOMMAGE AU POÈTE PAUL CHARMONT. Feuillets de poésie. Treizième cahier. Automne 1973. (Perret-Gentil.) Sous le pseudonyme de Paul Charmont se cache l'éditeur Paul-Fabien Perret-Gentil lui-même, qui est mort l'année dernière. Dans cet émouvant hommage nous apprenons ce qu'il fut, un homme charmant, cultivé, fantaisiste, plein de talent à la fois comme peintre, poète et homme de théâtre. Curieux de tout, prodigue de ses dons, plein de vitalité, comme homme de plume, il n'avait pas moins de dix-sept pseudonymes !

Louis Pauwels. PRÉSIDENT FAUST. Texte et poèmes originaux du film de Louis Pauwels et Jean Kerchbron. (Albin Michel.) Un Faust très moderne, puisque Faust est ici un P.D.G. qui atteint à la puissance au moyen du pétrole. Méphisto s'intéresse à lui, y voyant une proie délectable. Scénario composé pour la télévision française.

Camille Gorgé. LA DÉESSE DE PIERRE. Poème inachevé sur le Japon en guerre. (Editions Robert, Moutier.) Un curieux poème, à vrai dire assez laborieux, rédigé par l'ambassadeur Camille Gorgé, qui a été fasciné par le pays du Soleil levant.

Robert Miron d'Aussy. CHASSE AUX SLOGANS. (Nouvelles Editions Debresse.) Une revue des idées et des préjugés qui dominent le monde moderne où chacun parle de dignité humaine, de justice sociale, de colonisation, de racisme... Mais sait-on même de quoi l'on parle ?

Donald Wollheim. LES FAISEURS D'UNIVERS. (Robert Laffont.) Un essai sur la science-fiction d'aujourd'hui.

LE MINISTÈRE ET LES MINISTÈRES SELON LE NOUVEAU TESTAMENT. Par P. Bony, E. Cothenet, etc. (Editions du Seuil.) Un examen des écrits du Nouveau Testament, visant à tester la valeur des ministères, anciens et nouveaux. Toujours le problème du visage que prendra le christianisme de demain.

MANUSCRITS ET AUTOGRAPHES FRANÇAIS. Catalogue établi par Bernard Gagnebin. (Fondation Martin Bodmer, Cologny-Genève.) Une moisson de manuscrits, avec quelques fac-similés de Louis XIV, Stendhal, Flaubert, etc.

CLASSIQUES HACHETTE. Dictionnaire des œuvres et des thèmes de la littérature française, allemande et russe. Trois volumes fort bien rédigés, par Michel Bouty, Jean Chassard et Jacques Sancan. La femme (Guillaume de Lorris, Rousseau, Simone Weil, etc.), par Alexandre Beaujour.

NOUS AVONS REÇU : Grammaire nouvelle, français et exercices structuraux par E. Genouvrier et Cl. Gruwez. (Larousse.) La nouvelle grammaire du français, par Jean Dubois et René Lagane. (Larousse.) Vidéo et société virtuelle, par Alfred Willener, Guy Milliard et Alex Ganty. (Tema-éditions.) Ecrits de psychologie sociale, par G. Tarde. (Privat, éditeur.)

P.L. B.

Bibliographie

Dr Rudolf Tischner
INTRODUCTION A LA PARAPSYCHOLOGIE
(Payot, Paris)

La collection « Aux confins de la science » vient de s'enrichir d'un nouveau volume. Il s'agit d'une réédition de *L'Introduction à la parapsychologie*, par le professeur R. Tischner, membre de la célèbre Société de recherches psychiques de Londres.

Cet ouvrage vient à son heure, car on assiste actuellement à un véritable engouement du public pour tous les phénomènes « occultes » : télépathie, clairvoyance, transe, tables tournantes, hantises.

Le Dr Tischner étudie avec la rigueur qu'exige le contrôle scientifique, ce domaine en marge de la psychologie normale qui exige une méthode d'investigation spécifique.

FINALE COUPE DES JEUNES

LA VUE-DES-ALPES ◆ SAMEDI 9 MARS ◆ DÈS 14 HEURES ◆ ENTRÉE LIBRE

SOURCE perrier

QU'EST-CE-QUE LA COUPE DES JEUNES SOURCE PERRIER ?

Après avoir quitté la compétition de ski sur le plan national et international Jean-Pierre Besson, membre de notre équipe nationale, habitant Les Loges, devenait entraîneur de l'équipe suisse féminine et menait Annerösli Zryd au titre de championne du monde de descente à Val Gardena en 1970.

Qui ne s'en souvient pas ? Puis d'autres projets le retenaient dans la région plus particulièrement le développement du centre de ski que devenait La Vue-des-Alpes et son magnifique panorama. C'est alors qu'avec des amis aussi « mordus » que lui, il eut le privilège d'obtenir le patronage de la Source Perrier, par la Maison Georges Hertig, à La Chaux-de-Fonds, et la belle aventure de la Coupe des Jeunes prenait son départ.

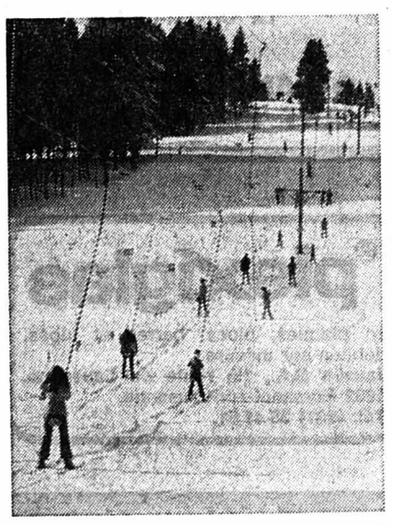

Un stade de slalom était aménagé et avec l'expérience acquise lors des nombreuses courses disputées ou suivies en tant qu'entraîneur tant en Suisse qu'à l'étranger, Jean-Pierre Besson mettait à disposition de notre jeunesse les mêmes installations que pour des courses très importantes. Rien n'y manquait, ni les barrières de protection, ni les bottes de paille, ni la cabane de départ et l'installation de chronométrage dernier cri. Un bureau des calculs était également construit et la Manufacture des montres « Longines » mettait à disposition les appareils de précision pour un chronométrage au 100me de seconde. Le remonte-pente automatique double longe la piste totalement éclairée pour les entraînements en nocturne, tout comme le reste des pistes d'ailleurs, et il ne restait qu'à attendre si les jeunes répondraient.

Le but de la Coupe des Jeunes Source Perrier est destiné à favoriser et à développer l'esprit de compétition chez les jeunes skieurs et skieuses du Jura. Actuellement la troisième édition de cette Coupe arrive à son terme et l'on peut dire que l'esprit y est et que le répondant auprès de notre jeunesse est des plus encourageants.

Qui peut y participer ?

Peuvent participer à cette Coupe, tous les jeunes gens, filles et garçons, de 8 à 15 ans, faisant partie d'un Ski-club affilié à la Fédération suisse de ski, ou pour les moins de 10 ans dont les membres sont membres d'un Ski-club.

Ils seront répartis de la façon suivante :

Garçons et filles :

1re catégorie : de 8 à 10 ans

2me catégorie : de 11 à 13 ans

3me catégorie : de 14 à 15 ans

Les inscriptions se feront par le club et souhaitons que pour l'hiver prochain de très nombreux jeunes s'inscrivent pour les éliminatoires. Chacun a sa chance, cette belle aventure mérite d'être vécue !

Comment se déroule-t-elle ?

Cette coupe se déroule en 6 manches, réparties sur la saison, dont les 4 meilleurs résultats compteront pour le classement final et l'attribution de la coupe. Samedi se disputera donc la 6me manche et la lutte sera vive car personne n'est encore assuré de la victoire puisque ce sont des points qui sont attribués pour chaque manche selon le barème suivant : 1er 13 points, 2me 11, 3me 9, 4me 7, 5me 6, 6me 5, 7me 4, 8me 3, 9me 2 et 10me 1 point.

Le bouquet final tant attendu de cette jeunesse sera, il va de soi, la distribution des prix de cette troisième édition de la Coupe des Jeunes Source Perrier. Cette cérémonie sera précédée de la parade des champions qui permettra aux 4 premiers de chaque catégorie de s'affronter en un slalom géant parallèle, épreuve des plus spectaculaires. Souhaitons qu'un nombreux public vienne encourager ces futurs champions.

Et après ?

Pour la grande majorité des jeunes acteurs de ces courses ce sera l'impatience jusqu'à l'hiver prochain, l'envie de mieux se préparer dès l'été et de rapidement progresser pour bientôt faire partie des espoirs que notre région attend pour reprendre place dans nos équipes nationales. Cette envie de progression, de perfectionnement, motivait également Jean-Pierre Besson qui créa, avec le patronage de la Source Perrier,

L'Ecole de compétition de la Vue-des-Alpes

Qui prend en charge les meilleurs alpins de notre région intéressés par les méthodes de notre ancien entraîneur national. Il n'y a là pas de concurrence avec le travail fait tant au sein des clubs qu'au niveau du Giron jurassien, mais une possibilité offerte aux jeunes capables de pousser plus leur entraînement avec des méthodes modernes (installation de chronométrage permanente, vidéo, etc.) et un entraîneur compétent. Dimanche dernier, lors des Championnats suisses OJ, à Riederalp, une première preuve de l'efficacité de cette école était faite car Dominique Clément, devenait championne suisse en slalom, Jacqueline Bandelier obtenait une médaille d'argent en slalom géant et Henri Bernasconi terminait au quatrième rang du slalom, pour ne citer que les meilleurs, et tous avaient fait leurs débuts à la Coupe des Jeunes Source Perrier.

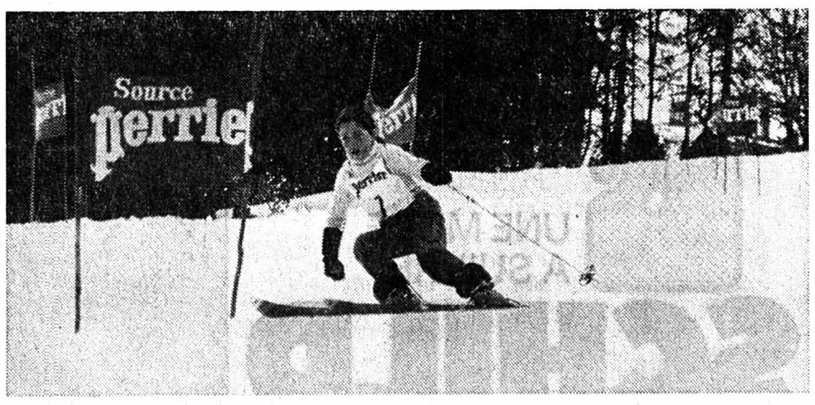

Programme de la finale

STADE DE SLALOM DE LA VUE-DES-ALPES

14.00 1er départ de la 6me manche avec 130 concurrents

16.00 Fin de la 6me manche

16.30 Parade des champions
SLALOM GÉANT PARALLÈLE
avec les 4 premiers de chacune des 6 catégories

17.30 Proclamation des résultats et distribution des prix, près de l'Ecole de ski

perrier

« Le Champagne des Eaux de Table »

Eau minérale, gazeuse, naturelle

La mode annonce le retour de l'élégance.

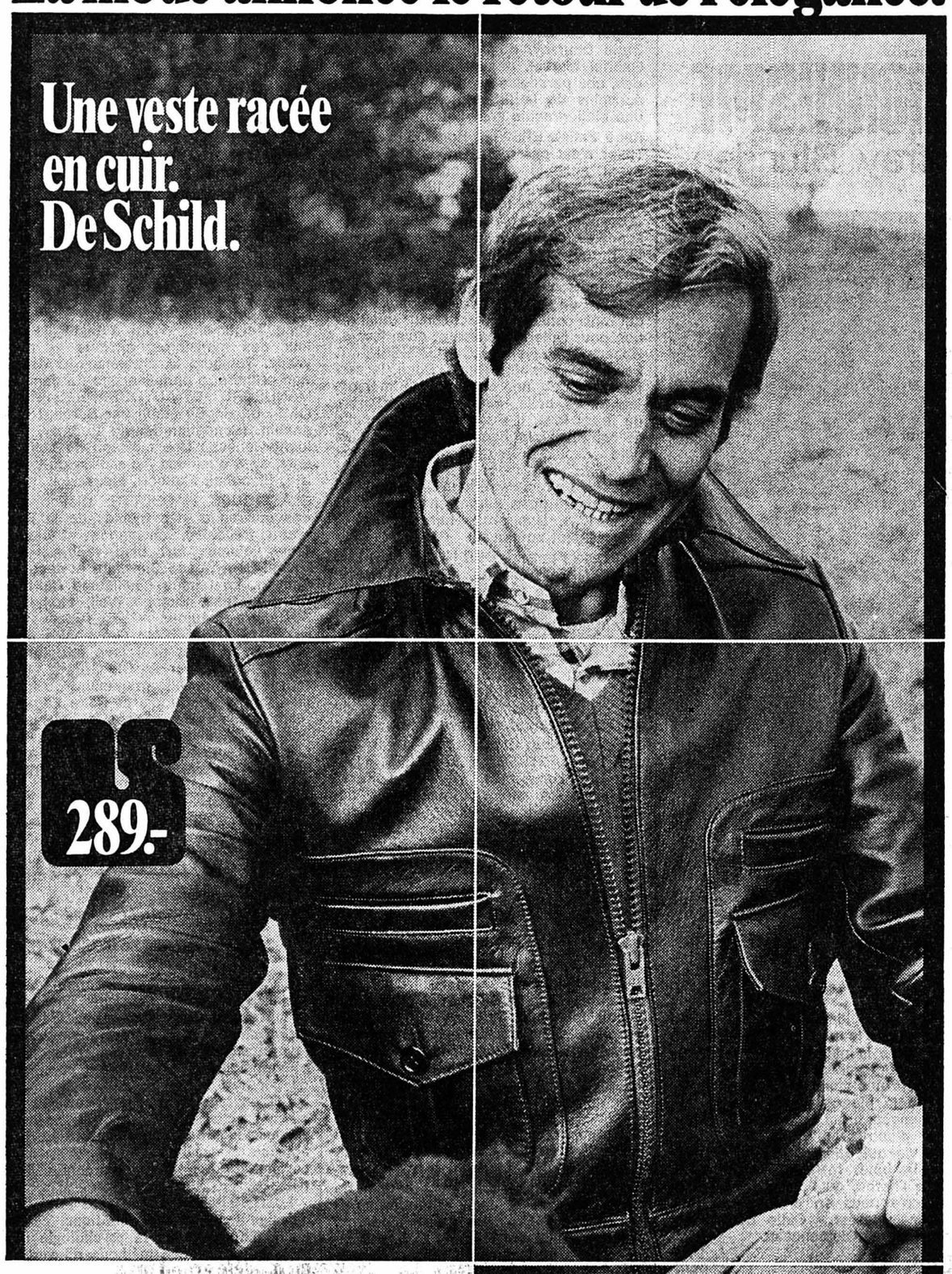

Chez Schild, les amateurs de vestes n'auront que l'embarras du choix.

Vestes sport. Vestes élégantes.
Vestes longues. Vestes safari.
Vestes loisirs. Vestes-chemisiers.
Vestes en cuir.

Schild en garantit la qualité parfaite. Et les prix Schild sont raisonnables!

Voici un exemple:
Veste en cuir nappa. Fr. 289.–

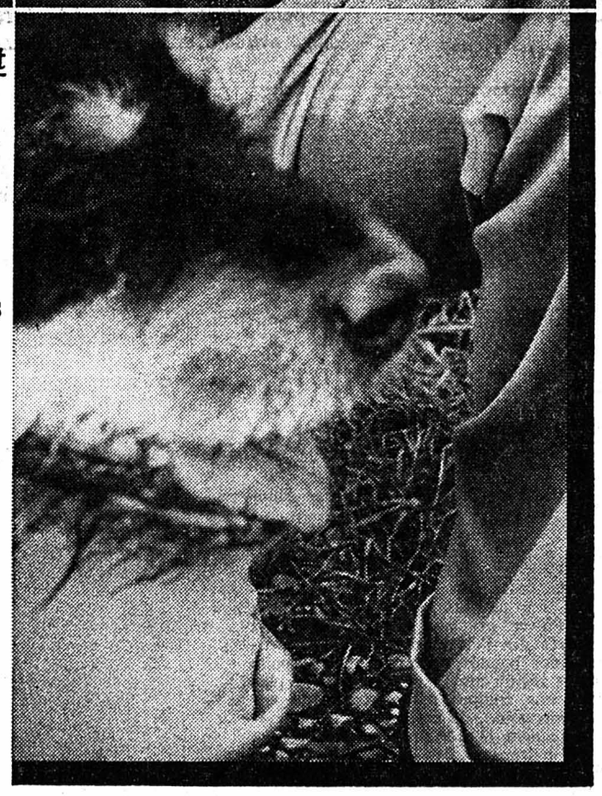

UNE MODE A SUIVRE
SCHILD

Neuchâtel, 9, Saint-Honoré - Le samedi, ouverture NON STOP de 8 à 17 heures

---

ROLAND-SPORTS, CERNIER — ROLAND-SPORTS, CERNIER — ROLAND-SPORTS, CERNIER

PROFITEZ

SKI

Avec fixations de sécurité Marker Super ST

Fibre de verre avec carre supérieure **Fr. 239.-**
Fibre de verre - métal léger **Fr. 289.-**
Fibre de verre, carre en acier profilé **Fr. 339.-**

Roland–Sports
(Roland Niederer)

L'Epervier 8, CERNIER
Tél. 53 39 17

ROLAND-SPORTS, CERNIER — ROLAND-SPORTS, CERNIER — ROLAND-SPORTS, CERNIER

NOUVEAUTÉ PRINTANIÈRE

ROBE pour DAME

coupe impeccable, en polyester, facile à entretenir, impressions mode, courtes manches, ras cou, beige - marine, beige - vert, beige-gold, beige-aubergine, tailles 42 à 48

UN PRIX CHOC

35.-

A ESSAYER ET A COMPARER

FERMÉ LE LUNDI **FERMÉ LE LUNDI**

Ruelle Dublé 3

cop-op
La Gerle

CAFÉ *Florida* MINIGOLF
STUDEN-BIEL
Magnifique exposition d'orchidées
Notre tradition :
Côtelettes sur le gril au charbon de bois
Autobus de la place Centrale, Bienne

CHEZ ★ JEANINE ★
(anciennement Domino)
avenue Léopold-Robert 80 - Tél. (039) 23 43 00
(Direction : J. APICE) **LA CHAUX-DE-FONDS**
CABARET-DANCING
STRIP-TEASE ● AMBIANCE
CHANT ET FANTAISIE

Pourquoi tant de clients préfèrent acheter leur TV COULEUR chez nous ?

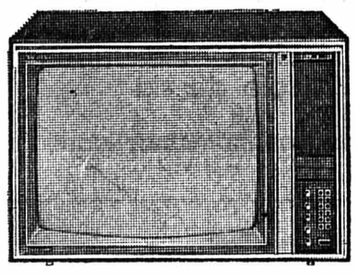

Notre choix est de loin le plus grand — Les plus grandes marques sont en exposition permanente

CARAD - GRÆTZ - HITACHI - LŒWE-OPTA - MÉDIATOR - NATIONAL
NOVAK - PHILIPS - SCHAUB-LORENZ ITT - SHARP

Le service est impeccable, nos techniciens (diplôme fédéral) installent et mettent au point chaque appareil très consciencieusement

Livraison immédiate **TV Couleur** dès **Fr. 1380.-**
TV noir - blanc dès **Fr. 369.-**

Nous luttons contre la vie chère ! PRIX INCHANGÉS

Service de réparation et de dépannage sur tous nos appareils

Grandes facilités de paiement — Location
Essai gratuit, sur demande, nous étudions tous vos problèmes.

Chez le spécialiste, c'est plus sûr et pas plus cher

Jeanneret & Cie sa
Au Confort Ménager
Seyon 26-28-30 • Neuchâtel • Téléphone 24 57 77

®plexiglas
en plaques, blocs, barres et tubes, débités sur mesure.
Jauslin S.A., 15, route de Lausanne, 1032 Romanel-sur-Lausanne.
Tél. (021) 35 41 51.

A vendre

Mobiliers anciens, d'époque et autres.
Pendules
Tableaux

Gravures
Livres
Armes
Copies
et curiosités

Centre neuchâtelois de la brocante
Rue Fleury 8a **Neuchâtel**

La vie nationale

Les oiseaux souffrent de l'environnement dégradé

SOS de la station ornithologique de Sempach

(c) La station ornithologique suisse « Vogelwarte Sempach » fête ses 50 ans. Au cours d'une conférence de presse hier à Sempach M. Alfred Schifferli, directeur du centre ornithologique a précisé que les tâches de cette station spécialisée étaient de plus en plus importantes. Il ne s'agit pas seulement de baguer les oiseaux, mais d'éviter la décimation et la mort de nombreux représentants de la gente ailée. « Les mesures de protection de la nature ne sont pas toujours favorables aux oiseaux aquatiques », précisait M. Schifferli. Il faut étudier les conditions de vie des oiseaux, afin de leur permettre de vivre selon leurs us et coutumes. Pour arriver à ce but on a bagué plus de 200.000 oiseaux en 1971 et 1972.

M. Schifferli et son équipe se préoccupent de l'avenir des oiseaux, mais également des relations entre oiseaux et êtres humains. « Nous avons constaté que la population s'intéressait toujours davantage aux oiseaux. Les Romands surtout, ont compris que les oiseaux n'avaient pas seulement besoin de nourriture mais de compréhension et de bonnes conditions de vie. L'évolution dans ce domaine dépend en grande partie de problèmes financiers », ajoutait notre interlocuteur. La Confédération verse chaque année 80.000 à la « Vogelwarte ». La vente du calendrier rapporte 100.000 francs. Mais pour nouer les deux bouts, il faudrait chaque année 400.000 francs. De nombreux amis de la « Vogelwarte » — on en compte actuellement 17.000 — versent chaque année une cotisation de 5 francs par année, permettant de réaliser, dans une certaine mesure, divers projets. « Nous cherchons de nouveaux soutiens car nos projets d'avenir sont importants. Nous devons encore faire davantage pour venir en aide à la gente ailée, qui vit souvent dans des conditions difficiles », ajoutait M. Schifferli.

E.E.

Le tir obligatoire au pistolet en point de mire

Dans un récent passé, le pistolet n'était remis qu'avec parcimonie aux soldats helvétiques. Aujourd'hui, les sanitaires en sont porteurs dans une très notable proportion, à l'exemple d'autres troupes. Et si l'on dit que 60.000 Suisses équipés d'une arme de poing seraient soumis aux exercices obligatoires (s'ils étaient introduits...), ce n'est pas là, non plus une évaluation superficielle.

Le fait est que les porteurs de pistolet, jusque-là, ont été favorisés par rapport à leurs frères d'armes dotés d'un fusil d'assaut. Point n'était besoin, pour eux, de se rendre au stand pour y lâcher 24 coups d'un programme dit « obligatoire » ailleurs.

Mais l'équité, on en tient maintenant la preuve, voudrait au contraire que l'on apprêtât à la même sauce les deux catégories de militaires. La commission fédérale de tir s'est rangée dans une quasi-unanimité à cet avis et a pu proposer en toute conscience au Département militaire fédéral de décréter dans les plus brefs délais le tir militaire au pistolet aussi obligatoire que les exercices fédéraux à 300 m. On verra bientôt si l'idée a fait son chemin, ce que l'on souhaite évidemment ici et là.

DES DÉPLACEMENTS EXCESSIFS ? ON VERRA !

Elle n'a pas pour autant à nier l'évidence : à l'heure actuelle, les stands à 50 mètres ne sont pas sussi nombreux que les installations à grande distance. Cet argument avait jusqu'ici triomphé de tous les autres, c'est vrai.

Mais on reconnaît aussi que le tir au pistolet peut se satisfaire de stands moins perfectionnés que le tir au fusil, les protections pouvant se réduire dans une notable mesure. On a même suggéré de s'en tenir, pour commencer, à des installations de campagne, en des endroits dûment reconnus malgré tout, naturellement — ou presque — « sécurisés ». Le colonel EMG Paul Corboz, de Lausanne, expert fédéral des places de tir, a l'intention de publier les dispositions nécessaires d'ici au 30 juin prochain, non sans s'attacher plus précisément à celles qui ont trait au tir à 25 m.

Car la commission fédérale de tir a admis également, compte tenu des exigences de l'heure, tant au point de vue sportif que militaire du reste, que l'on se devait de renoncer partiellement au seul tir au pistolet à 50 m au profit d'exercices à 25 m. Dans l'armée helvétique, on a établi un programme ad hoc en collaboration avec l'Ecole suisse de tir au pistolet et l'on ignore pas que les prescriptions de l'Union Internationale de Tir font état de quatre compétitions à 25 m contre une seule et unique à 50. La cause est entendue. Elle le sera beaucoup mieux encore si l'on peut introduire sans plus tarder le tir obligatoire au pistolet. Car, à ce moment-là, les installations seront plus rentables et l'on hésitera moins à en aménager. Il va sans dire que l'on n'en est, dans ce domaine, qu'aux premiers jalons, et pour différents raisons.

PLUS ATTRAYANT

Les associations sportives, pour leur part, le verraient d'un très bon œil. Comme elles l'ont vu depuis longtemps d'un bon œil. Le problème des longs déplacements n'a pas été résolu pour autant, mais on a bon espoir de le voir perdre de son acuité si l'on s'en tient à des installations de campagne. Si elles ne suffisent pas, il faudra prendre d'autres dispositions et organiser ces exercices sous la responsabilité d'un organe bien défini, comme les commissions cantonales de tir, par exemple.

Et puis, ajoutons-le, le tir à 25 m serait peut-être plus attrayant, pour de nombreux soldats soumis à ses impératifs, que le tir à 50 m. Parce que, sinon plus aisé, du moins plus spectaculaire.

L. N.

La protection des plantes commence à la frontière

BERNE (ATS). — 90 experts en protection des plantes, rattachés à 73 postes de douane, contrôlent annuellement 90.000 tonnes de végétaux divers, dont 70.000 tonnes de fruits. Cette mission de contrôle incombe aux fonctionnaires des douanes en vertu de la loi fédérale sur l'agriculture de 1951. Il s'agit de protéger ainsi les cultures suisses contre des maladies et des insectes qui pourraient être amenés de l'étranger par le truchement d'importations de végétaux, de terres, d'engrais, d'emballages, etc. Ces opérations de vérification sont assorties de diverses mesures de protection comprenant notamment la mise en quarantaine de certaines plantes ou la désinfection de marchandises suspectes au moyen de chambres à gaz situées à Bâle et Genève.

Il y a 25 ans environ, lorsque ce service fut mis en activité, plus de 12 % des végétaux examinés donnèrent matière à contestation. Cette proportion s'est réduite aujourd'hui à moins de 5 ‰. C'est le résultat de la convention fao 1951 et des efforts de l'organisation européenne de protection des plantes dont les Etats membres s'efforcent d'une part, d'empêcher la propagation au-delà des frontières des insectes nuisibles et des maladies des plantes et, d'autre part, d'encourager et de coordonner la recherche agrochimique au niveau international.

Une association de défense des automobilistes

Un groupe de citoyens suisses vient de constituer une association de défense des automobilistes sous la dénomination Club de défense des automobilistes (CDA). Cette association, indépendante, apolitique et sans but lucratif est ouverte à toute personne résidant en Suisse. La première campagne de l'association va se concentrer contre le maintien de l'arrêté du Conseil fédéral limitant la vitesse à 100 km/h sur les autoroutes.

VAUD

Une association contre la bretelle d'autoroute Lutry - Lausanne

LUTRY (ATS). — Lors d'une assemblée publique animée par le journaliste Franz Weber, et qui a réuni plus de 400 personnes récemment à Lausanne, une « association contre la bretelle de la Perraudettaz », s'est constituée sous la présidence de M. Ernest Crivelli. Son but est de combattre le projet qui tend à faire pénétrer dans Lausanne, par les hauts de Lutry, Pully-Nord et la Perraudettaz, une « bretelle » partant de l'autoroute du Léman qui, elle, contournera Lausanne par le nord.

Une résolution sera adressée aux Chambres fédérales, leur demandant de renvoyer à plus tard la construction de cette « bretelle », dont les travaux préliminaires devraient commencer en mai prochain déjà. Les autorités communales des localités touchées par le projet seront invitées à intervenir elles aussi auprès du Parlement fédéral, pour que le début des travaux soit retardé jusqu'à la votation sur l'initiative fédérale introduisant le droit de référendum pour la construction des routes nationales.

BALLAIGUES

Séance du Conseil communal

(c) Le Conseil communal de Ballaigues s'est réuni sous la présidence de Mme A. Gaillard. Il a pris connaissance de différents préavis municipaux, notamment celui d'un projet d'équipement d'une zone de villas, une vente de terrains en vue de la construction d'un nouveau locatif, l'autorisation pour la municipalité de faire des achats de 10.000 fr. sans passer par le Conseil communal, et l'achat par la Commune de la maison de feu Arthur Bourgeois pour une somme légèrement supérieure à 150.000 francs.

NEUCHÂTEL

FONTAINEMELON

Succès de skieurs

(c) Samedi et dimanche derniers, une équipe de section locale de la SGF, formée de J.-M. Sandoz, M. Weibel, J.-J. Némitz et R. Lauener, a participé à la journée fédérale des gymnastes-skieurs à Zweisimmen. Un slalom géant et une course de fond figuraient au programme. Malgré la présence de 700 participants, l'équipe de Fontainemelon s'y est fort bien défendue. Elle avait du reste remporté une semaine auparavant le challenge du concours cantonal des gymnastes-skieurs.

VALANGIN

Pour les camps de ski

(c) La récolte du papier effectuée dernièrement par les élèves de la grande classe laisse un bénéfice substantiel pour le fonds des camps de ski ; près de 4 tonnes ont pu être amassées en une journée par un groupe très restreint d'écoliers. Une prochaine récolte aura sans doute lieu dans trois mois.

PROPOS SUR L'ÉDUCATION

L'arriération mentale: un mal que l'on peut combattre par de sages mesures de préventions

Actuellement, on compte 3 à 4 % de déficients mentaux dans le monde et on prévoit qu'en l'an 2000, leur nombre aura atteint 100 à 150 millions c'est-à-dire une population supérieure à celle de la France, équivalente à celle du Brésil aujourd'hui, ou encore à la moitié de celle des Etats-Unis d'Amérique. En Suisse, il y a 30 à 40 mille écoliers et adolescents handicapés mentaux dont 500 resteront totalement dépendants de leur entourage. L'ensemble des retardés mentaux dans notre pays (enfants et adultes) représente une population supérieure à celle de Neuchâtel.

Ces renseignements ont été donnés aux membres de la section neuchâteloise de l'ASA (Association suisse en faveur des arriérés) par le Dr F.-H. Simond, de Neuchâtel, médecin-chef du service médical de l'Office fédéral des assurances sociales. Pour le Dr Simond, il est urgent de rechercher les moyens les plus adéquats pour prévenir, dépister et traiter l'arriération mentale, pour développer l'aide en faveur des handicapés mentaux afin de favoriser leur intégration sociale et économique dans la société.

Les origines de l'arriération mentale sont diverses, mais bien connues aujourd'hui. Elles sont prénatales (jusqu'à la 28me semaine de la grossesse), périnatales (entre la 28me semaine de la grossesse et les premiers jours après l'accouchement) ou postnatales. Il existe par ailleurs des causes globales et permanentes qui agissent avant, pendant et après l'accouchement et qui sont liées aux conditions socio-économiques et socio-culturelles dans lesquelles l'enfant se développe depuis sa conception.

La prévention de la plupart des causes de l'arriération mentale est simple et efficace, affirme le Dr Simond, surtout si la future mère est aidée moralement et physiquement, informée de ses devoirs et bien préparée à sa grossesse. Parmi les mesures préventives citons le moins possible de rayons X, de médicaments, d'alcool, de tabac, de drogues.

L'information des futurs parents concernant les risques de naissance d'un enfant arriéré dans certains cas (l'incompatibilité sanguine des époux, par exemple), la consultation génétique des futurs époux, la vaccination de la jeune fille contre la rubéole, la bonne entente conjugale, etc., sont autant de mesures préventives de l'arriération mentale. De nombreuses études ont démontré que le dépistage précoce de l'arriération mentale augmentait les chances d'atténuer la gravité du handicap, grâce à la mise en œuvre de traitements appropriés dès les premiers mois de la vie.

Quand on sait que si les aberrations chromosomiques pouvaient être supprimées, il y aurait un tiers de handicapés en moins, on ne peut, avec le Dr Simond, que souhaiter le développement de l'étude scientifique de l'arriératon mentale et espérer que les moyens financiers nécessaires seront attribués aux chercheurs du monde entier. Pourtant aucune étude scientifique ne sera utile que si elle est accompagnée dans l'application des méthodes et des traitements, par un amour, un respect humain dont les handicapés mentaux ont besoin, au même titre du reste que n'importe quelle personne, pour s'épanouir et se réaliser.

Pour ménager l'énergie: PRENEZ LE TRAIN

Gros consommateur d'énergie, et en particulier de produits pétroliers, le monde du transport subit actuellement les contrecoups de la crise qui affecte l'ensemble de l'Occident, de l'Europe aux Etats-Unis et même au Japon. Face à la nécessité de préserver l'essentiel de la machine économique, les gouvernements des pays touchés par la crise se voient placés devant des priorités nouvelles. L'une d'elles, et non des moindres, consiste à assurer le transport des marchandises et des personnes avec un minimum de dépense énergétique. Et dans cette circonstance chacun semble se tourner vers le chemin de fer dont on découvre soudain les vertus jusqu'alors négligées.

Aux Etats-Unis, le président Nixon a récemment déclaré : « Nos ressources en pétrole devenant de plus en plus précieuses, et cela pour plusieurs années, le rendement énergétique du transport ferroviaire constitue un argument en faveur d'une aide fédérale à l'« Amtrak ». Et, joignant l'acte à la parole, M. Nixon a signé un décret accordant une nouvelle subvention de 107 millions de dollars à l'« Amtrak », société créée en 1970 pour relancer le transport ferroviaire de voyageurs.

En Grande-Bretagne, ce sont 891 millions de livres qui seront investeis dans les chemins de fer au cours des cinq prochaines années. En annonçant cette mesure devant la Chambre des communes, M. Peyton, ministre britannique des transports, a évoqué les problèmes de l'énergie en précisant : « Une grande partie des crédits supplémentaires accordés au rail sera prélevée sur le budget des investissements routiers. »

TURBOTRAIN ET AVION...

Mis à part les voies d'eau, le chemin de fer est, de tous les modes de transport, le plus économique en matière de consommation d'énergie. Un avion moyen-courrier, de type Bœing 727, brûle une importante quantité de carburant au moment du décollage et durant toute la période d'ascension. Si l'on compare la consommation d'un tel appareil avec celle d'un turbotrain transportant le même nombre de personnes sur une distance de 400 km (distance interville courante en Europe), on constate que, pour des services comparables, l'avion consommera 4700 litres de carburant et le turbotrain 1200, soit un rapport de un à quatre.

VOITURE - TRAIN DE BANLIEUE : 10 FOIS PLUS...

La comparaison entre un train de banlieue circulant à une vitesse de l'ordre de 70 km/h et une automobile roulant en milieu urbain est sans doute celle dont le bilan énergétique est le plus favorable au chemin de fer. Le rapport varie suivant le degré d'occupation de la voiture et du train. On peut estimer cependant que l'automobile nécessite dix fois plus d'énergie que le transport ferroviaire.

Un camion lourd à moteur diesel et à cinq essieux consomme environ 0,031 litre de fuel par tonnes/km. Un train de marchandises circulant sur voies principales n'a besoin que de 0,009 litres du même carburant par tonnes/km, soit un rapport de 1 à 3.

(D'après une étude de Battelle Columbus Laboratories, Etats-Unis.)

Ford lance la Capri II

La Capri II avec sa nouvelle ligne fantastique vous offre la commodité d'une nouvelle porte arrière, des sièges arrières qui se rabattent et l'utilité d'un espace pour bagages presque trois fois plus vaste.

Le coupé sport qui sait se rendre utile.

Nouveau style aérodynamique
La Capri II a une silhouette basse, profilée, agressive. Mais ce n'est pas uniquement pour des raisons esthétiques. Des tests en soufflerie ont prouvé que ses formes, offrant moins de résistance au vent, sont imbattables pour obtenir des performances élevées. Sa surface vitrée, de 14% plus importante, procure aussi une meilleure visibilité.

Nouvelle maniabilité et conduite
En élargissant la voie arrière de 6 cm (la voie la plus large de sa classe) et en améliorant la répartition des poids, la Capri II a été rendue plus maniable, plus stable.

Nouvelle porte arrière
La nouvelle porte arrière de la Capri II s'ouvre largement et facilite l'accès à l'espace pour bagages. Cette troisième porte possède une fermeture pressebouton et son ouverture est facilitée par des amortisseurs à gaz.

Nouveau: Les sièges rabattables
Les sièges arrières rabattus augmentent de près de trois fois le volume de l'espace pour bagages (640 litres!). Le siège avant droit se rabat également. Sur les modèles GT et Ghia les sièges arrières

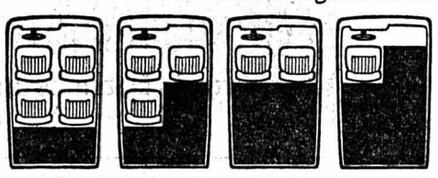

se rabattent séparément. Vous obtenez à volonté 4 places, ou 3, ou 2, ou une seule, adaptées à vos besoins exacts de chargement.

Nouveau modèle grand luxe Capri II Ghia
C'est une super-Capri, construite par Ford et «habillée» par Ghia, le célèbre maître-carrossier de Turin. Une association harmonieuse de l'élégance italienne et de la construction allemande.
Ses raffinements exclusifs et son agencement luxueux en font une voiture unique.

Performances et économie des moteurs
Le rendement et la longévité des moteurs de la Capri II ont été prouvés dans des centaines de courses.
Consommation économique confirmée sur des millions de kilomètres. Du 4 cylindres 1300 cm³ (8,4 l/100 km DIN) jusqu'au V6 2300 cm³ (8,8 l/100 km DIN) ou V6 3000 cm³ (10,7 l/100 km DIN) vous avez le choix entre cinq moteurs.
Vous pouvez aussi choisir entre la boîte de vitesse manuelle lubrifiée à vie ou la nouvelle transmission automatique Ford C3.

Entretien facile, utilisation économique
La Capri II est d'un entretien économique, service tous les 10 000 km seulement! Ce service est assuré par 240 concessionnaires Ford en Suisse et plus de 6000 en Europe.
La Capri II est construite en Allemagne — garantie de qualité et de finition impeccables.
Allez voir la Capri II chez votre concessionnaire Ford. Si vous voulez en savoir davantage, demandez le catalogue Capri II.

Capri II 1300 L Fr. 12100.—

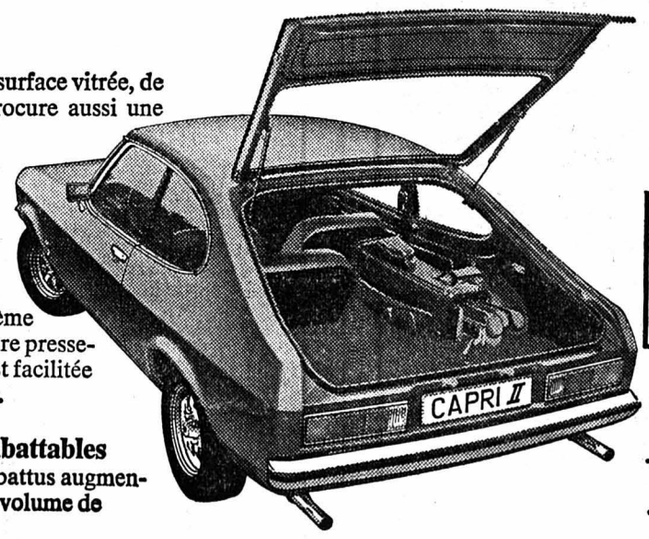

CAPRI II
De la race et du coffre

Ford
Ford Capri II

Neuchâtel : Garage des Trois Rois S.A., J.-P. et M. Nussbaumer, Pierre-à-Mazel 11, tél. (038) 25 83 01 - **La Chaux-de-Fonds :** Garage des Trois Rois S.A., J.-P. et M. Nussbaumer, boulevard des Eplatures 8, tél. (039) 26 81 81 ; magasins de vente : avenue Léopold-Robert 92-rue de la Serre 102 - **Le Locle :** Garage des Trois Rois S.A., J.-P. et M. Nussbaumer, rue de France 51, tél. (039) 31 24 31.

Gallant... et cette sensation de bien-être!

Bien-être, détente avec Gallant, la cigarette douce, légère, aux qualités exceptionnelles.

Un filtre particulièrement efficace (le fameux filtre à terre filtrante naturelle !) La terre filtrante naturelle (particules blanches), ajoutée au charbon actif, augmente considérablement l'efficacité du filtre tout en préservant l'arôme délicat du tabac.

Senaud Publicité G 74/1

boucherie - charcuterie **margot**
votre boucherie
Seyon 5 Neuchâtel
25 66 20
25 66 21

Profitez cette semaine...
Avantageux :
Lapins frais entiers ou au détail
Poulets de Bresse et du pays
Poules fraîches du pays

038 24 46 86

PÂQUES

Quelques jours de détente à Paris, Amsterdam, Venise, Tessin, Camargue, Riviera, Athènes, Istanbul, Rhénanie, Egypte.
Demandez notre brochure spéciale.

Neuchâtel 9, rue des Moulins
VOYAGES AVY

Rien ne vaut un essai...
Locations Bernina.

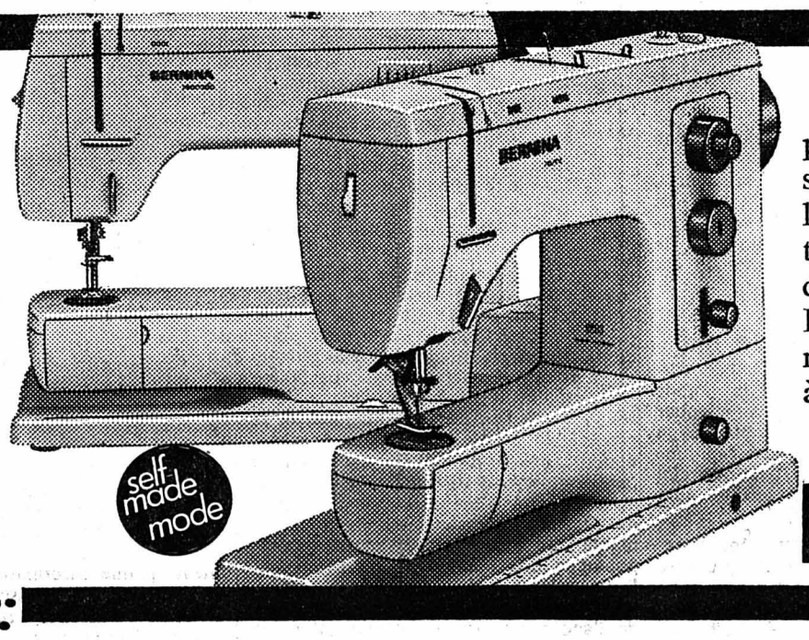

Pour Fr. 22.- par mois déjà vous pouvez liquider vos travaux de couture sur une Bernina flambant neuve. C'est le meilleur moyen de vous familiariser tout à votre aise avec les possibilités de la Bernina.
Et savez-vous que l'on trouve déjà des machines à coudre Bernina à bras libre à partir de Fr. 595.-?

BERNINA

Votre conseiller:

CENTRE DE COUTURE BERNINA
L. Carrard, Epancheurs 9, 2000 Neuchâtel

Commerçants

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.

Dettes = Soucis
Débarrassez-vous-en par la **gestions de dettes**

- Créanciers : plus rien à faire avec eux
- Paiements : à un seul endroit
- Coût : 4 fois moins qu'un prêt
- Action : rapide
- Discrétion : absolue

Genève :	(022) 44 54 97
Neuchâtel :	(038) 33 56 08
Lausanne :	(021) 23 01 83
	23 40 48
Fribourg :	(037) 23 24 04

Dr. B. Weck Badenerstr. 257
b. Lochergut, 8003 Zürich ✆ 398272

musique **hug** présente

Salle des conférences, Neuchâtel
Vendredi 15 mars 1974, à 20 h 15

Christian Ferras
violon
Pierre Barbizet
piano

Œuvres de : Beethoven, Debussy, Schumann.
Prix des places : Fr. 20.— ; 16.— ; 12 ; 10.— (réduction pour étudiants).
Location : Hug Musique S.A., Neuchâtel. Tél. (038) 25 72 12.

Armoires à tiroirs et à outils de Lista: stocker au maximum dans un minimum d'espace.

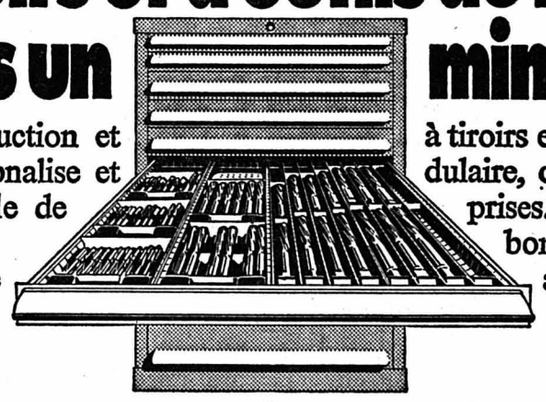

Lista baisse les coûts de production et d'emmagasinement. Car Lista rationalise et assure ordre et utilisation maximale de l'espace.
Par exemple, pour le stockage de petites pièces ou d'outils: les armoires à tiroirs et à outils, conçues selon le système modulaire, correspondent aux exigences des entreprises. A toutes les exigences... L'ordre et le bon agencement apportent au travail agréments et facilité accrue.
Lienhard SA, 8586 Erlen, ✆ 072 37 75 75

LISTA
la systématique de l'ordre

Visitez-nous à la FAWEM. Halle 22, stand 561

78.1.187.21.21

Meubles Kramer

Vous appréciez le confort à table, mais vous aimez aussi les sièges élégants et qui ne passent pas de mode. Alors un choix s'impose: Knoll international, la marque universellement connue! Un seul pied de chaise au lieu de quatre, une belle forme tulipe, un siège tournant. Le meilleur moyen de ménager vos tapis et de faire pâlir de jalousie toutes les autres chaises!
Meubles Kramer International
Bienne, rue Centrale 8, tél. 032-23 60 11

la vie économique

Vers le temps des miracles?

Il y a deux ans un économiste distingué, britannique de surcroît, M. Gordon Tether, avait fait sensation en écrivant dans le « Financial Times » que le meilleur moyen pour les Etats-Unis de mettre fin à l'irritante question du solde débiteur de leur balance des paiements serait de porter à 140 dollars l'once le prix officiel de l'or. Ils se trouveraient ainsi en possession d'une encaisse de 40 milliards de dollars suffisante pour rembourser une bonne part de leur dette, estimée alors à 60 milliards de dollars, le solde, à déterminer, pouvant alors être facilement consolidé par des avances appropriées des autres pays du club des Dix, qui disposeraient eux aussi de confortables surplus aurifères, en attendant le jour — il est arrivé — où par l'éternel retour des choses la balance des paiements de l'oncle Sam serait redevenue positive.

A l'époque cette proposition semblait une vue de l'esprit. Certes le cours libre de l'or était à la hausse, mais il ne dépassait pas de beaucoup le nouveau prix officiel de 38 dollars qui remplaçait le célèbre prix intangible de 35 dollars en vigueur depuis 1934. Deux ans plus tard, l'or étant monté jusqu'à plus de 180 dollars, la chose semble moins extravagante maintenant. D'ailleurs jusqu'où montera l'or ? On parle de 200 dollars et certains avancent même le chiffre de 400 dollars. Sans aller si loin, on peut raisonnablement penser que le prix de l'or sur le marché libre connaîtra encore bien des fluctuations au gré d'une situation générale instable, mais qu'il ne redescendra plus aux anciens niveaux.

C'est pourquoi l'idée de M. Gordon Tether a été reprise par M. Tilford Gaines, un autre économiste, américain celui-ci, qui modestement s'en tient au prix de 120 dollars et constate dans la revue de la Manufacturers Hanover Trust :

« Si pour les paiements internationaux, le stock d'or américain — qui représente environ $ 12 milliards au prix actuel de $ 42 l'once — était réévalué sur la base de $ 120 l'once, sa valeur passerait automatiquement à $ 34 milliards. »

« Une telle réévaluation, coïncidant avec un bon recyclage des « dollars du pétrole » aux USA, réduirait les « balances-dollars » et, la confiance revenant dans la devise américaine, la convertibilité de celle-ci pourrait être rétablie. »

Reste il est vrai que les statuts du Fonds monétaire international interdisent à ses membres d'acheter de l'or à un prix supérieur au prix officiel de 42,2 dollars l'once, mais ne leur interdisent plus d'en vendre au prix du marché. La solution logique, suivant M. Tilford Gaines, serait donc que le FMI permette aussi bien l'achat que la vente d'or au prix du marché.

Équilibre instable et prudence

On n'en est pas encore là, car en cette affaire il s'agit d'agir avec la prudence du serpent et de ne pas se conduire comme un éléphant dans un magasin de porcelaine. Tout l'édifice monétaire international est en équilibre instable, menacé au surplus par la crise de l'énergie et demain des matières premières. Sans compter que les Etats-Uns s'en tiennent pour le moment du moins au principe du « désengagement » de l'or en tant qu'instrument de mesure de la monnaie, ce qui équivaut à supprimer le prix officiel de ce métal, dernier vestige pour eux de l'étalon-or.

Mais le problème des réserves de métal jaune des banques centrales reste entier. Un jour ou l'autre elles seront utilisées par la force des choses pour couvrir les déficits qui s'annoncent dans la plupart des pays industrialisés consommateurs de pétrole et de matières premières. A plusieurs reprises ces derniers temps M. Giscard d'Estaing, qui doit en savoir long sur cette question, a fait des allusions très claires à la possibilité d'un changement dans le domaine de « l'or officiel ». En souhaitant que d'ici à six mois on « débloque le rôle de l'or », ou en déclarant dans l'International « Herald Tribune » qu'il tient pour probable qu'en 1974 les pays européens réévalueront le prix de l'or pour faciliter le règlement de leurs dettes. En insistant aussi sur le fait qu'il est anormal que l'or, matière première, ait une valeur réelle beaucoup plus élevée que sa présente valeur conventionnelle.

Certes et quelles que soient les décisions des gouvernements, on ne sortira pas facilement d'une situation aussi confuse que celle que nous connaissons depuis bientôt trois ans. Sans jouer au prophète, ce qui serait présomptueux, on peut se demander si, avant le grand miracle du quadruplement du prix de l'or monétaire suggéré en 1972 par M. Tether, il n'y aura pas quelques essais modestes opérés par les thaumaturges des banques centrales d'Etats entreprenants, soucieux de voir ce que donne l'or de leurs réserves changé en or libre au prix fort. Quoi qu'il en soit il y aura certainement du nouveau, à plus ou moins longue échéance, sous le ciel monétaire.

Philippe VOISIER

L'IMPORTANCE INTERNATIONALE ET NATIONALE DES ASSURANCES SUISSES

(C.P.S.) En matière de relations financières et commerciales, les assurances ont été et sont toujours un puissant facteur d'internationalisation de la vie économique. Cela est dû essentiellement aux rapports étroits qui lient l'assurance à pratiquement toutes les activités économiques. Relevons en l'occurrence que les assurances ont non seulement favorisé l'unification économique de notre pays mais ont encore contribué à donner à l'économie suisse un caractère international très accentué. L'internationalisation de l'assurance n'est plus à démontrer. Peu de pays offrent à cet égard une meilleure illustration que la Suisse. En effet, l'énergie créatrice de notre pays a réussi à mettre au point un instrument parfait d'expansion économique, ce qui lui a valu le privilège d'occuper l'une des toutes premières places dans le secteur mondial des assurances.

Charles Simon, avant tout réassureur, mais aussi assureur et technicien suisse de renom, écrivait en 1927 dans « L'Assurance en Suisse » que « les résultats obtenus ne surprendront que ceux qui ne savent pas que l'assurance marque en quelque sorte le niveau d'un peuple, qu'elle donne la mesure de ses capacités, de la qualité de sa culture et de ce que l'on peut appeler sa puissance de rayonnement ».

Il ne semble pas que l'on ait mis en évidence autant qu'il le mériterait le rôle international de l'assurance suisse. En effet, bien des compagnies, très vite après leur création, ont de suite étendu leurs opérations à l'étranger. Si l'on voulait faire la biographie des sociétés suisses d'assurances, on ne pourrait manquer de relever que presque toutes ont créé des succursales dans tous les pays civilisés ; cette extension internationale s'est d'ailleurs faite dans les branches les plus diverses.

Il ne survient pratiquement aucun sinistre important dans le monde sans que les assureurs suisses soient touchés d'une manière ou d'une autre. Tornades, inondations, naufrages, chutes d'avions, gros incendies, catastrophes ferroviaires et autres sont autant d'événements à la suite desquels des prestations d'origine suisse interviennent pour couvrir les dommages.

On sait que l'assurance consiste à procurer une certaine sécurité économique et sociale. Dès lors, il paraît évident que son caractère international lui permet d'accroître encore cette sécurité.

Après le premier conflit mondial, l'assurance et surtout la réassurance suisses ont pris un essor jusqu'alors inconnu, précisément sur le terrain international. A ce propos, il suffit de citer l'exemple de la Compagnie suisse de réassurances qui, en 1913, avait encaissé 52 millions de francs de primes et disposait de 91 millions de francs de moyens de garantie, tandis que 10 ans plus tard, en 1923, elle encaissait presque 184 millions de francs de primes et ses moyens de garantie passaient à 181 millions de francs. Il n'est aucun autre pays où l'assurance ait été d'emblée aussi internationale ; aujourd'hui, nous sommes encore le plus gros exportateur d'assurances du monde entier.

Cette situation unique de l'assurance suisse améliore très considérablement notre balance des paiements. En effet, l'influence des affaires d'assurance et de réassurance sur notre balance est des plus importantes ; elle se caractérise par une constance relative avec tout au plus une légère tendance à la progression. L'apport annuel au titre des assurances privées atteint 340 millions de francs. La Suisse est d'ailleurs, avec la Grande-Bretagne, le seul pays où l'activité de l'assurance à l'étranger puisse figurer à l'actif de la balance des revenus.

Le rôle des assurances est donc, à cet égard aussi, très important. Il est comparable à celui de l'industrie d'exportation et du tourisme, avec la différence notable que l'assurance privée parvient à ce résultat sans recevoir aucune subvention. Enfin, il ne faut pas oublier non plus que c'est grâce aux opérations d'assurances, notamment, que la Suisse peut importer marchandises et matières premières sans trop avoir à se soucier du déficit chronique de sa balance commerciale.

La production d'acier dans la CEE

La production d'acier a augmenté de 8 % en 1973 par rapport à l'année précédente dans les pays de la Communauté européenne élargie avec un total de 150 millions de t. Cette production a dépassé les prévisions établies au début de l'an dernier. Selon les statistiques publiées par la commission des communautés européennes, l'Allemagne fédérale, le plus gros producteur de la C.E.E. avec 49,5 millions de t., a enregistré la plus forte progression (+ 13,3 %). La France a produit 25,3 millions de t. (+ 5,2 %), le Royaume-Uni 26,6 millions de t. (+ 4,9 %), l'Italie 21 millions de t. (+ 6 %), la Belgique 15,5 millions de t. (+ 6,8 %), le Luxembourg 5,9 millions de t. (+ 8,6 %), les Pays-Bas 5,6 millions de t. (+ 0,5 %), et le Danemark 450.000 t. (— 9,6 %). Seule la production danoise a été réduite en 1973, tandis qu'elle est demeurée stationnaire aux Pays-Bas. La production de l'Irlande est estimée à 100.000 t. environ. Jusqu'à présent, les répercussions de la crise pétrolière sur le marché de l'acier n'ont pas encore eu d'effet sur la production sidérurgique. D'autre part, la production de fonte brute a enregistré une progression plus forte que celle de l'acier (10,3 %), avec un total de 106,8 millions de t. réparti de la manière suivante : Allemagne : 36,8 millions de t. (+ 15,1 %), France : 20,3 millions de t. (+ 6,9 %), Royaume-Uni : 17 millions de t. (+ 9,7 %), Belgique : 12,7 millions de t. (+ 7,2 %), Italie : 10 millions de t. (+ 6,9 %), Luxembourg : 6 millions de t. (+ 9 %), Pays-Bas : 4,7 millions de t. (+ 9,7 %).

LE CANADA FAVORISÉ

Dans les mutations rapides des éléments à considérer pour établir l'inventaire des bonnes et des mauvaises cartes constituant les jeux dont disposent les principales puissances du globe, le Canada a amélioré son rang.

TROIS ATOUTS : RÉSERVES MINIÈRES, PRODUCTION AGRICOLE ET POTENTIEL D'EXPANSION

Aujourd'hui les richesses à exploiter et le dynamisme économique sont devenus plus importants que la puissance de l'infrastructure industrielle. Cette conception s'est surtout imposée depuis l'automne dernier alors que le prix du pétrole s'élevait de cent cinquante pour cent en quelques mois pour atteindre des niveaux records de nature à malmener aussi bien l'équilibre financier des entreprises industrielles que les balances des paiements des Etats consommateurs. Parallèlement au pétrole, les matières premières et les produits de l'agriculture comme ceux de l'élevage se sont engagés dans une poussée rapide qui est loin de s'essouffler.

Deuxième Etat du monde quant à sa superficie, le Canada est bien placé. Avec une population ne dépassant pas vingt-deux millions d'habitants concentrés surtout dans les régions urbanisées du Sud-Est (Ontario et Québec) et de l'Est (Colombie britannique et Alberta) il dispose d'immenses espaces dont l'exploitation n'est que partiellement réalisée. C'est donc l'un de ces rares grands territoires éminemment sous-peuplés qui demeurent en cette fin du XXe siècle et dont les ressources en matière première et en biens alimentaires — blé en particulier — seront de plus en plus convoitées dans les prochaines décennies.

ÉCONOMIQUEMENT SOUDÉ AUX ETATS-UNIS

Si des liens symboliques continuent à exister entre Ottawa et Londres, le temps du grand Commonwealth britannique est révolu et les 8892 kilomètres de frontières qui relient le Canada aux Etats-Unis orientent tout naturellement l'économie du pays vers son puissant voisin. Déjà, les deux tiers des échanges extérieurs du Canada se font avec le Sud. Premier fournisseur mondial de nickel, d'amiante, de platine et de zinc, il en est le second pour le cobalt et l'uranium. C'est donc un pourvoyeur proche et indispensable en matières de base pour l'économie hautement industrialisée des Etats-Unis. Pour mieux s'assurer la continuité de cette source, les Américains ont intensifié leur pénétration financière et technique au Canada qui est devenu un satellite de l'énorme appareil de production qu'ils doivent sans cesse ravitailler.

BONS RÉSULTATS EN 1973

L'année dernière pourra être marquée d'une pierre blanche dans l'histoire du Canada moderne. Nombreux sont les témoins de l'accélération de l'essor dont fait état l'étude de consacrée à ce pays par l'OCDE.

Le rythme de croissance plus rapide de la production a permis l'emploi de plus de main-d'œuvre sans ralentir pour autant le taux élevé de l'investissement productif. Sur le plan des salaires, de nouveaux contrats collectifs de travail ont renchéri les coûts de production sans réduire la compétivité internationale des produits canadiens, les renchérissements tenant facilement la comparaison avec les évolutions de prix des concurrents

Tout en demeurant déficitaire, la balance des paiements courants s'est fortement améliorée ; elle ne tardera pas à trouver son point d'équilibre. Ceci est remarquable au moment où tous les pays consommateurs de pétrole voient leurs réserves d'or et de devises menacées par la voracité des fournisseurs arabes.

NOUVELLE RÉPARTITION DU REVENU

La flambée des prix mondiaux des produits miniers a renforcé les revenus des districts et des provinces dont le sous-sol renferme des métaux. En outre, l'envolée des prix des produits alimentaires et singulièrement des céréales a donné une impulsion aux exploitations agricoles disposant de grandes surfaces emblavées si caractéristiques du centre canadien.

Cette évolution modifie profondément les rapports de revenus entre les diverses provinces. Heureusement que les zones d'industrialisation urbanisées profitent aussi de la reprises des affaires aux Etats-Unis.

Malgré ce tableau favorable de l'économie canadienne, la disparité de la structure régionale et sectorielle de cet immense pays fait apparaître des différences de conditions d'emploi tranchantes. Si l'agriculture et les exploitations minières manquent de bras, le chômage endémique est assez loin d'être résorbé ; il frappe 5 ½ % de la main-d'œuvre active. La zone sud du Québec, s'étendant le long du Saint-Laurent, est particulièrement touchée par le manque d'emploi.

Avec le Brésil et la Sibérie, le Canada est appelé à un développement fulgurant dont nous n'assistons qu'au premier envol.

Eric DU BOIS

LE DÉPÉRISSEMENT EUROPÉEN MENACE LE MULTILATÉRALISME

Les difficultés gouvernementales dans lesquelles sont empêtrées l'Italie, la Grande-Bretagne, et la Belgique — et qu'en apparence la France vient de traverser — suffisent pour une bonne part à expliquer le pourquoi de la paralysie qui frappe la Communauté économique européenne face à la crise mondiale de l'énergie. Elles pourraient même en être l'une des données principales à l'heure actuelle.

Cette instabilité gouvernementale dans les capitales n'explique pas tout. En effet les premiers signes de la «paralysie endémique» qui semble avoir touché la CEE étaient visibles dès octobre 1972. Le deuxième « sommet communautaire » qui s'était tenu à Paris n'avait alors pas manqué de susciter l'impression d'un verbalisme dissimulant l'incapacité d'agir. A propos du problème qui était alors déjà aux premiers rangs des préoccupations affichées, l'inflation, les chefs d'Etat ou de gouvernement avaient chargé leur ministre des finances d'un programme d'action. En moins de dix jours celui-ci était au point : la hausse des prix à la consommation devait se limiter au sein de la Communauté à un maximum de 4 % par an.

Mais faute d'une action appropriée, la résolution est restée lettre morte. Plus grave : elle n'a pas reçu, ne serait-ce qu'un commencement d'exécution, et personne aujourd'hui n'envie à la Communauté une politique économique qu'elle n'a pas réussi à mettre en pratique face au péril mortel de l'inflation. Il en est de même en ce qui concerne la politique de l'énergie, domaine où le « chacun pour soi » et le « sauve-qui-peut » semblent être devenus la règle du jeu. Quant à la politique monétaire enfin, elle est entrée en sommeil après avoir été définie en termes d'objectifs ambitieux.

De là à penser que la CEE est sur le point de s'effondrer serait aller vite en besogne. Il est probable que « l'acquis communautaire » sur les plans de la suppression des tarifs douaniers, d'une certaine forme de coopération économique et même d'une politique agricole minimum subsistera en tout état de cause. Les intérêts qui s'y attachent pour les uns et pour les autres sont trop immédiatement vitaux pour permettre l'abandon en droit de ces avantages acquis. En revanche, leur signification réelle pourrait rapidement se réduire à peu de chose dans la pratique face aux difficultés que l'industrie rencontre dans le domaine monétaire et dans les approvisionnements, c'est-à-dire dans des secteurs de la politique économique qui ne sont pas couverts par la Communauté, mais laissés à la discrétion des autorités nationales.

La crise qui s'est révélée au sein de la Communauté revêt donc un caractère de gravité : à l'origine de la CEE et jusqu'en 1970 environ, la « mise en commun » de la politique économique et le partage des problèmes étaient censés porter sur les données capitales et majeures de la vie économique. Aujourd'hui ces données sont délibérément exclues du domaine communautaire et par conséquent des compétences des institutions de Bruxelles. Il en est ainsi du pétrole, des approvisionnements de matières premières, de l'accès au marché d'importation, et de la coordination monétaire.

Même si la Communauté n'était pas à tous égards une institution dont la Suisse, du point de vue de ses intérêts économiques, pouvait toujours se féliciter, son dépérissement actuel est loin d'être un processus dont nous pourrions tirer un avantage quelconque. Bien au contraire : il substitue le système des relations bilatérales d'Etat à Etat au multilatéralisme institué au lendemain de la Deuxième Guerre. Car la CEE n'est pas seule à être touchée par ce dépérissement. Le fonds monétaire, le GATT et toutes les institutions de la coopération économique le sont.

Pour la Suisse, c'est un processus inquiétant. Car les grands comme les Etats-Unis, le Royaume-Uni, l'Allemagne, la France... ont un poids politique dans le monde qui leur permet de mener à bien leurs affaires au besoin par des moyens bilatéraux. Dans notre cas le poids politique est infime par rapport aux intérêts économiques à défendre. Par conséquent, nous dépendons probablement plus que tout autre pays de cet ordre multilatéral qui précisément menace de s'effondrer.

Paul KELLER

L'ÉCONOMIE DU GAZ NATUREL EN 1973

L'expansion de la production de gaz naturel de la Communauté européenne s'est nettement ralentie en 1973. Après avoir enregistré au cours des années précédentes des taux d'accroissement annuels de 20 à 30 %, la production nette de la Communauté des Neuf, avec 138 milliards de m3 (1,2 million de téracalories), n'accuse qu'une progression de 13 % par rapport à 1972.

De semblables ralentissements sont également notés en général au niveau de chacun des pays. En particulier en Grande-Bretagne, on constate une augmentation très modérée : 7 % contre 45 % en 1972. Cela s'explique surtout par le fait qu'aucun nouveau gisement n'étant mis actuellement en exploitation, la production britannique atteint maintenant son régime de croisière.

Par contre, les livraisons de gaz néerlandais aux autres pays ont poursuivi leur développement à un rythme quasi égal à celui de 1972 et atteignent maintenant près de 50 % de la production nationale. Les livraisons vers l'Allemagne ont même marqué une hausse sensible.

Les importations de gaz en provenance des pays tiers continuent également à croître. L'Allemagne a reçu, au cours du dernier trimestre de 1973, ses premières quantités de gaz russe qui ne sont intervenues que pour 1 % dans les disponibilités nationales. Malgré les difficultés techniques survenues à l'usine de liquéfaction de Skikda vers la fin de 1973, les importations de gaz algérien en France ont quasiment doublé. L'Italie est le pays où la proportion couverte par des sources extérieures reste cependant la plus élevée : le gaz libyen couvre 12 % des besoins en gaz naturel.

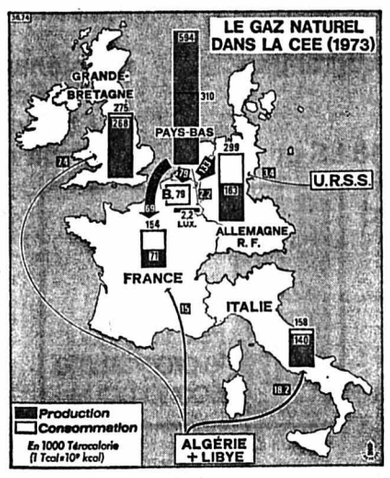

La pénétration du gaz néerlandais dans l'économie gazière communautaire continue à se développer, diminuant ainsi la part couverte par le gaz national dans les disponibilités de l'Allemagne et de la France qui tombe respectivement de 63 % à 54 % et de 53 % à 46 %. Par contre, le souci de ne pas épuiser prématurément le gaz de Groningue a conduit les Pays-Bas à ralentir leur développement de la consommation intérieure qui ne s'est accrue que de 8 % au cours de 1973, alors que leurs exportations, liées par les contrats engagés, accusent une expansion de 36 %.

Ces chiffres ont été empruntés à une publication de l'Office statistique des communautés européennes.

Protection du consommateur

(C.P.S.) La protection du consommateur est à la fois une expression et un mouvement qui est maintenant bien implanté dans les pays industrialisés et en train de l'être dans beaucoup de pays en voie de développement. Comme tout mouvement de ce genre, il peut s'accompagner de quelques excès mais il repose sur une base suffisamment large pour que les hommes d'affaires ne puissent l'ignorer sans risque sérieux, relève la Chambre de commerce internationale (CCI).

Son influence se reflète dans le travail très appréciable qui s'accomplit au niveau national et international en vue de définir et de faire connaître les normes techniques. La CCI soutient vivement cet effort sous réserve qu'il évite la création de nouveaux obstacles aux échanges et essaie de réduire des obstacles actuels.

En second lieu, un trait de plus en plus marquant de la vie économique actuelle est la tendance à voter des lois destinées à prévenir les abus éventuels dans les pratiques commerciales. De telles législations réclament fréquemment qu'une information plus complète soit offerte aux consommateurs, et les hommes d'affaires responsables n'ont guère d'objections à formuler contre cela. Mais, dans de nombreux cas, cela conduit aussi à restreindre, voire à interdire l'usage de toute une série de méthodes de marketing, et ici on peut s'interroger sur la valeur de ces exigences.

Le problème est que si les hommes d'affaires reconnaissent que les forces du marché ne suffisent pas à elles seules à assurer que les biens et les services sont pleinement satisfaisants et à protéger contre la concurrence déloyale, de leur côté, gouvernements et consommateurs doivent comprendre que les mécanismes compliqués constitués pour l'élaboration et l'application des lois sont souvent mal adaptés aux évolutions rapides d'une économie de marché dynamique. Ceci est particulièrement vrai pour le secteur du marketing où le rythme du changement est probablement sans égal dans l'économie moderne.

La CCI est depuis longtemps persuadée que des codes de pratiques peuvent et doivent jouer un rôle fondamental en garantissant une attitude responsable des milieux professionnels concernés envers la société dans son ensemble, et aussi en vue de l'harmonisation et de la facilitation des pratiques commerciales à la fois nationales et internationales.

Pour les raisons qui viennent d'être avancées, de tels codes sont particulièrement précieux dans le domaine du marketing. La Chambre a joué un rôle de pionnier en proposant un code international de pratiques publicitaires dès 1937. Ce code a naturellement nécessité une révision constante — la plus récente en 1973 — pour suivre l'évolution rapide des pratiques et des techniques publicitaires. Il a en outre été complété par deux autres codes qui couvrent des secteurs voisins : Etudes de marchés (publié pour la première fois en 1971) et Promotion des ventes (1973).

Ces codes sont tous les trois inspirés par la même philosophie fondamentale : à savoir que l'élimination de toutes pratiques déloyales en matière de marketing — et donc la protection d'une part essentielle des intérêts du consommateur — peut plus aisément être obtenue grâce à la mise en œuvre d'une autoréglementation professionnelle que par l'application de mesures gouvernementales. Et le code de publicité en particulier a joué un rôle certain dans la standardisation des pratiques sur le plan international, ayant été adopté au total par plus de 200 associations professionnelles de près de 30 pays.

Construction sans spéculation

Des groupements patronaux vaudois :

Il est difficile d'apprécier objectivement le coût de la construction de logements et, par conséquent, le montant normal des loyers dans les immeubles neufs. Chaque référence à des réalisations provoque cette objection : « La spéculation fausse les données. » Si l'on veut néanmoins tenter d'y voir clair, il convient d'observer l'action des promoteurs réputés exempts de la maladie spéculative.

La « Lutte syndicale », organe de la FTMH, a publié récemment une page spéciale sur le grand projet genevois d'« Avanchet-Parc », en cours de réalisation. Il s'agit d'une « ville dans la ville » (2233 logements), entre l'aéroport de Cointrin et le centre urbain. Une fondation paritaire, des coopératives d'habitation et des syndicats participent à cette construction gigantesque qui comprend deux tiers de HLM. D'après les descriptions, les logements sont confortables et de types variés : de 1 à 6 pièces (2 à 7 selon la conception genevoise qui considère la cuisine comme une pièce), le plus grand nombre étant de 3 ou 4 pièces.

La page consacrée à « Avanchet-Parc » comprend un appel de l'Union des syndicats du canton de Genève, au sujet de la deuxième étape, en cours de construction. Il s'agit de 846 appartements dont le coût est estimé à 140 millions de francs (évaluation du début de 1974). L'U.S.C.G. s'adresse aux syndicalistes qui militent dans les commissions d'entreprises et dans les conseils de caisses de retraite, afin qu'ils soutiennent les propositions de placement de capitaux faites actuellement aux institutions de prévoyance. L'appel précise ceci : « Soustraits à la spéculation, ces logements destinés aux travailleurs genevois, par la sécurité qu'ils représentent et le confort dont ils sont dotés, valoriseront dès le premier jour l'investissement financier qui en accompagne la possession. »

Si l'on divise le coût présumé de l'opération (140 millions) par le nombre de logements (846), on constate que l'investissement moyen par appartement s'élève à 165.000 francs. La charge annuelle, qui correspond à ce coût, s'élève approximativement à 12.000 francs.

Il faut reconnaître que, pour des HLM, c'est très cher. Il est intéressant de constater les résultats auxquels aboutissent de « bons promoteurs », soustraits à toute influence spéculative.

Crédit suisse

Le bénéfice net du Crédit suisse a diminué en 1973 de 6,7 % pour s'établir à 137 millions de francs. (1972 : 146,8 millions de francs). Le total du bilan s'est accru de 1,4 % pour passer à 32.09 milliards de francs (31,65 milliards). C'est la première fois, depuis 1949, que le bénéfice est inférieur à l'année précédente.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale convoquée pour le 12 mars, de distribuer un dividende inchangé de 80 francs par action (16 % sur le capital-actions à rémunérer de 514 millions de francs et de verser 55 millions aux fonds de réserve. En outre, il proposera que soient mis à sa disposition 6 millions de francs en faveur du personnel.

Togal dans 46 pays
Les comprimés Togal sont d'un prompt soulagement en cas de
Rhumatisme - Goutte - Sciatique
Lumbago - Maux de tête - Douleurs nerveuses
Togal vous libère de vos douleurs, un essai vous convaincra ! Prix Fr. 1.90 et 4.80
Comme friction, prenez le Liniment Togal très efficace. Dans toutes les pharm. et drogueries.

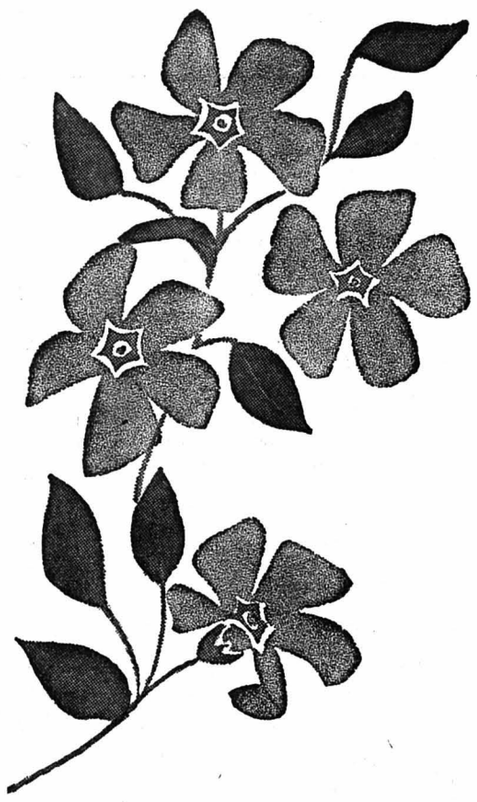

Mercredi 20 mars à 15 h
à la
Salle des spectacles
rue E.-Roulet 4, PESEUX

Défilé de „mode enfantine"
animé par Colette Jean de Radio Suisse romande

BONS DE COLLATION AU PRIX DE FR. 1.–
EN VENTE DANS LES MAGASINS MIGROS
DE PESEUX, NEUCHÂTEL ET MARIN

MIGROS

Chaque agent Opel vous propose maintenant un programme économique. Ce sont tout d'abord deux modèles: Ascona Plus et Manta Plus.

En plus de l'équipement déjà riche de l'Ascona 16 LS et Manta L, ils vous offrent, de série, des appuie-tête pour les sièges avants, la radio, 2 phares à brouillard à halogène et, ce qui est le plus important: vous économisez sur chacun de ces modèles Fr. 500.– (boîte à 4 vitesses) ou même Fr. 600.– (boîte GM entièrement automatique à 3 rapports).

Autre point dans le programme économique Opel: les offres d'échange inhabituellement avantageuses de votre agent Opel. Si vous vous décidez maintenant pour une Opel, vous réaliserez une économie particulièrement importante.

Et si vous roulez Opel, le programme économique se poursuit car une Opel est économique à l'entretien.

Elle ne consomme que peu d'essence, ses prétentions lors des services sont minimes, les pièces de rechange éventuellement nécessaires sont avantageuses et rapidement obtenues. Et finalement si vous échangez votre Opel, elle représentera toujours une valeur de revente sûre. Tout cela constitue certainement des raisons suffisantes pour que vous mettiez à votre programme une visite à l'agence Opel la plus proche.

GO Feu vert pour le programme économique.

Chaque agence Opel est pour vous un Centre Economique.

Opel – la marque la plus vendue en Suisse.

Vente et service Opel en Suisse romande : Aigle Garage des Mosses 2 14 14, **Avenches** J.-P. Divorne 75 12 63, **Begnins** Garage du Jura 66 14 58, **Bienne** Auto-Besch 41 55 66, Merz & Amez-Droz S.A. 3 53 33, **Bulle** Garage Majestic 2 84 84, **Château-d'Œx** Garage du Pont 4 61 73, **la Chaux-de-Fonds** Garage Guttmann S.A. 23 46 81, **Delémont** Garage des Eaux-Vives 22 35 33, **Fribourg** Garage de Pérolles 22 38 88, **Genève** Garage des Délices S.A. 42 53 50, Extension Autos S.A. 32 11 35, 24, rue Louis-Favre 33 02 70, **Lausanne** Ets Ramuz et Garage Edelweiss S.A. 25 31 31, **le Locle** Garage du Rallye 31 33 33, **Martigny** Garage J.-J. Casanova 2 29 01, **Montreux** Garage Central et Montreux-Excursions S.A. 61 22 46, **Moudon** Roulin Frères S.A. 95 26 72, **Neuchâtel** Garage du Roc 33 11 44, **la Neuveville** Garage Belcar 51 25 59, **Porrentruy** Garage des Ponts 66 12 06, **Rolle** Garage Wurlod 75 17 25, **Sion** Garage de l'Ouest 2 81 41, **Saint-Imier** Garage R. Gerster 41 36 44, **Tramelan** Garage Alouette 97 50 40, **les Verrières** Garage-Carrosserie Franco-Suisse 66 13 55, **Yverdon** Garage Bouby-Rolls 21 54 60,
et nos distributeurs locaux à : Attalens 56 41 10, **Belfaux** 45 12 36, **Bevaix** 46 13 96, **Bex** 5 23 38, **Bremblens** 71 19 69, **Buchillon** 76 30 75, **Bussigny** 89 11 66, **Cheseaux** 91 12 29, **Chexbres** 56 11 56, **Chippis** 5 12 99, **Colombier** 41 35 70, **Cossonay** 87 15 96, **Court** 92 91 50, **le Crêt** 8 54 29, **Dombresson** 53 28 40, **Echallens** 81 15 95, **Epalinges** 32 5 3 66, **Estavayer-le-Lac** 63 10 08, **Fahy** 76 63 20, **Fully** 5 35 23, **Genève** 9, rte des Jeunes 42 50 46 ; 24, rue du Prieuré 32 08 26 ; 33b, av. de Miremont 46 08 17 ; 12-14, rue Jean-Jaquet 32 63 30, **Glovelier** 56 71 29, **Lausanne** 21, place du Tunnel 23 72 17 ; 1, av. de la Harpe, 26 52 37, **Marnand** 64 10 57, **Mézières** 93 12 45, **Moillesulaz** 48 02 00, **Morges** 71 26 48, **Nods** 51 26 17, **le Noirmont** 53 11 87, **Onex** 92 6 2 24, **Orbe** 7 21 77, **Payerne** 61 29 80, **Petit-Lancy** 92 37 32, **le Pont** 85 12 50, **Prilly** 24 62 63, **Pully** 28 94 94, **Rarogne** 5 16 66, **Renens** 34 01 94, **la Rippe** 67 12 55, **Romont** 52 22 87, **la Sagne** 31 51 68, **Soyhières** 32 11 36, **Sainte-Croix** 6 26 76, **Saint-Maurice** 3 63 90, **Vallorbe** 83 14 88, **Versoix** 55 16 94, **Vevey** 51 88 60, **Veyras, sur Sierre** 5 26 16, **Villeneuve** 60 10 51.

Restaurant BEAU-RIVAGE
Neuchâtel - Tél. 25 47 65

AU RESTAURANT

LUNDI SOIR :
La goulache hongroise du patron
Fr. 10.—

MARDI SOIR :
Jambon en croûte Fr. 12.—

MERCREDI SOIR :
Bouchoyade, boudin, saucisse grise, atriaux, saucisse à rôtir, lard
Fr. 11.—

JEUDI SOIR :
Tripes neuchâteloises à gogo Fr. 9.—

SAMEDI MIDI :
Soupe aux pois jaunes, gnagis
Fr. 6.—
Service compris

A LA CAVE NEUCHATELOISE

MERCREDI SOIR :
Buffet fromage avec rondes à gogo
Fr. 9.90

VENDREDI SOIR :
Buffet saucisse à gogo, 6 sortes avec compote aux raves Fr. 12.—

SAMEDI MIDI :
Soupe aux pois jaunes, gnagis
Fr. 6.—
Service compris

Rue du Seyon
Grand'Rue
Rue de l'Hôpital
membre du plus grand groupe d'achat pour la mode féminine
Herzog
chic et pas cher

PLAISIR DES VOYAGES - VACANCES BALNÉAIRES

En car Marti, sans transporter vos bagages, directement jusque devant la porte de votre hôtel. Ainsi vous pouvez jouir du soleil, de la mer et vous reposer.

Portoroz-Rovinj
10 jours.
Prix forfaitaire dep. 420.—

Ile d'Ischia
12 jours.
Prix forfaitaire dep. 790.—

Lido di Jesolo
10 jours.
Prix forfaitaire dep. 395.—

Vacances balnéaires à Royan
12 jours.
Prix forfaitaire dep. 1150.—

Rosas - Costa Brava
11 jours.
Prix forfaitaire dep. 485.—

Demandez le programme
Vacances en autocar 1974 Marti
Renseignements, inscriptions auprès de

Faubourg de l'Hôpital 5
2000 Neuchâtel
Tél. 038 25 80 44
marti

L'annonce
reflet vivant du marché

Partie de manille pour OSS 117

RÉSUMÉ : A l'instigation d'un homme de la police criminelle, le capitaine Villarcayo téléphone à la belle Dolorès.

LE VIEUX PORT

« Mais je ne... » bredouilla la voix de Dolorès. « Je t'en supplie, dit Villarcayo, ne perds pas une seconde ! Il y va de ta vie ! » — « C'est bien, lui fut-il répondu dans un murmure. Je ferai ce que tu me dis. » — « Que Dieu te garde ! » bégaya le capitaine avant de raccrocher. Il était tellement épuisé et angoissé qu'il sentit à peine la longue lame d'un poignard pénétrer sa chair entre son omoplate et la clavicule. Le faux policier ne s'éloigna qu'après avoir acquis la certitude que Villarcayo était mort.

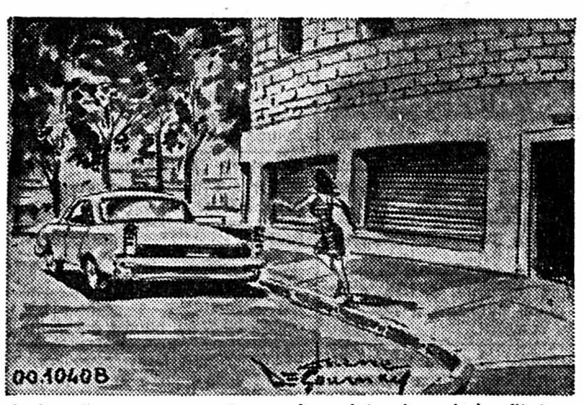

Dolorès alla vers sa porte sur la pointe des pieds, fit tourner très lentement la clef, tira vers elle le battant en prenant d'infinies précautions pour qu'il ne fît aucun bruit, puis, le claquant derrière elle, se jeta dans la rue. Une auto était là, portière ouverte. S'engouffrant dans la voiture, elle se laissa tomber sur la banquette arrière. Une main repoussa la portière, et l'auto démarra. L'homme qui tenait le volant avait les cheveux blonds.

Après une longue course, l'auto stoppa. La portière s'ouvrit, et l'homme aux cheveux blonds ouvrit la portière. Dans un état de demi-inconscience, Dolorès mit un pied sur le sol. Ses yeux découvrirent, dans un terrain vague, les ruines du vieux fort espagnol qui servait de prison politique pendant l'occupation japonaise. Apeurée, elle se retourna vers son compagnon : « Qui êtes-vous ? » demanda-t-elle. Douglas Hillard ne répondit pas.

Hubert fit s'arrêter son Oldsmobile le long du trottoir et se pencha vers la boîte de bakélite noire, pas plus grosse qu'un coffret à cigares, qui était posée près de lui sur le siège avant de la voiture. Du minuscule haut-parleur protégé par une grille s'élevait la voix d'Enrique Sagarra, rendue nasillarde par le micro. « Numéro deux appelle numéro un, » répétait-elle. Portant la boîte près de sa bouche, Hubert répondit : « J'écoute. »

Demain : La lumière jaune

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

Grand auditoire, Institut de physique : 16 h 15, Soutenance de thèse de doctorat, M. P.-A. Schnegg.
Place du Port : Attractions foraines.

EXPOSITIONS. — **Musée des beaux-arts.**
Musée d'ethnographie.
Musée cantonal d'archéologie.
Musée d'histoire naturelle.
Musée d'art et d'histoire : Cartes à jouer et tarots.
Galerie des Amis des arts : Pierre Michel, peintures.
Galerie Média : Marcel Wyss, Progressions.
Lyceum-Club : Dolly Fank, mosaïques de bois.
Centre de loisirs : Exposition-vente.

TOURISME. — **Bureau officiel de renseignements :** place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.

CINÉMAS. — **Rex :** 20 h 45, Le Train. 16 ans.
Studio : 20 h 30, Le Cerveau. 12 ans.
Bio : 18 h 40, L'Autre. 16 ans. 20 h 45, Harold et Maude. 16 ans. 3me semaine. 23 h 15, Ce que les jeunes filles n'osent pas dire. 20 ans.
Apollo : 15 h, 17 h 30 et 20 h 30, Maintenant on l'appelle Plata. 7 ans.
Palace : 20 h 30, Je sais rien mais je dirai tout. 16 ans. 2me semaine.
Arcades : 20 h 30, Les 3 mousquetaires. 12 ans.

DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h)
L'ABC, L'Escale, La Rotonde.

DANCINGS (jusqu'à 2 h)
Le Corsaire, Spot bar, Big Ben bar, Red club, La Prairie, Bar du Dauphin.

Pharmacie d'office : Coopérative, Grand-Rue. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à dispostiion en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies : Région Boudry - la Côte. P. Tozzini, Corcelles, tél. 31 13 47.

LE LANDERON

Cinéma du Château : 20 h 30, Big Boss.

PESEUX

Cinéma de la Côte : 20 h 30, La Grande Bouffe.

COLOMBIER

Cinéma Lux : 20 h 15, Les Charlots font l'Espagne.

HOROSCOPE

La matinée est très favorable ; la fin de l'après-midi favorise l'inspiration. La fin de la journée est violente et agitée.

NAISSANCES : Les enfants de ce jour seront intelligents. Ils seront parfois assez emportés et violents.

BÉLIER (21/3 - 19/4)
Santé : Migraines d'origine digestive. **Amour :** Gardez votre calme et votre sang-froid. **Affaires :** Laissez mûrir les événements.

TAUREAU (20/4 - 20/5)
Santé : Ennuis au cou. **Amour :** Soyez patient et sincère. **Affaires :** Evitez de vous engager sans garanties.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)
Santé : Respirez plus amplement. **Amour :** Ne cédez pas par faiblesse. **Affaires :** Evitez d'hésiter entre deux voies possibles.

CANCER (22/6 - 22/7)
Santé : Digestions lourdes. **Amour :** Dissipez tous les malentendus. **Affaires :** Ne lâchez pas la proie pour l'ombre.

LION (23/7 - 23/8)
Santé : Surveillez le cœur et la circulation. **Amour :** Dépassez le cadre des conventions mondaines. **Affaires :** Soyez simple et modeste.

VIERGE (24/8 - 23/9)
Santé : Sélectionnez vos aliments. **Amour :** Faites plus de place au bon sens. **Affaires :** N'accordez pas trop d'importance aux détails secondaires.

BALANCE (24/9 - 23/10)
Santé : Equilibre indispensable. **Amour :** Redoublez de gentillesse et de prévenances. **Affaires :** Sachez prendre des décisions qui s'imposent.

SCORPION (24/10 - 22/11)
Santé : Gardez intactes vos énergies. **Amour :** Ne cherchez pas à envenimer les désaccords. **Affaires :** Ne cherchez pas à triompher par la ruse.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)
Santé : Faites plus de marche. **Amour :** Votre crédit moral est assez bon. **Affaires :** Soyez décidé et résolu.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)
Santé : Evitez les refroidissements. **Amour :** Montrez-vous lucide. **Affaires :** Soyez vigilant.

VERSEAU (20/1 - 18/2)
Santé : L'état des vertèbres est à considérer. **Amour :** Soyez indulgent quand il n'y a pas de méchanceté. **Affaires :** De grandes occasions s'offrent à vous.

POISSONS (19/2 - 20/3)
Santé : Bains et massages indiqués. **Amour :** Ne confondez pas sensiblerie et sentimentalité. **Affaires :** Faites jouer votre raison.

POUR VOUS MADAME

Un menu

Artichauts vinaigrette
Foie de veau ou de génisse
Le vrai gratin dauphinois
Bananes

LE PLAT DU JOUR :

Le vrai gratin dauphinois

Préparation : 10 minutes ; cuisson : 1 h 30. Pour 5 à 6 personnes : 1 kilo de pommes de terre, 3/4 de litre de lait, 250 g de crème, une gousse d'ail, sel et poivre.
Epluchez les pommes de terre, lavez-les, puis séchez-les dans un torchon, émincez-les en rondelles d'un millimètre environ.
Faites bouillir le lait dans une casserole. Lorsqu'il bout, salez-le avec du gros sel et du poivre (quantité suivant le goût). Versez alors la crème dans le lait et mélangez bien. Quand le mélange est homogène, jetez les pommes de terre émincées dans le lait en ébullition et faites cuire à feu doux environ 1 heure à découvert ; 20 minutes avant la fin faites chauffer votre four. Frottez un plat à gratin (en terre ou en fonte émaillée) avec la gousse d'ail épluchée. Versez-y délicatement les pommes de terre avec leur lait de cuisson (qui doit juste les recouvrir). Les pommes de terre ne doivent pas, pour une bonne cuisson, dépasser les 2/3 de la hauteur du plat.
Mettez à four chaud une demi-heure environ pour bien faire dorer le gratin.

La couperose

La couperose est-elle héréditaire ? Il existe dans certaines familles une prédisposition à la couperose. Les peaux les plus menacées par la couperose sont toutes les peaux fines, claires, fragiles ; il faut les surveiller attentivement. Prédisposition aussi chez les personnes qui sont facilement congestionnées, en particulier après les repas. Les précautions à prendre pour l'éviter sont : dans le domaine alimentaire, les mets très épicés, l'alcool, les viandes et les gibiers en sauce, les fromages très fermentés. Eviter les repas trop copieux.
Climatique : soleil, vent, froid etc... tout ce qui est source d'irritation, il ne faut jamais s'y exposer sans se protéger le visage de façon appropriée.
— Chimique : tous les produits trop brutaux ou mal adaptés à la nature de la peau. Tout ce qui provoque une allergie même minime. Les excès de maquillage ne sont pas recommandés non plus. Ce qui ne veut pas dire que le maquillage soit mauvais ; si l'on choisit de bons produits il n'y a pas le moindre risque.

Quelques idées

Pour avoir de l'eau chaude à bon marché, employez une bouilloire à fond large : elle chauffera plus vite. Arrêtez alors le gaz ou l'électricité dès qu'elle commencera à bouillir, elle continuera...
Si vous êtes sujette aux mains moites dès qu'il fait chaud, lavez-les dans un bain de noyer : 100 g de feuilles de noyer, achetées chez le pharmacien, que vous faites bouillir dans 2 litres d'eau. Trempez vos mains dedans pendant dix minutes. Les feuilles de noyer, très astringentes, fermeront les pores.
Vous avez la migraine ? Allongez-vous et placez sur votre front des rondelles de citron très froides.

La nappe en patchwork : une manière amusante de « convertir » des serviettes dépareillées en une nappe neuve. Il suffit de rassembler les morceaux par un point de bourdon machine. Doubler le tout qui aura ainsi plus de tenue et de confort sous l'assiette.

Avant d'ouvrir un paquet de beurre ou de margarine, faites-le tourner sous le robinet d'eau froide grand ouvert ; le beurre ne collera plus sur l'emballage et vous ne perdrez pas un centigramme.
Si les tiges des fleurs sont trop courtes, glissez-les dans des pailles de blé. Vous pourrez ainsi composer des bouquets secs harmonieux et de la forme que vous désirez.

Les verres empilés, coincés : c'est un incident qui arrive fréquemment ! Pour les décoller sans risquer de les casser, il faut tremper celui de dessous dans de l'eau chaude et remplir celui de dessus d'eau froide. Les verres se sépareront facilement, car le premier se dilate et le second se rétracte.

A méditer

La beauté est une école de volonté et d'intelligence, d'autant plus que la femme dispose aujourd'hui de tous les atouts pour être belle et le demeurer.

M. G.

De tout pour faire un monde

Le champion des briquets

Alors que les chercheurs tentent désespérément de découvrir un autre moyen de combustion que le pétrole, un briquet d'énergie solaire fait une apparition triomphante en Europe. Muni d'un accumulateur qui emmagasine automatiquement l'énergie lumineuse nécessaire à la fourniture du courant, il n'a qu'un inconvénient : il est encore très cher.

Ses inventeurs n'en ont pas moins confiance, affirmant que le rayonnement solaire produit chaque année une énergie équivalente à celle de 100.000 milliards de tonnes de pétrole, soit environ 40.000 fois la production mondiale actuelle. (ACI)

Un précurseur des méthodes contraceptives : Félix-Archimède Pouchet

A une époque où se pose le grave problème de la limitation des naissances, il n'est pas sans intérêt de rappeler que l'un des précurseurs de la méthode naturelle de contraception fut le physicien Félix-Archimède Pouchet, connu comme le fougueux — et malheureux — adversaire du grand Pasteur dans la fameuse querelle des générations spontanées.

Dans sa « Théorie positive de l'ovulation spontanée » (1847), Pouchet affirme déjà qu'on peut déterminer rigoureusement le moment de « l'époque intermenstruelle où la conception est physiquement impossible et celui où elle peut offrir quelque probabilité ».

Sans doute il faisait erreur sur la date de l'émission de l'ovule, qui, d'après lui, était pondu peu après les règles, mais il avait fort bien saisi toute l'importance qu'aurait, pour l'espèce humaine, la connaissance de la période d'infécondabilité.

Un tel savoir — disait-il — pourrait influer grandement sur l'ordre social et amener « de grands changements politiques et sociaux parmi les nations ». Toutefois, il n'en redoutait pas les conséquences, parce qu'il était « religieusement persuadé que le Créateur ne révèle jamais aux hommes que les secrets qui doivent tourner à sa gloire ».

D'après Gustave Le Bon (1870), un praticien, le docteur Mayer, mit à profit les conclusions de Pouchet pour recommander à ses clients, lorsque ceux-ci redoutaient l'extension de leur famille, l'abstention sexuelle durant la « période de fécondabilité ». Cette « intermittence », ajoute Le Bon, ne saurait heurter les préjugés des personnes les plus scrupuleuses, puisqu'elle a reçu l'approbation des théologiens, ainsi qu'il ressort de la lettre adressée en 1867 par Mgr Gousset au docteur Aurare, document publié en son temps par plusieurs journaux de médecine.

Comme on le voit, l'application des méthodes contraceptives faisait déjà, il y a plus d'un siècle, l'objet de certains débats de conscience... (Larousse)

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

18.00 (C) Téléjournal
18.05 (C) Evasion
18.30 (C) Avant-première sportive
18.45 (C) La météo
18.50 (C) L'Ours Colargol
18.55 (C) La Folie des bêtes
19.15 (C) Un jour, une heure
19.40 (C) Téléjournal
20.00 (C) Un jour, une heure
20.15 (C) Le Tambour du Bief
21.45 (C) Reflets
22.10 (C) Patinage artistique
23.00 (C) Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

9.10 L'Amérique du Sud
9.50 Reprise
10.30 The Mystery on the Moor
11.10 Reprise
17.30 L'heure des enfants
18.10 TV culturelle pour adultes
18.40 (C) Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 Mes beaux-fils et moi
19.30 L'antenne
20.00 Téléjournal
201.5 (C) Dossier XY...
21.15 (C) Ici Berne
21.30 Patinage artistique
23.00 Téléjournal
23.15 Dossier XY...

FRANCE I

10.40 TV scolaire
12.30 Midi trente
13.00 24 heures sur la une
13.30 Cours de la Bourse
13.35 Fin
14.30 TV scolaire
18.20 Au-delà des faits
18.45 Pour petits et grands
19.20 Actualités régionales
19.45 24 heures dernière
20.20 A dossiers ouverts
20.35 Au rendez-vous des grands reporters
21.30 Patinage artistique
22.45 24 heures dernière

FRANCE II

14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
15.15 (C) Arsène Lupin
16.00 Fin
19.00 (C) Des chiffres et des lettres
19.20 (C) Actualités régionales
19.45 (C) Les Enfants des autres
20.00 (C) I.N.F. 2
20.35 Maigret et le corps sans tête
22.25 (C) Italiques
22.55 (C) I.N.F. 2 dernière

FRANCE III

18.30 (C) Inter 3
18.35 (C) Enfants sur la trois (57)
18.50 (C) Eléphant Boy
19.40 (C) Des yeux pour voir
20.40 (C) Félix m'a dit
22.05 (C) Questionnaire
22.50 (C) Inter 3 dernière

SVIZZERA ITALIANA

18.00 Per i ragazzi
18.55 (C) Divenire
19.30 (C) Telegiornale
19.45 (C) Situazioni e testimonianze
20.10 Il regionale
20.45 Telegiornale
21.00 (C) Ritorno a casa
21.50 Tribuna internazionale
22.50 (C) Pattinaggio artistico
23.50 (C) Telegiornale

ALLEMAGNE I

15.50, téléjournal. 15.55, trésors de la mer. 16.40, pour les petits. 17.10, scène 74. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, Une lueur sur la Birmanie. 21.55, le septième sens. 22 h, ici Bonn. 22.25, téléjournal, météo. 22.40, patinage artistique. 23.30, téléjournal.

ALLEMAGNE II

11 h, pour les petits. 16.30, sports-magazine. 17 h, téléjournal. 17.10, Robinzak et le petit astronaute. 17.45, plaque tournante. 18.25, pour les jeunes. 19 h, téléjournal. 19.30, journal du soir. 20.15, affaires en suspens. 21.15, téléjournal. 21.30, Léon et Sophie Tolstoï. 23 h, affaires en suspens. 23.10, téléjournal.

RADIO

Sottens et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55, informations. 6 h, bonjour à tous, miroir-première. 6.35, 8.10, la route ce matin. 6.59, horloge parlante. 7 h, le journal du matin. 8.05, revue de la presse romande. 8.15, M. V. 9.05, à votre service. 10.05, histoires en couleurs. 11.05, spécial-neige. 12 h, le journal de midi, midi-mystère. 12.25, communiqués, météo. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 13 h, la tartine. 14.05, lire. 14.15, radioscolaire, le monde propose. 14.45, sélection-jeunesse. 15.05, parlons-en.

16.05, Oliver Twist. 16.15, concert chez soi. 17.05, en questions. 17.55, le fouquet. 18 h, le journal du soir, revue de la presse susse alémanique, le micro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 74. 20.30, le concert du vendredi, l'Orchestre de chambre de Lausanne. 22 h, plein feu sur la danse. 22.40, club de nuit. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.

Second programme

8 h, informations et revue de la presse romande. 8.15, connaissance d'aujourd'hui, 10 h, panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15, radioscolaire, centre d'intérêt du mois, la forêt. 10.45, english by air. 11 h, université radiophonique internationale, les instruments musicaux africains. 11.30, du concert du vendredi à l'heure musicale. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, au pays du blues et du gospel. 18.30, rythm'n pop. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations. 20.10, le magazine économique. 20.30, la foi et la vie. 21 h, fin de semaine, une lettre, une génération. 21.45, à livre ouvert. 22.15, fenêtre dans la nuit. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 10 h, 12.30, 15 h, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations. 6.05, réveil en musique. 6.50, méditation. 7.10, auto-radio. 8.30, tubes d'hier, succès d'aujourd'hui, Hollywood chante. 9.30, la robe bariolée de Dame Musique. 10.20, radioscolaire. 11.05, guide touristique sonore. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, magazine féminin. 14.30, Dalida, orchestre Franck Pourcel, Jacques Brel. 15.05, le médecin répond. 15.15, disques demandés pour les malades.

16.05, concert pour le thé. 17 h, jeunes musiciens. 17.30, l'heure des enfants. 18.15, agenda des manifestations. 19 h, sport, communiqués. 19.15, actualités. 20 h, le Carnaval de Bâle. 22.20, revue de presse. 22.30, rapide de nuit.

L'annonce
reflet vivant du marché
l'annonce
dans la Feuille d'avis
de Neuchâtel

MOTS CROISES

Problème No 248

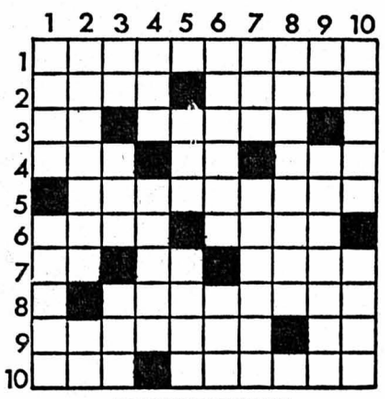

HORIZONTALEMENT

1. Fer-à-cheval. 2. Ville et port de Finlande. — Son mandat est difficile à encaisser. 3. Sur le calendrier. — Aristote y donnait ses leçons. 4. La part de la moitié. — Lettre doublée. — Saint étranger. 5. Fondateur du second Empire mongol. 6. Personne. — Godet d'une roue hydraulique. 7. Pronom. — Plis pris. — Carapace de l'oursin. 8. Religieux. 9. Fleuve des Enfers. — Conjonction. 10. Pièce d'un écu. — Transport en commun.

VERTICALEMENT

1. Paf. — Scandale. 2. Rapace nocturne. — Symbole. 3. Pronom. — Il y faut de l'œil et de l'adresse. — Tombé. 4. Personne. — Donne du fil. 5. Ile. — Société commerciale (abr.). 6. Mit en pièces. — Pièce principale d'un tablier. 7. Unité nordique. — Espiègle. 8. Symptômes. 9. Appel. — bourriques. 10. Pièce sans eau courante. — Chef de corps.

Solution du No 247

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	O	N	D	O	I	E	M	E	N	T
2	P	A	U	■	F	R	I	P	E	E
3	E	T	N	A	■	G	E	A	I	■
4	■	I	E	N	A	■	L	I	G	E
5	P	O	■	O	V	E	■	S	E	N
6	I	N	A	N	I	M	E	S	■	N
7	L	A	D	■	S	I	D	E	R	E
8	O	L	E	N	■	R	I	■	A	M
9	R	E	L	I	E	■	L	O	T	I
10	I	■	E	L	U	D	E	R	A	S

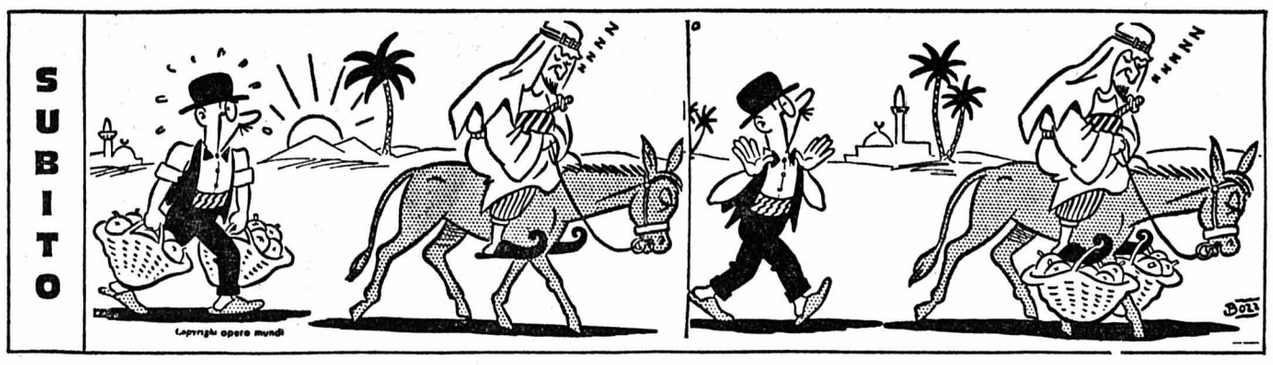

CABARET-DANCING
LA ROTONDE
NEUCHATEL

Au programme de mars
De la grande illusion avec
HAROLD et PIN-UP
et, comme toujours, 5 jolies filles
Sandra - Dalian - Tiny - Rosy
et Suady et le fameux
TRIO WILLIAM'S

A vendre,

mobilier Régence
Louis XV

composé de :

1 chambre à coucher complète avec literie, 1 paroi-bibliothèque de 14 éléments, 1 salon anglais 3 pièces, 1 guéridon Régence l'ensemble : Fr. 12.900.—.

Georges Bigler, ameublements, 2034 Peseux. Tél. (038) 31 75 67, heures des repas ou le matin.

LE FROID
à des prix très bas
FRIGOS

140 l ** Notre prix Fr. 298.-
160 l *** Notre prix Fr. 438.-
275 l *** 2 portes Notre prix Fr. 698.-
CONGÉLATEURS (bahut)
385 l Notre prix Fr. 798.-
(case de précongélation)
Autres modèles dès Fr. 330.—
Service après-vente assuré

CRETEGNY & CIE
COMPTOIR MÉNAGER
Fbg du Lac 43 NEUCHATEL ✆ 25 69 21

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de **35 c.** le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale non occasionnelle ou ayant une certaine importance

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A louer

AU LANDERON studio meublé, tout confort, 230 fr. charges comprises, libre 1er avril. Tél. (038) 51 22 32.

BELLE GRANDE CHAMBRE meublée, tout confort, à jeune homme sérieux, dès le 1er avril, à Neuchâtel. Tél. 25 41 65.

A CRESSIER, jolie chambre meublée, situation tranquille, part à la salle de bains, libre immédiatement ou pour date à convenir. Tél. 47 12 15.

CERNIER IMMEDIATEMENT, appartement 3 pièces, confort. Téléphone 53 31 59.

AU LANDERON, logement 3 pièces, cuisine installée, chauffage mazout, dépendances, prix modéré. Tél. 51 15 02.

STUDIO MEUBLE, tout confort. Tél. 24 08 86.

CORCELLES, à dame ou demoiselle, chambre indépendante, meublée, très tranquille, possibilité de cuisiner, chauffage central, eau chaude et froide, tout compris 100 fr. par mois. Tél. (038) 31 17 14.

A JEUNE FILLE, chambre indépendante dans villa. Tél. 24 14 96.

A CHEZARD, APPARTEMENT 3 1/2 pièces, dans villa neuve ; garage, jardin. J.-E. Adolf. Tél. (038) 53 16 35.

LOGEMENT MEUBLE, limite Peseux - Neuchâtel, dans villa, avec jardin, remis à neuf, cuisine, douche, lingerie, vaisselle ; tranquillité ; conviendrait à couple ou jeunes filles ; pour le 1er mai. Tél. 31 15 09.

CHAMBRE A JEUNE HOMME, Sablons 3, 2me étage, à droite.

AU LANDERON, appartement 2 1/2 pièces, tout confort, cuisine agencée, pour le 24 mars. Tél. 51 33 49.

APPARTEMENT MEUBLE deux chambres, tout confort. Tél. 31 57 31.

CHAMBRE INDEPENDANTE, près du centre, libre immédiatement. Etrangers exclus. Téléphone 25 61 14.

LE LANDERON, appartement 3 1/2 pièces, tout confort, loyer 472 fr. plus charges. Tél. 51 11 20, après 19 heures.

VAL-DE-RUZ, 20 minutes de Neuchâtel, appartement 1 grande pièce, cuisinette, salle d'eau. Tél. 53 19 86.

CHAMBRE MEUBLEE indépendante, confort, à monsieur sérieux. Tél. (038) 25 82 44.

BEL APPARTEMENT meublé, tout confort, deux chambres, à la campagne, 450 fr. Adresser offres écrites à JS 620 au bureau du journal.

STUDIO MEUBLE, à demoiselle. Téléphone 24 34 40.

ESPAGNE, PRES DE VALENCIA, appartement de vacances à louer, face à la mer. Se renseigner à Sr Martorell, Calle Angel Guimera 46, Valencia 8.

PLEIN CENTRE, chambre meublée indépendante, tout confort, loyer mensuel 205 fr., charges comprises. Tél. (038) 25 61 44.

IMMEDIATEMENT, à Hauterive-bas, belle chambre indépendante, à jeune homme. Tél. 33 16 05.

AUX POUDRIERES, à jeunes gens, chambres indépendantes avec douche, prix modéré. Tél. 25 95 33.

LA COUDRE, chambres indépendantes. Téléphone 33 29 70, après-midi.

PETITE CHAMBRE avec confort, cinq minutes du centre, à jeune homme sérieux. Tél. 24 26 56.

DOMBRESSON ET COLOMBIER, appartements modestes deux pièces, immédiatement. Tél. 25 59 62.

STUDIO NON MEUBLE avec cuisinette et douche, aux Carrels, Peseux, pour le 1er avril, 250 fr. + charges. Tél. 31 62 76, le matin.

COFFRANE, APPARTEMENT 2 1/2 pièces, avec confort, et dépendances, dans maison tranquille, pour le 1er juin. Tél. 57 13 13.

2 BELLES CHAMBRES contiguës avec cuisine. Proximité gare. Tél. 25 89 89.

VACANCES COSTA-BRAVA, studio neuf, libre et appartement 3 pièces jusqu'au 27 juillet. Tél. (038) 67 11 23.

SAINT-BLAISE, chambre indépendante meublée, douche, situation tranquille. Téléphone 33 11 48.

CHAMBRE INDEPENDANTE chauffée, bain, quartier Draizes. Tél. 31 38 38.

JOLIE CHAMBRE meublée à jeune homme, situation tranquille. Tél. 25 98 57.

APPARTEMENT 3 pièces pour 24 mars ou 1er avril, tout confort, 545 fr. Adresser offres écrites à TE 660 au bureau du journal.

A CORCELLES, pour le 24 mars ou à convenir, appartement 1 chambre et cuisine, chauffage général. Loyer modéré. Adresser offres écrites à IT 650 au bureau du journal.

STUDIOS MEUBLES, immédiatement et 1er avril, avec cuisinette, au centre, à jeunes filles. Tél. 25 10 36, entre 10 et 12 heures.

Divers

A DONNER contre bons soins beau et gentil chien croisé dalmatien et berger belge, de 9 mois. Tél. (038) 24 46 64.

ROBES DE MARIEE et accessoires, en location chez Mme Geuggis, Beau-Site 3, Cortaillod. Tél. 42 30 09.

VACANCES EN BELGIQUE, été, bord de mer du Nord ; pour jeunes 8 à 15 ans. Prix modérés. Renseignements : 57 14 31.

ECONOMISEZ VOTRE MAZOUT, isolez et boisez votre intérieur. Aménagement de chambres dans les combles. Tél. (038) 41 28 45.

J'ENLEVE LES TACHES de calcaire des baignoires, sans ponçage ; résultat garanti. Adresser offres écrites à KT 621 au bureau du journal.

CHERCHONS RESTAURANT dans la région de Neuchâtel, pour un mariage le 30 mars. Tél. 24 17 52, le soir.

FEMME DOUCE, mince, 36 ans, qui aime la montagne, la tranquillité, la vie de famille, cherche homme intelligent et intéressant même âge, pour partager sa vie. Ecrire à WG 662 au bureau du journal.

Demandes à louer

URGENT. Appartement 1 pièce ou studio non meublés, centre ville. Tél. (038) 25 15 83, dès 18 heures.

INSTITUTEUR, appartement 3-4 pièces, ancien, hors ville. Tél. (038) 24 62 85.

APPARTEMENT de 3 pièces, confort, pour juin, région, Serrières, Peseux. Tél. 55 27 53, après 17 heures.

COUPLE D'INSTITUTEURS cherche pour début juillet appartement de 4-5 chambres dans maison ancienne à Saint-Aubin ou environs. Téléphone (039) 23 01 48.

COUPLE CHERCHE, pour juin-juillet, studio ou éventuellement appartement 2 pièces, confort, centre ville ; prix modéré ; échange possible 4 pièces, Boudry. Tél. 42 24 54.

APPARTEMENT meublé, deux pièces, en ville. Adresser offres écrites à IR 619 au bureau du journal.

APPARTEMENT 2-3 PIECES à Neuchâtel, date à convenir. Tél. 33 42 33 (heures de travail).

JE CHERCHE APPARTEMENT de 3 à 4 pièces, Neuchâtel centre ou est, libre immédiatement ou à convenir. Adresser offres écrites à PB 657 au bureau du journal.

EMPLOYE DE BUREAU cherche chambre meublée avec confort, au centre. Adresser offres écrites à OA 656 au bureau du journal.

Demandes à acheter

VELO POUR ENFANT de 8 ans. Téléphone 47 12 43.

SCIE A RUBAN avec moteur, petit modèle. Tél. 25 78 85.

VELO ENFANT, pliant, en bon état. Téléphone 25 93 92.

Demandes d'emplois

JEUNE NURSE cherche emploi dans une crèche ou maternité. Tél. (038) 55 19 77.

PEINTRE cherche travail indépendant : gérance ou travail privé. Tél. 24 10 46.

DAME cherche travail à domicile, horlogerie ou autre. Tél. 33 45 18.

JEUNE FILLE ayant travaillé 4 ans chez dentiste cherche place similaire à Neuchâtel. Tél. 33 53 65, le soir.

EMPLOYEE DE BUREAU cherche travail de bureau à domicile. Adresser offres écrites à KW 652 au bureau du journal.

JEUNE DAME cherche travail à domicile. Adresser offres écrites à LX 653 au bureau du journal.

SUISSE 23 ANS cherche emploi stable dans agence de voyages ou bureau. Adresser offres écrites à RC 658 au bureau du journal.

DEMOISELLE CHERCHE TRAVAUX simples, manutention ou autres, région Marin et Saint-Blaise. Adresser offres écrites à EO 646 au bureau du journal.

A vendre

SALLE A MANGER, très bon état. Téléphone 55 20 93.

SAMEDI MATIN : table, canapé et chaises Louis XV ; salle à manger Henri II ; table à ouvrage ; miroir, etc. Téléphoner au 25 17 57, samedi dès 8 heures.

LIT ESCAMOTABLE avec matelas, valeur 500 fr., cédé à 200 fr. Tél. 31 53 47.

SALON 3 pièces, style moderne + 1 divan. Prix à discuter. Tél. 42 38 41.

UN LIT D'ENFANT, 140 x 70 cm, avec literie complète et divers accessoires. Tél. 31 51 08.

3 JANTES avec pneus été 5.50-12 pour Hilman Imp, Sunbeam chamois. Tél. (038) 31 34 48 ou 31 33 24.

TABLE A RALLONGE, cossue ; canapé moquette ; divan, 1 place ; banc d'angle ; 2 glaces anciennes, antiquité, bas prix. S'adresser à la rue des Sierres 23, 2me à gauche, Boudry.

TABLE DE SALON en ardoise avec pieds en métal chromé. Tél. 47 13 70, dès 18 heures.

TABLE de salle à manger, 90 x 130 cm, extensible 2 x 45 cm, en noyer, pieds métalliques. Tél. 47 13 70, dès 18 heures.

BUFFET DE SERVICE combiné, noyer, excellent état. Tél. 33 26 85.

MACHINE A COUDRE Bernina, neuve ; vélo dame, Allegro, état neuf. Tél. 25 98 62, le matin.

POUR ARTISTE-PEINTRE, grand cabinet de pendule neuchâteloise, hauteur 85 cm, fait main, environ 70 ans. tél. 42 28 28.

SALLE A MANGER RUSTIQUE en pin, en parfait état, comprenant : buffet de service, 1 table à rallonge, 6 chaises, petit canapé et petite table carrée assortis. Conviendrait éventuellement pour chalet. Téléphoner aux heures des repas (038) 25 53 86.

MACHINE A ECRIRE Hermes Media 3, 280 fr. ; 1 machine à écrire Evrest de bureau, 350 fr. Tél. 42 28 28.

PAROI BIBLIOTHEQUE-VAISSELIER, noyer, 5 éléments, coussins en cuir. Tél. 47 13 70, dès 18 heures.

DIVAN-COUCHE, 1 place ; bas prix. Téléphone 25 47 83, heures magasin.

VELOMOTEUR Pony, 1700 km. Tél. 31 42 26, de 12 à 13 heures et de 18 h 30 à 20 heures.

CHAMBRE A COUCHER COMPLETE : 2 lits, noyer, très bon état ; chaises pour salle de conférences, 12 pièces, siège et dossier en skai bordeaux, état de neuf, rustique ; bahut sculpté, très belle pièce, sur pieds ; descentes de lit, tapis véritable ; appliques XVe, 4 pièces ; machine à laver Miele T.W. 500, 380 volts, divers. Prix intéressant. Paiement comptant. Tél. (038) 33 17 77, après 18 heures.

4 JANTES 5 TROUS pour VW 1500, avec pneus tubeless. Le tout 55 fr. Tél. 33 34 52.

POUR GARÇON, TAILLE 152 : pantalons, pulls, souliers, etc. 35 fr. Tél. 25 36 40.

POUR FEMME MODERNE, tailles 38, 40 et 42 : pantalons, jupes, pulls, robes, 5 fr. à 35 fr. Tél. 25 36 40.

POUR GARÇON 5 ANS : pantalons, souliers, blouson, etc. 30 fr. Tél. 25 36 40.

BAQUET GALVANISE ovale, 72 cm, 15 fr. ; grande baignoire galvanisée, 30 fr. ; marmite Sécuro 9 litres, 20 fr. Tél. (038) 25 42 72.

2 FAUTEUILS Victoria cuir noir, pieds chromés ; table blanche, carrée, assortie, 400 fr., état de neuf. Tél. 33 32 79.

SALLE A MANGER, en noyer, très bon état, 1000 fr. Tél. (038) 33 31 28.

MACHINE A LAVER automatique, 5 kg. Téléphone 47 11 42.

FOURNEAU, plonge, caisse enregistreuse, etc., cause double emploi. Tél. (038) 55 14 44.

UNE POUSSETTE 50 fr. Tél. 31 55 32.

VETEMENTS DE GROSSESSE, 2 ensembles, taille 38-40, 3 robes, le tout 100 fr. Téléphone 42 28 40.

SALON COMPRENANT : 2 fauteuils, 1 divan, table basse, plateau mosaïque. Tél. 47 12 18, dès 18 h 30.

MEUBLES, à enlever, cause départ : salle à manger, salon, tapis ; prix intéressant. Téléphone (038) 46 22 27.

CAUSE DOUBLE EMPLOI, 1 tour à bois, moteur triphasé ; 1 moteur hors bord Archimède AB 40. Tél. 41 21 45.

SALLE A MANGER, chambre à coucher, lit, fauteuils. Tél. 25 07 63, dès 18 heures.

BELLE POUSSETTE, 60 fr., et pousse-pousse, 40 fr. ; le tout en très bon état. Tél. (038) 24 46 64.

PONEY. Tél. 36 14 69, après 19 heures.

4 MAGNIFIQUES ROBES pour fillette de 10 ans, 100 fr. le tout. Tél. 41 11 35.

SALLE A MANGER chêne massif, Renaissance flamande, table, 6 chaises, buffet, desserte, miroir, archelle, conviendrait pour maison de campagne, belle occasion. Téléphone 25 58 53.

BUFFET DE SERVICE COMBINE, cossu, noyer, vitrine, 450 fr. Parfait état. Téléphone 41 18 29.

UNE BIBLIOTHEQUE moderne comprenant 3 éléments, 15 rayons, 2 petites armoires et un bar moderne en teak. Etat de neuf. Tél. 41 34 19.

JOLIES ROBES de grossesse. Tél. 31 59 29.

MANTEAU mi-saison noir, taille 44, très peu porté. Tél. 47 12 43.

MACHINE A LAVER LA VAISSELLE modèle Bauknecht à encastrer, 55 cm larg., neuve, 1200 fr. Tél. 31 61 31, heures de bureau.

POUR CAUSE DE MANQUE DE PLACE : chambre à coucher complète, salon 3 pièces, 1 paroi, 1 guéridon 5950 fr. Tél. (038) 31 75 67, heures des repas, matin.

POTAGER ET FRIGO, excellent état. Téléphone 57 12 74, après-midi.

Offres d'emplois

FEMME DE MENAGE, 1 à 2 h par semaine. Tél. 33 15 03.

URGENT. Jeune fille pour garder 2 enfants (8 mois et 4 ans). Selon désir, libre à partir de 14 h 30 pour suivre des cours. Téléphone (038) 42 37 38.

FEMME DE MENAGE cherchée à Cortaillod pour 2 ou 3 après-midi ou matinées par semaine. Tél. 42 23 47.

MONSIEUR SEUL, Saint-Blaise, cherche personne du lundi au vendredi, de 10 à 14 h, éventuellement seulement trois fois par semaine. Adresser offres écrites à SD 659 au bureau du journal.

Perdus - Trouvés

PERDU CHAT NOIR-BLANC, rue de l'Hôpital, contre récompense ; merci d'avance. Tél. 24 68 49, aux heures de repas.

Leidi,
un confort qui rend jaloux...

Par sa création artisanale et les bois nobles (chêne, noyer ou palissandre) qui la composent, cette chambre à coucher aux lignes pures et modernes vous séduira d'emblée.
Les qualités exceptionnelles de sa finition vous étonneront surtout lorsque vous connaîtrez son prix très modique. Comme le fabriquant lui-même vous la propose, vous aurez les avantages d'un impeccable service après vente.

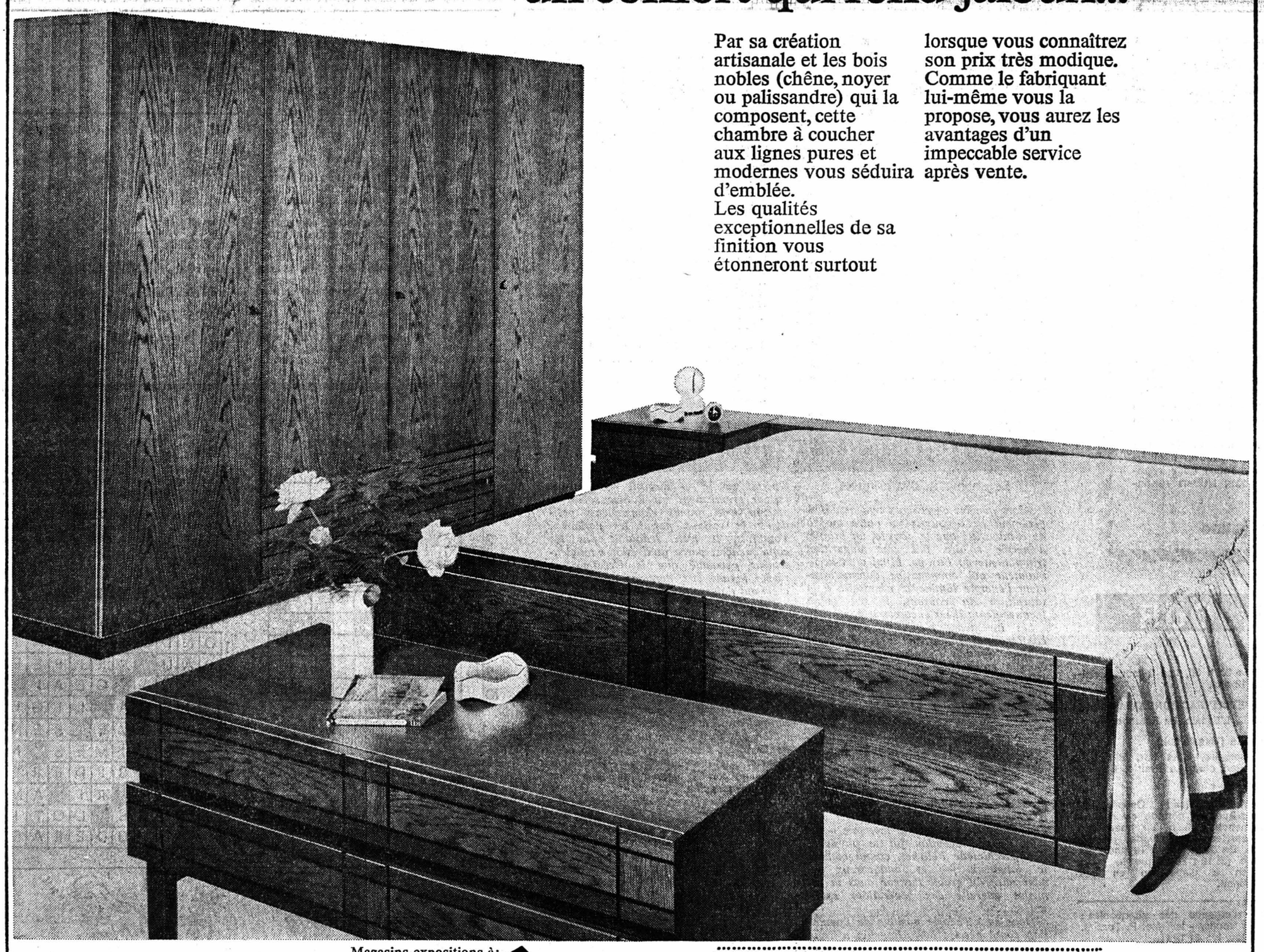

Magasins-expositions à:
Lausanne
Rue St-Martin 34
Genève
Place des Alpes
Bevaix (NE)
Centre de l'habitation
Marly (FR)
Centre commercial

Leidi meubles
Fabrique romande de meubles

Bon pour le nouveau coffret Leidi, que je recevrai gratuitement et sans aucun engagement de ma part. 1
Je m'intéresse plus particulièrement à:
Nom:
Adresse:
A retourner à Leidi, fabrique romande de meubles, 1030 Bussigny

A Neuchâtel et dans la région

L'ACES s'interroge après l'achèvement de la troisième étape du Mail : et après ?

Quel avenir est réservé à l'ACES et à l'ESRN ? Telle fut en substance la petite question posée aux divers, hier, à l'issue de l'assemblée générale de cette association de communes qui a fait construire le groupe scolaire du Mail, et que préside M. Philippe Aubert, de Corcelles-Cormondrèche, après l'adoption du rapport de gestion 1973 et que décharge fut donnée au comité de direction avec remerciements d'usage.

La question fut posée par M. Walter Zahnd, conseiller communal à Neuchâtel. Elle déclencha un débat qui eut en tout cas un mérite, à défaut de déboucher sur des solutions concrètes : faire prendre conscience aux communes groupées dans ce syndicat dont l'effectif, depuis sa création, a sensiblement fondu, qu'il y a un sérieux problème à résoudre dans un proche avenir : savoir quelles communes seront encore de l'ACES, si celles de l'Entre-deux-Lacs s'en détachent pour construire un centre scolaire à l'est, et si quelques-unes de l'ouest — Peseux, Corcelles-Cormondrèche — les imitent tôt ou tard, savoir si ces « dissidences » se produisent, quelle décision prendre en vue de rentrées scolaires qui, déjà. donnent des sueurs froides au directeur Mayor !

PAS DE POÉSIE...

Ce dernier tint des propos très réalistes : en août prochain, il faudra songer à ouvrir deux à trois nouvelles classes ; nous n'avons aucune salle en réserve ! En août 1975, la situation se sera encore dégradée. En août 1976, j'aime mieux ne pas savoir ce qui va se passer, dit-il !

Augmenter les effectifs dans les classes ? C'est la plus mauvaise solution, celle qui amène infailliblement une augmentation du nombre des échecs scolaires, lesquels coûtent cher non seulement financièrement à la communauté, mais moralement à ceux qui en sont les victimes. « La haute marée arrive, dit M. Mayor, et la solution de l'Entre-deux-Lacs tarde ! ». « A la fin du printemps, dira M. Ruedin pour calmer les impatiences, une décision sera prise à l'est du district. »

Le problème est maintenant posé. Qui doit chercher à le résoudre ? MM. Zahnd, Lucien Allemand. président du comité directeur de l'ACES, le président de l'ESRN M. Rivier, Mme Schaer-Robert, Mlle Marlène Burri d'Hauterive, et quelques autres représentants de communes ont, chacun à sa façon, tenté de répondre à cette question.

Cette affaire concerne évidemment autant l'ACES que l'ESRN. Finalement, comme on l'a relevé hier soir, il faudra bien que tout se règle le plus rapidement possible afin que la marée scolaire de l'été 1975 et 1976 ne produise pas une catastrophe en atteignant la rive ! Mais pourra-t-on l'éviter, car il semble bien que pour y parvenir, il eût fallu que la construction prévue dans l'Entre-deux-Lacs pour neuf communes de l'est ait déjà démarré... On n'en est qu'aux discussions. Ce qui fit dire au directeur Mayor que tout ce problème intéresse plus en définitive les communes que son école. La situation n'est pas catastrophique. Elle est inquiétante.

PAS DE DÉPASSEMENT DE CRÉDITS

Pour une fois l'assemblée eut lieu aux divers ! Mais auparavant les membres, dans le plus grand calme, donnèrent leur adhésion à la gestion du comité présidé par M. Allemand, après que l'architecte de la 3me étape, M. Robert Meystre, et le directetr de la « maison » eurent donné des explications tant sur la construction que sur l'occupation actuelle des locaux. C'est dans une année que la direction pourra livrer des statistiques précises à cet égard.

Dans son rapport le comité directeur dit que, bien qu'il soit trop tôt pour donner le coût total de la 3me et dernière étape, achevée, inaugurée et occupée. Le coût ne dépassera vraisemblablement pas l'estimation faite en 1971, soit 8,3 millions. A la fin de l'année passée, le compte de construction de la troisième étape s'élevait à 7.618.753 fr. Les dépenses de l'exercice se présentent comme suit : comptes de construction au 1er janvier, 21.516.436 fr., au 31 janvier 1973, 25.221.533, soit différence de 3.705.097 fr. (budget 3,5 millions). Le compte d'exploitation boucle par un excédent de recettes de 80.725 fr. qui principalement sera déduit de la location de l'année courante.

Le total des emprunts à ce jour est de 19,37 millions et l'ACES n'envisage plus d'en conclure de nouveaux avant le renouvellement de ceux existant. Le problème des subventions des deux premières étapes a trouvé une solution : l'Etat a accordé une subvention définitive de 4.850.000 francs. Après avoir touché les subventions cantonales le montant des emprunts à amortir se réduira à 17 millions : l'amortissement correspondant ne dépassera donc pas 340.000 francs.

Pour se remettre d'une fin d'assemblée pour le moins inhabituelle, les participants s'en furent au réfectoire boire le verre de vin qui, lui, fait partie des traditions.

Dommage que ce ne fût pas du café. Il doit bien y avoir quelqu'un, à l'ACES, qui sait lire dans le marc...

G. Mt.

Informations suisses

Projet d'accord entre l'Oréal et Nestlé Alimentana S. A.

VEVEY (ATS). — Nestlé Alimentana S.A., Vevey et l'Oréal, Paris, (produits cosmétiques, capillaires et pharmaceutiques) communiquent :

Des échanges de vues entre M. Dalle, président de l'Oréal, et M. Liotard-Vogt, président de Nestlé Alimentana S.A., ont permis de préciser les finalités et les conditions d'un rapprochement qui pourrait être opéré entre les deux groupes, sous réserve de l'approbation des autorités gouvernementales françaises.

Ce rapprochement implique une prise de participation minoritaire de Nestlé Alimentana S.A. dans le capital de l'Oréal par l'intermédiaire d'une société française de participation. Celle-ci détiendra 51 % du capital de l'Oréal (calculé en supposant la conversion en actions de la totalité des obligations convertibles récemment émises), étant précisé que le reste de ce capital se trouve largement réparti dans le public.

Nestlé Alimentana S.A. détiendra 49 % du capital de cette société de participation. Mme Bettencourt, de son côté, en détiendra 51 %, c'est-à-dire la majorité. En contrepartie de la prise de participation minoritaire de Nestlé Alimentana S.A. dans le capital de la société de participation, Mme Bettencourt recevra des actions de Nestlé Alimentana S.A.

VALAIS

Recours de cinq communes valaisannes : irrecevable !

(c) Un communiqué officiel de la chancellerie d'Etat faisait savoir hier que le Tribunal fédéral avait déclaré irrecevable le recours de droit administratif et rejetait du même coup le recours de droit public formulés par les communes de Lens, Chermignon, Icogne, Montana et Randogne. On sait que ces communes avaient recouru contre la décision prise par le Conseil d'Etat les sommant de faire partie de l'Association pour le traitement et l'élimination des ordures ménagères du Valais central.

AUTOUR DU MONDE

Qu'est-ce qui fait se déshabiller en public les étudiants américains ?

NEW-YORK (AP). — Mais qu'est-ce qui fait donc se déshabiller en public les étudiants américains ?

Depuis quelques semaines, les incidents de ce genre ne se comptent plus et la mode paraît avoir déjà gagné le Canada.

Elle consiste, pour un étudiant ou une étudiante, ou pour plusieurs d'entre eux à la fois, à se mettre nus comme au premier jour de leur naissance et à parcourir au pas de course des terrains de football ou de basketball, des campus d'université, voire même les rues d'une ville. Certains chevauchent des bicyclettes ou des motocyclettes et on en a même vu un sauter tout nu en parachute d'une hauteur de 700 mètres, d'un monomoteur, et atterrir sur le campus de l'Université de Géorgie occidentale, au milieu de 2000 de ses camarades, décemment vêtus quant à eux.

On les appelle les « streakers » — de « streak » (éclair) — parce qu'ils savent courir vite pour échapper aux policiers lancés à leurs trousses.

Une quarantaine d'entre eux ont interrompu mercredi un match de hockey sur glace en traversant la patinoire dans le plus simple appareil avant de disparaître.

Les spectateurs les ont chaleureusement applaudis, peut-être pour les réchauffer.

POUR TOUS LES GOUTS

Selon un psychologue de l'université de Californie du sud, le Dr Shelly Duval, ils font ça « pour le frisson de l'aventure ». Sans doute aussi éprouvent-ils tout simplement des frissons à se lancer dans de pareilles aventures en plein hiver ...

« Il semble, a ajouté ce psychologue, qu'ils cherchent à violer des normes bien établies et, de pouvoir s'y livrer sans se faire prendre met du piquant à la chose. Pour autant que je puisse en juger, il ne faut pas y voir malice ».

Un autre psychologue estime que « dans la société d'abondance et de consommation que nous connaissons, la sécurité étant largement satisfaite, l'ennui vient vite et c'est un moyen de le combattre ». Pour d'autres, c'est un moyen pour conquérir rapidement la notoriété.

« DC 10 » turc : la 2me « boîte noire » retrouvée

PARIS (AP). — La seconde partie de la « boîte noir » (celle qui contient l'enregistrement des conversations dans la cabine de pilotage et avec l'extérieur) du « DC-10 » qui s'est écrasé dimanche en forêt d'Ermenonville a été retrouvée par les enquêteurs. Elle serait en excellent état et aurait été retrouvée dès mardi soir, mais la nouvelle n'a été rendue publique que jeudi.

La première partie de la boîte retrouvée le jour même étant depuis lundi à Brétigny, les experts espèrent ainsi pouvoir se faire une idée plus exacte des circonstances et des causes de la catastrophe qui a fait 345 victimes.

La conférence arabe du pétrole

LE CAIRE (Reuter). — C'est au Caire, et non pas à Tripoli, que les ministres arabes du pétrole se réuniront dimanche, déclare-t-on de source informée dans la capitale égyptienne. Les ministres pourraient bien décider de lever l'embargo contre les Etats-Unis, et ceci risquerait d'embarrasser les dirigeants libyens, s'ils étaient les hôtes de la conférence, pense-t-on.

Une brèche dans l'unité de la CEE

BRUXELLES (AP). — La précaire unité du Marché commun a été deux fois ébranlée hier, d'abord quand la Grande-Bretagne a demandé le report de la réunion des ministres de l'agriculture du Marché commun, et ensuite quand la France, passant outre aux règlements, a décidé de fixer provisoirement un nouveau prix du lait à la production.

L'initiative britannique était attendue mais celle de la France a causé un effet de surprise.

Les producteurs français ont appris de M. Giscard d'Estaing que le prix du lait était augmenté de 6 % à la production, en attendant que les ministres de l'agriculture des Neuf prennent leurs décisions sur les prix agricoles pour 1974-1975. Au détail, le prix du lait passera de 1 fr. 25 français à 1 fr. 32 le litre, à compter de lundi.

Les règles du Marché commun n'autorisent pas les décisions unilatérales et dans les milieux de la C.E.E. on a exprimé un « étonnement » certain.

Dans les milieux officiels de la C.E.E. on redoutait hier que l'infraction commise par la France dans le domaine des prix soit de nature à inciter M. Wilson à tenter de renégocier l'entrée de la Grande-Bretagne dans la Communauté.

D'autre part, le gouvernement français a fait savoir à ses partenaires européens qu'il était fermement opposé à un report de quinze jours du conseil des Neuf consacré à la fixation des nouveaux prix agricoles européens, apprend-on à Bruxelles de source diplomatique française.

La nouvelle ligne Paris - Lyon sera électrifiée

D'après les renseignements que l'on a pu obtenir, la nouvelle ligne Paris-Lyon, à laquelle le gouvernement français vient de donner le feu vert, sera desservie par des rames automotrices électriques. Les travaux devraient être terminés en 1980 et les rames électriques, compositions indéformables, relieraient Paris à Lyon en deux heures. Le coup est dur pour les fabricants des turbotrains, Rohr devant prendre la relève de l'industrie française au cas où d'autres rames RTG seraient choisies par l'Amtrak, c'est-à-dire l'organisme semi-étatique qui s'efforce de faire revivre le trafic voyageurs aux Etats-Unis.

bulletin boursier

NEUCHATEL

	6 mars	7 mars
Banque nationale	610.— d	620.—
Crédit foncier neuchât.	710.— d	750.—
La Neuchâteloise ass.	360.— d	360.— d
Gardy	120.— d	120.— d
Cortaillod	2850.— d	2900.—
Cossonay	1875.—	1850.— d
Chaux et ciments	730.— d	730.— d
Dubied	700.— d	700.— d
Ciment Portland	2550.— d	2550.— d
Interfood port.	5025.— d	5300.—
Interfood nom.	975.— d	975.— d
Navigation N'tel priv.	60.— d	60.— d
Girard-Perregaux	700.— d	720.— d
Paillard port.	600.— d	630.— d
Paillard nom.	150.— d	150.— d

LAUSANNE

Banque cant. vaudoise	1150.—	1140.—
Crédit foncier vaudois	890.—	890.—
Ateliers constr. Vevey	490.— d	490.— d
Editions Rencontre	740.— d	800.—
Rinsoz & Ormond	835.—	830.—
La Suisse-Vie ass.	3300.— d	3350.—
Zyma	1950.— d	1950.— d

GENÈVE

Grand Passage	440.— d	445.—
Charmilles port.	810.—	805.—
Physique port.	300.—	300.—
Physique nom.	225.—	225.—
Astra	—.35	—.35 o
Monte-Edison	3.65	3.65
Olivetti priv.	6.60	6.55
Fin. Paris Bas	117.50	116.—
Allumettes B	77.— d	76.— d
Elektrolux	177.— d	179.— o
S.K.F. B	224.— o	217.— d

BALE

Pirelli Internat.	193.— d	190.— d
Bâloise-Holding	265.— d	265.—
Ciba-Geigy port.	1675.—	1650.—
Ciba-Geigy nom.	860.—	855.—
Ciba-Geigy bon	1270.—	1265.—
Sandoz port.	4725.—	4700.—
Sandoz nom.	2810.—	2805.—
Sandoz bon	4180.—	4125.— d
Hoffmann-L.R. cap.	148500.—	148000.—
Hoffmann-L.R. jce.	125000.—	123500.—
Hoffmann-L.R. 1/10	12500.—	12475.—

ZURICH (act. suisses)

Swissair nom.	519.—	519.—
Swissair port.	530.—	535.—
Union bques suisses	3800.—	3740.—
Société bque suisse	3340.—	3390.—
Crédit suisse	3190.—	3240.—
Bque Hyp. com. port.	1700.— d	1700.—
Bque Hyp. com. nom.	—.—	—.—
Banque pop. suisse	2060.—	2085.—
Bally port.	700.—	710.—
Bally nom.	515.—	550.—
Elektro Watt	3260.—	3270.—
Holdenbank port.	448.—	450.—
Holdenbank nom.	405.— d	410.— d
Juvena port.	2135.—	2150.—
Juvena bon	134.—	133.—
Motor Colombus	1580.—	1560.—
Italo-Suisse	218.— d	218.—
Réass. Zurich port.	4325.—	4250.—
Réass. Zurich nom.	2280.—	2260.—
Winterthour ass. port.	1850.—	1860.—
Winterthour ass. nom.	1340.—	1330.—
Zurich ass.	6725.—	6700.—
Brown Boveri port.	1250.—	1230.—
Saurer	1400.—	1400.—
Fischer	1000.—	990.—
Jelmoli	1100.—	1110.—
Hero	4050.—	4010.— d
Landis & Gyr	1195.—	1190.—
Lonza	1825.— d	1830.— d
Nestlé port.	3550.—	3560.—
Nestlé nom.	2145.—	2145.—
Roco port.	2800.—	2750.—
Roco nom.	—.—	—.—
Alu. Suisse port.	1950.—	1920.—
Alu Suisse nom.	825.—	825.—
Sulzer nom.	3200.—	3190.—
Sulzer bon	463.—	462.—
Von Roll	1190.—	1200.—

ZURICH (act. étrang.)

	6 mars	7 mars
Alcan	111.50	111.—
Am. Metal Climax	146.— d	144.50 d
Am. Tel & Tel.	166.—	164.—
Beatrice Foods	70.—	69.—
Burroughs	642.—	654.—
Canadian Pacific	53.75	54.—
Caterpilar Tractor	188.50	190.—
Chrysler	60.25	59.25
Control Data	117.—	115.—
Corning Glass Works	256.— d	262.—
CPT Int.	105.—	105.—
Dow Chemical	183.—	186.—
Du Pont	519.—	518.—
Eastman Kodak	330.—	342.—
EXXON	273.—	273.—
Ford Motor Co	153.—	156.50
General Electric	176.50	176.—
General Foods	87.—	88.50
General Motors	164.50	166.—
General Tel. & Elec.	80.—	81.—
Goodyear	53.50	53.—
Honeywell	237.—	237.—
I.B.M.	758.—	764.—
International Nickel	124.50	122.50
International Paper	155.50	155.—
Internat. Tel. & Tel.	88.25	80.50
Kennecott	127.50	126.—
Litton	31.25	29.75
Marcor	75.50	75.—
MMM	239.—	239.—
Mobil Oil	150.—	146.50
Monsanto	189.—	188.50
National Cash Register	122.50	119.50
National Distillers	43.—	42.— d
Philip Morris	340.—	335.— d
Phillips Petroleum	173.—	175.—
Procter & Gamble	278.—	282.—
Sperry Rand	134.50	134.50
Texaco	91.—	90.50
Union Carbide	114.50	114.50
Uniroyal	27.75	27.—
U.S. Steel	139.50	138.50
Warner-Lambert	115.—	115.50
Woolworth F.W.	57.—	57.25
Xerox	359.—	361.—
AKZO	60.75	61.—
Agglo Gold I	179.—	183.—
Anglo Americ.	26.25	27.50
Machines Bull	37.75	38.50
Italo-Argentina	46.—	46.— d
De Beers I	22.—	22.75
General Shopping	480.—	484.—
Imperial Chemical Ind.	16.25	16.50
Péchiney-U.-K.	87.50	88.— d
Philips	36.25	36.75
Royal Dutch	107.—	108.—
Sodec	104.—	103.—
Unilever	125.—	124.—
A.E.G.	121.—	123.—
B.A.S.F.	129.50	130.50
Degussa	296.—	300.—
Farben. Bayer	123.—	125.—
Hoechst. Farben	123.—	126.—
Mannesmann	185.—	191.—
R.W.E.	146.50	148.—
Siemens	254.—	258.—
Thyssen-Hütte	78.—	81.50
Volkswagen	129.50	132.—

FRANCFORT

A.E.G.	104.20	105.20
B.A.S.F.	111.20	111.10
B.M.W.	162.—	166.—
Daimler	266.—	277.—
Deutsche Bank	238.50	240.50
Dresdner Bank	172.70	175.—
Farben. Bayer	105.30	106.70
Höchst. Farben	107.—	107.—
Karstadt	300.—	301.—
Kaufhof	179.—	179.—
Mannesmann	160.—	165.—
Siemens	216.50	220.30
Volkswagen	111.50	111.—

MILAN

Assic. Generali	76800.—	75890.—
Fiat	1910.—	1901.—
Finsider	445.—	439.75
Italcementi	38050.—	37590.—
Monte Amiata	2185.—	2090.—
Motta	3919.—	3900.—
Pirelli	1250.—	1275.—
Rinascente	313.—	307.75

AMSTERDAM

Amrobank	63.50	64.10
AKZO	53.90	53.90
Amsterdam Rubber	220.—	220.—
Bols	104.90	108.—
Heineken	178.20	180.40
Hoogovens	64.20	64.40
K.L.M.	74.70	75.—
Ned Kabelfab	—.—	—.—
Robeco	204.90	205.—

TOKYO

Canon	279.—	278.—
Citizen	198.—	195.—
Fuji Photo	380.—	364.—
Fujitsu	288.—	288.—
Hitachi	161.—	160.—
Honda	676.—	667.—
Kirin Brew.	328.—	327.—
Komatsu	—.—	251.—
Mat. E. Ind.	502.—	499.—
Sony	4100.—	4100.—
Sumi Bank	495.—	485.—
Takeda	257.—	255.—
Tokyo Marine	628.—	615.—
Toyota	531.—	530.—

PARIS

Air liquide	324.90	324.—
Aquitaine	625.—	628.—
Cim. Lafarge	190.10	191.—
Citroën	56.—	58.—
Fin. Paris Bas	177.—	117.90
Fr. des Pétroles	200.50	200.30
L'Oréal	2450.—	2550.—
Machines Bull	60.70	59.80
Michelin	1156.—	1200.—
Péchiney-U.-K.	138.40	137.90
Perrier	331.10	334.—
Peugeot	296.—	303.50
Rhône-Poulenc	139.30	139.60
Saint-Gobain	145.—	149.50

LONDRES

Anglo American	356.—	379.—
Brit. & Am. Tobacco	284.—	276.—
Brit. Petroleum	532.—	526.—
De Beers	246.—	260.—
Electr. & Musical	125.—	122.—
Imp. Tobacco	68.50	65.50
Rio Tinto	216.—	218.—
Shell Transp.	245.—	242.—
Western Hold.	19.—	20-5/8
Zam. Anglo-Am.	173.—	177.—

Cours communiqués sans engagement par le Crédit suisse

NEW-YORK

Allied Chemical	45-3/4	44-1/2
Allumin. Americ.	47-3/8	46-7/8
Am. Smelting	25-1/2	25-3/4
Am. Tel & Tel.	52-7/8	52-5/8
Anaconda	28-3/8	28
Bœing	15-1/4	14-7/8
Bristol & Myers	48-1/4	47-1/2
Burroughs	210-3/8	207
Canadian Pacific	17-1/8	17-1/8
Caterp. Tractor	60	59
Chrysler	19-3/8	18-7/8
Coca-Cola	115-1/4	113-1/4
Colgate Palmolive	26-3/8	25-5/8
Control Data	37-1/8	35-7/8
C.P.C. Int.	33-3/4	34
Dow Cheminal	59-1/8	60-1/2
Du Pont	167-3/8	165-3/4
Eastmann Kodak	108-3/4	106-1/4
Ford Motors	50-3/8	49-3/4
General Electric	56	55-1/4
General Foods	28-1/4	27-7/8
General Motors	53-3/8	52
Gilette	37-5/8	37-5/8
Goodyear	17-1/4	16-7/8
Gulf Oil	23-3/8	23-1/8
I.B.M.	244-1/4	239-3/4
Int. Nickel	39-5/8	39
Int. Paper	87-5/8	48
Int. Tel & Tel.	27-7/8	24-3/4
Kennecott	40-5/8	40-3/4
Litton	9-1/2	9-1/4
Merck	80	79
Monsanto	60-5/8	59-1/2
Minnesota Mining	77	76-5/8
Mobil Oil	47	46-1/2
National Cash	38-3/4	38-1/2
Panam	5-1/4	5-1/8
Penn Central	3-1/8	3
Philip Morris	106-1/2	105
Polaroïd	82-1/8	80-7/8
Procter Gamble	89-1/2	89-1/2
R.C.A.	20-1/4	20-3/8
Royal Dutch	34-3/8	34-1/4
Std Oil Calif	30-7/8	30-1/2
EXXON	87	86-3/8
Texaco	28-3/4	28-3/8
T.W.A.	18-1/8	17-7/8
Union Carbide	36-7/8	36-1/2
United Aircraft	27-1/4	27-1/2
U.S. Steel	44-1/2	43-3/8
Westingh. Elec.	24	23-3/8
Woolworth	18-1/8	18-1/4
Werox	114-7/8	113-5/8

Indice Dow Jones

Industrielles	879.85	869.06
chemins de fer	197.47	194.83
services publics	93.85	93.56
volume	19.120.000	14.490.000

Cours communiqués par « Reynolds Securities S.A., Lausanne »

Cours des billets de banque

	Achat	Vente
Angleterre (1 £)	7.10	7.50
U.S.A. (1 $)	3.08	3.20
Canada (1 $ can.)	3.14	3.28
Allemagne (100 DM)	115.50	119.50
Autriche (100 sch.)	15.65	16.10
Belgique (100 fr.)	7.45	7.85
Espagne (100 ptas)	5.10	5.50
France (100 fr.)	63.—	66.50
Danemark (100 cr. d.)	47.50	51.50
Hollande (100 fl.)	110.—	114.—
Italie (100 lit.)	—.38	—.42
Norvège (100 cr. n.)	53.—	57.—
Portugal (100 esc.)	11.75	12.55
Suède (100 cr. s.)	65.50	69.50

Marché libre de l'or

Pièces :		
suisses (20 fr.)	180.—	210.—
françaises (20 fr.)	150.—	175.—
anglaises (1 souv. anc.)	170.—	195.—
anglaises (1 souv. nouv.)	170.—	195.—
américaines (20 $)	870.—	950.—
Lingots (1 kg)	16500.—	16900.—

Cours des devises

	Achat	Vente
Etats-Unis	3.11⅛	3.15½
Canada	3.20	3.24
Angleterre	7.23	7.33
£/$	2.3150	2.3250
Allemagne	117.10	118.10
France étr.	64.30	65.30
France fin.	64.20	65.20
Belgique	7.73	7.83
Hollande	111.70	112.70
Italie est.	—.4775	—.4875
Italie cap.	—.4400	—.4500
Autriche	15.90	16.05
Suède	67.20	68.20
Danemark	49.30	50.30
Norvège	54.60	55.60
Portugal	12.15	12.45
Espagne	5.28	5.38
Japon	1.07⅛	1.11⅛

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

ÉCONOMIE ET FINANCES

CHRONIQUE DES MARCHÉS

ANIMATION AUX BANCAIRES SUISSES

A ZURICH, la progression rapide des cours observée en début de semaine au secteur de nos principaux établissements commerciaux de crédit s'est poursuivie mercredi et jeudi. Pour les deux dernières journées, l'avance boursière est de 40 francs pour l'UBS, de 130 pour la SBS, de 100 pour le CS et de 55 pour la BPS. Le secteur fait un peu figure de merle blanc à la séance d'hier où tous les autres groupes de valeurs laissent apparaître des signes d'essoufflement après trois séances seulement de timide reprise. Dans un marché doté d'un assez grand brassage, les premiers échanges étaient prometteurs et en cours de séance la pression des vendeurs s'est accentuée pour clôturer à des niveaux situés en retrait de ceux atteints la veille. Parmi les valeurs usuelles trois seules progressent : Winterthour porteur et Nestlé porteur s'avancent chacune de dix francs tandis que Interfood s'arrête à 5500 après une poussée de 200. Les valeurs américaines profitent de la bonne tenue de leur marché d'origine dont elles excèdent parfois l'avance.

PARIS connaît aussi un mouvement plus important d'affaires dans une ambiance positive, mais là également les cotations du début de la séance, en net progrès sur la veille, ne sont pas tenues jusqu'à la clôture. Les bancaires, les sociétés de placement et les alimentaires sont les plus demandées.

MILAN est encouragé par les nouvelles tentatives ministérielles de M. Rumor et le volume s'accroît avec des estimations généralement en progrès. Aux fonds publics italiens les affaires sont plus calmes avec des prix orientés timidement vers le haut.

FRANCFORT est tiraillé entre deux tendances contradictoires : la demande est plus forte dans le secteur de l'automobile en particulier pour Daimler et BMW, suivie des bancaires et de la chimie où les plus-values sont moins marquées. En revanche les grands magasins et le secteur des obligations sont moins entourés.

LONDRES, après un soulagement à l'idée que les mineurs allaient reprendre leur travail, se replonge dans la morosité qui affaiblit toutes les valeurs insulaires si l'on excepte le secteur des pétroles. Les minières africaines et australiennes connaissent des fortunes diverses, souvent en hausse.

NEW-YORK s'est nettement engagé sur le chemin de la reprise avec quelques moments de pause qui sont souhaitables en l'occurrence. Depuis deux jours, le volume s'est enflé par l'intervention des placements institutionnels dans une plus forte mesure.

E. D. B.

Aluminium suisse S. A.

Aluminium suisse S.A., Chippis-Zurich a réalisé en 1973, un bénéfice net de 45,31 millions de francs contre 35,43 millions l'année précédente.

L'assemblée générale se verra proposer la distribution, sur le capital — actions de 270 millions de francs, un dividende inchangé de 30 francs par action nominative et de 60 francs par action au porteur. Il est prévu d'attribuer 5 millions de francs (2 millions l'année précédente) à la réserve spéciale et 3 millions de francs (3 millions) au fonds pour la participation du personnel aux résultats de la société. Les bonifications statutaires ont été fixées à 800.000 fr. (600.000 francs).

Le chiffre d'affaires consolidé est passé de 2210 millions de francs en 1973 à 2292 millions de francs en 1973.

Migros et la croissance

Les délégués de la Fédération des coopératives Migros ont pris position à Zurich, lors d'une assemblée extraordinaire, sur les principes pour une politique de croissance à long terme des coopératives Migros défendus par M. Frank Rentsch, membre du conseil d'administration.

La majorité des délégués ont approuvé l'opinion de l'administration selon laquelle la position de Migros sur le marché, avec 12 % environ du commerce de détail suisse, est déjà suffisamment forte pour « influencer de manière décisive » la formation des prix.

Les délégués ont approuvé en outre la remise de Migros turque à une coopérative exclusivement turque.

Le bijoutier de confiance

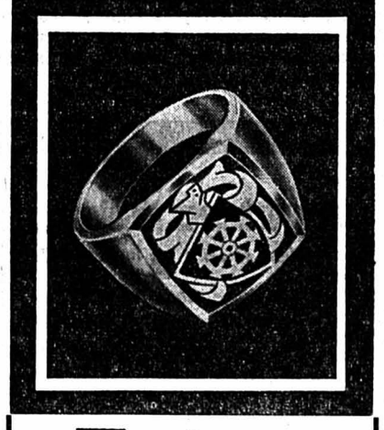

F. Robert
HORLOGERIE - BIJOUTERIE
ORFÈVRERIE
RUE DU SEYON 5
TÉLÉPHONE (038) 25 28 32
NEUCHATEL

L'affaire de l'évêque de Bilbao a envenimé les relations entre l'Espagne et le Vatican

MADRID (AP). — La crise provoquée par le refus de s'exiler de Mgr Antonio Anoveros, évêque de Bilbao, a pris une telle proportion jeudi que la rumeur d'une rupture du concordat a circulé avec insistance.

Cependant un porte-parole du ministère des affaires étrangères a qualifié ces bruits de « faux ».

Malgré cette mise au point, il semble bien que les relations entre le gouvernement et l'Eglise n'ont jamais été aussi mauvaises depuis la fin de la guerre civile en 1939.

La dénonciation du concordat aurait permis de poursuivre en justice Mgr Anoveros qui a provoqué les foudres du régime en autorisant la diffusion d'une homélie favorable aux libertés des Basques.

Pour tenter de résoudre le conflit, le nonce apostolique Mgr Luigi Dadaglio, a convoqué à Madrid l'évêque de Bilbao.

De son côté, le premier ministre, M. Arias Navarro, a tenu une réunion de cabinet pour faire le point de la situation. Enfin, la commission permanente épiscopale a été convoquée d'urgence en réunion aujourd'hui.

Mgr Anoveros avait demandé avant de quitter Bilbao où il avait été gardé en résidence surveillée pendant une semaine, de pouvoir se rendre à Madrid sans escorte. Satisfaction lui a été donnée.

Mgr Dadaglio, qui s'était rendu à Rome pendant le week-end pour s'entretenir avec le pape, n'était pas là pour accueillir l'évêque.

M. Anoveros connu pour sa modération, avait déjà froissé le régime en novembre dernier à l'occasion d'une critique contre les méthodes de la police.

Par ailleurs, les 15 évêques d'Andalousie et d'Estrémadure ont fait savoir au cours d'une réunion qu'ils considéraient l'homélie litigieuse non comme une critique contre ce régime mais comme une interprétation chrétienne des « problèmes pastoraux de ce diocèse ».

Les évêques ajoutent que le document n'a aucune visée politique ou partisane.

Mgr Anoveros avait été pendant 18 ans évêque de Cadix avant d'être nommé à la tête du diocèse de Bilbao, il y a trois ans.

LE CONCORDAT

Le concordat qui a déjà fait l'objet de nombreuses critiques dans le passé, a été signé le 27 août 1953 par le cardinal Tardini et l'ambassadeur espagnol auprès du Saint-Siège. Il défini les droits et privilèges mutuels, Ainsi, l'Etat a le droit, par l'intermédiaire du général Franco, de désigner les évêques. En échange l'Etat s'engage à ne pas traduire les prêtres devant les tribunaux civils sans l'autorisation des évêques et du Vatican. En cas de condamnation, les prêtres jouissent d'un traitement spécial.

L'évêque de Bilbao, Mgr Anoveros, arrive à la nonciature. (Téléphoto AP)

La grève à la Banque de France annonce un printemps « chaud »...

Un accord est intervenu jeudi en début de soirée entre la Banque de France et les syndicats. Cet accord prévoit la reprise du travail à compter d'aujourd'hui indique la Banque de France dans un communiqué.

En revanche, de source syndicale on indique que le travail ne reprendra que lundi.

Les forces de police qui montaient la garde devant le bâtiment depuis six heures du matin, ont été retirées en fin de journée.

Ainsi, pour la première fois de son histoire, la Banque de France, fondée par Bonaparte en 1800, nationalisée depuis 1945 a été paralysée par une grève générale de son personnel.

De leur côté, la C.G.T. (communisantions syndicales françaises de la banque ont demandé jeudi à leurs adhérents (établissements nationalisés et privés) de se mettre en grève lundi, 11 mars. « pour une durée indéterminée, reconductible de 24 heures en 24 heures ».

Notre téléphone de Paris

Pour sa part, la C.G.T. (communisante) a lancé un mot d'ordre de grève de 24 heures pour aujourd'hui et envisagera lundi les modalités selon lesquelles elle entend poursuivre l'action.

Cette décision fait suite à l'échec des discussions salariales entre employés et directeurs de banque.

Vendredi dernier, une partie des 14.000 employés de la Banque de France décidaient, fait sans précédent, d'occuper les locaux du siège de Paris. Les deux imprimeries de billets, dont la Banque de France a le monopole depuis 1803, cessaient également le travail perturbant gravement les trésoreries des autres banques françaises et les obligeant notamment à mettre en panne les distributeurs automatiques de fonds qui ne fonctionnent qu'avec des billets neufs.

Jeudi à six heures du matin, des forces de police et de gendarmerie ont délogé les piquets de grève qui interdisaient l'accès des bureaux de la Banque de France aux employés désireux de travailler comme aux clients. Cependant cette intervention des forces de l'ordre a été très mal accueillie et les employés en grève ont continué d'occuper les locaux et d'empêcher, assis sur les guichets, toute opération. Ils ont interdit également toute activité dans les bureaux et notamment dans les services électroniques.

Les « cadres », qui n'étaient pas en grève ont menacé de se joindre au mouvement. En tout cas depuis jeudi aucune sortie de fonds par camions blindés n'a pu être opérée de la Banque de France à destination des autres banques, administrations PTT et entreprises nationalisées.

Le gouverneur de la Banque de France, M. Wormser a annoncé qu'il était prêt à reprendre les négociations et à faire retirer les forces de l'ordre si les syndicats s'engageaient à respecter la « liberté du travail ».

L'intervention de la police avait déclenché immédiatement l'ordre de grève générale illimitée.

Ce grave conflit à la Banque de France et dans tout le secteur bancaire illustre une relance de la revendication salariale dans toute la France. Les syndicats lancent leur offensive de printemps.

Dans le secteur industriel, des manifestations ont eu lieu en de nombreux endroits, et divers établissements sont occupés par les grévistes.

En ce qui concerne l'aviation commerciale, la grève du personnel des compagnies pétrolières chargé de ravitailler les avions a sérieusement perturbé le trafic aérien : une trentaine de vols moyen-courriers ont dû être annulés.

Jean DANÈS

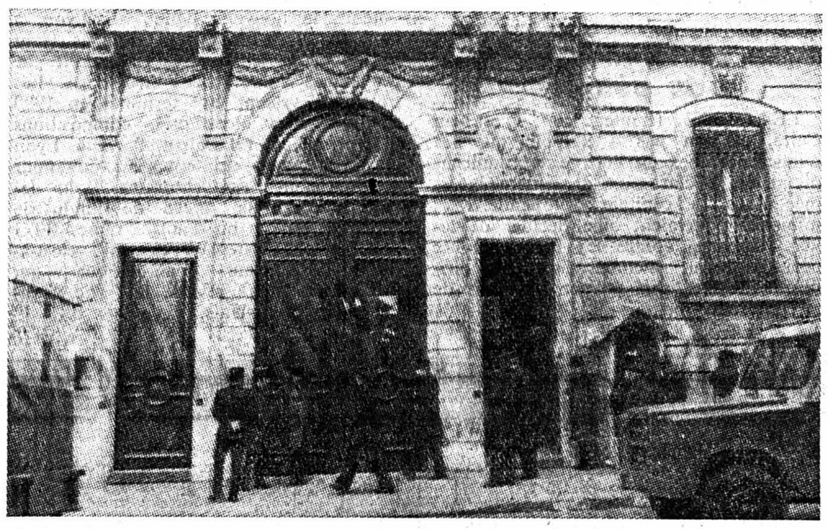

La police monte la garde devant le siège de la Banque de France. (Téléphoto AP)

Fin de la semaine de trois jours mais déjà des nuages à l'horizon pour Wilson

LONDRES (AP-AFP). — Après avoir réglé le problème de la grève des mineurs qui privait l'industrie de ses approvisionnements en charbon, le gouvernement travailliste a mis fin jeudi à la semaine de travail de trois jours.

Le ministre de l'énergie, M. Varley, a déclaré que les usines reprendront le travail à plein temps à partir de minuit vendredi.

Mais il a invité les Britanniques à continuer à économiser l'électricité chez eux jusqu'à ce que la production de houille ait retrouvé son plein rendement. Les centrales électriques britanniques sont alimentées par le charbon à 70 %.

REVENDICATIONS

Cependant, à peine réglé le conflit des charbonnages, le gouvernement travailliste doit faire face à de nombreuses autres revendications de salaires.

L'engagement solennel de la direction du « TUC » (confédération syndicale) à ne pas arguer du traitement privilégié accordé aux « gueules noires » dans d'autres négociations pourrait être mis en échec par le militantisme accru de certains corps de métier.

C'est ainsi par exemple que les employés de banques paraissent considérer maintenant comme provisoire l'accord conclu par 180.000 d'entre eux en janvier dans le cadre de la phase trois. Leurs dirigeants disent que leur revendication initiale — une hausse de 25 % des salaires — est toujours sur la table.

Les employés du métro londonien se sont joints aux conducteurs de train de l'ASLEF pour réclamer à leur tour des augmentations substantielles : 12 % au lieu des 7 % qui leur avaient été proposés dans le cadre de la phase trois.

D'UN SYNDICAT A L'AUTRE

D'autres syndicats tentent à leur tour leur chance : ainsi les postiers, les 32.000 techniciens et chercheurs des services scientifiques officiels (météorologie, atome, etc.) qui se sont mis en grève mercredi pour la première fois dans l'histoire britannique, et même les enseignants ont demandé au ministre de les rencontrer.

D'autres négociations sont en cours, notamment chez Ford, où 52.000 ouvriers réclament une augmentation depuis des semaines. C'est dans le secteur de la métallurgie que le gouvernement pourrait avoir le plus de difficultés, estiment les observateurs.

La chute enregistrée jeudi par la livre sur le marché des changes prouve en tout cas l'inquiétude des opérateurs devant les risques de relance de l'inflation salariale.

LA CEE

Par ailleurs, le nouveau gouvernement britannique a demandé jeudi à la présidence du Conseil des ministres de la CEE actuellement exercé par la R.F.A. de reporter de deux semaines la session des ministres de l'agriculture des Neuf qui devait se tenir les 11 et 12 mars prochains pour fixer les prix des produits alimentaires pour la campagne 1974-1975.

Londres a proposé de tenir cette session les 25 et 26 mars.

L'avenir de Concorde

LONDRES (AFP). — Le nouveau gouvernement travailliste a pris la décision de principe de maintenir le projet « Concorde », écrit le journal conservateur « Daily telegraph ». Des discussions détaillées avec le gouvernement français seront nécessaires, ajoute-t-il.

Un autre journal conservateur, le « Daily mail », souligne que la décision du gouvernement Wilson de « sauver » Concorde est fondée sur deux considérations :

1. La somme de 1068 millions de livres consacrée par les deux pays au développement de l'avion supersonique a été largement dépensée, aussi toute tentative d'abandonner le projet équivaudrait à un « suicide ».

2. La technologie britannique est intimement liée au projet « Concorde » et l'annulation de ce projet aurait des conséquences « désastreuses » pour certaines branches de l'industrie.

Les mal logés de Rome

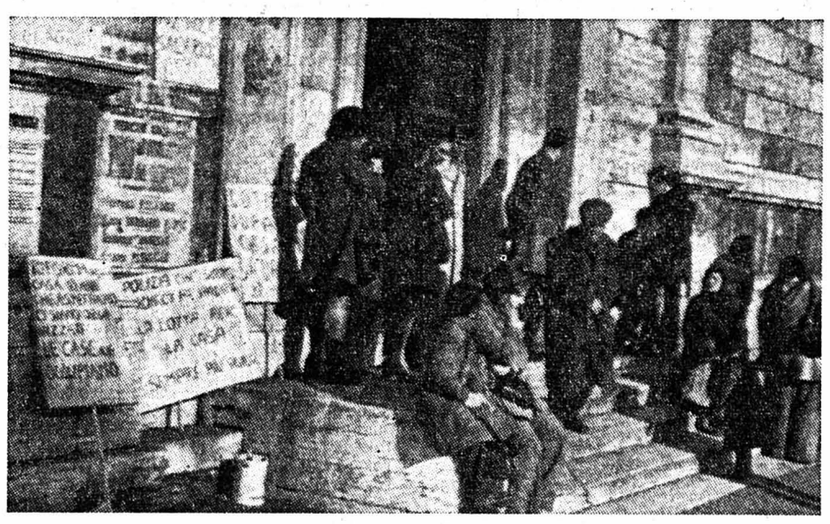

ROME (AP). — Une centaine de locataires de taudis de la périphérie de Rome ont occupé la basilique Saint-Paul-hors-les-murs, une des quatre plus grandes églises de la Ville sainte. Depuis le début de la semaine, d'autres « squatters » ont occupé deux autres églises paroissiales romaines. (Téléphoto AP)

Plusieurs gouverneurs préconisent la destitution du président Nixon

WASHINGTON (AFP). — Plusieurs gouverneurs appartenant aux partis républicain et démocrate qui assistent à la réunion d'hiver de la conférence nationale des gouverneurs, ont exprimé l'avis qu'il était nécessaire soit de déposer le président Nixon, soit de l'obliger à démissionner le plus tôt possible.

Tous sont convenus, en tout cas, que les problèmes de l'énergie, du chômage et de la récession ne sauraient trouver de solution tant que la question de l'avenir du président ne serait pas réglée.

M. Francis Sargent, gouverneur du Massachusetts et membre très influent du parti républicain, a en particulier créé une certaine sensation chez ses collègues en menant l'offensive contre le président et en déclarant notamment que les choses iraient beaucoup mieux si M. Nixon laissait sa place au vice-président Gérald Ford.

« Il est primordial de pousser à la déposition, a-t-il dit. C'est le seul moyen d'écarter le malaise et le scepticisme qui règnent dans le pays. »

NIXON PRÊT A TÉMOIGNER

Au cours de sa seconde conférence de presse en dix jours, qui fut presque entièrement consacrée à l'affaire du Watergate, le président Nixon s'est déclaré prêt à témoigner sous serment par écrit ou oralement, à la Maison-Blanche, devant le président (démocrate) et son adjoint (républicain) de la commission judiciaire de la Chambre des représentants, chargée de statuer sur son éventuelle mise en accusation. M. Nixon a dit cependant qu'il ne se soumettrait pas à un contre-interrogatoire, afin de ne pas porter atteinte à la fonction présidentielle.

INCULPATIONS

Cependant, le grand jury fédéral a inculpé hier deux anciens conseillers de la Maison-Blanche, MM. Ehrlichman et Colson, de violations des droits civiques du psychiatre de Daniel Ellsberg.

Quatre des plombiers du Watergate ont fait l'objet de la même inculpation : MM. Liddy, Barker, Martinez et Felipe de Diego.

Selon l'acte d'inculpation, les accusés ont pénétré par effraction dans le cabinet du Dr Fielding « avec l'intention de rechercher des informations confidentielles concernant Daniel Ellsberg ».

Incendies à Paris : six morts

PARIS (AFP). — Un important incendie s'est déclaré dans la nuit de mercredi à jeudi dans un immeuble situé dans le centre de Paris, Bd Haussmann, causant la mort de six personnes par asphyxie.

Six autres personnes, dont un bébé, ont pu être évacuées à temps par les pompiers. Le sinistre, qui a éclaté peu avant 1 h 30, a été rapidement maîtrisé par les pompiers, qui peu après ont dû intervenir pour combattre trois autres incendies, dans le même quartier.

Les trois incendies sont d'origine criminelle, selon la police judiciaire.

Dans chaque cas, selon les enquêteurs, le feu a été mis dans les poubelles au pied des escaliers de service après percement des conduites de gaz et dénudement des fils électriques pour provoquer des courts-circuits. Les six victimes habitaient toutes le dernier étage de l'immeuble.

Vos prochaines réunions...

pourraient se tenir au buffet de la Gare.

Au 1er étage, nous tenons à votre disposition une magnifique salle destinée à vos :
fêtes de famille, mariages, assemblées, banquets, conseils d'administration, cocktail-parties, réceptions, etc.
N'hésitez pas, à toute occasion, à nous demander des propositions de menus.

Lucien Gétaz
Tél. 038 / 25 48 53
Buffet de la Gare Neuchâtel

Le fisc américain en veut à ITT

NEW-YORK (AFP). — Le grand conglomérat américain « International Telephone and Telegraph » (ITT) annonce que le fisc américain a révoqué rétroactivement une décision autorisant l'acquisition en 1970 de la compagnie d'assurances « Hartford Fire » par ITT grâce à un échange d'actions exempt d'impôts.

Cette volte-face du fisc américain, annoncée laconiquement par ITT, pourrait coûter à cette dernière ou aux anciens actionnaires d'Hartford une somme comprise entre 30 et 100 millions de dollars et mettre en péril l'existence du grand conglomérat américain.

La fusion entre ITT et la « Hartford Fire Insurance Co. », la plus grande fusion d'entreprises de l'histoire américaine, avait eu lieu en 1970 grâce à l'échange d'actions d'une valeur approximative de 1 milliard de dollars.

Cette fusion avait provoqué de multiples controverses aux Etats-Unis. Plusieurs actions anti-trust, dont une par Ralph Nader, avaient été lancées sans succès dans le pays pour tenter de s'y opposer.

AUTOUR DU MONDE

POUR TOUT SAVOIR

EUROPE

« DC 10 » turc en difficulté

LONDRES (AFP). — Un « DC 10 » des lignes aériennes turques, du même type que l'appareil qui s'est écrasé dimanche sur Ermenonville, a atterri d'urgence hier sur l'aéroport de Londres-Heathrow un quart d'heure après avoir décollé.

Selon un porte-parole de la compagnie, l'appareil avait des difficultés avec son moteur arrière. Certains passagers ont indiqué avoir entendu un « bruit très violent ».

Une femme, victime d'une crise cardiaque, a dû recevoir des soins. Il y avait 137 passagers et 13 membres d'équipage à bord.

L'appareil avait atteint l'altitude de 5000 pieds quand le pilote remarqua que l'un des moteurs fonctionnait mal, ce qui l'obligea à faire demi-tour.

Gromyko et la Syrie

MOSCOU (AP. — Le ministre des affaires étrangères soviétique, M. Gromyko, est rentré à Moscou jeudi après avoir signé à Damas un communiqué commun promettant de nouvelles armes soviétiques à la Syrie.

Parlant des négociations sur le désengagement, il déclare qu'un éventuel accord doit être considéré comme un premier pas vers le retrait total des forces israéliennes des territoires arabes occupés selon un calendrier fixé à l'avance et dans le cadre d'un règlement général au Proche-Orient.

« Miss Monde » perd sa couronne

LONDRES (AP). — Mlle Marjorie Wallace, 20 ans, mannequin à Indianapolis, qui avait remporté en novembre le titre de « Miss Monde » vient d'être détrônée par les organisateurs britanniques de la compétition.

La société « Mecca » qui organisait le tournoi a déclaré que Mlle Wallace n'avait pas tenu les engagements correspondant à son titre. Elle ne sera pas remplacée.

La décision a été hâtée, a déclaré le directeur de « Mecca » par la publicité faite à propos de ses relations avec l'ex-footballeur George Best, qu'elle a accusé de lui avoir volé un manteau de fourrure valant 6000 livres.

Maurice Schumann et Robert Aron élus à l'Académie française

PARIS (AP). — M. Maurice Schumann, ancien ministre des affaires étrangères, et M. Robert Aron, historien de Vichy et de l'épuration, ont été élus hier à l'Académie française aux fauteuils de Wladimir d'Ormesson et de Gorges Izard. Tous deux ont été élus au premier tour.

M. Schumann, qui avait été le porte-parole de la France libre à Londres, est âgé de 63 ans. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages politiques, d'essais historiques et de deux romans.

AMÉRIQUE

Les sénateurs refusent d'être augmentés

WASHINGTON (Reuter). — Le Sénat américain a rejeté à une majorité de 76 voix contre 26 une proposition du président Nixon tendant à porter leur indemnité parlementaire de 42.500 à 52.000 dollars.

UN FAIT PAR JOUR

Entre Bonn et Paris

Les relations entre Bonn et Paris ne sont décidément plus des meilleures et l'on aurait tort, bien tort, de l'imputer uniquement à l'intransigeance montrée par la France à la récente conférence de Washington. Les affaires ont commencé de se gâter sérieusement l'été dernier, à propos du Marché commun agricole, puis sont venus la confrontation de Bruxelles sur une politique commune de l'énergie, après l'embargo mis par les pays arabes sur les produits pétroliers destinés à la Hollande, le différend sur le Fonds régional européen, enfin l'abandon par Paris du « serpent communautaire européen », autrement dit le flottement du franc français.

En fait, le différend porte aussi bien sur les grands problèmes politiques de l'heure (défense, commerce, énergie) que sur la conception de l'intégration européenne. La R.F.A. ne veut à aucun prix d'une « petite Europe » repliée sur elle-même, protectionniste vis-à-vis de l'extérieur en général et des Etats-Unis en particulier. En matière d'« atlantisme », le cabinet Brandt-Scheel est resté tout aussi intransigeant que ses prédécesseurs à majorité démo-chrétienne : les Etats-Unis restent les premiers garants de la sécurité du pays, du maintien de Berlin-Ouest dans l'orbite de Bonn et des relations commerciales libérales indispensables à la première puissance industrielle du continent. Rien ne doit donc être fait qui puisse froisser Washington, même si Paris doit en prendre ombrage...

Tout cela n'est certes pas très nouveau, mais — comme aiment à le dire les Allemands — c'est le ton qui fait la musique, et le ton n'a jamais été aussi net que depuis les dernières algarades de Washington. Il est même devenu si net que M. Walter Scheel a jugé bon d'essayer d'arrondir les angles en déclarant qu'il ne s'agissait nullement d'une crise entre Bonn et Paris, mais bien entre la France et ses huit partenaires du Marché commun. L'image est peut-être exacte, mais il faut bien reconnaître que c'est Bonn qui, cette fois, a pris la tête de l'opposition et s'en est faite le porte-parole.

Le mal n'est toutefois pas tel que l'on puisse craindre un divorce complet, qui sonnerait le glas de la C.E.E. et de l'intégration européenne. Ni Bonn, ni Paris n'ont intérêt à pousser les choses aussi loin ne serait-ce que pour ne pas risquer un isolement total sur le plan international. On s'efforcera donc, des deux côtés, à noyer ce nouveau et sérieux différend sous un flot de bonnes paroles, comme on l'a toujours fait jusqu'ici, bonnes paroles qui n'empêcheront pas une opposition fondamentale de subsister sur la plupart des points importants et notamment sur les rapports futurs Europe - Amérique.

Ce n'était pas la première alerte, ce ne sera sûrement pas la dernière !

Léon LATOUR